QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11842 – JEUDI 24 FÉVRIER 1983

Premier bilan officiel des massacres en Assam : 1 127 morts

LIRE PAGE 4
L'ARTICLE DE PATRICE DE BEER



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION AU PROCHE-ORIENT

Les «portes entrouvertes» de l'O.L.P.

Pris en tenailles entre les *jusqu'au-boutistes palestiniens* et les dirigeants israéliens, qui ont affirmé à diverses reprises qu'ils refusent d'admettre l'O.L.P. comme interlocuteur même si celle-ci devait reconnaître l'État d'Israël, M. Yasser Arafat a choisi de parer au plus pressé en ressoudant l'unité de la *centrale palestinienne*. La seizième session du Conseil national palestinien, qui vient de terminer ses travaux à Alger, a sur ce plan constitué un succès : le président du comité exécutif de l'O.L.P. est sorti à son avantage de l'épreuve de force qui l'oppose de façon permanente aux radicaux de son organisation.

Une telle unité est toutefois *fragile* dans la mesure où les textes adoptés par le C.N.P. sont vagues. Pour éviter l'éclatement de son organisation, M. Arafat a dû abandonner toute initiative spectaculaire qui aurait pu faciliter un règlement *pacifique*. Il a également perdu une occasion unique d'accroître l'audience de son organisation tant en Israël, où la contestation de la politique de M. Begin pourrait grandir si elle trouvait un aliment, que dans l'opinion *mondiale*, *mieux disposée* à l'égard de la cause palestinienne, surtout depuis le « séisme » de la guerre du Liban.

Les portes demeurent cependant « entrouvertes », et rien n'est vraiment figé dans la mesure où le comité exécutif de l'O.L.P. a obtenu le mandat de manœuvrer « selon les intérêts de la cause » dans divers domaines, dont celui du règlement *négocié*. Le soutien officiellement renouvelé au plan Brejnev paraît à cet égard significatif dans la mesure où celui-ci préconise entre autres la reconnaissance par les Palestiniens du « droit de tous les États de la région, y compris celui d'Israël, à vivre en paix ».

Mais nul ne se fait d'illusions sur les chances du plan soviétique de recevoir, dans la conjoncture actuelle, un début d'application. Plus encourageant dans *l'immédiat est le sort* fait au plan Reagan, qui n'a pas été catégoriquement rejeté, mais en quelque sorte mis en réserve. Le chef de l'exécutif américain semble d'ailleurs avoir choisi la clôture de la réunion d'Alger pour réitérer son appel au monde arabe « afin qu'il accepte la *réalité d'Israël* » et renouvelle sa confiance dans le roi Hussein, appelé à jouer un rôle essentiel dans d'éventuelles négociations concernant « l'avenir de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem ».

Le président Reagan sait *bien* que son plan n'a aucune chance de réussir si rien n'est fait pour débloquer les négociations israélo-libanaises. Son offre de « garantir la sécurité des frontières septentrionales d'Israël après *le retrait complet* de l'armée israélienne du Liban » constitue avant tout un appel à la modération à l'intention des dirigeants de Jérusalem, qui apparemment n'ont nullement l'intention de sauver le plan Reagan, lequel *prévoit* notamment la fin de la politique de colonisation *dans les territoires occupés*.

Les dirigeants israéliens seraient mal avisés de répondre à l'ambiguïté des résolutions d'Alger par les formules habituelles sur la non-représentativité de l'O.L.P., une *fin de non-recevoir* ne ferait que renforcer le camp des « durs » de l'O.L.P. et fermer la porte laissée délibérément entrouverte par M. Arafat et les « modérés ».

M. Reagan propose de «garantir» la frontière nord d'Israël

Le Conseil national palestinien a achevé, mardi soir 22 février, ses travaux à Alger, en confiant à M. Yasser Arafat, réélu à la tête du comité exécutif de l'O.L.P., un mandat large mais imprécis pour participer à d'éventuelles négociations de paix au Proche-Orient. Les résolutions approuvées confirment le soutien au plan de règlement soviétique et entérinent le « plan de Fès » et le principe d'une confédération jordano-palestinienne. Comme prévu, le plan Reagan n'est pas formellement rejeté, mais considéré comme « insuffisant ».

A Washington, le président Reagan, qui a demandé au monde arabe d'accepter la « réalité d'Israël », a proposé, mardi, de « garantir » la frontière nord d'Israël. Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, a accueilli cette suggestion avec réserve, affirmant qu'Israël préférait négocier directement avec le Liban. La dix-septième séance plénière des pourparlers israélo-libanais s'est tenue, mardi, en Israël, sans résultat apparent.

A Jérusalem, les principaux journaux s'attendent à une prochaine initiative diplomatique du roi Hussein.

De notre correspondant

Washington. — Le président Reagan a créé une certaine perplexité à Washington en annonçant, mardi 22 février, que son administration était « *prête à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des frontières septentrionales d'Israël après le retrait complet de l'armée israélienne du Liban* ». Aucune précision n'a été donnée sur ce verbe « *garantir* » qui était employé pour la première fois. Serait-ce le déploiement d'une nouvelle force multinationale à laquelle participeraient des soldats américains ? Ou simplement des garanties politiques, accordées autant à Beyrouth qu'à Jérusalem pour faciliter une solution au Sud-Liban ?

Un porte-parole de la Maison Blanche s'est empressé de préciser qu'il n'y avait « *rien de nouveau* » dans la déclaration présidentielle. Ce n'était pourtant pas l'une de ces « phrases improvisées » qui échappent de temps en temps à M. Reagan : il lisait un texte dont chaque mot avait été pesé par le département d'Etat. On peut y voir un ballon d'essai. En tout cas, le désir des Etats-Unis de tout faire pour persuader l'armée israélienne de quitter le Liban.

Le président des Etats-Unis n'a fait aucun commentaire sur la réunion du Conseil national palestinien à Alger, disant simplement : « *Aujourd'hui, je réitère mon appel au monde arabe pour qu'il accepte la réalité d'Israël. (...) Le roi Hussein doit être soutenu dans son effort d'organiser une commission commune jordano-palestinienne pour négocier l'avenir de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem.* »

La Maison Blanche met l'accent sur un autre passage du discours présidentiel, concernant les euromissiles, en soulignant sa souplesse. M. Reagan réaffirme son attachement à l'option zéro, mais précise que cette proposition n'est pas « *à prendre ou à laisser* ». La délégation américaine à Genève « *a reçu pour instructions d'explorer toute solution proposée* (par les Soviétiques) *qui serait compatible avec les principes auxquels souscrit l'alliance atlantique* ». Ces principes sont au nombre de quatre, a souligné M. Reagan : l'égalité entre les deux superpuissances, le refus de comptabiliser les forces nucléaires française et britannique, la destruction des missiles soviétiques et non leur simple déplacement en Asie, la nécessité d'arriver à des accords vérifiables.

M. Reagan, qui parlait devant le congrès annuel des anciens combattants, a profité d'autre part de cette occasion pour « *rendre compte des progrès réalisés depuis deux ans* » dans la politique étrangère américaine.

Quatre émissaires américains viennent de rentrer à Washington, a expliqué M. Reagan : le vice-président Bush (qui était en Europe), le secrétaire d'Etat, M. Shultz (en Asie), l'ambassadeur à l'ONU, Mme Kirkpatrick (en Amérique latine) et le conseiller national pour les affaires de sécurité, M. Clark (à Genève). Leurs rapports fournissent un tableau « *encourageant* » de la scène internationale, a affirmé M. Reagan. Un tableau très différent, en tout cas, de l'année 1980, lorsque les Etats-Unis étaient devenus « *un allié incertain* » pour leurs amis, « *une force de dissuasion douteuse* » pour leurs adversaires potentiels et une cible rêvée pour les terroristes.

ROBERT SOLÉ.

Le gouvernement va encourager un développement cohérent de la production d'interféron.

Lire page 25.

Une polémique entre les Soviétiques et le mouvement pacifiste occidental.

Lire nos documents page 2.

DES MESURES SUR LE LOGEMENT ET LA FAMILLE

Le gouvernement veut faciliter l'accession à la propriété

Trois projets de loi et un plan de relance sont présentés par le gouvernement afin de faciliter l'accession à la propriété et d'agir sur la crise du logement locatif à Paris et dans le centre des grandes villes : le conseil des ministres de ce mercredi 23 février devait être consacré essentiellement au logement. Les trois projets de loi présentés par M. Quilliot ont pour objet, le premier de faciliter la vente aux ménages modestes des logements locatifs H.L.M., le second de doter d'un statut et de faciliter financièrement le système dit de « location-accession » qui permet la constitution d'un apport personnel par le versement d'un surloyer important, le troisième de donner aux occupants des logements-foyers les droits et les devoirs de vrais locataires. Le plan de relance concerne le logement locatif « intermédiaire ». Il s'agit de lutter rapidement contre les tensions du marché, dans le centre des villes, en construisant grâce aux terrains des administrations et des entreprises publiques et grâce aux fonds propres des compagnies d'assurances nationalisées.

La vente des logements H.L.M. à leurs locataires est, en théorie, possible depuis l'adoption de la loi du 10 juillet 1965. Ce texte n'a pratiquement jamais été appliqué. Les organismes d'H.L.M. (offices et sociétés anonymes), qui gèrent près de trois millions de logements locatifs, ne se souciaient guère, bien que tenus de le faire, d'aliéner au coup par coup leur maîtrise sur tel ou tel logement : cela aurait transformé certains de leurs immeubles en mosaïque disparate mais solide, dont certains morceaux auraient obéi à la loi sur la copropriété (datant elle aussi de 1965) et dont d'autres, sur le même palier, seraient restés soumis aux textes régissant le logement locatif social.

Le projet de loi préparé par le ministère de l'urbanisme et du logement tente certes de diminuer ces difficultés, mais il a deux autres objectifs :

● Dans les grands ensembles périphériques, où le cortège des troubles sociaux et les dégradations qui les accompagnent font fuir de nombreux locataires, le propos serait de diminuer le nombre de logements vacants en stabilisant une population très mobile. Il s'agit là d'un objectif de rééquilibrage social qui n'est concevable que comme un élément de l'action entreprise par la commission présidée par M. Dubedout pour enrayer la dégradation de ces quartiers à problèmes (amélioration du cadre bâti, mais aussi aménagement, équipement collectif, transport, formation, etc.).

● Dans les logements les plus anciennement occupés par les mêmes locataires, il s'agit de permettre à ces familles aux revenus modestes d'accéder à la propriété de leur logement.

● Dans ces derniers cas, un double critère *d'ancienneté de l'immeuble* (plus de dix ans ?) et *d'ancienneté du locataire* (*on parle de cinq* ans minimum) serait appliqué.

Dans les grands ensembles, les conditions d'ancienneté des locataires seraient remplacés par les conditions de ressources nécessaires à l'obtention d'un prêt à l'accession à la propriété (PAP).

La décision de vente, pour se concrétiser, serait soumise à la concertation et à l'accord des quatre parties intéressées : les occupants des logements, l'organisme gestionnaire, la commune (ou une autre collectivité territoriale) et l'État. L'initiative reviendrait en premier lieu à l'organisme propriétaire, mais pourrait venir des locataires, s'il s'agit d'une très forte majorité des *occupants d'un immeuble donné*.

JOSÉE DOYERE.

(Lire la suite page 32.)

La situation des divorcées sera améliorée

Une communication sur la politique familiale devait être présentée, mercredi 23 février, au conseil des ministres par Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille. L'une des mesures, préparée par le ministère des droits de la femme, prévoit le versement aux parents isolés dont les pensions alimentaires pour l'éducation des enfants sont inférieures à l'allocation orphelins — d'un complément leur assurant le montant de cette allocation — et, d'autre part, un relèvement de l'allocation orphelins de 30 %, ce qui la portera à 426 francs. Parallèlement à cette aide aux plus défavorisés, le ministère des droits de la femme prévoit un renforcement des procédures de recouvrement des pensions alimentaires pour les divorcés.

Pas une fin en soi, mais plutôt *« une mesure d'urgence et de transition »*, c'est ainsi que Mme Yvette Roudy, *ministre des droits de la* femme, présente cette bouffée d'air *qui sera apportée aux mères et aux* pères isolés. Quatre cent vingt-six *francs par mois et par enfant*, ce n'est pas la richesse, mais ce n'est *pas non plus à dédaigner*. *« Le recouvrement des pensions alimentaires a toujours été une préoccupation pour M. Mitterrand qui en avait fait une de ses cent dix propositions*, explique Mme Roudy. *Plus tard, le 8 mars 1982, la promesse a été renouvelée. Comment pourrait-il en être autrement lorsque l'on sait que, selon les estimations, 56 %* [de ces pensions] *ne sont pas, ou irrégulièrement, versées (25 %, on le sait, pas du tout). Nous nous sommes tout de suite mis au travail, nos efforts s'orientant vers un fonds de garantie. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(Lire la suite page 14.)

DIX SIÈCLES DE PEINTURES MURALES CHINOISES

Bouddha en « bandes dessinées »

Le Muséum national d'histoire naturelle expose, depuis le 19 *février*, de fidèles copies, faites par des artistes chinois entre 1944 *et 1982*, des *peintures murales* ornant les grottes de Dunhuang. Cette petite oasis *du sud du* désert de Gobi fut choisie par les Han, dès le troisième siècle avant Jésus-Christ, pour installer l'une des quatre commanderies qui, à l'extrémité occidentale de la Grande Muraille, surveillaient la route de la soie tout au long du couloir de passage obligé du Gansu.

Cette situation géographiqueexplique que le bouddhisme venant de l'Inde ait été introduit en Chine par Dunhuang au début du premier siècle de notre ère. Par la suite, Dunhuang fut, pendant près de deux mille ans, un centre très actif du bouddhisme où affluaient les pèlerins venant à pied de centaines de kilomètres à la *ronde*.

A Dunhuang, subsistent actuellement, sur le millier existant à l'origine, 496 grottes ornées entre la fin du quatrième siècle de notre ère et le quatorzième siècle. Au total, ce sont 45 000 mètres carrés de *peintures murales*, 2 415 statues polychromes et cinq constructions de bois *qui ont* survécu jusqu'à nos jours.

L'exposition du Muséum présente 800 mètres carrés de peintures, une copie complète de la grotte N° 249 (faite spécialement, pour être montrée à Paris, par *huit peintres qui y ont travaillé* pendant quatre mois) et sept statues. Soit, au total, à peine 2 % des peintures murales de Dunhuang. Mais les deux commissaires de l'exposition, M. Pierre Colombel (du C.N.R.S. et du Musée de l'homme) et Mme Rinnie Tang, elle aussi du Musée de l'homme, ont choisi les copies présentées à Paris de telle manière que le visiteur puisse non seulement admirer le raffinement de la peinture murale chinoise, mais encore en voir l'évolution au cours *des siècles*.

La vie de cour et... l'ange de Reims

Jusqu'au dixième siècle, les peintres furent des moines ou des laïcs qui travaillaient grâce aux dons des pèlerins. Par la suite, les gouverneurs créèrent une académie de peinture dont les artistes étaient chargés d'orner les grottes.

Ce changement explique en partie l'évolution des peintures. Pendant la première période (de 397 à 581), les scènes racontent l'une ou l'autre des cinq cent quarante sept vies antérieures du Bouddha et des épisodes de la mythologie chinoise.

Le tout sous forme de bandes dessinées parfois très longues (l'une de celles-ci comporte *quatre-vingt-six* scènes réparties sur six registres. Les portraits des *donateurs* (*gouverneurs, marchands, nobles, pèlerins*) sont petits et modestement placés dans le bas des grands panneaux. Les fonds sont d'abord blancs puis rouges.

Les peintures de la deuxième *période* (581-907) *recèlent* une source iconographique incomparable *pour connaître la vie de cour* de l'époque. On continue, certes, à conter les vies antérieures du Bouddha dans le même style de bandes dessinées, mais on représente souvent le « *paradis ouest de la terre pure* » sous la forme de grandes compositions. Le Bouddha y est assis au milieu d'un jardin merveilleux occupé en partie par un étang et entouré de somptueux palais copiés, sans nul doute, sur les palais impériaux de Xian, la capitale d'alors. De même, les danseuses et les musiciennes donnent une image fidèle des costumes et des instruments de musique de l'époque. Les donateurs, tout en restant assez discrets, sont un peu plus grands que ceux de la période précédente.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 25.)

AU JOUR LE JOUR

Contresens

Renseignements pris, la direction du parti socialiste n'a pas consulté les services de la sécurité routière avant d'éditer son affiche nationale de campagne municipale. Elle aurait dû.

« La gauche, c'est la bonne direction », voilà bien le type même du slogan dangereux. Au cœur de l'hiver, alors même que M. Michel Rocard recommande à tous de fixer les chaînes de la rigueur pour affronter le verglas — ce qui est une invitation au suicide, car il y faut des pneus à clous — le P.S. conseille aux Français de rouler à gauche, donc à contresens.

Au risque d'augmenter un peu le nombre des blessés du socialisme.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le Monde

Documents

Une polémique entre les Soviétiques et le mouvement pacifiste occidental

Tout le monde ou presque s'est accordé en novembre dernier pour voir en M. Andropov un dirigeant plus intelligent et mieux informé que la moyenne de ses collègues, et pour s'attendre en conséquence à une politique soviétique plus « sophistiquée ». L'offensive de paix relancée en décembre par les propositions du secrétaire général sur les euromissiles a aidé à accréditer cette version.

Mais d'autres démarches de responsables soviétiques ne vont pas dans ce sens, ou démontrent en tout cas que le jugement favorable porté sur la nouvelle équipe était quelque peu prématuré.

Telle est la conclusion qui s'impose à la lecture d'une lettre que M. Youri Joukov, président du comité soviétique de défense de la paix, a adressée le 2 décembre dernier à environ mille cinq cents activistes du mouvement antimilitariste et pacifiste dans toute l'Europe occidentale. Ce document a été très mal accueilli dans ces milieux, comme en témoignent les réponses que lui ont adressées à la fin de janvier et au début de février, après consultations entre eux, plusieurs des destinataires. On trouvera ci-dessous des extraits de la lettre de M. Joukov et des réponses de M. Claude Bourdet, président du Mouvement français pour le désarmement, la paix et la liberté, ainsi que de M. Ken Coates, au nom de la Fondation Bertrand Russell en Grande-Bretagne.

Ce qui frappe dans la lettre de M. Joukov est précisément l'absence de « sophistication » : au niveau de la langue employée et même de sa traduction (c'est ainsi que la version française envoyée par Moscou parle de *« cercle ouvrier »* au lieu de *« groupe de travail »*), au niveau des arguments et du signataire lui-même, puisque le même texte a été envoyé par la suite à des mouvements de jeunesse occidentaux sous la signature d'un responsable du Komsomol (jeunesses communistes) soviétique.

M. Joukov fait de l'« overkill » en prétendant que l'OTAN s'apprête à déployer trois fois plus de Pershing en Allemagne qu'il n'en annonce et qu'il y en aura aussi en Israël. Mais il s'irrite surtout de la participation à un colloque organisé à Bruxelles l'an dernier par la Fondation Russell de dissidents soviétiques, de l'indépendance de nombreux mouvements anti-nucléaires qui persistent à mettre sur le même plan les Deux Superpuissances au lieu de s'en prendre aux seuls États-Unis, enfin du fait que les organisateurs d'un important rassemblement pour la paix prévu en mai à Berlin-Ouest refusent d'obéir à la baguette de Moscou et se bornent à inviter le mouvement de la paix soviétique à y participer. M. Joukov prétendait visiblement contrôler la manifestation et censurer les textes présentés.

MM. Egon Bahr, Olof Palme et d'autres têtes pensantes du « mouvement de paix » en Occident se proposent pourtant de participer à cette manifestation. Faut-il croire que ces hommes, qui sont reçus avec les honneurs à Moscou, n'ont plus grâce aux yeux de M. Joukov ? Ou encore, comme nous l'a dit M. Claude Bourdet, que cette résurgence dogmatique émane beaucoup moins de M. Andropov que des *« bureaucrates du Mouvement de la paix soviétique et du Conseil mondial de la paix, vieux staliniens sclérosés »* ? L'image s'applique sans problème à M. Joukov, qui écrivait déjà dans la *Pravda* sous Staline et qui ne s'est jamais mieux « adapté » que lorsqu'il s'agissait d'aller dans le sens du durcissement.

A moins encore que M. Andropov, revenant à la « sophistication », ait délibérément laissé faire les uns et les autres, afin que cette empoignade lave définitivement les mouvements pacifistes européens des soupçons de « patronage soviétique » avancés à leur encontre...

Quoi qu'il en soit, les réponses de MM. Coates et Bourdet parlent d'elles-mêmes, face à ce qui apparaît clairement comme une tentative d'ingérence, menée avec de « gros sabots », dans les activités du « mouvement de paix ».

MICHEL TATU.

La lettre du président du comité soviétique de défense de la paix

On cherche à vous entraîner dans « l'impasse de l'antisoviétisme et de l'anticommunisme »

DANS sa lettre, datée du 2 décembre 1982, M. Iouri Joukov, président du comité soviétique de défense de la paix, affirme notamment que *« les dirigeants des États-Unis et de l'O.T.A.N. annoncent ouvertement leurs plans de guerre nucléaire »*, comme en témoignent les préparatifs d'installation des missiles américains à moyenne portée en Europe occidentale. *« Tout porte à croire*, ajoute-t-il, *que le nombre de Pershing-2 et de missiles de croisière à installer dépassera de trois à quatre fois les chiffres prévus par la double décision de l'O.T.A.N. de 1979. En outre, les États-Unis ont l'intention de déployer des Pershing-2 et des missiles de croisière munis d'ogives nucléaires sur le territoire d'Israël. »*

L'auteur en vient ensuite aux tentatives de *« certains individus ou groupements »* qui cherchent à *« transformer les forums des forces de paix en champ de bataille idéologique, en substituant à la discussion du problème primordial et unificateur de l'élimination de la guerre nucléaire des disputes qui n'ont rien à voir avec elle »*. Il en a été ainsi de la *« convention pour le désarmement nucléaire en Europe, tenue à Bruxelles en juillet dernier, à l'initiative de la Fondation Bertrand-Russell pour la paix et du prétendu mouvement pour le désarmement nucléaire en Europe »* (1).

M. Joukov poursuit : *« Avant de commencer les travaux, les organisateurs de la convention ont longuement délibéré sur la question des invitations aux représentants des organisations publiques des pays socialistes. Et la décision fut prise de donner le droit de participation non pas aux mouvements des militants de la paix des pays socialistes, mais à un groupe d'émigrés qui n'avaient rien à voir avec la lutte pour la paix et ne représentaient personne. Ces gens-là se sont surtout rendus célèbres par leurs calomnies hostiles à l'égard de la politique intérieure et extérieure de leurs anciennes patries. A titre exceptionnel, quelques représentants de la Yougoslavie, de la Roumanie et de la Hongrie ont été admis à la convention.*

» (...) C'est une monstrueuse entreprise que les agissements de ceux qui, sous le drapeau de la lutte pour la paix, essayent d'entraîner les militants du mouvement antimilitariste vers une véritable guerre froide contre l'opinion publique des pays socialistes, de les mener dans l'impasse de l'antisoviétisme et de l'anticommunisme. Aucune déclaration des organisateurs de la convention sur leur « neutralité » *à l'égard des deux* « superpuissances », *sur leur équidistance vis-à-vis de la politique extérieure de ces États, ne peut justifier de tels agissements. »*

Après avoir indiqué qu'une visite à Moscou en octobre 1982 des organisateurs de la seconde convention, prévue à Berlin-Ouest en mai prochain, a *« confirmé nos pires craintes quant au caractère et à l'orientation »* de cette manifestation, M. Joukov poursuit : *« La déclaration des organisateurs de la convention de Berlin-Ouest, qui disent vouloir fonder le mouvement* « antibloc » *sur une position d'*« égale responsabilité des deux blocs, en premier lieu des États-Unis et de l'U.R.S.S. », *n'est pas trop rassurante. Ils se dérobent sciemment à l'analyse concrète de la politique de certains États et passent sous silence le fait notoire que l'organisation du traité de Varsovie a plus d'une fois avancé la proposition de dissolution simultanée des deux blocs, tandis que les dirigeants de l'O.T.A.N. ne veulent même pas discuter cette question. »*

Après avoir rappelé que l'U.R.S.S. a avancé *« une vraie option zéro »*, a *« cessé le déploiement de missiles à moyenne portée capables d'atteindre des cibles en Europe, et commencé unilatéralement à réduire leur quantité »* et s'est engagée à ne pas employer en premier l'arme nucléaire, l'auteur poursuit : *« Les dirigeants de la Fondation Russell et du mouvement pour le désarmement nucléaire en Europe feignent d'ignorer ces faits et continuent d'imposer leur conception d'égale responsabilité. Nous sommes fermement convaincus que cette conception veut désorienter, démobiliser et saper le mouvement contre la guerre d'une part, camoufler et justifier la politique agressive et militariste des États-Unis et de l'O.T.A.N. d'autre part.*

» (...) Nous ne pouvons non plus partager la position antidémocratique (des organisateurs) *sur la question des préparatifs de la convention de Berlin-Ouest. Ceux-ci nous ont annoncé que seuls les représentants des mouvements qui adoptent les principes de l'appel susmentionné (2) peuvent participer aux travaux des comités préparatoires. Notons une fois de plus que l'appel contient nombre de points inacceptables pour de nombreuses organisations antimilitaristes, y compris pour nous (...). S'accrochant à cette condition, les organisations de la convention s'efforcent d'en profiter pour sélectionner les individus et organisations qui pourraient prendre part à cette manifestation (...).* (Ils) *veulent envoyer des invitations personnelles, selon leur choix, à certains militants des pays socialistes afin d'y assister* « à titre individuel », *fût-ce avec le statut d'observateur. Cela montre que les organisateurs ont purement et simplement peur de l'apparition d'une opposition et préfèrent se livrer à la propagande antisocialiste en l'absence de représentants dûment mandatés de l'opinion publique de l'U.R.S.S. et des autres pays socialistes.*

» (...) Nous sommes persuadés que l'orientation que veulent imposer à la convention ses organisateurs et les méthodes de sa préparation excluent la possibilité d'un dialogue européen fructueux (...). Tout cela favorisera au contraire le déclenchement d'une « guerre froide » entre les militants du mouvement contre la guerre en Europe et menacera de rejeter ce mouvement en arrière. Il est évident que nous ne participerons pas à cette aventure nocive. »

(1) Ce « prétendu » mouvement est en fait le Movement for European Nuclear Disarmament (E.N.D.), l'une des principales composantes de la campagne pacifiste en Grande-Bretagne, soutenue par une importante fraction du parti travailliste. – (N.D.L.R.)

(2) Il s'agit de l'« appel Russel », adopté en avril 1980, qui a été la plate-forme du lancement du mouvement pacifiste en Grande-Bretagne. Cet appel place la responsabilité de la situation présente en Europe sur les États-Unis, mais aussi sur l'U.R.S.S.

La réponse de la Fondation Russell...

« Nous sommes ce que nous sommes »

M. KEN COATES, directeur de la Fondation Russell pour la paix, a répondu le 1er février à M. Joukov. Il regrette d'abord que *« votre lettre contredise aussi directement l'esprit des nouvelles et importantes initiatives prises par M. Andropov et votre gouvernement ces dernières semaines »*, initiatives qu'*« il soutient sans équivoque »* comme *« entièrement raisonnables »*. Il rappelle que le *« non-alignement est la voie juste pour nos mouvements de paix »*, mais se défend d'avoir tenu les deux super-puissances pour *« également responsables »* de l'état présent de la course aux armements : *« Notre critique principale a toujours été adressée à notre propre gouvernement, face auquel nous affirmons tous nos droits constitutionnels d'opposants, car il est l'autorité principale que nous pouvons espérer influencer. Mais nous pensons que le blâme retombe historiquement, à des degrés divers, sur chaque bloc ; et nous ne souhaitons pas simplement changer de bloc, mais rendre possible une sortie authentique et réciproque de l'ensemble du système de divisions en bloc sur notre continent. »* Il poursuit :

« Quelle est votre alternative ? Notre appel concerne les peuples de cette Europe prise en sandwich entre vous-mêmes et les Américains. Il doit, pour réussir, gagner le soutien de la majorité de ces peuples. Si, à la place, vous leur offrez la paix sur la seule base d'un soutien sans réserve à la politique de votre gouvernement sur tous les aspects des problèmes mondiaux, combien seront d'accord ? (...)

» Aujourd'hui, l'Union soviétique est l'une des grandes puissances, elle n'est plus l'île assiégée qui cherche à ouvrir la voie d'un nouvel ordre social. Cela signifie, paradoxalement, que vous ne pouvez plus compter sur le soutien inconditionnel largement répandu autrefois, dans les jours fiévreux et héroïques de la fondation de votre État. Aujourd'hui, un mouvement de paix qui serait composé de vos seuls admirateurs inconditionnels à l'Ouest regrouperait relativement peu de monde ; il ne constituerait d'aucune manière une force adéquate pour empêcher l'installation des missiles de croisière et des Pershing-2 ou pour contraindre les États-Unis et les autres à négocier sérieusement pour renverser la course aux armements. Pour ces tâches, seul un mouvement non aligné a quelque chance de recueillir un soutien suffisamment vaste. Et le prix d'un mouvement non aligné est qu'il est non-aligné. »

M. Coates parle ensuite à l'organisation du rassemblement de Berlin-Ouest en mai :

« Pourquoi n'avons-nous pas été en mesure de vous demander de co-organiser avec vous cette manifestation ? Parce qu'elle est organisée par les signataires de l'appel d'avril 1980, que votre lettre méconnaît et dénonce. L'ordre du jour est notre ordre du jour, un ordre du jour de non-alignement. Nous vous avons déjà informés que vous serez les bienvenus parmi nous, mais vous comprendrez sûrement que nous ne pouvons abandonner notre contrôle collectif sur ce qui est notre plate-forme. Attendez-vous toujours des gens auxquels vous rendez visite qu'ils acceptent de telles conditions ? Si c'est le cas, vos voyages doivent être plutôt limités. Les délégués fraternels du parti communiste de l'Union soviétique ne demandent pas à la conférence du parti travailliste britannique de siéger aux commissions préparatoires de cette conférence, et les syndicats soviétiques sont tout à fait disposés à visiter d'autres organisations syndicales sans leur présenter la moindre demande. Pourquoi croyez-vous que le mouvement de paix devrait être une exception à cette règle ? Nous n'avons pas de doute sur ce que vous répondriez si nous demandions la réciprocité en ce qui concerne l'ordre du jour de votre propre rassemblement. Non, ce n'est pas là une proposition sérieuse. Nous sommes ce que nous sommes, vous êtes ce que vous êtes, et nous sommes prêts à parler si vous le jugez utile. »

A propos des dissidents soviétiques, l'auteur relève que Jaurès Medvedev a été, à Bruxelles, *« le seul Russe qui ait parlé en commission »* et que *« plusieurs communistes européens présents l'ont jugé exagérément favorable aux positions soviétiques officielles »*. Il conclut en s'adressant directement à M. Joukov :

« Vous n'êtes sûrement pas resté aussi longtemps à votre bureau de la Pravda *sans avoir relevé tel ou tel aspect de notre opposition constante à toute forme d'impérialisme, de nos efforts pour aider les combats anticolonialistes pour l'indépendance, de notre défense générale des libertés civiques et des prisonniers politiques dans les pays de l'Est, de l'Ouest et neutres. Votre lettre rend un mauvais service à votre comité, avec ses tentatives si grossières de nous présenter comme de simples agents provocateurs au service des puissances occidentales. Nous ne doutons pas que vous serez vite détrompé quand vous commencerez à recevoir les réponses de ceux à qui vous avez adressé vos commentaires. Ceux-ci provoqueront un malaise parmi beaucoup de ceux qui vous veulent du bien. »*

...et celle de M. Claude Bourdet

« Vos attaques ne servent ni la cause de la paix ni celle de l'U.R.S.S. »

M. CLAUDE BOURDET, destinataire lui aussi de la lettre de M. Joukov en tant que président du Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté, et membre du Comité pour le désarmement nucléaire en Europe, lui a répondu le 28 janvier. Il se dit *« stupéfait »* et souhaite *« s'associer aussi complètement que possible »* à la réponse de ses collègues britanniques, précisant :

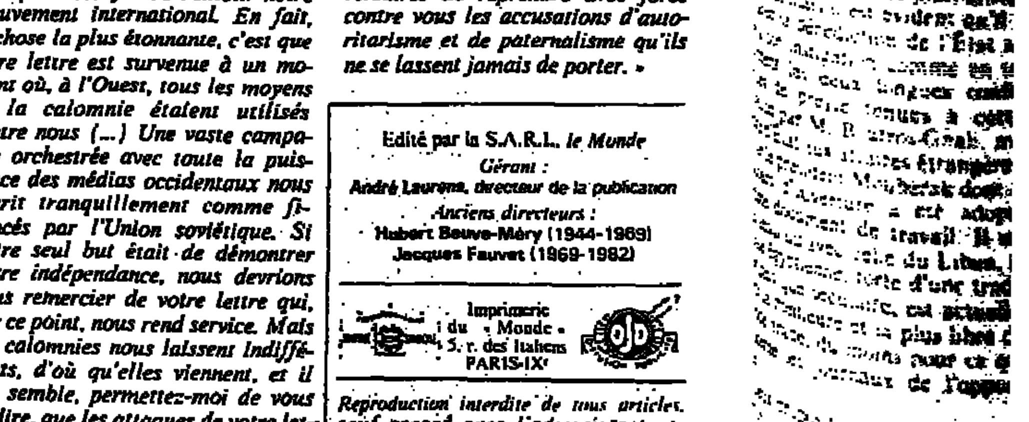
« Le principe qui est à la base de l'argumentation de Ken Coates, c'est que si vous, forces de paix soviétiques, vous ne tolérez à l'étranger que les forces de paix qui se placent exactement sur vos positions, vous risquez d'aboutir à un rétrécissement tout à fait catastrophique du Mouvement pour la paix. Or ce principe est encore plus valable pour la France en raison des problèmes que nous a posés à tous la nouvelle attitude des partis communiste et socialiste en la matière. C'est-à-dire que ce n'est pas seulement, comme dans d'autres pays, la nécessité d'apparaître à l'opinion comme des mouvements tout à fait indépendants qui est en cause, mais c'est l'existence d'un désaccord fondamental vis-à-vis de l'armement nucléaire français, tant avec le parti communiste français et les forces proches de lui qu'avec le parti socialiste. Alors que nous sommes certains d'être, malgré nos faibles moyens, en accord profond sur ces problèmes avec la plus grande partie de la large opinion de gauche, opinion qui, organisée ou inorganisée, n'a pas eu jusqu'ici beaucoup de voix au chapitre en la matière ! »

Après avoir pris la défense des mouvements et personnalités mis en cause par M. Joukov et noté que les *« présenter comme des représentants clandestins de la politique américaine me paraîtrait extrêmement amusant, si cela n'était pas attristant et dangereux »*, M. Bourdet poursuit :

« Votre lettre donne l'impression que, ou bien certains de nos amis se sont servis de vous pour une opération intérieure à notre mouvement international, ou bien certains de vos propres observateurs n'ont rien compris à ce qui se passait et ont jugé que tous les arguments étaient bons pour essayer de démolir notre mouvement international. En fait, la chose la plus étonnante, c'est que votre lettre est survenue à un moment où, à l'Ouest, tous les moyens de la calomnie étaient utilisés contre nous (...) Une vaste campagne orchestrée avec toute la puissance des médias occidentaux nous décrit tranquillement comme financés par l'Union soviétique. Si notre seul but était de démontrer notre indépendance, nous devrions vous remercier de votre lettre qui, sur ce point, nous rend service. Mais les calomnies nous laissent indifférents, d'où qu'elles viennent, et il me semble, permettez-moi de vous le dire, que les attaques de votre lettre ne servent ni la cause de la paix ni celle de l'Union soviétique. »

Enfin, à propos de la convention de Berlin-Ouest, M. Bourdet écrit :

« Vous vous plaignez de n'être pas co-organisateurs. Mais beaucoup d'entre nous se sont rendus aux congrès du conseil mondial de la paix sans avoir participé en rien à leur organisation. Vos représentants, que nous avons invités, s'ils veulent bien revenir sur une hostilité a priori, *auront la possibilité de participer à la convention et de se rendre compte par eux-mêmes. Nous sommes assez sûrs de nous pour ne pas craindre la discussion. Mais, de grâce, laissez nous juges de la façon dont la lutte doit être menée dans nos pays. Essayer de nous mener par la main comme des enfants irresponsables n'est pas seulement une entreprise vouée à l'échec : elle permettrait à nos adversaires de reprendre avec force contre vous les accusations d'autoritarisme et de paternalisme qu'ils ne se lassent jamais de porter. »*

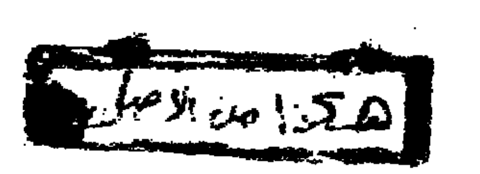


Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



LA FIN DE LA SESSION DU CONSEIL NATIONAL PALESTINIEN

M. Yasser Arafat a obtenu mandat de manœuvrer « selon les intérêts de la cause » en vue d'un règlement

Alger. – Les membres du conseil *exécutif de l'O.L.P. s'embrassaient* avec effusion mardi soir à l'issue de la séance de clôture du Conseil national palestinien. Ils venaient tous d'être réélus membres de la plus haute instance de la centrale des fedayin. Mêmes visages, mêmes dosages, rien ne semble avoir changé, malgré le *« séisme »* de la guerre du Liban.

M. Yasser Arafat arborait un sourire radieux. Sur son insistance, il avait obtenu que sa désignation comme président du comité exécutif par ses pairs soit, contrairement à la procédure coutumière, entérinée par l'assemblée. Une protection supplé*mentaire pour un homme qui* risque, en cas de crise, d'être mis en minorité au sein de son propre « gouvernement ». En effet, au moins cinq des quatorze membres du *comité* exécutif appartiennent à l'opposition, tandis que plusieurs de ses partisans ne lui sont pas inconditionnellement acquis. Désormais, le président de l'O.L.P. ne pourrait être destitué que par un vote majoritaire du « parlement » de la résistance.

M. Arafat a gagné son pari. La seizième session du Conseil national palestinien, qui risquait d'être celle de l'éclatement, lui a permis de reconstituer l'unité de la résistance. Les cinq organisations dissidentes qui, le mois dernier, avaient souscrit à la « déclaration de Tripoli » conformément aux vues du colonel Kadhafi, non seulement ne se sont pas retirées du C.N.P., mais quatre d'entre elles ont souscrit aux résolutions proposées par M. Yasser Arafat et ses compagnons.

Le plan Reagan n'a pas été globalement *« rejeté »*, mais jugé *« impropre à constituer une base valable à un règlement juste et durable »*. Les représentants palestiniens lui reprochent essentiellement d'exclure l'O.L.P. d'un éventuel processus de paix et de ne pas envisager l'établissement d'un Etat indépendant. *« Il suffirait que M. Reagan reconnaisse notre droit à l'autodétermination pour que son plan devienne acceptable »*, nous a déclaré à ce propos *Abou Ayad, l'un des principaux dirigeants* du Fath. En attendant, *M. Arafat a fait adopter* par l'assemblée un projet de confédération palestino-jordanienne qui répond partiellement au vœu du chef de la Maison Blanche.

De notre envoyé spécial

Le plan Brejnev *« soutenu »* par *l'assemblée, servira à l'O.L.P.* de contrepoids au projet américain et *surtout de référence, indique-t-on* dans l'entourage de M. Arafat, tandis que le plan de Fès demeurera *l'instrument* privilégié de son action diplomatique. D'ailleurs, fait-on remarquer, tous les pays communistes, Chine comprise, ainsi que les États arabes, quasi unanimes, considèrent ce document *« équilibré »* comme la base d'un règlement.

L'ouverture vers les pacifistes israéliens et le gouvernement égyptien paraît encourageante, et on relève que ce dernier n'est pas invité à dénoncer son traité de paix avec Israël, mais seulement à se *« détacher de la politique de Camp David »*, formule que l'on peut interpréter diversement au gré des événements.

Deux « miracles »

Au cours de son discours de clôture, M. Yasser Arafat n'a donné aucune indication sur ses intentions à court ou à moyen terme. *« Nous abattrons nos cartes au fur et à mesure que nos ennemis et nos interlocuteurs abattront les leurs »*, expli*quait à la cantonade Abou Ayad.* Le président de l'O.L.P. s'est appliqué à *remonter le moral de son auditoire,* qu'il avait passablement déprimé *l'avant-veille lors d'une réunion* à huis clos en lui parlant franchement *de la « vulnérabilité » du mouvement* palestinien. Il a, en effet, exalté l'*« héroïsme »* des fedayin au Liban et cherché à tourner en ridicule l'*« invincibilité » de l'armée israélienne.* Certains chiffres qu'il a avancés, notamment sur les pertes *infligés* à celle-ci paraissaient trop gonflés pour être crédibles, même aux yeux d'une assemblée bien disposée. Il a réussi en revanche à l'impressionner en annonçant deux *« miracles »* : la prochaine unification des groupements de fedayin au sein d'une *« armée nationale palestinienne »* et la reconstitution des institutions politiques, sociales et culturelles de l'O.L.P., moins de six mois après la bataille de Beyrouth.

L'hommage que M. Arafat a rendu à l'Algérie a soulevé les applaudissements les plus nourris. le gouvernement hôte a été d'une discrétion exemplaire. Bien qu'il ait fourni les infrastructures et la logistique à une réunion qui rassemblait quelque quatre mille personnes – membres du C.N.P., observateurs, délégations ve*nues d'une centaine de pays et près* d'un millier de journalistes, les res*ponsables algériens s'étaient éclipsés* dès le début du conclave. Le président Chadli Bendjedid *avait refusé* d'inaugurer les travaux du C.N.P., se contentant de prononcer un discours improvisé dans lequel il avait insisté sur la totale autonomie de la résistance palestinienne.

Les médias pour leur part se sont abstenus de prendre parti pour l'une ou l'autre des factions de l'O.L.P. Les représentants palestiniens, habitués à toutes sortes d'ingérences et de pressions dans d'autres pays arabes, sont repartis ravis de la *« délicate hospitalité de nos frères algériens »*. Le président Chadli Bendjedid en profitera, assure-t-on, pour réconcilier M. Arafat et le président syrien Assad afin de rétablir le consensus arabe dans la nouvelle voie difficile qui s'ouvre pour le Mouvement national palestinien.

ÉRIC ROULEAU.

La presse israélienne s'attend à une initiative diplomatique du roi Hussein

Jérusalem. – Les deux principaux quotidiens du matin, *Haaretz* et le *Jerusalem-Post*, ont souligné, ce mercredi 23 février, que le Conseil national palestinien vient, en fait, *« d'approuver tacitement »* une très prochaine initiative diplomatique du roi Hussein qui répondrait plus ou moins au souhait des États-Unis. Citant, sans préciser, des *« sources à Jérusalem »*, les deux journaux révèlent à la « une » que le gouvernement israélien *a reçu* ces derniers jours des *« informations »* indiquant que le souverain jordanien a *« définitivement pris sa décision »*. Selon ces informations, le roi Hussein pourrait annoncer officiellement ses intentions à la fin de cette semaine ou la semaine suivante. Le *Jerusalem-Post* ajoute que c'est pour *« faire face »* à cette démarche imminente que M. Begin se serait résolu à hâter l'installation du nouveau ministre de la défense, M. Moshé Arens (dont la nomination a été approuvée officiellement par le conseil des ministres réuni en séance extraordinaire le 22 février), et se serait résolu, malgré de nombreuses protestations, à permettre à M. Sharon de siéger au comité ministériel de la sécurité.

De notre correspondant

Le *Jerusalem-Post* laisse entendre que M. Begin s'apprête, comme on pouvait s'y attendre, à résister à l'initiative jordanienne parce qu'elle répondrait aux vœux de l'administration américaine et serait en partie fondée sur le schéma du *« plan Reagan »*, rejeté catégoriquement par le premier ministre l'an dernier, dans la mesure où il prévoit un coup d'ar*rêt à la colonisation des territoires* occupés. Ces indications tendent à *confirmer les craintes que nourris*sent depuis longtemps les dirigeants israéliens à propos d'un assouplissement de la politique de l'O.L.P. et les conséquences que cela pourrait avoir tant à Amman qu'à Washington.

Le silence officiel

Sauf quand il s'agit de justifier sa politique, et donc de montrer que l'*« organisation terroriste »* n'a pas changé d'attitude et continue de vouloir la destruction d'Israël, le gouvernement de M. Begin n'a pas pour habitude de commenter les prises de position de l'O.L.P., afin d'éviter de leur accorder de l'importance. Il y a tout lieu de croire que le gouvernement se conformera à cette tradition après la fin des travaux du Conseil national palestinien à Alger.

Depuis le début des débats du *« Parlement palestinien »*, les membres du cabinet se sont bien gardés de faire la moindre déclaration à ce sujet, le traitant de cette manière par le mépris. Cependant, la presse, reflétant les principales tendances de l'opinion israélienne, a consacré récemment plusieurs de ses éditoriaux à la réunion du C.N.P., mettant, par exemple, l'accent sur la démission de *M. Issam Sartaoui*, dirigeant palestinien, connu ici *comme principal responsable des contacts noués ces dernières années et encore, tout récemment, entre le* centre palestinien et le « camp de la *paix » israélien. Cette insistance* est significative.

Le quotidien du soir *Yedioth Aharonoth* a estimé que la colère de M. Sartaoui est *« un signe supplémentaire du succès de la guerre au Liban »*. Le journal a fait remarquer, le 21 février, que ce dirigeant *palestinien* est *l'un de ceux qui a re*connu la « défaite » subie par l'O.L.P. à Beyrouth, constatation qui, pour M. Sartaoui, devrait inciter l'O.L.P. à rechercher résolument la voie de la paix et abandonner la lutte armée. Avec une évidente satisfaction, révélatrice d'un sentiment largement répandu en Israël, *Yedioth Aharonoth* note que le geste de M. Sartaoui prouve que les modérés palestiniens n'ont pu se faire entendre.

La « voie de la démagogie »

Pour sa part, *Maariv*, le 20 février, a rejoint cette analyse en se réjouissant de l'aveu de *« faiblesse »* qu'aurait fait, selon le journal, M. Arafat, en mettant en garde le C.N.P. contre le risque – par le maintien d'une attitude trop intransigeante – de perdre l'influence que peut avoir l'O.L.P. dans les territoires occupés. De son côté, l'organe *du parti national religieux (membre* de la coalition gouvernementale), *Hatzofeh*, a déclaré que l'*« éviction »* de M. Sartaoui indiquait que *« les extrémistes l'avaient emporté à Alger »*. Et ce journal conclut que *« le véritable visage de l'O.L.P. n'a pas changé »*.

A gauche, dans l'opposition, les opinions ne sont guère différentes, puisque le quotidien du parti Mapam (associé au parti travailliste), *Al Hamishmar*, a assuré, le 20 février, que, *« une fois de plus, la voix terrible de la démagogie »* s'était fait entendre au Conseil national palestinien. Le journal du Mapam estime que les positions de l'O.L.P. restent, dans leurs grandes lignes, les mêmes qu'auparavant, et il souligne que l'O.L.P. s'est gardée de modifier sa charte.

Dans les territoires occupés, le journal *Al Qods* (« modéré ») et assez favorable aux positions actuelles du gouvernement jordanien, se félicite du *« réalisme »* manifesté par le Conseil national palestinien. Les journaux *Al Chaab* et *Al Fajr*, moins « modérés », se félicitent de la manifestation d'*« unité »* du Conseil national palestinien qui, observent-ils, a su éviter l'éclatement souhaité par les *« ennemis de la cause palestinienne »*.

FRANCIS CORNU.

● RECTIFICATIF. – Le cinéaste Vilmaz Güney est un Kurde de Turquie et non pas de Syrie, contrairement à ce qui a été écrit par erreur dans notre article sur l'Institut kurde de Paris (*le Monde du 22 février*).

Egypte

EN RÉUNISSANT DES JOURNALISTES DES PAYS MEMBRES

Le Caire manifeste son désir de jouer un rôle lors des prochaines assises du mouvement des non-alignés

De notre envoyé spécial

Le Caire. – La deuxième conférence des journalistes des pays non alignés – la première avait eu lieu à Bagdad en janvier 1979 – qui s'est tenue au Caire (*le Monde* du 17 février) a atteint le principal objectif que s'étaient fixé les organisateurs : permettre à l'Égypte, membre fondateur du mouvement avec l'Inde et la Yougoslavie de jouer un rôle au septième sommet qui s'ouvrira à New-Delhi le 7 mars.

C'est un succès pour le président Moubarak quand on se souvient qu'au sommet de La Havane, l'Égypte a failli être suspendue du mouvement à la suite de la visite du président Sadate à Jérusalem et des accords de Camp David. En outre, alors que les journalistes de quarante-cinq pays étaient présents – le mouvement des non-alignés compte quatre-vingt-treize membres – il y avait les représentants de quatorze membres (1) sur les vingt-deux que compte la Ligue arabe. On note aussi que l'Algérie a rétabli, à cette occasion, ses deux liaisons aériennes hebdomadaires avec Le Caire.

La conférence a certes *été* convoquée par le syndicat des journalistes égyptiens, mais il est évident qu'il a agi avec la bénédiction de l'État sinon à son instigation comme en témoignent les deux longues conférences de presse tenues à cette occasion par M. Boutros-Ghali, ministre d'État aux affaires étrangères, et par le président Moubarak dont le discours d'ouverture *a été adopté* comme document de travail. Il est vrai aussi qu'avec celle du Liban, la presse égyptienne, forte d'une tradition plus que séculaire, est actuellement la meilleure et la plus libre du monde arabe, du moins pour ce qui concerne les journaux de l'opposition.

Deux propositions étaient en présence, l'une maximaliste formulée par le représentant de l'agence palestinienne WAFA (le fait mérite d'être souligné) qui consistait à créer un secrétariat permanent et un centre de documentation et d'information ayant leur siège au Caire, l'autre, plus modeste mais néanmoins importante, prévoyant la constitution d'un comité temporaire présidé par l'Égypte pour assurer le suivi des résolutions adoptées à Bagdad et au Caire. C'est celle-ci qui a été adoptée par consensus.

Sans ignorer le pool des agences de presse des non-alignés dont le siège est à Tunis jusqu'en 1985 après l'avoir été à Bagdad, le « comité du suivi » devra prendre contact avec les syndicats de la presse des pays membres du mouvement et lorsqu'il n'y en a pas – ce qui est souvent le cas – avec d'éminents journalistes pour dresser un inventaire des possibilités mais surtout des lacunes fort nombreuses en vue d'y remédier. C'est ainsi, par exemple, que moins de dix pays ont des écoles de formation des journalistes. Le comité devra présenter un rapport au sommet de New-Delhi en vue d'organiser une nouvelle conférence plus représentative.

Si les participants ont posé le problème des États qui réclament un *« nouvel ordre international de l'information »*, alors que *« quatre grands dominent et contrôlent 80 % des informations diffusées dans le monde »*, ils ont également soulevé la question des journalistes qui entendent faire respecter la liberté de la presse par des gouvernements qui, trop souvent, ne veulent voir en eux que des courroies de transmission et des instruments de propagande. On regrettera cependant que ces points n'aient pas été approfondis au cours d'un vrai débat.

PAUL BALTA.

(1) Bahrein, Égypte, Émirats arabes unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Organisation de libération de la Palestine, Oman, Qatar, Somalie, Soudan, Tunisie. Plusieurs pays parmi les absents (Arabie Saoudite, Djibouti, Libye, Mauritanie, Syrie, Yémen du Nord et Yémen du Sud) n'ont pas été invités, soit parce qu'ils n'ont pas de relations avec Le Caire (Libye et Syrie) soit parce qu'ils n'ont pas de syndicat de journalistes, comme notamment l'Arabie Saoudite.

EUROPE

Finlande

Les communistes souhaitent que la politique étrangère soit réorientée dans un sens plus favorable à l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Helsinki. – A deux semaines de la première visite officielle que M. Mauno Koïvisto, président de la République, doit faire en Norvège du 8 au 11 mars, M. Aarne Saarinen, ancien président du parti communiste et l'une des personnalités les plus influentes du pays, a relancé une vieille idée exprimée en 1965 par l'ancien président Kekkonen, en formulant notamment le souhait que *« la Finlande propose officiellement au gouvernement norvégien de conclure un traité garantissant l'inviolabilité de la frontière finno-norvégienne en toute circonstance »*.

Il s'agit là d'une pression manifeste sur M. Koïvisto, d'autant qu'il avait laissé entendre récemment qu'il ne comptait pas prendre d'initiative en la matière lors de sa visite à Oslo. Les Norvégiens, quant à eux, ont toujours été opposés à une telle vision, qui se traduirait par une neutralisation partielle de leur région septentrionale frontalière avec l'U.R.S.S. et donc par une limitation de leur marge de manœuvre en tant que membre de l'OTAN. Le long discours sur la politique de défense prononcé par M. Saarinen constitue, selon des sources communistes, la position officielle que le P.C. fera connaître prochainement. On décèle, dans ce sévère réquisitoire contre la doctrine de défense tous azimuts adoptée par la Finlande, une critique de la politique de neutralité du pays.

Des propos préoccupants

Selon les communistes, la Finlande doit admettre qu'elle est *de facto* l'alliée de l'U.R.S.S. et que la seule menace qui pèse sur le pays ne peut venir que de l'OTAN par Norvège interposée. Les déclarations de M. Saarinen coïncident avec la multiplication d'attaques soviétiques contre la politique norvégienne. Ainsi, le 19 février, l'agence Tass considérait-elle que le premier ministre norvégien Willoch est l'une des personnalités européennes qui soutiennent le plus fermement la « politique agressive » des Etats-Unis.

Si un traité finno-norvégien n'était pas envisagé, M. Saarinen estime que la Finlande devrait alors *« renforcer la défense de la région frontalière »* et du nord de la Laponie. En exprimant ces idées, M. Saarinen s'est-il fait l'interprète de Moscou ? En tout cas, ces suggestions semblent peu réalistes, d'autant que les relations finno-norvégiennes ont été marquées ces dernières années plutôt par un rapprochement sensible et une meilleure compréhension mutuelle. Mais les propos de M. Saarinen sont préoccupants si on les situe dans le contexte politique actuel de la Finlande. L'autorité du président Kekkonen était telle, jusqu'à sa démission à la fin de 1981, que les communistes s'étaient rangés derrière sa politique de consensus national sans songer à prendre des initiatives en la matière.

Les choses ont changé depuis que M. Koïvisto (social-démocrate) lui a succédé au début de 1982. Certes, la majorité des Finlandais est satisfaite de son nouveau président, et Moscou n'a pas manqué, à plusieurs reprises, de lui manifester sa confiance. Mais le « profil bas » et la volonté de laisser jouer les institutions manifestés par le chef de l'Etat déplaisent aux communistes. Ils profitent donc du débat sur les euromissiles pour tenter de réorienter la politique étrangère du pays dans un sens plus favorable à Moscou. De plus, le mouvement communiste finlandais, en dépit de sa perte de vitesse à un mois des élections législatives, entend faire savoir qu'il peut, au besoin, rompre le consensus politique qui a fait la force des dix dernières années du règne de M. Kekkonen. En désaccord sur le budget militaire, ils ont quitté, le 31 décembre, le gouvernement de centre-gauche auquel ils étaient associés depuis le milieu des années 70. Reste à savoir si, après la consultation des 20 et 21 mars où ils risquent de payer cher leurs divisions, les communistes participeront ou pas au prochain gouvernement. En harcelant le chef de l'Etat, les communistes veulent surtout prouver qu'il serait hasardeux de se passer d'eux trop longtemps. En tout cas, M. Stenbäck, le ministre des affaires étrangères, a réagi vivement aux propos de M. Saarinen : il a affirmé, à deux reprises à la télévision, qu'il n'était pas question de renouveler les propositions faites à la Norvège il y a huit ans.

PAUL PARANT.

Espagne

La régionalisation est terminée

(De notre correspondant.)

Madrid. – La carte de l'Espagne régionalisée est maintenant complète. Le Congrès des députés a voté, le mardi 22 février, les quatre derniers statuts d'autonomie : ceux des Baléares, de Castille-Leon, d'Estrémadure et de Madrid. L'Espagne compte désormais dix-sept régions appelées « communautés autonomes », qui disposeront chacune d'un organe de gouvernement (1).

Quatre d'entre elles ont déjà élu leur Parlement local, qui a désigné, à son tour, un gouvernement régional. Le Pays basque et la Catalogne l'ont fait en mars 1981, la Galice en octobre 1981, et l'Andalousie en mai dernier. Il s'agit des quatre régions qui suivent la « voie rapide » vers l'autonomie prévue par la Constitution, laquelle suppose un transfert accéléré d'attributions venant du gouvernement central. Les treize autres communautés autonomes qui suivent la « voie lente » éliront leurs Parlements en mai prochain, le jour des élections municipales.

Le ministre de l'administration territoriale chargé de la politique régionale, M. Tomas de la Quadra, a affirmé il y a quelques jours que le gouvernement espérait transférer avant la fin de cette année aux gouvernements basque et catalan (et peut-être à ceux de Galice et d'Andalousie) l'ensemble des attributions prévues par leurs statuts d'autonomie respectifs.

Dans le cas du Pays basque, traditionnellement le plus conflictuel, les socialistes devront rattraper le grand retard hérité du gouvernement antérieur, aucun transfert significatif n'ayant encore été fait dans des domaines aussi importants que l'emploi, la sécurité sociale, la recherche et les universités. Quant aux treize régions qui suivent la « voie lente », elles devraient recevoir, avant la fin de 1984, a affirmé le ministre, toutes les compétences auxquelles elles ont droit.

Th. M.

(1) Andalousie, Aragon, Asturies, Baléares, Canaries, Cantabrique, Castille-Leon, Castille-Manche, Catalogne, Estrémadure, Galice, Madrid, Murcie, Navarre, Pays basque, Rioja, Valence.

U.R.S.S.

Des pacifistes non officiels veulent obtenir droit de cité

A Moscou, trois membres du groupe pacifiste non officiel « *pour l'établissement de la confiance entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S.* », MM. Batovrine, Brodski et Rosenoer, ont entamé, le 19 février, un *jeûne de cinq jours. Ils invitent* les pacifistes du monde entier à observer, le 15 mars prochain, un jeûne de vingt-quatre heures et à lancer aux super-puissances un appel à la réduction de leurs dépenses militaires au profit des peuples déshérités. Le 18 février, le K.G.B. les avait empêchés de tenir, dans un appartement, une exposition consacrée au *mouvement antinucléaire* aux Etats-Unis. Ils entendent par leur jeûne protester contre les entraves apportées à leur action par les autorités.

A Genève, Mme Simone Veil, ancien ministre, a ouvert la première Conférence européenne féminine pour les juifs d'U.R.S.S., en affirmant que la situation de ces derniers *s'était aggravée* depuis l'accession de M. Andropov au pouvoir.

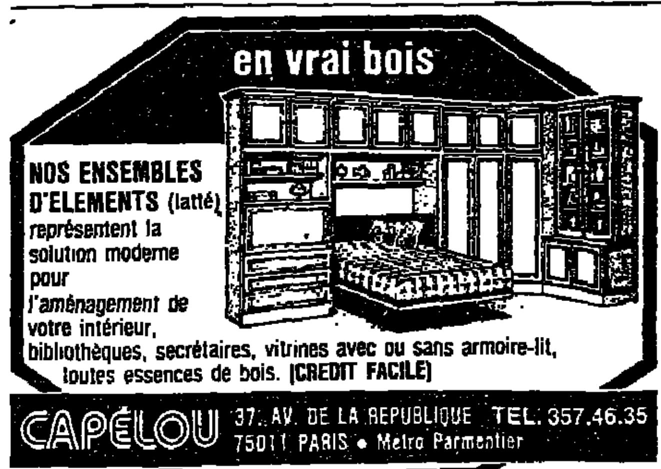
Mme Veil s'est demandée par quelle aberration certains avaient pu qualifier le nouveau maître du Kremlin de « libéral », alors que ni les accords d'Helsinki ni les pactes internationaux ayant trait à la libre circulation des personnes ne sont respectés en U.R.S.S., pays qui les a *pourtant* ratifiés.

On estime à quatre cent mille le nombre de demandes d'émigration de juifs soviétiques, mais seuls quatre-vingt-un d'entre eux ont pu quitter l'U.R.S.S. en janvier. En 1979, cinquante et un mille ont pu partir contre neuf mille cinq cents en 1982. A présent, pour la première fois, quarante-trois candidats au départ ont été avertis que le refus qui leur était signifié était définitif.

L'affaire Chtcharanski

A Paris, Mme Chtcharanski a annoncé, mardi, qu'elle avait demandé à M. Andropov la libération de son mari en raison des troubles cardiaques dus à sa récente grève de la faim, à Tchistopol, où il purge une peine de treize ans de prison depuis 1978. D'après un diagnostic établi, avec les réserves d'usage, par un cardiologue français, le professeur Robert Slama, selon les symptômes décrits par le détenu dans une lettre à sa mère, Anatoli Chtcharanski souffrirait d'une « *insuffisance cardiaque très évoluée avec troubles du rythme et insuffisance ventriculaire gauche* ». Selon le praticien, « *il devrait être immédiatement hospitalisé et traité en conséquence* ».

M. Cheysson, a précisé Mme Chtcharanski, a accepté, à sa demande, de la recevoir jeudi 24 février. Pour sa part, le secrétariat de M. Marchais polémique, dans *l'Humanité*, avec la femme du détenu. Il affirme que Mme Chtcharanski a été informée « *que si elle demandait à rencontrer Georges Marchais, celui-ci la recevrait* ». Le secrétariat estime qu'il est « regrettable » que Mme Chtcharanski « *laisse entendre* » que le secrétaire général du P.C.F. se refuserait à la recevoir.



Grèce

La visite de M. Tikhonov

MOSCOU ET ATHÈNES ONT SIGNÉ UN ACCORD DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Athènes *(A.F.P., Reuter)*. – Les entretiens gréco-soviétiques se sont conclus, mardi 22 février, à Athènes avec la signature d'un accord-cadre de coopération de dix ans par les premiers ministres de Grèce et d'U.R.S.S. MM. Papandréou et Tikhonov, ce dernier séjournait en Grèce depuis lundi *(le Monde* du 22 février). Cet accord de coopération économique, industrielle, scientifique et technique a été conclu à l'issue d'un entretien en tête à tête de MM. Papandréou et Tikhonov, premier chef de gouvernement soviétique à visiter la Grèce. L'entretien a été qualifié par le premier ministre grec de « *non seulement amical mais très fructueux* ». M. Tikhonov s'est déclaré « *totalement satisfait* », et a invité M. Papandréou à se rendre en visite officielle en U.R.S.S.

L'accord signé prévoit la construction en Grèce d'une usine d'aluminium d'une capacité de production annuelle de 600 000 tonnes à partir de bauxite grecque. L'Union soviétique aidera également Athènes à construire des centrales électriques, à moderniser son réseau ferré et à prolonger un gazoduc en provenance de Bulgarie, qui permettra plus tard à la Grèce d'acheter du gaz soviétique.

M. Tikhonov devait rencontrer ce mercredi le président Caramanlis, dont la visite à Moscou, en 1979, alors qu'il était premier ministre, avait ouvert une ère de coopération entre les deux pays, puis quitter la Grèce jeudi.

ASIE

Inde

Le premier bilan officiel des massacres en Assam fait état de 1127 morts

Au fur et à mesure que les résultats des élections en Assam sont connus, il se confirme que les partisans de Mme Gandhi ont remporté un triomphe en obtenant 40 des 45 sièges déjà attribués. Mais ce succès *est dû au boycottage massif du scrutin* par les nationalistes assamais et au climat de violence, qui a encore fait vingt et un morts mardi 22 février. Le premier bilan, provisoire, des troubles est, selon le ministre de l'intérieur, de mille cent vingt-sept morts, dont cent vingt-sept tués par les forces de l'ordre. – *(A.P., Reuter.)*

Un Etat au bord de l'abîme

L'organisation des élections locales par le gouvernement de Mme Indira Gandhi est à l'origine directe de la vague de violence qui vient de s'abattre sur l'Etat d'Assam. Si des troubles étaient prévisibles – les nationalistes assamais avaient prédit une *« vague de violences »* en cas d'élections, – les massacres ont surpris, tant par leur ampleur, dans un pays hélas ! habitué à des tueries que par la diversité de leurs auteurs et de leurs victimes. L'écrasante majorité des morts et des blessés est cependant d'origine bengalie, essentiellement des musulmans venus de la partie du Bengale devenue le Bangladesh.

Des violences avaient déjà fait des centaines de morts et de blessés en 1980, entraînant le boycottage des élections et permettant l'adoption par Mme Gandhi de mesures exceptionnelles pour réprimer les troubles ethniques et religieux dans l'Union. Mais c'est bien plus avant dans l'histoire qu'il faut rechercher les causes d'affrontements qui risquent de dégénérer en guerre civile et qui mobilisent déjà, en sus de la police locale, plus de soixante-dix mille membres des forces paramilitaires fédérales.

D'une superficie de 78 500 kilomètres carrés de part et d'autre de la vallée du Brahmapoutre, l'Assam est peuplé de vingt millions d'habitants, dont près de 60 % d'Assamais hindouistes, de 20 % de Bengalis, le *reste étant composé d'ethnies montagnardes*. Depuis l'indépendance, en 1947, l'Etat a perdu les deux tiers de sa superficie, qui ont donné naissance à des Etats (Nagaland, Manipur, Tripura, Meghalaya) et à des territoires (Mizoram, *Arunachal-Pradesh)* peuplés d'ethnies distinctes. Après la conquête, au siècle dernier, du royaume d'Assam – peuplé d'Indo-Aryens et de Tibéto-Birmans – par les Britanniques, ceux-ci y avaient fait affluer des Bengalis pour étoffer l'administration et, surtout, pour travailler dans les plantations de thé. De nombreux Népalais vinrent aussi chercher *du travail dans* ce « Far-East ».

Dès 1853, des Assamais avaient protesté contre l'emploi de Bengalis *dans l'administration. Chassés de* leur région par la surpopulation, plus travailleurs que les autochtones, leur venue était facilitée par le fait que l'Assam et les actuels Bengale-Occidental et Bangladesh faisaient partie de la même province du Bengale. Ces émigrants étaient en grande partie musulmans, mais comportaient aussi des hindouistes. A l'indépendance, *les Bengalis représentaient* 80 % de la population totale du district de Cachar. Ils contrôlaient l'administration et le commerce, occupaient de nombreuses terres, dont ils avaient parfois chassé les premiers propriétaires.

A ces éléments conflictuels s'ajoutait une rivalité linguistique entre l'assamais et le bengali, pourtant assez proches. Les pressions nationalistes ont permis à l'assamais de supplanter le bengali, l'anglais *demeurant langue véhiculaire. Dotés* de leur propre Etat, les Assamais ont voulu en prendre le contrôle, et les affrontements se sont poursuivis avec une tragique régularité depuis trente-cinq ans.

Un Etat stratégique

Les militants assamais, menés *avant tout par les étudiants, ont* demandé le départ de ceux qu'ils appelaient des « immigrants illégaux », surtout depuis 1980. L'accroissement de la tension est due au fait que, avec la guerre de 1971 au Bangladesh, de nombreux musulmans *sont venus gonfler des éléments allogènes* déjà considérables ; de 1971 à 1980, la population de l'Assam a crû de 30 % contre 18 % pour le reste de l'Inde, dont le revenu par habitant est largement supérieur à celui de l'Assam. Aujourd'hui, la population d'origine bengalie est estimée entre 5 et 8 millions d'âmes. Les nationalistes ont donc demandé que les immigrants venus après 1961 – de 3 à 4 millions – soient renvoyés ou du moins radiés des listes électorales, *car ils risquaient de jouer un rôle déterminant* dans les scrutins. New-Delhi avait, *pour sa part, proposé* la date de 1971, ce qui représentait l'exclusion d'environ un million d'électeurs. Les négociations ont échoué.

Pourquoi Mme Gandhi s'est-elle obstinée à vouloir ces élections à tout prix ? Tout d'abord, l'Assam est un Etat stratégique, frontalier de la Chine, de la Birmanie et du Bangladesh, produisant la moitié du pétrole national ; il est d'ailleurs interdit aux étrangers sauf permis spécial, *difficile à obtenir. D'importantes unités* militaires sont cantonnées en Arunachal-Pradesh, des soldats indiens stationnent au Bhoutan ; une insurrection séparatiste larvée se poursuit au Nagaland et au Mizoram.

D'autre part, après ses échecs électoraux de janvier au Tripura, en Andhra-Pradesh et au Karnataka, Mme Gandhi ne pouvait se permettre de perdre également la majorité en Assam. Ne pouvant maintenir la tutelle présidentielle plus d'un an sans *modifier la* Constitution, des élections étaient inévitables. La vague d'indignation et de répulsion suscitée par les massacres en Assam, *largement couvert par la presse*, pourrait être utilisée par le premier ministre pour tenter d'obtenir d'une opposition réticente qu'elle accepte d'amender la loi fondamentale pour permettre de prolonger la tutelle présidentielle. Cette décision, si elle était acceptée, pourrait alors s'appliquer aussi à d'autres Etats.

Le drame qui bouleverse l'Assam témoigne enfin de la crise que connaît l'Inde, en particulier dans les relations entre New-Delhi et les *Etats, qui tentent d'utiliser* les flottements du pouvoir central pour desserrer son emprise et étendre leur autonomie. Les récents succès électoraux de partis locaux aux dépens du Congrès en témoignent. Les gouvernements successifs de New-Delhi n'ont pas su, ou voulu, imposer une solution, qui risquait d'être impopulaire, espérant que les problèmes *se règleraient* après un temps. Cahoté de crise en replâtrage, l'Assam se trouve aujourd'hui au bord de l'abîme.

PATRICE DE BEER.

OCÉANIE

Australie

Victoire travailliste aux élections locales dans l'Etat de l'Ouest

A moins de deux semaines des élections générales du 5 mars, l'opposition travailliste a remporté, samedi 19 février, les élections locales en Australie-Occidentale. Le parti libéral, au pouvoir dans l'Etat depuis vingt-cinq ans, a perdu plus de 8 % des suffrages. Une telle perte au plan fédéral aurait pour conséquence une écrasante victoire travailliste, avec une quarantaine de sièges d'avance. Avec l'Australie-Occidentale, les *travaillistes contrôlent* aussi les deux principaux Etats du pays, le Victoria et la Nouvelle-Galles-du-Sud, ainsi que l'Australie-du-Sud.

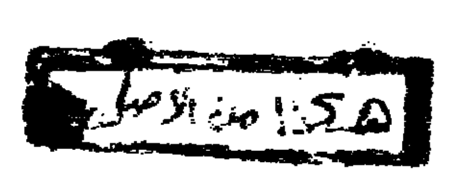
Dans ce contexte, la campagne *électorale – un moment interrompue* par les feux de brousse – continue de plus belle. Le premier ministre, M. Malcolm Fraser, a dénoncé l'accord sur les salaires et les prix conclu entre le nouveau chef des travaillistes, M. Bob Hawke, et les syndicats, qu'il a accusés de vouloir manipuler un éventuel gouvernement de gauche. M. Hawke a répondu à son adversaire en l'accusant de vouloir faire renaître la « *maccartysme* ».

Le bilan des feux de brousse

Un premier bilan des feux de brousse en ce début de semaine indique que soixante et onze personnes ont trouvé la mort dans les Etats de Victoria et d'Australie-du-Sud. Entre 300 000 et 350 000 hectares de pâturages ont été détruits, deux mille propriétés ravagées, trois cent cinquante mille ovins et dix-huit mille bovins tués, selon le *Financial Times*. Des stocks de foin ayant brûlé, l'alimentation du bétail dans un pays déjà atteint depuis trois ans par la sécheresse est problématique. Selon la Fédération nationale des agriculteurs, les dégâts dans le *secteur agricole se montent à 40 millions* de dollars. Le premier ministre du Victoria a fait état de dommages d'un quart de milliard de dollars pour son seul Etat, tandis que les compagnies d'assurances se sont déjà vu réclamer 130 millions de dollars de dommages. – *(A.F.P.)*







Mexique

LA SITUATION DES RÉFUGIÉS GUATÉMALTÈQUES EST DRAMATIQUE

(De notre correspondante)

Genève. – Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) nous a confirmé que sur 31 000 hommes, femmes et enfants guatémaltèques, qui ont trouvé asile au Mexique, 20 000 végètent toujours dans la zone montagneuse de la province de Chiapas, au sud du pays. Ils vivent dans la terreur des massacres, car chaque nuit, on signale des incursions de militaires et de civils qui traversent la frontière, venant du Guatemala.

C'est « une situation d'urgence », mais l'action du H.C.R. est délicate car les autorités de Mexico et du Guatemala n'ont pas signé la convention de 1961 sur la protection des réfugiés. En outre, le gouvernement mexicain n'accorde en principe le droit de cité à aucune organisation humanitaire internationale.

M. Hartling, haut commissaire pour les réfugiés, a rencontré à Mexico, le président de la République M. de la Madrid, (*le Monde* du 1er février) et il avait été question, à cette occasion, de déplacer les camps proches de la frontière vers l'intérieur du Mexique. Il n'en est rien et les réfugiés se trouvent toujours dans les mêmes zones dangereuses.

De retour dans cette région, Mme Annick Billard, rédactrice en chef de la publication du H.C.R., *Magazine des réfugiés*, affirme que dans le camp Puerto Rico, qui abrite quatre mille réfugiés – pour la plupart des Indiens – chaque jour un enfant meurt de faim et les coups de feu sont fréquents. La tuberculose, le paludisme et les fièvres font des ravages.

Le Haut Commissariat prévoit une assistance de deux millions de dollars en faveur du C.M.A.R. (Commission mexicaine d'aide aux réfugiés) et l'envoi sur le terrain de délégués. « *La situation dans le Chiapas semble la plus tragique de toutes en Amérique centrale* », estime Mme Billard.

I. V.

Argentine

Les élections générales du 16 octobre prépareraient la remise du pouvoir aux civils en janvier 1984

Le général Bignone, chef de l'État, doit adresser un message radio-télévisé à la nation argentine pour préciser le calendrier des élections promises par le régime militaire, a-t-on annoncé à la présidence de la République le mardi 22 février.

Les élections générales auraient lieu le 16 octobre (*le Monde* du 23 février), et la transmission du pouvoir aux civils s'effectuerait au plus tard le 15 janvier 1984 : c'est du moins ce que le général Bignone a confié la semaine dernière à un dirigeant conservateur, M. Pavone. A Buenos-Aires, les principaux partis politiques ont accepté la semaine dernière de rencontrer le chef de l'État afin de renforcer sa position qui serait menacée par des officiers d'extrême droite.

Des rumeurs de putsch

Buenos-Aires. – Les principales forces politiques, à l'exception du parti intransigeant (centre gauche) et des chrétiens de gauche de la tendance « humanisme et libération », ont accepté de « dialoguer » avec le général Bignone, chef de l'Etat.

Cette décision est surprenante, car les partis regroupés au sein de la *coalition « multipartite »* avaient repoussé, il y a trois mois, la « concertation » proposée par les militaires. La « multipartite » estimait que la « concertation » visait en réalité à « *conditionner le prochain gouvernement élu par le peuple* ».

Or rien ne permet d'affirmer que la junte ait abandonné ce dessein. A l'évidence, le gouvernement *militaire veut surtout des* garanties avant de remettre le pouvoir aux civils. Deux problèmes le préoccupent : l'insertion des forces armées dans le futur gouvernement constitutionnel et les séquelles de la lutte contre la « subversion », en particulier, les milliers de « disparus ». Les militaires souhaitent conserver leurs prérogatives, au moins pour tout ce qui touche à la « sécurité nationale » – un concept vague – et être protégés contre les commissions d'enquête ou les tribunaux spéciaux qui pourraient être formés afin de déterminer leurs responsabilités dans les « excès » commis durant la répression.

Qu'est-ce qui a incité les partis politiques à rencontrer le général Bignone ? La raison principale semble être le souci de renforcer la position du président et de la junte face aux amateurs de coup d'Etat, qui montrent à nouveau les dents. Le général Bignone et les trois commandants en chef ne sont sans doute pas convaincus des *bienfaits de la démocratie, mais* ils sont conscients que le retour des forces armées dans les casernes est la seule façon d'éviter que l'institution militaire ne soit complètement discréditée.

Il est clair que cette opinion est partagée par la majorité des officiers d'active. N'empêche que *nombre d'entre eux, en particulier* ceux qui ont été engagés en première ligne contre les « subversifs » ou contre les troupes britanniques aux Malouines, manifestent ouvertement leurs inquiétudes face à la menace de procès et aux accusations de « corruption » dont la presse se fait largement l'écho. Le document adressé à la junte le 28 janvier par un groupe d'officiers à la retraite, et qui vient

Correspondance

d'être rendu public, reflète sans aucun doute leur état d'esprit lorsqu'il dénonce l'existence d'une « *action visant à saper le prestige des forces armées* » et reproche au gouvernement de ne rien faire pour enrayer cette « *campagne de diffamation* ». De là à procéder à des « *modifications substantielles et violentes afin d'assurer la survie de la République et de ses forces armées* », comme le demandent les auteurs du document, il n'y a qu'un pas.

C'est cette montée des mécontentements au sein de l'armée, bien plus que les philippiques des dirigeants politiques, qui explique les décisions adoptées la semaine dernière par la junte. Le général Nicolaides, l'amiral Franco et le brigadier Hughes ont, d'une part, lancé *un sévère avertissement aux* hommes politiques et aux médias qui se livreraient à des « *attaques sans fondement* » contre les forces armées. D'autre part, ils ont promis de sanctionner sévèrement les officiers « *coupables d'irrégularités dans l'exercice de la fonction publique* » (1).

Le général Nicolaides a été, en outre, on ne peut plus clair en ce qui concerne les responsabilités de l'armée de terre dans la lutte contre la « subversion ». Dans un discours prononcé, mardi 15 février, devant les officiers du 3e corps d'armée, il a déclaré : « *Je suis décidé à mettre en jeu toute mon autorité, tout mon prestige et ma vie, s'il le faut, pour que chacun de ceux qui ont participé à ce haut fait reçoive l'appui que mérite tout combattant agissant dans le cadre institutionnel.* »

En acceptant l'invitation du général Bignone, les partis politiques ont donc voulu, sans doute, *lui épargner un nouveau camouflet* qui risquait de provoquer une crise aux conséquences imprévisibles. Il n'en reste pas moins que leur marge de manœuvre est étroite. *Les bases et l'opinion publique*, dont l'antimilitarisme est croissant, leur pardonneraient difficilement toute compromission avec le pouvoir militaire.

Le responsable radical, M. Raul Alfonsin, a clairement défini jusqu'où les dirigeants politiques pouvaient aller trop loin. « *Les partis doivent obtenir des garanties en ce qui concerne la période de transition vers la démocratie. Si, en revanche, le gouvernement cherche à faire pression sur eux pour étouffer les violations des droits de l'homme, la corruption et la façon dont a été menée la guerre des Malouines, le dialogue devra être immédiatement interrompu.* »

JACQUES DESPRÉS.

(1) Les premières victimes sont pourtant des civils. Le juge fédéral, M. José Dibur, a ordonné la détention préventive de quatre collaborateurs de l'ancien ministre de l'économie, M. Martinez de Hoz. Parmi les inculpés figurent M. Walter Klein, ancien secrétaire d'Etat à la coordination et à la programmation économique, et M. Adolfo Diz, ancien président de la Banque centrale, accusés d'avoir procédé illégalement à la liquidation, en 1980, du Banco de los Andes. La justice a, par ailleurs, ouvert une enquête pour déterminer les causes du gonflement « démesuré » de la dette extérieure, qui est passée de 6 milliards de dollars en 1976 à plus de 40 milliards à la fin de 1982.



AFRIQUE

Maroc

ANCIEN LIEUTENANT DE L'ARMÉE MAROCAINE EN EXIL EN SUÈDE

M. Ahmed Rami assure que le général Dlimi « projetait une action contre le roi »

M. Ahmed Rami, ancien lieutenant de l'armée marocaine et aide de camp du général Oufkir, condamné à mort par contumace pour avoir participé à des complots contre le roi Hassan II, a déclaré à deux reprises en ce mois de février, à la télévision suédoise, que le général Dlimi *« projetait une action militaire contre le roi »*. M. Rami assure que le général Dlimi a été *« éliminé »*, le souverain ayant découvert qu'il appartenait à un groupe d' *« officiers libres »* se donnant pour nom *« Mouvement du 16 août »* en souvenir de l'attaque du 16 août 1972 contre le Boeing royal. Notre collaborateur Roland Delcour a rencontré M. Rami, dont il a recueilli le témoignage.

Ahmed Rami, né en 1946, se présente comme un *« officier marocain vivant en exil »*. Il a quitté son pays en août 1973, un an après l'attaque du Boeing royal *(16 août 1972)*. Il affirme avoir participé non seulement à cet attentat, mais aussi à l'attaque du palais royal de Skhirrat, le 10 juillet 1971. Dans les deux affaires, il aurait dirigé une unité de blindés E.B.R. (engins blindés de reconnaissance) au camp Moulay-Ismaïl, à Rabat. Dans les deux cas, il aurait été du complot, mais il n'aurait pas participé directement à l'action, attendant au camp que les chefs de l'opération de Skhirrat en 1971, puis le général Oufkir en 1972 lui fassent signe.

Ahmed Rami dit être un jeune *« officier libre »* dont l'idéologie se *rapproche de celle de Nasser, fondée* sur les trois principes de liberté, de socialisme et d'unité arabe. *« Nous étions tous, mes camarades et moi*, affirme-t-il, *des nassériens. »*

Quels camarades ? Le lieutenant Rami déclare avoir été membre d'un groupe de vingt-huit jeunes officiers qui, pour indiscipline, furent transférés de l'école militaire de Meknès (Dar-el-Beida) à la prison de Kénitra, *puis à l'école de sous-officiers* d'Ahermoumou, d'où devaient partir les conjurés de Skhirrat. Selon lui, les vingt-huit officiers auraient fourni le noyau des tentatives de Skhirrat et du Boeing, mais n'auraient pas tous été capturés à la suite du double échec. Le lieutenant Rami lui-même a dû se réfugier en Suède, où il vit depuis 1973. Ayant obtenu une bourse du gouvernement suédois pour écrire une thèse sur Nasser, *il a animé*, au cours des dernières années, de nombreuses réunions en Suède et bénéficie depuis son arrivée dans le pays de la protection constante de la police.

Le lieutenant Rami a apporté un premier témoignage à la télévision suédoise après l'annonce de la mort du général Dlimi (25 janvier). Il a assuré avoir été en relations constantes avec le général Dlimi qu'il rencontrait deux à trois fois par an, soit à Paris soit à Stockholm. De bonne source à Paris, on confirme que le général Dlimi entretenait des relations avec l'opposition marocaine en exil. Les deux dernières rencontres auraient eu lieu en juillet 1982 à Paris et en décembre de la même année à Stockholm. A cette occasion, le général Dlimi, dont la présence à Stockholm n'a pas été confirmée, aurait confié à son interlocuteur que le roi Hassan II avait commencé à le soupçonner de trahison environ trois semaines plus tôt.

En raison du danger qui le menaçait, le général Dlimi aurait demandé au lieutenant Rami, qui dit lui avoir servi d'agent de liaison avec les jeunes *« officiers libres »*, de hâter les choses et l'aurait averti qu'une nouvelle tentative de coup d'Etat serait organisée avant le 23 juillet, d'importantes mutations étant prévues à partir d'août à la tête de l'armée marocaine. Le général Dlimi lui aurait même demandé de *« contacter les Libyens »* et le colonel Kadhafi aurait été mis en garde contre toute reconnaissance, sinon du Polisario en tant que mouvement de libération, du moins de la R.A.S.D., de manière à ne pas s'aliéner l'armée marocaine. Toujours selon le lieutenant Rami, les services américains auraient présenté au roi Hassan II un dossier pour dénoncer le général Dlimi, et deux Américains auraient même assisté à la dernière entrevue du général, le 25 janvier, avec Hassan II.

C'est un fait que le chef des aides de camp du roi et commandant de la zone sud avait été convoqué à Marrakech par le roi Hassan II, qui l'avait reçu dans son palais mardi après-midi. Selon la thèse du lieutenant Rami, le général Dlimi n'aurait pas trouvé la mort au retour de cette *entrevue dans l'accident survenu* dans la palmeraie de Marrakech à quelques centaines de mètres de sa villa, mais au palais royal même, et son corps aurait été placé dans sa voiture que l'on devait ensuite faire exploser pour faire croire à un accident.

Dernier témoignage du lieutenant Rami : les *arrestations d'officiers supérieurs*, qui ont eu lieu une dizaine de jours avant l'annonce de la mort du général Dlimi et se sont prolongées ensuite – le nombre des officiers arrêtés atteindrait vingt-cinq – auraient surtout affecté les fidèles du général Dlimi ou des *membres* de son clan. Cependant, la mort du général serait un *« coup terrible »* pour les jeunes opposants de l'armée marocaine.

ROLAND DELCOUR.

OU EST LE SURVIVANT DE L'« ACCIDENT » DU 25 JANVIER ?

Quand la voiture du général Dlimi explose puis s'embrase dans des conditions encore mal éclaircies, sur une petite route de la palmeraie de Marrakech, le 25 janvier au soir, deux passagers se trouvent à bord du véhicule, outre le chauffeur. Le général est assis à l'avant et son ami, M. Lahrizi, directeur d'une agence de voyages, à l'arrière.

M. Lahrizi, éjecté comme le général, n'est pas écrasé par un camion. Il est seulement blessé. Ses *déclarations apparaissent* contradictoires.

Dans une première version, il admet qu'il y a eu une série d'explosions et affirme que le général Dlimi a bien été écrasé par un camion surgit de la nuit. Mais selon *une autre version qu'on lui attribue* et qu'on répand à Rabat, ce serait sa propre voiture, conduite par son chauffeur et suivant celle du général, qui aurait écrasé le commandant de la zone sud, à la suite d'une embardée consécu*tive à l'explosion de la voiture du* général. Comment M. Lahrizi a-t-il – dans ce cas – pu soutenir d'abord qu'un camion fou avait tué le général Dlimi ?

Où est M. Lahrizi ? Aux dernières nouvelles, il se serait rendu à *La Mecque* en pèlerinage. – R. D.

Libéria

MONROVIA FERME SA FRONTIÈRE AVEC LA SIERRA-LEONE

Monrovia (A.F.P.). – *Le Libéria* a fermé ses frontières aériennes, terrestres et *maritimes avec la Sierra-*Leone, avec effet immédiat, à la suite de la publication par un journal de Freetown d'un article accusant le sergent-chef Samuel K. Doe, chef de l'Etat libérien, d'avoir assassiné son épouse, a annoncé, mardi *22 février, la radio nationale libé*rienne. Selon la radio, les autorités ont pris cette décision lundi, lors d'une réunion spéciale du Conseil de rédemption populaire, au pouvoir au Libéria.

L'article incriminé, publié le 19 février dans le journal sierraléonais *The Progress*, accusait la *président* Doe *d'avoir tué son épouse* Nancy parce qu'elle aurait été mêlée à un complot visant à l'empoisonner et à renverser le gouvernement libérien, a précisé la radio.

Selon un communiqué publié mardi par la présidence à Monrovia, le président Doe a ordonné le déploiement de deux mille soldats le long de la frontière avec la Sierra-Leone. Les frontières resteront fermées, ajoute le communiqué, jusqu'à ce que les autorités de la Sierra-Leone donnent une explication *« satisfaisante »* concernant *« l'origine des sources de l'article »*. L'ambassadeur du Libéria à Freetown a été rappelé en consultation.

Gambie

Le président Jawara est attendu en visite officielle en France

De notre correspondant

Sir Dawda Jawara, président de la Gambie, est attendu en visite officielle de travail en France, jeudi 24 février. M. Jawara, qui est également vice-président de la Confédération de Sénégambie, sera reçu jeudi par M. Mitterrand.

Dakar. – En recevant Sir Dawda Jawara, les dirigeants français montrent l'intérêt qu'ils accordent au projet sénégambien en cours de réalisation. En effet, lorsque l'ancienne petite possession britannique était encore totalement distincte du Sénégal, les rapports entre Paris et Banjul étaient extrêmement réduits. Aujourd'hui encore, c'est l'ambassadeur à Dakar qui représente la France en Gambie, où la colonie française est exiguë (moins de soixante personnes) et où aucun bâtiment officiel français n'a encore jamais été installé. A la différence de quelques autres pays, la France n'a jamais paru croire à la pérennité de l'Etat *gambien*.

La présence française dans cet ancien *territoire* de la Couronne britannique est cependant fort ancienne. Dès le début de la pénétration européenne dans le continent noir, des navigateurs et des négociants français ont fréquenté ses rives, et, aujourd'hui encore, même si la France n'intervient que pour à peine 9 % dans les échanges commerciaux de la Gambie, ce sont deux grandes sociétés commerciales françaises, la C.F.A.O. et la société d'origine bordelaise Maurel et Prom, qui contrôlent près de 75 % du commerce local, le chiffre d'affaires de la première ayant représenté, ces années-ci, l'équivalent du tiers du budget de l'Etat.

Plus récemment, des relations de coopération ont commencé, modestement, à se développer entre Paris et Banjul. Elles *ont notamment* pris la forme de l'octroi de bourses d'études en France (une vingtaine par an) et de l'implantation d'une dizaine d'assistants techniques. En ce qui concerne les infrastructures, les efforts français portent tout particulièrement *sur les télécommunications*. Ce secteur vient même de bénéficier de l'octroi d'un crédit de 80 millions de francs français, et M. Jawara doit consacrer sa seconde journée officielle en France à la visite, à Amiens, d'un important centre industriel des P.T.T.

PIERRE BIARNÈS.

Soudan

EN PRÉSENCE DU PRÉSIDENT MOUBARAK

Le maréchal Nemeiry accuse la Libye de fomenter un coup d'Etat contre son régime

Le maréchal Nemeiry, président *du Soudan, a affirmé, mardi* 22 février, à Khartoum, au cours d'une conférence de presse commune avec le président égyptien, M. Moubarak, que la Libye s'efforce de renverser son régime.

Un coup d'Etat préparé par la Libye devait avoir lieu vendredi dernier, a-t-il indiqué, mais il a été retardé d'un mois ou deux sur ordre du colonel Kadhafi. Les Libyens, a-t-il précisé, avaient prévu de neutraliser l'aéroport militaire de Khartoum et la base aérienne de Wadi-Seinda, à 20 km au nord de *la capitale. Le président* soudanais a indiqué que ses propres agents en *Libye l'avaient* informé qu'un bateau d'armes se dirigeait vers *Port-Soudan* et que *les* autorités soudanaises l'avaient intercepté en mer Rouge.

De son côté, M. Moubarak a fait état du viol de l'espace aérien égyptien par des avions libyens, sans préciser quand il s'est produit. – *(A.F.P.)*

Controverse américano-libyenne au Conseil de sécurité

De notre correspondante

New-York. – A la demande de la *Libye*, le *Conseil de sécurité* des Nations Unies s'est réuni mardi 22 février pour étudier ce que le représentant de Tripoli, M. Treiki, a appelé la *« détérioration de la situation aux abords des côtes libyennes »*.

Dans une lettre au président du conseil, M. Troyanovsky (U.R.S.S.), M. Treiki avait déclaré le 18 février qu'aucune tension ne justifiait la *« provocation américaine »*. Une seconde missive le lendemain faisait référence à l'envoi de quatre avions-radars américains AWACS *« dans l'un des pays voisins de la Libye qui l'espionne et travaille contre elle »*.

La représentante des Etats-Unis, Mme Kirkpatrick, adressa à M. Troyanovsky, juste avant l'ouverture du Conseil, une lettre dans laquelle elle réfute dans des termes particulièrement durs *« les accusations fausses et malveillantes du gouvernement libyen »* et demande au Conseil de se pencher sur *« cette nouvelle menace contre la paix et la sécurité internationale »* provoquée par Tripoli.

« Les Etats-Unis n'ont commis aucun des actes dont le gouvernement libyen les accuse », déclare Mme Kirkpatrick... *« Ils n'ont envoyé aucun avion d'attaque dans la région, ne violent aucun espace aérien libyen (...) Le « Nimitz » pas plus que ses avions ne sont entrés le jour en question dans les eaux ou l'espace aérien sur lesquels les Libyens assurent avoir juridiction, bien que nous ayons parfaitement le droit de franchir ces eaux juridiquement reconnues comme internationales. Nous avons aussi parfaitement le droit d'effectuer des manœuvres avec des gouvernements amis. »* En fait, pour l'ambassadeur américain, Tripoli en a appelé au Conseil de sécurité parce qu'il est *« furieux d'avoir vu échouer son plan d'action illégale »*.

Au cours du débat, Mme Kirkpatrick devait préciser que devant les menaces contre le Soudan, *Washington* avait avancé les manœuvres d'entraînement des AWACS prévues pour le mois prochain.

Les Etats-Unis ont aussi envoyé des forces navales en Méditerranée orientale parce que leur *« présence dans les eaux internationales paraît avoir parfois un effet dissuasif sur l'aventurisme libyen »*.

Une victime : le Tchad

Mme Kirkpatrick estime que *« le résultat désiré paraît avoir été atteint, au moins pour l'instant »*. Mais, a-t-elle ajouté, le colonel Kadhafi a des *« objectifs à long terme »* que, en raison d'un *« manque relatif de puissance militaire conventionnelle »*, il cherche à atteindre *« en aidant économiquement et militairement les gouvernements extrémistes, en corrompant les officiels, en aidant les terroristes internationaux et en faisant assassiner les opposants en exil »*. Et l'ambassadeur américain a cité le Tchad comme l'une des victimes les plus récentes de cette politique.

Dans un long discours non moins violent, M. Treiki dénonça la *« politique d'agression américaine poursuivie contre son pays depuis 1969, début de la révolution libyenne »* et les *« violations périodiques de l'espace aérien libyen depuis 1975 »*. Le but de la dernière *« provocation »* était, selon le représentant de la Libye, citant le *New York Times*, d' *« inciter les forces aériennes libyennes à attaquer pour mieux les détruire »*.

Après de violentes interventions des représentants de la Syrie, du Bénin, du Yémen démocratique, et de l'Iran, celui du Soudan confirma les préparatifs militaires libyens à sa frontière et celui de l'Egypte assura que son pays *« n'avait jamais levé une arme contre un pays ou un citoyen arabe »*.

Le débat se poursuit ce mercredi.

NICOLE BERNHEIM.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

• L'ANCIEN PRÉSIDENT BOLIVIEN, le général Garcia Meza, et deux autres membres de l'ancienne junte au pouvoir, les généraux Waldo Bernal Pereira et Ramiro Terrazas, seront jugés *la semaine prochaine* par un tribunal militaire pour avoir permis l'exploitation illégale de pierres précieuses, a-t-on appris le mardi 22 *février* à La Paz. Au total, douze officiers supérieurs sont impliqués dans cette affaire.

Italie

• UN NOUVEAU RESPONSABLE A LA TÊTE DU GROUPE RIZZOLI. – *Décapité* par l'arrestation de M. Angelo Rizzoli (*le Monde* daté 20-21 février), le conseil d'administration du groupe d'éditions Rizzoli a nommé, lundi 21 février, l'un de ses membres, le professeur Gualtiero Brugger, vice-président et représentant légal du groupe. M. Brugger est arrivé, le 24 janvier dernier, dans *le conseil* d'administration de Rizzoli, à la demande des responsables de l'administration de contrôle judiciaire. Né en 1944, professeur de sciences financières, il a travaillé à la restructuration de plusieurs entreprises.

Japon

• UNE TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT AURAIT ÉTÉ DÉJOUÉE EN AVRIL 1980, a affirmé, *lundi 21 février*, M. Narazaki, député de la Nouvelle Fédération libérale et démocratique (opposition). Selon celui-ci, une dizaine de milliers de soldats avaient l'intention d'investir la résidence du premier ministre et la radiotélévision et de proclamer la loi martiale. Le complot aurait été éventé et environ cent vingt militaires, dont des officiers supérieurs, auraient été discrètement mutés à des fonctions moins importantes. Le secrétaire général du gouvernement et le porte-parole de l'armée ont démenti *cette information*. – *(A.F.P.)*

Mozambique

• CINQ OPPOSANTS CONDAMNÉS A MORT. – Cinq Mozambicains ont été condamnés à mort la semaine dernière par un tribunal militaire de Beira pour avoir commis des *actes de sabotage* ou de terrorisme. Un ressortissant britannique a été condamné, de son côté, à vingt ans de prison, et deux Portugais à respectivement huit ans et quatre ans de détention. Ces huit personnes faisaient partie d'un groupe de quarante accusés, jugés pour leur participation directe ou indirecte des de actes de sabotage ou pour leur sympathie présumée pour les guérilleros de la Résistance nationale du Mozambique (R.N.M.).

Pakistan

• COUVRE-FEU A KARACHI. – *Le couvre-feu a été proclamé* dans nuit du mardi 22 au mercredi 23 *février dans* plusieurs quartiers de la métropole pakistanaise à la suite de violents affrontements entre musulmans sunnites et chiites, et avec les forces de l'ordre, qui ont fait six morts et une quarantaine de blessés. La presse a reçu l'instruction de ne publier aucune information non officielle. – *(A.F.P.)*

Philippines

• *LA SUCCESSION DU PRÉSIDENT MARCOS.* – M. Marcos a annoncé, lundi 21 février, à la presse, que M. Cesar Virata, premier ministre et ministre des finances, lui succéderait en cas de vacance du pouvoir. Ce poste, a-t-il ajouté, *ne reviendra pas* à Mme Marcos. Le président a aussi déclaré que d'autres membres du gouvernement, dont le ministre de la défense, M. Ponce Enrile, et celui du travail, M. Blas Ople, souhaitaient aussi devenir chef de l'Etat. Enfin, le président a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de *donner sa démission* avant la fin de son mandat en 1987. – *(Reuter.)*

R.F.A.

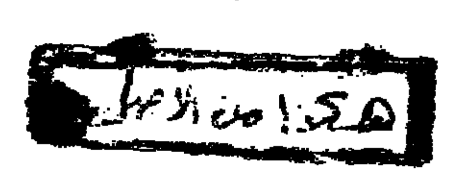
• LE PROCÈS BACHMEIER. – L'avocat général a requis huit ans de prison, mardi 22 février, contre Marianne Bachmeier, qui comparaît devant le tribunal de Lübeck, pour avoir tué en plein tribunal, en mars 1981, l'assassin de sa fillette de sept ans. Ce procès, depuis son ouverture le 2 *novembre*, a fait sensation dans la presse allemande, l'opinion publique paraissant unanime à demander l'acquittement de Mme *Bachmeier, en qui elle voit* une « mère-justicière » et non une meurtrière. Le verdict est attendu le 2 mars. – *(A.F.P.)*

Suède

• ATTENTAT DANS UNE ADMINISTRATION FISCALE A STOCKHOLM. – Une personne a été tuée et plusieurs autres ont été blessées, mardi 22 février dans l'après-midi, lors d'une violente explosion, vraisemblablement causée par une bombe, au septième étage de l'immeuble de l'*administration fiscale, dans le* sud de Stockholm. L'administration fiscale s'apprêtait à examiner quelque cinq cent mille déclarations d'impôts. Selon la police, une forte odeur de dynamite s'est répandue après la déflagration. – *(A.F.P.)*

Turquie

• LES AUTORITÉS MILITAIRES ont lancé lundi 21 février une *sévère mise en garde « à certains anciens dirigeants politiques et journalistes »* contre toute reprise prématurée d'une quelconque activité politique dans le pays. Un communiqué du Conseil national de sécurité a rappelé que l'interdiction de telles activités ne sera levée que lorsque sera signée par le Conseil la loi sur les partis politiques, *actuellement en discussion* à l'Assemblée consultative. – *(A.F.P.)*



هكذا من الأصل

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Bataille électorale au pays des Boers

De notre correspondant

Johannesburg. – A la suite d'un défi, le ministre du travail, M. Fanie Botha, et le chef du parti conservateur, M. Andries Treurnicht, ont démissionné, lundi 21 février, du Parlement. L'un des lieutenants de M. Treurnicht, M. Tom Langley, a également abandonné son siège. Les trois élections partielles, auxquelles participeront trente mille électeurs, auront lieu le 10 mai dans le Transvaal. Enjeux de la bataille : l'âme de l'Afrikanerdom et le rythme des réformes de l'apartheid.

Tout a commencé le 8 février, en pleine session parlementaire, par une apostrophe du ministre du travail au chef de file de la nouvelle extrême droite, M. Treurnicht. Excédé par les attaques de son ancien collègue (1), M. Fanie Botha lui a lancé : « *Démissionnez donc de votre siège de Waterberg et je suis prêt à remettre le mien en jeu à Soutpansberg.* » A l'étonnement général, l'ancien pasteur de l'Eglise réformée hollandaise releva, trois jours plus tard, devant la presse, le gant jeté par le ministre. Pour faire bonne mesure, il fut décidé, selon les vœux de M. Botha, qu'une des étoiles montantes des conservateurs, M. Tom Langley, député de Waterkloof, dans la banlieue de Pretoria, donnerait également sa démission et abandonnerait sa circonscription pour aller combattre le ministre chez lui.

Le parti fédéral progressiste (opposition libérale) s'est immédiatement mis en campagne et tentera, avec quelques chances de succès, de s'approprier ce siège. Mais la « lutte de l'année », celle qui passionne déjà l'ensemble de la classe politique blanche, se déroulera, sans lui, à Waterberg et à Soutpansberg. Dans cette région du Nord rural – « *l'Afrique du Sud blanche profonde* », – essentiellement peuplée de paysans boers (et de Noirs, mais ceux-ci n'ont pas le droit de vote), aura lieu la grande bataille pour l'âme de l'Afrikanerdom.

Au-delà de l'avenir politique de deux hommes, radicalement opposés sur la stratégie à adopter pour préserver les intérêts des Blancs, l'enjeu affecte également le calendrier et l'étendue des réformes promises aux Métis et aux Indiens par le gouvernement. « *Si le ministre* verligte (éclairé) *numéro un du cabinet perd son siège au profit des* verkramptes (crispés, faucons), prédisent déjà les analystes, *le premier ministre sera tenté de ralentir, voire même de reporter, son programme réformiste.* » En revanche, si M. Treurnich est battu, « *le gouvernement sera débarrassé d'un des meilleurs idéologues d'extrême droite à l'Assemblée, mais celui-ci sera vite remplacé. M. Connie Mulder* (ancien ministre, expulsé du parti national après le scandale de l'information) *piaffe déjà d'impatience* ».

Les pronostics sont ouverts. L'extrême droite part, toutefois, dans cette « affaire de famille » avec un lourd handicap. Le H.N.P. (Herstigte National Party) et le parti conservateur n'ont pas pu se mettre d'accord sur un désistement réciproque et iront séparés à la bataille contre « *les traîtres à la cause blanche* ». C'est bien la première fois *dans l'histoire moderne de l'Afrikanerdom* que la division des Boers est saluée par d'autres Boers...

PATRICE CLAUDE.

---

(1) Jusqu'en février 1982, M. Treurnicht était ministre dans le cabinet de M. Botha. Les mandats parlementaires des dix-sept « conservateurs » qui l'ont suivi dans sa rébellion ouverte contre le premier ministre datent tous de 1981.

Kenya

LE PRÉSIDENT ARAP MOI FAIT LIBÉRER PRÈS DE CINQ CENTS PRISONNIERS POLITIQUES

(De notre correspondant.)

Nairobi. – M. Daniel Arap Moi, chef de l'Etat kényan, a accordé son pardon, mardi 22 février, à quatre cent douze aviateurs et soixante et un étudiants arrêtés après le putsch manqué du 1er août dernier. Cette mesure de clémence entraîne la libération immédiate de tous ces prisonniers. Les étudiants devront néanmoins se présenter régulièrement aux autorités locales. Les soldats étaient détenus sans inculpation depuis sept mois. Quelque six cents autres ont été élargis peu à peu et avec discrétion. Les cours martiales ont condamné, jusqu'à présent, neuf militaires à mort et neuf cent soixante-treize autres à des peines allant de l'exclusion des forces armées à vingt-cinq ans de prison.

Le général Kariuki, ancien chef de l'armée de l'air, purge, quant à lui, une peine de quatre ans de détention. Les étudiants libérés lundi – dont deux fils de ministres – étaient inculpés de « sédition ». On leur reprochait d'avoir manifesté, dans les rues de Nairobi, en faveur des putschistes. L'inculpation semblait disproportionnée avec ce simple grief. Trois de leurs camarades, parmi lesquels le président de l'association estudiantine, ont été condamnés à de lourdes peines de prison. Huit autres resteraient incarcérés, et l'on ignore s'ils seront traduits en justice.

L'université de Nairobi, fermée depuis août, doit rouvrir la semaine prochaine pour permettre la tenue des examens ajournée par la tentative de putsch. En traitant avec indulgence la majorité des étudiants et le menu fretin des aviateurs, M. Moi veut tout à la fois apaiser les inquiétudes manifestées à l'étranger envers certaines procédures jugées expéditives et éviter une rupture définitive avec une jeunesse étudiante déjà très hostile au pouvoir.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

DIPLOMATIE

LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS ENTRE LA CHINE ET L'U.R.S.S.

Plus d'animosité, mais guère d'optimisme

De notre correspondant

Pékin. – Les conversations sino-soviétiques, qui reprennent lundi 1er mars à Moscou, au niveau des vice-ministres des affaires étrangères, après une interruption de quatre mois, vont s'ouvrir dans un climat plutôt morose. Pour autant qu'on le sache, les positions n'ont guère évolué sur les principaux dossiers en discussion, et un infléchissement rapide des points de vue paraît, en l'état actuel des choses, assez improbable. A la veille du départ pour Moscou de M. Qian Qichen, le chef de la délégation chinoise, M. Hu Yaobang, secrétaire général du P.C., tout en protestant *de la bonne volonté de Pékin, a lui-même* admis que « *la situation présente n'autorise pas l'optimisme* ».

Il n'y a là, à vrai dire, rien de surprenant. Ce serait se méprendre lourdement sur la nature du contentieux sino-soviétique que d'imaginer que celui-ci puisse être résolu à court délai. Tout porte à penser, au contraire, que l'on assiste depuis quelques mois au tout début d'un mouvement diplomatique qui promet d'être long, laborieux et non exempt, éventuellement, de revers. Encore convient-il, pour mieux situer les enjeux, de distinguer entre différents niveaux.

Sur le plan de la perception humaine ou culturelle du voisin soviétique, *une évolution, indéniablement*, est en cours à Pékin. Grâce à l'initiative d'un groupe de jeunes dramaturges, le public de la capitale a pu récemment voir une mise en scène de *la Mouette* de Tchékhov, dont les œuvres avaient disparu des théâtres chinois depuis vingt ans. A Plusieurs reprises, ces dernières semaines, la presse a souligné l'importance du russe « *pour la modernisation du pays* ». Dans la province du Heilongjiang, frontalière de l'Extrême-Orient soviétique, la langue de Pouchkine a déjà été réintroduite comme deuxième langue étrangère, aux côtés de l'anglais, dans le secondaire. Et, au détour d'une conversation, tel fonctionnaire de la province confie au visiteur s'être mis (ou remis) à l'étude du russe depuis quelques semaines.

Cette même province du Heilongjiang s'apprête, par ailleurs, à accueillir une délégation venue de l'autre rive de l'Oussouri, afin de mettre la dernière main à un accord sur le commerce frontalier, dont le principe est acquis depuis l'an dernier. Un second point de passage, s'ajoutant à celui de Suifenhe, au sud de Khabarovsk, pourrait être ouvert à Heihe, sur l'Amour, dans le nord de la province.

Autre signe d'un certain dégel : la visite de deux semaines que vient de faire à Pékin et à Shanghaï l'un des commentateurs politiques les plus connus de Moscou, M. Alexandre Bovin, des *Izvestia*. Cette visite, la première depuis fort longtemps d'un journaliste soviétique de ce niveau, pourrait en annoncer d'autres. M. Bovin aurait proposé à ses interlocuteurs de procéder à un échange de correspondants entre son journal et un organe de presse chinois. D'autres exemples pourraient être cités qui témoignent d'un changement d'atmosphère. Le climat d'animosité contre l'URSS qui régnait ici, il y a encore deux ans, a disparu et, par petites touches, une image dépassionnée, plus « *normale* » du voisin, autrefois détesté, se constitue. A travers cette transformation, un certain projet transparaît, dont le but vise à la reprise et au développement, dans des domaines donnés, de relations, aujourd'hui quasiment inexistantes, entre les deux pays.

L'épine vietnamienne

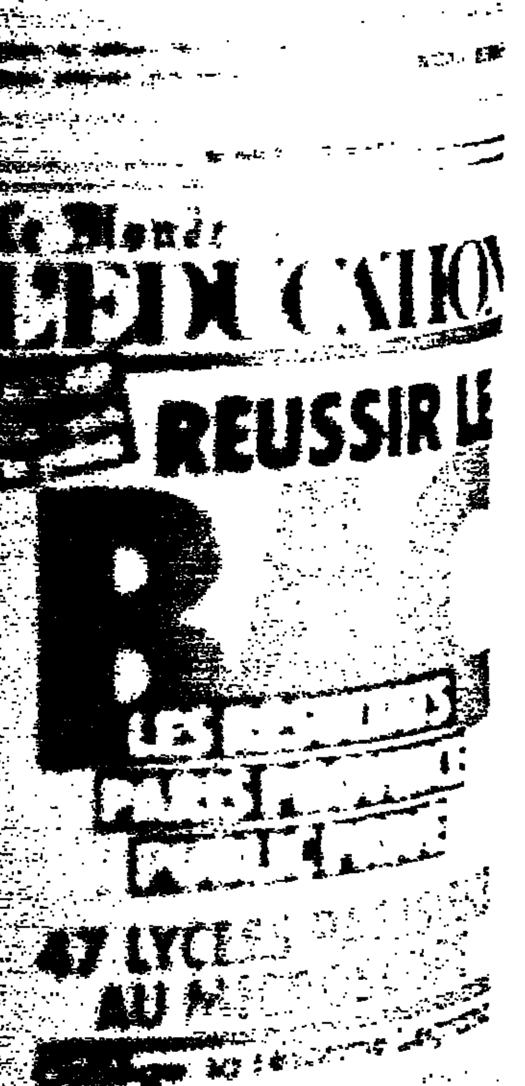
La démarche paraît raisonnable, *même si elle dénote* une absence d'illusions sur la possibilité de lever à courte échéance les « *obstacles* » qui empêchent une véritable normalisation des rapports bilatéraux. A *cet égard*, le ton se serait même un peu durci depuis la fin de l'année dernière. La tournée que M. Kapitsa, nouveau vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a faite au début de *février* dans certains pays d'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Vietnam) n'a guère été appréciée à Pékin : on y a vu un indice du fait que Moscou ne paraît pas le moins du monde envisager de lâcher Hanoï dans l'affaire cambodgienne.

Les Chinois, de leur côté, après avoir donné à divers visiteurs le sentiment d'assouplir leur position, paraissent avoir, récemment, abandonné de nouveau toute disposition à la conciliation. Si Pékin a réagi avec modération à l'attaque lancée à la mi-janvier par le magazine soviétique *Temps nouveaux* à propos des « *revendications territoriales* » chinoises, cet article n'en a pas moins montré, à point nommé, la sensibilité de Moscou sur ce point et son refus d'envisager, à ce sujet, la moindre discussion. Tout en se défendant d'élever des revendications, la Chine *continue de parler de* « *problèmes frontaliers* », ce qui a le don d'irriter les Russes. Pour ceux-ci, la seule façon d'évacuer la question serait, de la part des Chinois, *de reconnaître* explicitement la frontière telle qu'elle existe aujourd'hui et de ne plus en parler.

La préparation du sommet des non-alignés a ajouté une pomme de discorde, au demeurant ancienne, entre les deux capitales. Dénonçant la thèse, présentée par Moscou, selon laquelle l'URSS serait un « *allié naturel* » du mouvement, l'agence Chine nouvelle a accusé les Russes de vouloir détourner celui-ci à son profit. « *Moscou*, écrivait l'agence, le 9 février, *veut que les pays non alignés abandonnent les principes d'indépendance, d'autodétermination et de non-appartenance aux blocs.* » A leur grand dépit, les Chinois ont constaté que, dans cette affaire, les Russes se rangeaient résolument aux côtés des Vietnamiens pour bloquer toute discussion sur le Cambodge lors de la conférence de New-Delhi.

A moins que l'une ou l'autre partie dévoile, lors des prochaines discussions, de nouvelles propositions – comme, par exemple, des mesures de confiance le long de la frontière commune, – il apparaît donc difficile d'envisager que ces conversations permettent de réaliser une percée spectaculaire sur la voie de la normalisation entre les deux pays.

MANUEL LUCBERT.



Le Monde

politique

M. Paul Quilès présente quatre-vingt-trois propositions

Dans un léger fascicule de huit pages à couverture bleue, qui sera largement distribué, M. Paul Quilès, candidat d'union de la gauche à la mairie de la capitale, vient de rendre public son programme. Titre du document : « Le pouvoir de l'imagination : quatre-vingt-trois propositions pour Paris. »

Les idées du candidat socialiste sont regroupées en neuf chapitres — logement, solidarité, jeunesse, environnement, économie, loisirs, sécurité, démocratie, budget, — qui ont déjà fait l'objet de présentations par thèmes. Elles sont aussi conformes au projet publié il y a un mois par la fédération socialiste de Paris (*le Monde* du 16 janvier).

Les propositions de l'opposition municipale peuvent être rassemblées autour de deux objectifs principaux : organiser un Paris plus humain, présenter un grand projet pour Paris.

Le premier thème touche évidemment à l'habitat, « *priorité des priorités* » pour la gauche : 10 000 à 12 000 logements nouveaux, accélération de la réhabilitation, plus large usage de la préemption par la Ville, observatoire du marché immobilier, bureaux d'information dans les arrondissements, tels sont les engagements du candidat. Humaniser la capitale, c'est aussi, pour M. Quilès, promettre de réaliser 5 000 places de crèches, une bourse du logement pour les jeunes, des terrains d'aventure dans les espaces verts, un départ en classe de nature, de mer ou de neige pour chaque écolier au moins une fois durant sa scolarité primaire, un programme de rénovation des écoles établi par arrondissement en collaboration avec les parents d'élèves dans les six premiers mois suivant l'élection. Une demi-douzaine de mesures concernent les personnes âgées, notamment l'organisation dans chaque arrondissement de soins-infirmiers à domicile et « *la décentralisation de l'université inter-âges* ».

Humaniser la capitale, c'est encore, selon M. Quilès, aménager des aires de loisirs dans les bois de Vincennes et de Boulogne, réserver des taxis aux handicapés et créer des « *piétons municipaux* » chargés de signaler à la mairie les problèmes quotidiens des quartiers.

Rendre Paris plus attractif pour ses habitants, c'est aussi, selon les propositions de la gauche, ouvrir gratuitement les stades, l'été, jusqu'à 22 heures, mettre pendant les vacances les installations sportives scolaires à la disposition du public, doubler le nombre de courts de tennis, constituer un réseau de clubs de cinéma et de troupes théâtrales d'arrondissement, créer une école municipale d'art.

Une capitale plus humaine

Bien entendu cette ambiance nouvelle ne pourrait s'épanouir dans un climat d'insécurité. Le candidat socialiste affirme que celle-ci n'est pas « une fatalité ». Quelles mesures une municipalité de gauche pourrait-elle prendre pour la réduire ? M. Quilès propose notamment de créer une commission de prévention réunissant des éducateurs, des élus, des magistrats et des policiers.

Le second objectif que s'assigne le candidat socialiste consiste à formuler un grand projet pour Paris. Il s'agit, dans son esprit, de profiter de l'Exposition universelle de 1989 et des grands travaux voulus par le chef de l'Etat pour rééquilibrer la capitale vers l'Est et repenser la politique des transports.

Le rééquilibrage vers l'Est sera favorisé par la réalisation du musée des sciences de la Villette, du Palais du rock à la porte de Bagnolet, du nouvel opéra populaire de la Bastille, du transfert du ministère des finances au pont de Bercy. Mais il faut aussi relancer l'activité économique en utilisant le droit de préemption au profit des artisans et créer avec les banques « *un institut de participation* » favorisant le développement d'entreprises inovatrices.

Les nouveaux équipements de la capitale et de l'Exposition universelle vont poser d'une manière encore plus aiguë le problème des transports et de la circulation. Le candidat de la gauche propose de « *refondre le plan de circulation de Paris pour ménager une meilleure place aux transports en commun et aux deux-roues* ». Protéger les couloirs réservés aux bus par des aménagements au sol, mettre en site propre la ligne circulant sur les boulevards des maréchaux, créer un réseau d'autobus express, comptent parmi ses propositions les plus spectaculaires.

Il veut aussi profiter de la mise en service, lors de l'Exposition de 1989, du mini-métro Aramis pour améliorer la desserte des quartiers sud de Paris (12ᵉ, 13ᵉ, 14ᵉ et 15ᵉ arrondissements). Des boucles ou des antennes partiraient de l'ancien chemin de fer de ceinture pour atteindre les gares de Lyon et d'Austerlitz, la place d'Italie, le parc des expositions de la porte de Versailles.

Pour les deux-roues, M. Quillès promet de leur ouvrir des voies nouvelles entre le Champ-de-Mars et le Jardin des plantes, entre la place de la Bastille et le bois de Vincennes, entre l'Etoile et le bois de Boulogne. Les piétons ne seront pas oubliés puisque l'on propose non seulement de leur rendre les rues-marchés et un certain nombre de centres d'animation de la capitale, mais aussi de leur tracer à travers la Ville des cheminements continus et protégés entre la tour Eiffel et Montparnasse ou entre Denfert-Rochereau et Austerlitz.

Réduire les gaspillages

Le chef de file des candidats de gauche ne se contente pas de proposer aux électeurs parisiens de nouveaux objectifs, il leur suggère de nouvelles méthodes pour les atteindre. En gros il s'agit de faire participer les habitants à la conception et à la gestion de leur ville. Le nouveau statut de Paris, ses conseils d'arrondissement et ses comités de consultation lui paraissent particulièrement favorables. Mais il veut aussi multiplier les commissions extra-municipales, les maisons de quartiers, les conseils d'usagers dans les crèches, les maisons de jeunes et les foyers de personnes âgées. Enfin, il promet que « *la majorité et la minorité au Conseil de Paris pourront s'exprimer dans tous les moyens de communication de la Ville* ».

Dans son esprit, on peut nourrir de grandes ambitions pour Paris, organiser la démocratie du quotidien tout en gérant les affaires municipales avec rigueur. Pressé de chiffrer son programme, M. Quillès a indiqué que, si lui et ses amis avaient la majorité, ils augmenteraient le budget des crèches de 50 millions de francs, celui du logement de 150 millions et celui des personnes âgées de 50 à 100 millions. Ces 250 à 300 millions supplémentaires, dit-il, on peut les trouver de trois manières : en réduisant maints gaspillages, en utilisant les ressources de la taxe versée par les promoteurs qui dépassent le plafond légal de densité, en mobilisant les crédits jusqu'ici affectés au palais des sports de Bercy puisque cet ouvrage est achevé. « *Il ne faut pas dépenser plus*, a conclu le candidat socialiste, *il faut dépenser mieux.* »

Providentielle Expo

Il en va des quatre-vingt-trois propositions de M. Paul Quilès comme il en va des programmes des autres candidats. A côté de quelques idées neuves, on trouve pas mal de pieuses généralités et même certaines mesures qui, tout simplement, ne sont pas de la responsabilité d'un maire.

Dans le catalogue des suggestions qui méritent le détour, on trouve, par exemple, l'institut de participation économique, les piétons municipaux, le programme d'économie d'énergie, la bourse du logement pour les jeunes et quelques autres.

D'une manière générale, toutes les mesures qui permettent aux associations et à la population de participer de plus près aux affaires locales seront bien accueillies par les Parisiens, qui, au regard de la plupart des autres Français, sont encore des citoyens mineurs.

En revanche, annoncer sans autre précision qu'on va développer les programmes de logements sociaux (l'une des tâches les plus difficiles), rendre vie à la Seine (labeur immense et trentenaire), réduire le nombre des accidents de la circulation, donner de l'essor aux bibliothèques municipales (alors que la télé remplace le livre), c'est vraiment trop peu dire.

Enfin, il y a les promesses de Gascon. Lorsque, abordant le problème de la sécurité, M. Quilès parle de multiplier les opérations portes ouvertes dans les commissariats, les petites unités de police décentralisées, les îlotiers, les rondes dans le métro, il outrepasse largement les attributions d'un futur maire. Ces mesures sont du seul ressort du ministre de l'intérieur ou du préfet de police.

En définitive, le point fort du programme municipal de la gauche, c'est la relance des grands projets. Il est vrai que, après le général de Gaulle et Georges Pompidou, la capitale avait fait la pause. Elle en avait bien besoin, traumatisée qu'elle était par les excès de l'urbanisme vertical et la tentative aberrante d'adapter Paris à la voiture.

M. François Mitterrand a remis en marche le train des grands projets et sa locomotive, l'Exposition universelle. Cela ne peut que flatter l'amour-propre des Parisiens. Electoralement parlant, Jacques Chirac ne peut guère en profiter sans faire le jeu du gouvernement. M. Quilès, lui, a aussitôt tiré parti de l'embarras de son adversaire pour faire du « projet pour Paris » l'un des thèmes de sa campagne. En proposant d'associer les Parisiens à l'organisation de l'Expo, en laissant entendre qu'il sera mieux placé que M. Chirac pour aplanir les difficultés qui surgiront entre l'Hôtel de Ville et l'Elysée, M. Quilès touche juste.

M. A.-R.

LE CANDIDAT DE LA GAUCHE PROPOSE UNE CONCERTATION PERMANENTE AVEC LES ASSOCIATIONS

M. Paul Quilès attache une « *importance particulière* » au développement de la vie associative à Paris. Le candidat d'union de la gauche a consacré à ce sujet une conférence de presse au cours de laquelle il a rappelé que c'est à son initiative que le nouveau statut de la capitale prévoit « *le droit de participation* » des associations à la vie municipale par l'intermédiaire de « *comités d'initiative et de consultation d'arrondissement* » qui pourront présenter des propositions.

M. Quilès projette de mettre en place une « *structure de concertation* » permanente entre le maire de Paris et les arrondissements et de développer les « *commissions extra-municipales* » correspondant aux compétences des adjoints au maire.

Le candidat socialiste veut que soit pratiquée une consultation préalable des habitants « *sur les équipements collectifs des quartiers* », et il prévoit diverses facilités fiscales en faveur des associations.

● *M. Toubon*, député (R.P.R.) de Paris et candidat dans le treizième arrondissement : « *Le programme de M. Quilès pour Paris n'est pas sérieux. C'est un mélange de gadgets et de déficits. Ce serait l'application à la gestion de la capitale de la France des méthodes d'incohérence et de fuite en avant qui ont si mal réussi au gouvernement de M. Mauroy. Nul doute que les Parisiens sauront faire usage de leur liberté et de leurs responsabilités pour récuser des candidats et des propositions qui ne leur rapporteraient que stagnation et gaspillage.* »

● *La fédération du Cher du parti communiste* oppose « *le démenti le plus formel* » aux indications selon lesquelles l'auteur des coups de fusil de chasse tirés sur des colleurs d'affiches de l'opposition, dans la nuit du 18 au 19 février, à Bourges (Cher), aurait été lui-même colleur d'affiches pour le parti communiste (*le Monde* du 22 février). Rappelant qu'elle a « *condamné vigoureusement* » cette agression, elle précise que l'inculpé « *n'est aucunement membre du P.C.F.* » et affirme que « *le témoignage des deux militants agressés ne mentionne pas que celui-ci collait des affiches, communistes ou autres d'ailleurs* ».

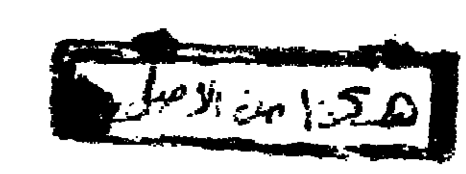
DES LISTES DU FRONT NATIONAL DANS SEPT ARRONDISSEMENTS

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a confirmé, lundi 21 février, que son mouvement présenterait des listes dans sept arrondissements de Paris sous le sigle « Parisiennes Parisiens ». Ce sont les suivants : 1ᵉʳ arrondissement, tête de liste Mme Françoise Ballé ; 11ᵉ : M. Roger Bievesch ; 12ᵉ : M. Philippe Lebasque ; 14ᵉ : M. Yves de Coëtgoureden ; 18ᵉ : M. Mathieu David ; 19ᵉ : M. Roland Gaucher, ancien dirigeant du P.F.N. : 20ᵉ : M. Jean-Marie Le Pen.

Le président du Front national a regretté que ses offres d'unité d'action de l'opposition aient été « *délibérément écartées* » par M. Chirac. Il s'est dit « *choqué* » d'être considéré comme appartenant à « *l'extrême droite* ». Il a expliqué : « *Ce qualificatif est inexact car il implique soit l'extrémisme de la pensée, soit celui des méthodes. Or ce n'est pas le cas, si l'on veut bien considérer mon programme et mon comportement.* » M. Le Pen s'est élevé contre « *la campagne d'intoxication qui se développe à partir d'affaires très anciennes tendant à faire l'amalgame avec la droite et visant à faire naître dans l'opinion des terreurs sans fondement* ». Il a cité la filière espagnole pour l'attentat de la rue Copernic, la filière germano-britannique pour celui de la rue des Rosiers, qui sont des « *affaires bidon* » alors que l'on ne parle pas du « *communisme mondial et de ses menaces* ».

Les affiches du Front national mentionnent : « *Opposition à l'immigration, à l'insécurité, au fiscalisme, au chômage, au laxisme.* » Pour M. Le Pen, « *l'immigration est une des composantes essentielles de l'insécurité* ». Il est inutile d'augmenter les impôts, de construire davantage de logements ou de crèches si l'on réduit l'immigration étrangère. Il faut en effet « *inverser le courant, interdire l'arrivée de nouveaux étrangers et faciliter le retour au pays des immigrés.* »

Selon M. Le Pen, les minorités trop importantes regroupées constituent « *une menace dont on ne mesure pas la gravité. Il faut donc organiser leur départ progressif dans de bonnes conditions humaines* ». Il ajoute : « *Il y a bien des pays où l'existence de minorités étrangères a provoqué la guerre civile et même extérieure* », et il cite à la fois le Liban, le Nigéria et la province d'Assam, en Inde.



1983 ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. Chirac : j'interpréterai le statut de Paris de façon restrictive

Tout comme l'avait fait la veille M. Paul Quilès en présentant son programme, M. Jacques Chirac a fait, mardi 22 février, le point de sa campagne.

Le maire sortant se rend chaque jour dans deux arrondissements au moins et préside presque chaque soir un meeting sous un chapiteau. M. Chirac semble ainsi vouloir forcer l'avantage qu'il détient déjà sur l'ensemble de la capitale, la majorité qu'il anime détenant treize des vingt arrondissements.

Si le courant en faveur de la municipalité sortante a été très fort à la fin de l'année dernière, la campagne active et parfois bruyante menée par M. Chirac a provoqué un certain réveil de l'électorat de gauche. Cela ne s'est toutefois pas accompagné d'une modification du rythme et de l'intensité de la campagne électorale conduite par M. Paul Quilès et ses amis. Du moins, la majorité municipale a-t-elle le sentiment depuis quelques jours, que les progrès relatifs de l'adversaire connaissent un certain palier. L'audience des listes « chiraquiennes » progresse-t-elle pour autant de façon sensible ? Il ne le semble pas vraiment si l'on se réfère à une réflexion de M. Chirac au cours d'un entretien avec des journalistes de l'A.F.P. où il admettait qu'il y avait *« une lente, lente montée de l'opposition »*. Il est vrai que, selon le maire de Paris, *« le gouvernement ne disant rien et ne faisant rien »*, il ne donne pas prise aux réactions ou aux rejets qui provoquent les basculements de majorité. Mais il est vrai aussi que cette attitude un peu inquiète de M. Chirac peut également avoir pour objectif de mieux mobiliser son propre électorat.

M. Chirac redoute en outre – mais cette réaction existe également dans les rangs de la gauche – que les électeurs n'aient pas bien assimilé les mécanismes du nouveau mode de scrutin. Lui-même et ses amis vont donc appeler à voter dès le premier tour en expliquant que, aujourd'hui, plus une liste obtient de voix, mieux elle participe à la répartition des sièges.

Interrogé sur son attitude à l'égard du nouveau statut de Paris, M. Jacques Chirac a rappelé qu'il y était opposé et que, en cas de victoire de ses amis politiques aux prochaines élections législatives, il en demanderait l'abrogation. *« Pour l'instant,* a-t-il précisé, *j'interpréterai la loi au pied de la lettre et même, je ne le cache pas, de manière restrictive. Pour ne pas alourdir le budget de la Ville, je limiterai au maximum les dépenses nouvelles liées au fonctionnement des conseils d'arrondissement. »*

M. Chirac a également le souci de répondre point par point aux attaques de ses adversaires. C'est ce qu'il a fait tout au long de la journée du 22 février. Ainsi :

– Pour les insuffisances en matière de logement social, la responsabilité incomberait à l'Etat qui n'a pas débloqué les fonds d'aide prévus par la loi ;

– Pour l'insécurité, le maire rappelle que ses compétences en la matière sont limitées et il affirme que *« les effectifs de policiers en tenue étaient à Paris, au 1er janvier 1983, de treize mille cent quatre-vingt-sept, soit une diminution de neuf cent soixante-quatre par rapport à ceux de 1974, alors qu'entre-temps les diminutions d'horaires et l'ouverture de nouveaux locaux auraient nécessité pour maintenir la même présence policière, l'affectation à Paris de trois mille policiers supplémentaires »* ;

– A propos de l'Exposition universelle de 1989, dont M. Quilès a affirmé que *« seule une municipalité de gauche pourrait bien l'organiser »*, M. Chirac rappelle qu'une *« collaboration étroite s'est déjà instaurée entre la Ville et l'Etat »* ;

– En ce qui concerne les reproches adressés au programme national qu'il a présenté à la porte de Versailles lors du congrès R.P.R. du 23 janvier, il y voit une *« caricature »* ;

– Ainsi, affirme-t-il, il n'est nullement opposé à la cinquième semaine de congés payés et il assure que lorsqu'il était premier ministre, il n'avait pas pu l'instaurer en raison de l'opposition du ministre des finances de l'époque, M. Jean-Pierre Fourcade ;

– La réduction de la semaine de travail à trente-neuf heures est désormais une mesure irréversible, bien qu'il exprime rétrospectivement des réserves sur son opportunité ;

– La retraite à soixante ans lui apparaît en revanche comme un *« trompe-l'œil »* moins avantageux que le système antérieur.

ANDRÉ PASSERON.

M. Giscard d'Estaing réfléchit à voix haute

De notre envoyée spéciale

Marseille. – La tournée de M. Valéry Giscard d'Estaing dans le Midi s'est achevée mardi 22 février à Marseille. En compagnie de M. Jean-Claude Gaudin, député U.D.F. des Bouches-du-Rhône et candidat à la mairie, l'ancien président de la République a parcouru différents quartiers de la ville : Mazargues, dans la banlieue est, où est né M. Jean-Claude Gaudin ; la Plaine, où se présente M. Hyacinthe Santoni, député R.P.R. Après un apéritif qui a réuni dans une menuiserie les commerçants de Castellane, un déjeuner au *Bar de l'autobus*, il a fait une incursion dans le fief de M. Defferre en rendant visite aux élèves de l'école professionnelle privée de la Joliette, où le nombre d'enfants immigrés est important.

Il s'est ensuite rendu dans le quartier communiste, à l'Estaque, où, en dépit de l'inquiétude manifestée par l'entourage de M. Gaudin, aucun incident ne s'est produit. Seuls deux distributeurs de tracts, un communiste et un socialiste, ont troublé un moment cette rapide promenade. La journée s'est terminée à Aubagne, à quelques kilomètres de Marseille, commune administrée par un communiste, M. Edmond Garcin, député. Là aussi, l'accueil a été très chaleureux.

Pour M. Giscard d'Estaing, cette visite avait valeur de symbole. Il n'était pas venu seulement conforter un ami, M. Gaudin, dont il s'efforce de favoriser l'accession à un renom national. Une victoire de M. Gaudin, donc de l'U.D.F., à Marseille aurait davantage de portée, à ses yeux, que trente autres succès dans des villes de moindre importance détenues par la gauche.

Cette visite est, en outre, significative des hésitations et des ambiguïtés de la démarche adoptée ces derniers mois par l'ancien président de la République. On comprend que M. Giscard d'Estaing veuille insister sur l'importance qu'il accorde au contact direct avec les Français. En choisissant de les multiplier à Marseille, à quelques jours du scrutin, il ne s'est pas laissé guider par le hasard.

M. Giscard d'Estaing n'exclut aucun terrain d'expression. Il en a utilisé quatre jusqu'à présent. Il intervient sur les grands sujets d'intérêt national : tenue du franc ; audiovisuel avec le rapport publié par son *« conseil pour l'avenir de la France »* ; défense dans un article paru dans *le Monde* du 19 février. Il souhaite contribuer à la réflexion de l'opposition. Ainsi a-t-il exposé ses *« scénarios »* pour la France. Il cherche à manifester son souci de l'union des forces de l'opposition en donnant quelque publicité à ses rencontres avec M. Jacques Chirac. Enfin, il *« écoute les Français »* : en Alsace au mois de novembre et dans le Midi ces derniers jours.

L'ancien président de la République ne semble pas encore avoir défini son rôle. Il hésite sur son langage et l'image qu'il doit donner de lui-même. M. Giscard d'Estaing réfléchit à haute voix. Ses interventions sont autant de coups de sonde. Il tâte le terrain jusqu'à ce qu'il ait trouvé celui qui lui permettra d'avancer à coup sûr.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

RECTIFICATIF. – Dans nos premières éditions du mercredi 23 février, une coquille a dénaturé l'un des passages de notre compte rendu de la « tournée » de M. Giscard d'Estaing en « *Vendée provençale* ». *Contrairement à ce que laissait croire une phrase de ce texte, c'est bien M. Defferre qui a été « hué » lorsque son nom a été prononcé par M. Gaudin et non M. Giscard d'Estaing.*

● *M. Jacques Chirac,* venu soutenir M. Dominati, député U.D.F., candidat dans le troisième arrondissement contre M. Jack Lang, ministre de la culture, conseiller sortant, a déclaré lundi 21 janvier : *« Je ne crois pas que l'on puisse trouver de l'action gouvernementale un aussi mauvais bilan en aussi peu de temps : prix, salaires, chômage. On ne nous dit pas la vérité. Tout cela est truqué. En 1981, les caisses de la France étaient pleines. Je n'ai jamais vu un pays vider ses caisses avec autant de rapidité, ce qui n'empêche pas le premier ministre de dire que tout va bien. »*

ESSONNE

DOURDAN. – La droite sera finalement unie dans la bataille qui l'oppose à M. Yves Tavernier, député socialiste et conseiller général du canton de Dourdan. Après de longues discussions, M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., qui disposait de l'investiture commune du R.P.R. et de l'U.D.F., a réussi à s'entendre avec M. Lucien Blondeau (div. opp.), qui depuis 1979 s'oppose, avec violence, au maire sortant, M. Pierre Ceccaldi, sénateur U.D.F. (*le Monde* du 15 février 1983). Celui-ci ayant décidé de ne pas se représenter, la liste unique de l'opposition comprendra donc notamment les adjoints au maire sortants, des amis de M. Blondeau, celui-ci étant en deuxième position derrière M. Pinton.

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Barrot (C.D.S.) : les déçus de la « deuxième gauche »

« La rigueur d'Edmond Maire sera une austérité glaciale au lieu d'un sursaut d'initiatives et de responsabilités », a déclaré M. Jacques Barrot, député U.D.F. de la Haute-Loire, membre de la commission exécutive du C.D.S., lundi 21 février. Les Français qui sont *« à la recherche d'une autre gauche »* ne peuvent pas, selon lui, se retrouver dans les propos du secrétaire général de la C.F.D.T. *« Leur incompréhension,* a-t-il ajouté, *deviendra un jour déception puis amertume. Puisse l'opposition comprendre qu'il lui revient de proposer une autre solution aux futurs déçus de la deuxième gauche. »*

M. Marchais : et il sera trop tard...

M. Georges Marchais a déclaré, mardi 22 février, devant les ouvriers de l'usine Rhône-Poulenc de Vitry, que le programme de la droite tient en un seul mot : détruire. *« Si vous n'alliez pas au bureau de vote le dimanche 6 mars, ce ne serait pas un avertissement à la gauche que vous émettriez. Ce serait un encouragement à la droite. Et il sera trop tard, le lundi matin, pour dire : « Si j'avais su. » (...) S'abstenir, ce serait baisser les bras. »*

Six ans à la mairie de Paris : l'effet Chirac

III. — *Voitures et piétons ou l'équilibre en trompe-l'œil*

par MARC AMBROISE-RENDU

Quelles ont été les conséquences depuis 1977 de la présence d'un maire de plein exercice — en l'occurrence M. Chirac — à la tête des services municipaux de la capitale ? Sur trois points considérés comme essentiels — le logement, la culture, la voirie, — nous tentons de dresser le bilan d'une mandature. Le premier article a traité des succès et des échecs de la politique menée dans le domaine du logement. Le second a enregistré les réussites indéniables, mais aussi les lacunes de l'action culturelle (*le Monde* des 22 et 23 février). Mais qu'a-t-on fait des rues de Paris ?

Sur les 10 540 hectares de Paris, les places, les boulevards, les rues, les parcs, les squares, les voies d'eau, *en occupent près de la moitié*. Leurs affectations entre de multiples usagers, leur aménagement, représentent traditionnellement une des tâches essentielles du pouvoir municipal, avec, à l'arrière-plan, et bien que les édiles s'en défendent, souvent des choix politiques.

A Paris, les choses ne sont pas simples *en raison* des découpages administratifs. Un exemple : la décision de transformer un terrain vague en espace vert appartient au service de l'aménagement urbain, les travaux et l'entretien ultérieur reviennent à la direction des espaces verts, l'aménagement des trottoirs alentour est du ressort de la voirie. Mais *l'interdiction* d'y *stationner est de la* compétence de la préfecture de police. Si en matière d'usage des espaces collectifs le Conseil de Paris et le maire ne définissent pas une politique claire, ferme et à longue échéance, les décisions risquent d'être prises au coup par coup.

M. Chirac et sa majorité ont-ils pris un parti ? Ont-ils su l'imposer ? En d'autres termes : qu'ont-ils fait en six ans de ces espaces publics qui peuvent être, au choix, de simples voies de passage ou des lieux de rencontre, de commerce, de culture et de repos ?

En transformant le service des parcs et jardins en direction à part entière, en en confiant l'animation à Mme Jacqueline Nebout, adjointe chargée de l'environnement, et la direction à un administrateur efficace, M. Guy Surand, en multipliant par deux *le* budget correspondant, *le* maire a clairement montré la voie : *offrir à chaque Parisien ces dix mètres carrés d'espaces verts* qu'on lui promet depuis si longtemps.

Théoriquement, on n'en était pas loin. En additionnant les surfaces du Bois de Boulogne, du parc de Vincennes et ceux des jardins existants dans *Paris*, on arrivait, en *1977*, à près de neuf mètres carrés. Malheu*reusement, plus de cent organismes* publics et privés auxquels on a accordé jadis des concessions à Vincennes et à Boulogne soustraient au moins six cents hectares aux promeneurs ordinaires. Ceux-ci risquent leur vie chaque fois qu'ils traversent les routes qui, sur cent *kilomètres*, sillonnent les bois.

Les frênes des Saussaies

La reconquête des anciennes forêts royales devenues municipales il y a cent vingt ans s'imposait. Elle a été engagée : vingt-sept hectares récupérés à Vincennes sur les universitaires et *les militaires*, le quart des voies goudronnées fermées aux voitures, c'est un *trop modeste début*. On a commencé aussi de reboiser en chênes et en hêtres ces bois qui portent bien mal leur nom, puisque les arbres ne couvrent que 37 % du terrain.

Dans Paris même, en utilisant plus de la moitié des surfaces réservées sur le plan d'occupation des sols pour y créer des jardins, ceux-ci couvrent 277 hectares au lieu de 227. *Effort méritoire, que la Ville n'avait* pas accompli depuis un siècle. Cela *représente* 2 parcs, 9 jardins et 41 petits squares. Mais, tout compte fait, chaque Parisien n'y a gagné, en six ans, que deux tiers de mètre carré supplémentaire de « chlorophylle ».

Mais les Parisiens sont sans doute *plus sensibles à des embellissements* de détail, comme les 8 tilleuls plantés devant l'église Saint-Germain-des-Prés, les 6 frênes qui ornent à présent la place des Saussaies devant le ministère de l'intérieur ou, encore, les jardinières de *fleurs disposées sur le parvis* de Notre-Dame. Ces humbles bouquets, qui représentent tout de même quatre mille arbres et des milliers de mètres carrés de fleurs, ont été disposés en cinq cents coins de la capitale. Une indication confirme *cette irruption de la campagne en* pleine ville : dans les pépinières et les serres municipales on a dû augmenter de 30 % la production des plants.

Les voies piétonnes ? Elles couvraient trois kilomètres en 1977 et s'étendent à présent à dix kilomètres. Mme Nebout a également essayé de renouer avec une *aimable* tradition : celle des aubades offertes dans les kiosques, à la belle saison, par des fanfares. Marins, aviateurs, fantassins et gardiens de la paix ont ainsi donné plus d'une centaine de concerts chaque année, *« Sans grand succès »*, reconnaît-elle, *« les Parisiens ont perdu l'habitude de ces plaisirs imprévus et gratuits, fruits de la flânerie »*.

Espaces verts, aménagements de coins de rues, essais d'animation, ces aménités même modestes montraient la voie d'un changement. D'autant plus qu'elles étaient confortées par un nouvel urbanisme, plus humain. La cohérence aurait *voulu que s'y ajoute une remise en* question de la politique de la circulation.

Georges Pompidou avait voulu *« adapter Paris à l'automobile »*. Au nom de ce principe, on s'apprêtait dans les années 70 à trancher dans le vif des quartiers pour ouvrir un réseau de radiales, rocades et au*tres pénétrantes. Heureusement*, dès 1974, on renonçait à cette chirurgie mutilante. M. Chirac lui-même sacrifia la radiale Vercingétorix dès son arrivée à l'Hôtel de Ville.

En fait le changement de cap était déjà largement amorcé. Le plan d'occupation des sols de la capitale, publié en octobre 1975, tendait à *« conserver l'équilibre des fonctions, à stopper la poussée des bureaux vers l'ouest, à enrayer le départ des industries, à développer les équipements publics, à améliorer le cadre de vie »*. Il était accompagné d'un plan de circulation qui voulait *« diminuer la part de l'automobile dans l'augmentation générale des déplacements, augmenter les capacités de la voirie sans l'allonger, améliorer les transports en commun et donner aux piétons une part plus importante de la voie publique »*.

Ce plan était lui-même articulé en deux parties. Il s'agissait d'abord de faciliter le transit sur les grandes artères en aménageant quarante-deux carrefours. *Puis la Ville avait été di*visée en onze zones à l'intérieur desquelles des travaux de détail et une réglementation appropriée devait répartir plus harmonieusement l'usage des espaces publics entre les utilisa*teurs : piétons*, cyclistes, bus, véhicules de livraison, voitures particulières. Le tout devait être exécuté en cinq ans, entre 1980 et 1985.

Qu'est-il *advenu de ce beau pro*gramme ? Des quarante-deux aménagements de carrefours prévus en 1976 une quinzaine seulement ont été exécutés sept ans plus tard et encore partiellement. A la cadence actuelle, il faudra encore dix ans de *travaux pour* en *finir*.

Dans le désordre

Quant aux plans de zone, un seul a été présenté au Conseil de Paris, en novembre 1979. Il intéresse le centre historique de *Paris* : de la Bastille à la Concorde, et du boulevard Haussmann au boulevard Saint-Germain. Il prévoyait dix-sept opérations dont les piétons devaient être les principaux bénéficiaires : modifications de sens unique, aménagements de trottoirs, créations de passage souterrains, interdictions du *stationnement et de la circulation* automobile. Or, à ce jour, une seule de ces améliorations a été réalisée, non loin de l'Hôtel de Ville. Les autres projets restent dans les cartons. Les dix autres plans de zone ? Certains d'entre eux seraient « à l'étude ».

Le plan de circulation de Paris, pourtant pieusement invoqué à tout propos, reste un mot. On ne s'est *pourtant pas croisé les bras à l'Hôtel* de Ville où l'on se targue d'avoir ou*vert en six ans quinze kilomètres* de couloirs réservés aux bus (on en comptait déjà quatre-vingt kilomètres en 1977), triplé la longueur de rues piétonnes, aménagé mille places de parking chaque année (au lieu de quatre mille auparavant), libéré vingt hectares de trottoirs (2 % de leur surface totale), multiplié les *barrières de sécurité devant les* écoles, installé cent soixante feux tricolores *supplémentaires* et branché une centaine d'autres sur un système ultra-sophistiqué de régulation automatique. Tout récemment, et pour apprivoiser les « écolos », on a tracé trente kilomètres de pistes cyclables appelées joliment « couloirs de courtoisie », alors qu'elles sont si mal conçues qu'il s'agit pour cer*taines de vrais couloirs de la mort*.

En 1982, cent cinquante morts

Tout cela s'est fait au *coup par* coup, au gré des interventions de tel ou tel élu, et, finalement, dans le désordre. Pourquoi n'avoir pas appliqué le plan de circulation initial ? Faute de moyens, dit-on à la direction de la voirie. Pourtant, avec les 435 millions de francs d'investissement qui lui ont été votés pour 1983 *ce département est le mieux doté* de tous les services municipaux. Il absorbe à lui seul plus de 17 % des investissements de la Ville. Les espaces verts qui se disent bien pourvus disposent de quatre fois moins d'argent.

Autre explication : les responsabilités de la circulation étant partagées entre le maire (pour les travaux) et le préfet de police (pour la réglementation), il était impossible de faire voter par les conseillers un programme d'ensemble. Les différents documents du plan de circulation n'ont été que *« pris en considération »* par les élus. Ils ne s'imposent pas et composent seule*ment un catalogue de suggestions* dans lequel on puise au gré des possibilités.

Les conséquences de cet état de fait mécontentent tout le monde. La circulation ne s'améliore pas. Le 22 novembre 1982, un « vendredi noir », tout l'ouest de la capitale a *été bloqué* pendant *quatre* heures par un gigantesque embouteillage, comme on n'en avait pas vu depuis des lustres. Chaque année, au volant de leur voiture ou dans les bus immobilisés, les Parisiens perdent cinquante millions d'heures. Stationnement *sauvage* et *franchissement* des feux rouges sont devenus monnaie courante. Le nombre des morts par accident de la circulation a augmenté de 35 % depuis 1978. En 1982, cent cinquante personnes, dont les deux tiers sont des piétons et des utilisateurs de deux roues, y ont laissé la vie. Pour un Parisien, *l'insécurité due à la circulation* est presque aussi grande que celle qui découle de la criminalité. De l'une pourtant M. Chirac ne dit rien, alors que de l'autre il fait grand bruit.

Le compromis entre espace de convivialité et espaces de circulation est finalement un trompe-l'œil. C'est la voiture qui gagne, c'est pour elle qu'on dépense le plus d'argent. La voie publique bruyante, polluée et *dangereuse est hostile pour tous* ceux qui ne se déplacent pas à l'abri d'une carrosserie : les enfants, les personnes âgées, les handicapés, les cyclistes, les gens modestes et tous simplement les amateurs de marche à pied.

Conjugué avec d'autres *facteurs* — pénurie de logements sociaux, culture élitiste, disparition des industries, de l'artisanat et du petit commerce, — ce choix implicite entraîne l'exclusion d'une part de la population. Il contribue donc à l'hémorragie démographique qui vide Paris depuis un quart de siècle. Il peut aboutir à longue échéance à une uniformisation sociale qui transformerait la Ville en cité aristocratique, une vitrine touristique de plus en plus coupée du reste de la France. M. Chirac a-t-il bien mesuré ce risque ?

FIN

Un urbanisme à taille humaine

Mars 1977. Le Conseil de Paris vient d'adopter le plan *d'occupation des sols et le nouveau schéma directeur*. Réforme du statut, fin de la tutelle, élection d'un maire : va-t-on changer de politique urbaine ? Non, il n'y aura pas de rupture. Les équipes sont en place. M. Pierre-Yves Ligen, qui dirige l'Atelier parisien d'urbanisme depuis 1968, garde *ce poste et devient directeur* de l'aménagement urbain. L'inten*dance suivra.*

La « révolution » est un peu *antérieure* : elle a été provoquée au début des années 70 par l'opinion choquée de la transformation brutale de certains quartiers de Paris : tours du quartier Italie et leur « Apogée » bientôt rabotée, voie express rive gauche *(abandonnée)*, et tous ces plans genre ZUP qui écartelaient la rue, *satellisaient l'habitat, vidaient* la ville de sa substance... Les plans en cours d'étude tenaient compte de ces réactions : politiciens et hommes de l'art avaient déjà changé de partition.

Il restait, au début de 1977, à mettre les plans de détail en conformité avec ce que l'on a appelé le *« new deal »* de la politique urbaine défini dans le *schéma directeur : la révision* de dix-huit plans de ZAC (zone d'aménagement concerté) sera achevée de 1978 à 1980 ; d'autre part, vingt-six secteurs de restauration seront définis dans des quartiers à l'architecture modeste où l'atmosphère des anciens « villages » est parfois encore sensible...

Ne plus démolir les immeubles *qui peuvent être réparés, maintenir* sur place les habitants, en concertation, enfin, avec eux et leurs associations... Il suffit d'énoncer ces objectifs pour comprendre que leur réalisation demandera de la patience, en plus de la volonté qui suffisait auparavant à conduire les bulldozers.

Etudes, intentions, plans, schémas : l'*arsenal est aujourd'hui complet*. Les *« blancs » du P.O.S. ont été* comblés : plan de détail pour le secteur Italie, plan de sauvegarde revu et corrigé pour le Marais, fignolé pour le septième arrondissement, nouveaux plans de ZAC pour les terrains Citroën, quai de Javel, par exemple, les terrains S.N.C.F. de Charonne et *Vaugirard*, Bercy, les *quartiers* Saint-Charles, Chalon, Tolbiac...

L'abandon du projet d'autoroute radiale, dite « Vercingéto*rix », après une forte* contestation locale, conduisait à établir de nouveaux plans respectant de nombreux édifices existants. Ailleurs, les modifications étaient plus fines. Partout, elles ont privilégié des volumes modérés, proches du gabarit traditionnel du Paris haussmannien, retrou*vant la rue, l'îlot, le boulevard*. L'architecture elle-même s'en *trouva bien, avec quelques trouvailles*, des éclats, un effort de recherche dont témoignait une exposition au Grand Palais en octobre 1980 et des chantiers récents *(le Monde* des 5 et 6 février).

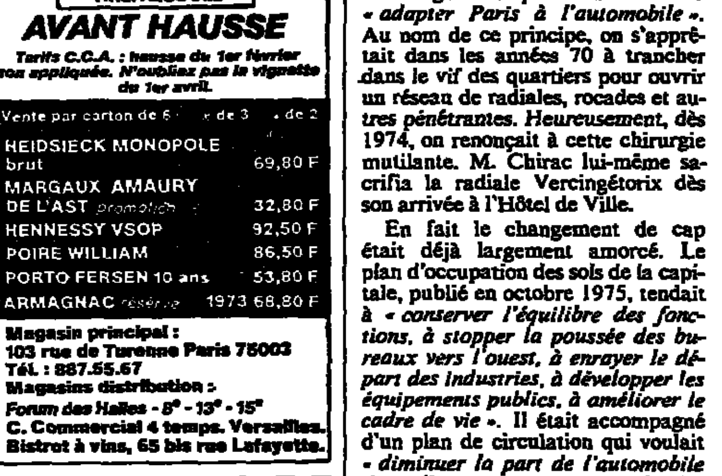
Si la municipalité élue a pris le contrôle de l'urbanisme ordinaire, quotidien, les grands chantiers, en revanche, sont demeurés dans un *régime* d'exception. Contrairement à ce *qu'on aurait pu naïvement espérer*, l'arrivée des socialistes au *pouvoir n'a rien changé*.

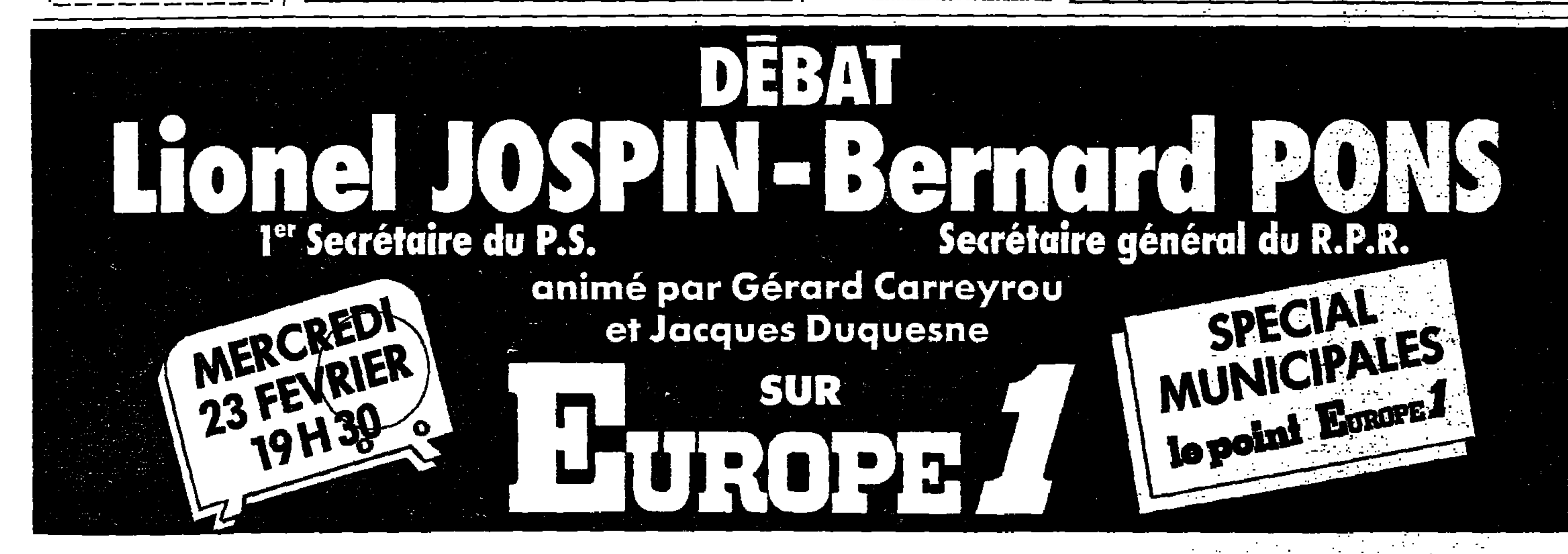
Le partage d'août 1978 — les *Halles à la Ville, La Villette* à l'Etat — a été maintenu. Mais les « chantiers du président » (Opéra à la Bastille, ministère des finances à Bercy, etc.) et l'annonce de l'exposition universelle ont rouvert des champs de bataille possibles dans la capitale : la paix règne pour l'instant, car Paris a intérêt à la sollicitude (jalousée par la province) de l'Etat. *Mais les escarmouches sont probables.*

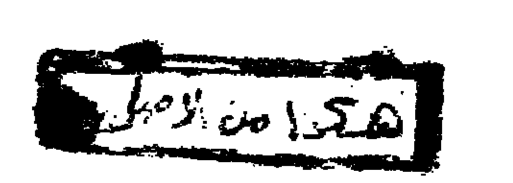
Dans ces conditions, les « grands projets » propres à la *Ville sont le Palais omnisports de* Bercy, projet cher à M. Chirac, qui *ne* sera achevé qu'à l'automne, et les Halles, dont l'aménagement, provoqué par la création d'une gare souterraine du réseau régional, dure depuis quinze ans. Les polémiques n'ont pas tellement retardé cette immense et complexe opération.

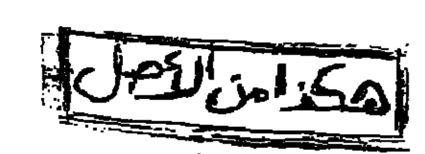
En se déclarant lui-même « architecte en chef » de l'opération, après avoir fait interrompre le chantier de l'immeuble Bofill (l'auteur s'est vu confier l'amé*nagement d'une place* dans le quatorzième arrondissement), M. Chirac a pris la *responsabilité* d'un résultat que l'on découvre aujourd'hui dans sa *médiocrité* *(le Monde* du 22 février). Mais son souci était plutôt d'en finir...

MICHÈLE CHAMPENOIS.









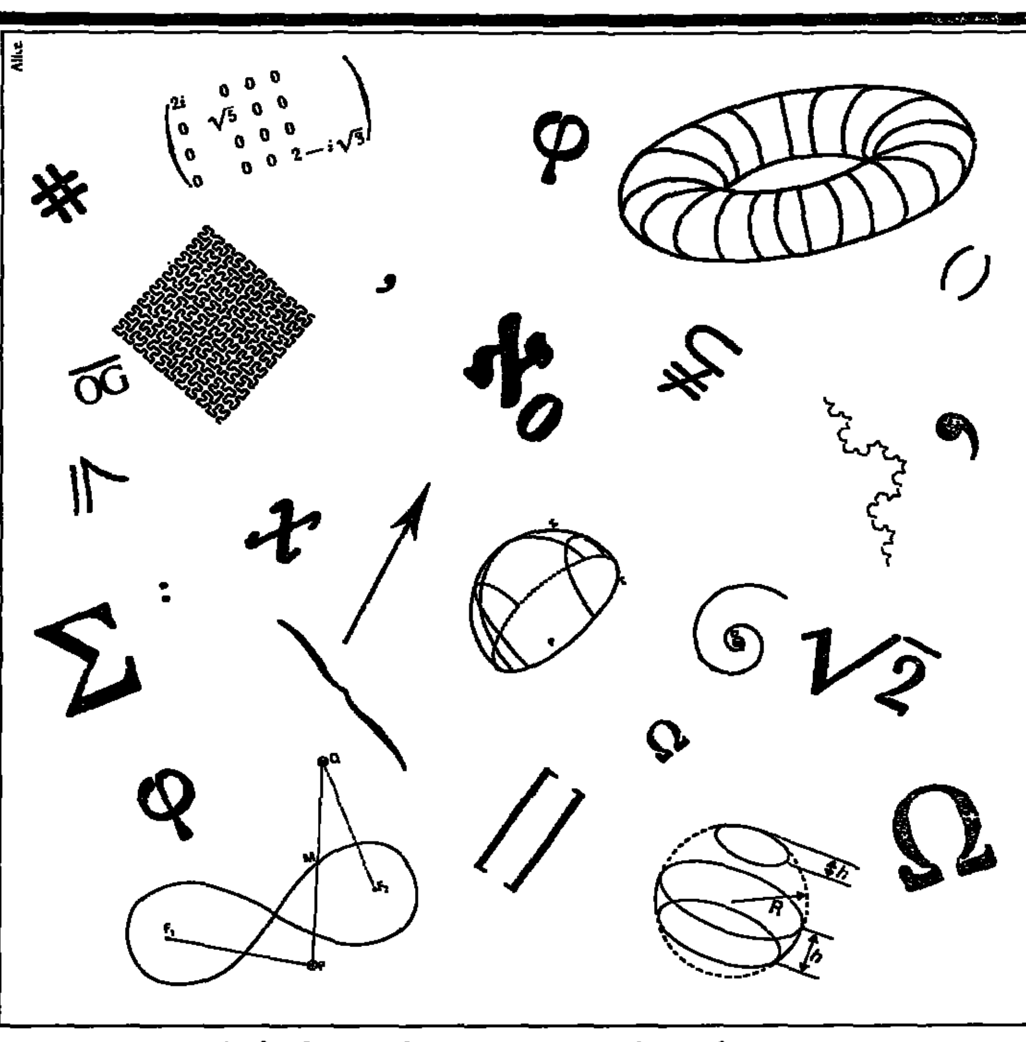
Grands dictionnaires Puf : les mots qui ouvrent le savoir.



Dictionnaire de démographie

Par Roland Pressat

En raison d'une certaine anarchie qui règne dans le langage et les concepts, ce dictionnaire se veut le défenseur de la terminologie correcte. Il ne s'agit pas pour autant d'un recueil de sèches définitions; la plupart des entrées font l'objet de développements permettant de mieux situer les mots ou expressions introduits dans l'ensemble de la pensée et de la recherche démographiques. Désormais le champ de la démographie s'ouvre à un large éventail de chercheurs et de lecteurs intéressés par les questions de population. puf



Dictionnaire des mathématiques

Par Alain Bouvier et Michel George, sous la direction de François Le Lionnais

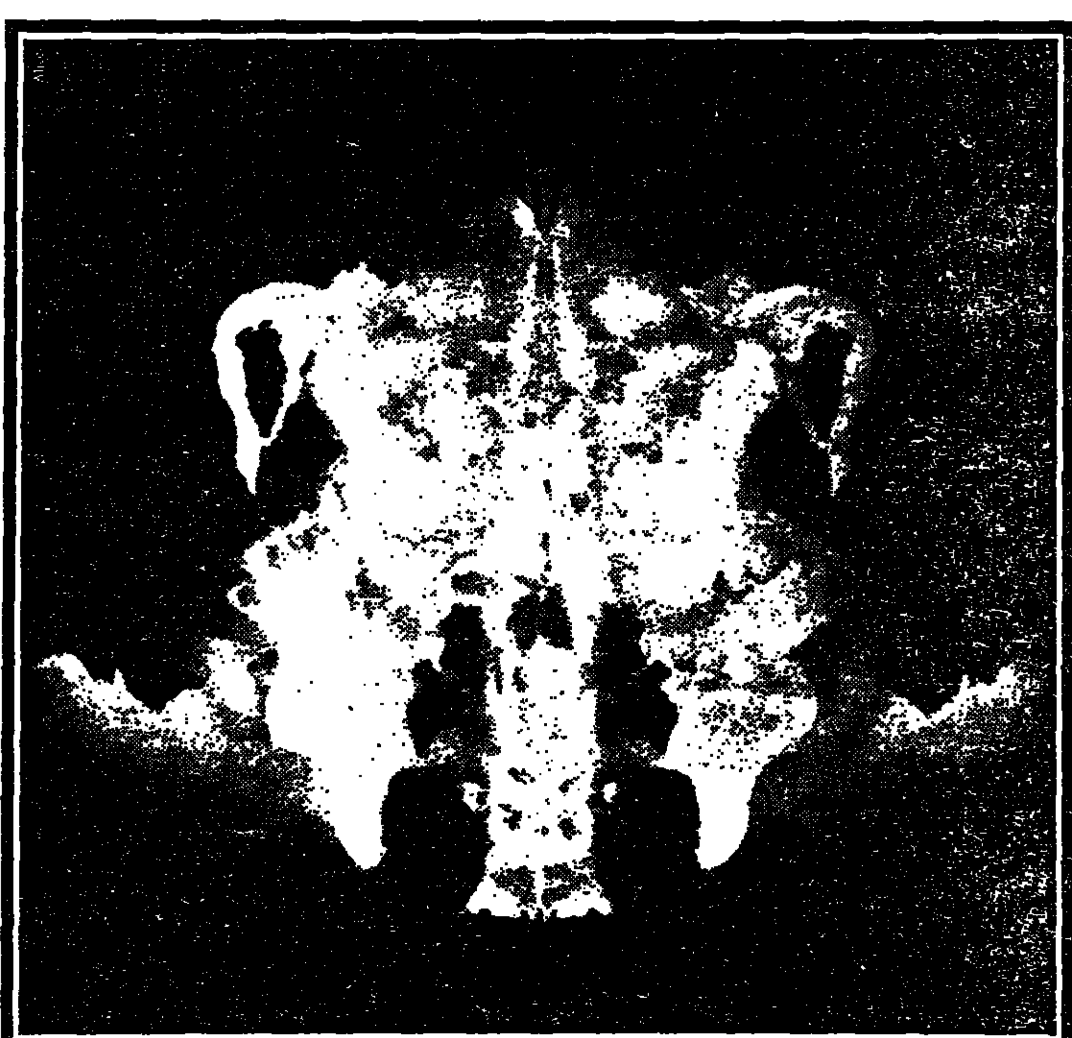
Ce dictionnaire rassemble des informations aussi diverses que les publics auxquels il s'adresse. De la règle de trois des écoliers aux groupes sporadiques ou au retournement de la sphère, ce dictionnaire traite de l'ensemble des mathématiques : logique, ensembles, arithmétique, combinatoire, graphes, algèbre, géométrie, analyse, topologie... L'usager trouvera dans les exemples et les définitions, prolongés par des commentaires qui en élargissent l'impact, une incitation à la réflexion. 7600 mots clés, 700 illustrations. puf



Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine

Par Pierre Grimal

Dans cet ouvrage, qui fait constamment référence aux principaux écrits des littératures grecque et latine et qui aidera à l'intelligence de nombreux textes de la littérature moderne, l'auteur a pris soin d'éviter tout point de vue dogmatique susceptible de vieillir avec le progrès incessant des recherches. Il s'est seulement soucié de recenser et de résumer les données immuables des grands mythes de l'Antiquité, depuis les poèmes homériques jusqu'aux commentaires des savants byzantins du 12e siècle. Plus de 2000 entrées. puf



Vocabulaire de la psychologie

Par Henri Piéron

Dans ce vocabulaire, une grande place a été donnée aux mots techniques, aux néologismes créés par tel ou tel auteur, ainsi qu'aux mots anglais et allemands pour lesquels il n'existe pas d'équivalent français. On trouvera, par ailleurs, une quantité considérable de termes appartenant à des sciences situées aux confins de la psychologie : biologie, zoologie, physique, etc... Enfin, n'ont pas été oubliés des mots propres à la linguistique, à la psychologie sociale, à la neuropathologie, ainsi qu'à la théorie de l'information. puf



POLITIQUE

1983 ÉLECTIONS MUNICIPALES

La gauche devant le « mur de l'emploi »

Comme le Nord-Pas-de-Calais (*le Monde* du 23 janvier), la Lorraine est une région particulièrement touchée par la crise. Avec 87 173 demandeurs d'emploi en décembre 1982, elle a connu, sur un an, une augmentation du chômage égale à la moyenne nationale (+ 5,8 %), et son taux de chômage (8,80 %) est un peu inférieur à celui de la France entière. Mais pour connaître le nombre de Lorrains actifs privés d'emploi dans leur région, il faut ajouter au chiffre des demandeurs d'emploi celui des frontaliers qui travaillent en Allemagne ou au Luxembourg (près de vingt-deux mille) et celui des sidérurgistes en préretraite ou en dispense d'activité (environ trente mille).

L'Alsace est, après la Corse, la région qui a subi la plus forte augmentation du chômage en 1982 (+ 14,2 %), avec un total de 48 973 demandeurs d'emploi. Relativement favorisée jusqu'en 1980-1981 grâce à sa situation géographique et à la diversité de son industrie, l'Alsace souffre, maintenant, de la récession allemande, qui prive d'emploi de nombreux frontaliers et ôte des débouchés aux entreprises.

La Lorraine et l'Alsace sont deux régions dirigées par l'opposition et où le débat, à l'approche des élections municipales, porte, à la fois, sur le bilan économique de la gauche et sur le partage des responsabilités entre le pouvoir central et les autorités régionales dans l'effort de redressement entrepris.

II. – *Dans l'Est : la charge de M. Rausch*

De notre envoyé spécial PATRICK JARREAU

Metz. – « *Les promesses ne sont pas tenues. Cela est grave pour la crédibilité d'un gouvernement. Cela est grave pour la Lorraine.* » Tels étaient les propos que M. Jean-Marie Rausch, président (U.D.F.-C.D.S.) du conseil général de la Lorraine, sénateur de la Moselle, maire de Metz, adressait, le 4 décembre dernier, à M. Pierre Mauroy, venu à Pont-à-Mousson pour rassurer les sidérurgistes sur leur avenir, après l'annonce des licenciements prévus par le « plan acier ». L'occasion d'une charge contre la majorité était trop belle pour que M. Rausch la manquât ; mais son sens de l'opportunité se trouva néanmoins pris en défaut, puisque sa diatribe prenait pour cible un premier ministre qui se disposait à annoncer, notamment, dans sa réponse la création de mille cinq cents emplois dans les huit années à venir.

Selon M. Rausch, la Lorraine avait connu une période d'espoir, de la fin de 1980 à la fin de 1981. La gauche, en progrès électoralement depuis 1978, se proposait d'améliorer la compétitivité de la sidérurgie, d'y investir, de réduire la durée du travail et, par conséquent, d'embaucher. Dès le début de 1982, la dégradation de l'emploi inquiétait la Lorraine. Le nombre des demandeurs d'emploi était de 79 239, en mars 1982, contre 63 896 un an auparavant, soit une augmentation de 24 %. Les élections cantonales, favorables à l'opposition, avaient reflété cette inquiétude.

Le maire de Metz, qui affronte, aux élections municipales, une liste d'union de la gauche conduite par M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants, réélu député en juin 1981, fait le procès global de la politique menée par la majorité. « *Le changement politique du printemps 1981 a entraîné un freinage des investissements,* affirme-t-il. *La gauche a découragé les entreprises d'embaucher, par exemple en rendant plus difficile le recours au travail temporaire et aux contrats à durée déterminée.* » Au passif de la majorité, M. Rausch inscrit aussi les nouvelles lois sociales et la réduction de la durée du travail, responsables, selon lui, de l'augmentation du prix de revient du charbon.

Les Houillères du bassin de Lorraine, dont la production est passée de 10,9 millions de tonnes, en 1981, à 10,1 millions de tonnes en 1982, sont loin de l'objectif de 15 millions de tonnes, qui avait été retenu par le gouvernement. Pour M. Joël Grosjean, membre du secrétariat régional de la C.G.T., l'explication de ce recul réside, en partie, dans le manque de formation des mille mineurs nouvellement embauchés, mais aussi dans les difficultés géologiques auxquelles s'est heurté le développement de l'exploitation et dans une certaine mauvaise volonté de l'encadrement. De façon plus générale, la politique menée par la gauche se heurte à des résistances, confortées, ici, à la différence de ce qui se passe dans le Nord-Pas-de-Calais, par l'existence d'une opposition forte, maîtresse des pouvoirs locaux.

« *On est dans une région où le patronat a toujours eu un comportement dominateur* », observe M. Jean-Pierre Othelet, secrétaire de l'union régionale C.F.D.T. Un patronat qui intervient dans le domaine politique, souligne M. Grosjean, en indiquant que les demandes d'autorisation de licenciements économiques avaient été « *freinées* » à l'approche de l'élection présidentielle de 1981 et que ces freins avaient été lâchés ensuite. Autre exemple : les contrats de solidarité dégageant des emplois par réduction de la durée du travail sont « *pratiquement inexistants* » dans le secteur privé lorrain, constate M. Grosjean.

Un paravent

L'évolution économique modifie les données du rapport des forces. L'affaiblissement puis la nationalisation de la sidérurgie ont mis fin à la puissance d'un patronat qui tenait entre ses mains la vie et l'avenir de la région. « *La diversification nous donne des possibilités de modifier les mentalités* », explique M. Othelet. L'arrivée au pouvoir de la gauche a permis, en outre, de renforcer le rôle institutionnel des syndicats : ceux-ci peuvent intervenir, grâce aux lois Auroux, dans des petites et moyennes entreprises d'où ils étaient exclus ; dans la sidérurgie, la réduction de la durée du travail a permis l'ouverture de négociations sur l'introduction d'une cinquième équipe.

C.G.T. et C.F.D.T. sont nettement plus réservées sur la portée réelle de la concertation avec les pouvoirs publics. « *Nous sommes beaucoup plus sollicités qu'avant* », observe M. Grosjean, mais il ajoute que beaucoup de fonctionnaires favorables à l'ancienne majorité sont restés en place et que, souvent, les dossiers traînent. « *Les syndicats ont été davantage consultés, mais pas plus entendus qu'avant* », estime, de son côté, M. Othelet. Evoquant les nombreux voyages à Paris des syndicalistes de la sidérurgie, il résume l'impression que la plupart d'entre eux en ont retirée : « *Cette concertation a servi de paravent pour prendre des décisions en dehors des organisations syndicales.* »

Les décisions prises par les groupes sidérurgiques, avec l'appui du gouvernement, vont entraîner la suppression de deux mille cent emplois à Longwy, de mille sept cents emplois à Jœuf, Homécourt et Hagondange et de deux mille trois cents emplois à Pompey. Bien sûr, les Mosellans se réjouissent de ce que des investissements aient été décidés pour la Société des aciers fins de l'Est (SAFE), à Hagondange, mais, à Pompey, c'est la consternation.

« *Les travailleurs ne se reconnaissent pas dans ce plan* », déclare M. Antoine Troglic, conseiller général (P.S.) de Pompey, ancien responsable C.F.D.T. « *C'est tout de même un problème pour la gauche, non ?* », ajoute-t-il. Et de se demander s'il faut croire que quelqu'un détient la « *science infuse* » : « *Hier, c'était de Wendel, aujourd'hui, ce seraient les technocrates ?* » Les sidérurgistes de Pompey avaient élaboré des propositions industrielles. Ils étaient venus manifester à Paris, le 29 juin, avec l'appui de toutes les forces politiques, de M. André Rossinot, député (U.D.F.-radical), candidat à la mairie de Nancy à la tête d'une liste d'union de l'opposition, à M. Roland Favaro, premier secrétaire de la fédération communiste de Meurthe-et-Moselle-Sud, responsable régional du P.C.F. Ils n'ont pas été entendus.

M. Troglic, candidat à la mairie de Pompey contre M. Jean Hartmann, le maire sortant, qui conduit une liste de l'opposition, estime que la leçon à tirer de cette situation, c'est que « *le pouvoir est à conquérir* ». Il ajoute, aussitôt, que la situation est déjà très différente de ce qu'elle était avant 1981. « *On arrive à obtenir des garanties qu'on n'aurait pas eues avant,* explique-t-il, *notamment pour la formation. Dans le sinistre sidérurgique, nous ferons mieux et autrement que les autres.* »

M. François Guérin, président-directeur général de la Société lorraine de développement (Solodev), créée par Sacilor pour gérer une partie (50 millions de francs) des fonds reçus par ce groupe, « *revitaliser les bassins d'emplois affectés par la restructuration* », assure que celle-ci « *ne se traduira par aucun licenciement, aucune perte sèche d'emplois* ». La Solodev a pour mission d'aider à la création d'entreprises. M. Guérin, comme son directeur, M. Yves Halimi, sont d'accord pour considérer, avec M. Christian Marbach, chargé d'une mission sur la Lorraine par le premier ministre, qu'il ne faut pas hésiter à compter par petites unités. « *Ce ne sont pas les projets qui manquent, à cet égard,* observe M. Halimi, *mais les entrepreneurs.* »

En voici un, M. Jean Dotlic, qui a racheté et s'efforce de développer une petite entreprise de mécanique à Thionville. La chute des commandes de la sidérurgie l'oblige à chercher ailleurs, et même hors de Lorraine, des débouchés. Face aux problèmes qu'il rencontre, face à la situation léguée par les sidérurgistes, qui « *faisaient barrage aux implantations industrielles pour éviter la concurrence sur le marché de l'emploi* », M. Dotlic estime que les industries qui veulent changer « *se heurtent à un manque de moyens* ». Il y a, selon lui, un « *écart entre le langage officiel et la réalité* » : le crédit manque, les prêts participatifs supposent que le chef d'entreprise ait lui-même quelque chose à investir, les primes à la création d'emplois favorisent le tertiaire.

Payer la note

Le doute s'est installé, sinon sur la volonté des pouvoirs publics, du moins sur la cohérence de leur démarche. Devant le comité économique et social, qu'il préside, M. François Guillaume, président de la F.N.S.E.A., s'adressant à M. Marbach, soulignait la nécessité de « *décisions claires et nettes* ». M. Grosjean (C.G.T.) relève, quant à lui, un « *manque de clarté, un flottement dans les décisions prises pour le secteur sidérurgique* ». Pour M. Othelet (C.F.D.T.), les choses sont plus claires : « *La gestion du plan acier par la gauche obéit à la même logique que celle de la droite* », dit-il. Il observe que « *les travailleurs ont la dent dure contre la gauche politique* », qu'ils ont « *le sentiment d'avoir été menés en bateau* » et que, à Pompey, « *la gauche va payer la note le mois prochain* ».

Le doute incite parfois à rechercher l'épreuve de force, pour contraindre le pouvoir, mais aussi les « décideurs » économiques à acquitter le prix social des décisions qu'ils prennent et à se lier par des clauses en obligeant à créer des emplois. Dans les Ardennes voisines, l'intersyndicale C.F.D.T.-C.G.T.-F.O. de l'usine d'aciers spéciaux de La Chiers a adopté une démarche de ce type. Chaque dernier samedi du mois, sidérurgistes de Vireux et antinucléaires de Givet et de ses environs unissaient leurs protestations face aux C.R.S. Le projet d'accord établi avec la direction d'Usinor et les pouvoirs publics garantit à l'ensemble du personnel des ressources au moins égales à 75 % du salaire net, jusqu'à ce que le dernier employé soit ou bien reclassé ou bien à la retraite (la moyenne d'âge est de quarante-deux ans). La direction y met une seule condition, refusée par l'intersyndicale : que l'ensemble de l'opération ne lui coûte pas plus de 4 milliards de francs...

Une bataille du même genre a mis aux prises, à Strasbourg, les trois cent soixante employés de l'usine de pâte à papier La Cellulose avec les pouvoirs publics et les autorités régionales, qui se renvoyaient la responsabilité de remplacer cette entreprise condamnée. La décision prise, le 7 février, d'un apport de 21 millions de francs par les trois régions concernées (Alsace, Lorraine et Franche-Comté) et d'une somme équivalente par l'Etat, est l'aboutissement d'une lutte menée par la gauche pour obtenir des conseils régionaux, où l'opposition est majoritaire, qu'ils reconnaissent que ce problème, à la fois économique et social, est aussi de leur ressort.

« *La droite locale exploite des problèmes d'emploi contre le gouvernement, bien que la dégradation se soit étalée sur plusieurs années, et sans prendre d'initiatives* », déclare M. Jean Oehler, député (P.S.), candidat à la mairie de Strasbourg contre M. Marcel Rudloff (U.D.F.-C.D.S.), *président du conseil régional*, qui brigue la succession de M. Pierre Pflimlin. « *M. Rudloff voulait cristalliser les mécontentements sur cette histoire de La Cellulose* », observe M. Francis Wurtz, *membre du secrétariat de la fédération communiste du Bas-Rhin.*

L'emploi : c'est, pour l'opposition, un thème particulièrement sensible et efficace, surtout dans des régions où elle est fortement implantées, et où, traditionnellement, on fait plus volontiers confiance à la droite qu'à la gauche pour gérer l'économie. Cependant, comme l'a montré l'affaire de La Cellulose, la majorité n'est pas dépourvue d'arguments pour défendre ses dossiers.

FIN

NOMINATIONS A L'ÉLYSÉE

Deux nouveaux chargés de mission ont été nommés au secrétariat général de la présidence de la République par arrêté publié au *Journal officiel* du 23 février : M. Jean-Michel Gaillard, qui s'occupera des relations internationales, et M. Jean-Claude Raynal, qui assistera le porte-parole de l'Elysée, M. Michel Vauzelle.

[Né le 16 mai 1946, M. Jean-Michel Gaillard est un ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud et de l'Ecole nationale d'administration (promotion Michel-de-L'Hospital). Secrétaire des affaires étrangères, il a exercé à la direction des affaires économiques et financières du Quai d'Orsay et au secrétariat général de la présidence de la République, où il travaillait avec M. Hubert Vedrine, qui est chargé des affaires diplomatiques.]

[Né le 20 décembre 1943, M. Jean-Claude Raynal est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Entré au ministère des affaires étrangères, il a été successivement affecté à la direction des affaires économiques et financières, à la direction « Europe » et au service de presse. Il a été également conseiller technique de M. Jean-Pierre Cot au ministère chargé de la coopération et du développement.]

MOSELLE : deux listes communistes à Moyeuvre-Grande

Les accords nationaux R.P.R.-U.D.F. et P.C.-P.S. ne sont pas passés en Moselle comme une lettre à la poste. Côté opposition, à Metz, le jeune député R.P.R. M. Jean-Louis Masson voulait mettre un terme au règne du maire, M. Jean-Marie Rausch, sénateur (U.D.F.-C.D.S.). M. Masson est finalement rentré dans le rang, laissant face à face le maire sortant et le ministre des anciens combattants, M. Jean Laurain (P.S.).

Côté majorité, à Thionville, le député socialiste M. Robert Malgras briguait la tête de liste de l'union de la gauche contre le maire sortant, M. Paul Souffrin (P.C.). Verdict des instances nationales du P.C.F. et du P.S. : M. Souffrin conduira la liste de la majorité. Malgré quelques grincements de dents, les socialistes thionvillois se sont ralliés à cette décision, tandis que l'opposition, réunifiée derrière M. André Lacroix (R.P.R.) et l'ancien député U.D.F. M. Henri Ferretti, a oublié ses divergences de 1977.

Selon une tradition désormais bien établie dans le bassin sidérurgique et houiller, le P.C.F. et le P.S. partiront à la bataille en ordre dispersé dans un certain nombre de communes.

Cette tradition s'inscrit dans le cadre des luttes d'influence syndicales. Ainsi, à Freyming-Merlebach et à Cocheren, les députés socialistes MM. Jean Metzinger et Paul Bladt ont refusé de prendre des membres du P.C. sur leur liste. Même situation à Nilvange, ainsi qu'à Moyeuvre-Grande, où deux listes communistes (celle du maire sortant, M. César Depiétri, ayant reçu l'investiture officielle, et celle que soutient la section locale) affronteront la liste du député M. René Drouin (P.S.).

MEURTHE-ET-MOSELLE : lutte serrée à Lunéville

Le maire sortant de Nancy M. Claude Coulais (P.R.) ne se représente pas et laisse la place à M. André Rossinot, député, secrétaire général du parti radical, qui mènera la liste d'union de l'opposition contre M. François Borella (P.S.), tête de liste de la majorité.

La lutte devrait être serrée à Lunéville, où le maire socialiste sortant, M. Jean Lhommée, ne se représente pas. Son successeur, M. Michel Closse (P.S.) aura, en face de lui, M. Corbiat (suppléant R.P.R. du député U.D.F. M. René Haby), qui avait battu M. Lhommée aux dernières élections pour le conseil général. La situation se présente de façon similaire à Jœuf, où se déroulera la seule « primaire » officielle, à gauche, entre Mme Colette Gœuriot, maire sortant, député communiste, et le conseiller général, M. Tonin (P.S.).

Outre des luttes sévères dans le bassin d'emploi de Pompey-Frouard, entre le P.C.F. et le P.S., la dernière suprise de ce début de campagne concerne Pont-à-Mousson. Le député socialiste, M. Yves Tondon, après des négociations jugées infructueuses avec le P.C.F., présente une liste socialiste contre le maire sortant, M. Guy Bernard (R.P.R.).

ENTRETIEN AVEC UN « FRANC-TIREUR »

NARBONNE : M. Hubert Mouly ou l'apolitisme engagé

De notre envoyée spéciale

Narbonne. – Si elles sont censées symboliser le changement opéré en dix ans, les deux vues aériennes – en noir et blanc – de la ville sont loin de nuire à l'austérité, voire à la solennité, du bureau du maire de Narbonne. Le décor un peu froid, où domine le vert foncé, ne met que mieux en relief la jovialité toute méridionale de son occupant. Avec sa coupe de cheveux un peu militaire et passée de mode – souvenir scout, sans doute – M. Hubert Mouly est un enthousiaste.

La neige tombe sur Narbonne : il est le premier à organiser sur place sablage et salage, avant même le lever dominical de ses concitoyens. Il s'occupe de tout, voit tout, décide de tout : il est maire et maître chez lui. Son collègue de Castelnaudary, secrétaire départemental du R.P.R., M. Jean-Pierre Cassabel, est formel : « *Les maires de l'opposition dans l'Aude sont patrons chez eux.* » Dont acte : pas question pour M. Mouly de négocier avec les partis politiques la composition de sa liste. Le R.P.R. et l'U.D.F. le soutiennent bien sûr, non parce qu'il le demande mais tout simplement parce qu'en face il y a la gauche.

M. Mouly préfère parler de « *sensibilité* » plutôt que d'étiquette. Il met en avant « *les sensibilités de gauche* » et celles de « *droite* » des membres de son équipe. Poussé dans ses retranchements, il consent à découvrir parmi ses quarante-trois colistiers, ici un C.D.S., là six ou sept R.P.R., ou encore deux ou trois P.R. Mais il relève aussitôt, avec malice, la présence d'un ancien P.S.U., d'un ancien responsable départemental du P.S., d'un ancien membre du e comité fédéral du P.C. ou d'un franc-maçon.

L'important n'est pas là pour M. Mouly, qui affirme : « *Moi pour les élections politiques, je reste au balcon.* » Ce qui compte, c'est qu'en s'engageant derrière lui, on s'engage par écrit, et en double exemplaire, « *à ne cumuler aucun mandat politique de député ou de sénateur avec celui d'élu municipal, et à ne faire état, dans la gestion municipale, ni de conceptions, ni d'engagements de caractère politique, ni d'appartenance à une formation politique* ». Et ce n'est pas tout : tout signataire s'engage « *à n'instaurer dans le cadre de son mandat municipal aucun débat, et à ne participer à aucune discussion touchant à un problème de politique, qu'il soit de niveau local, national ou international, de telle façon que dans l'exercice de ce mandat* [il ne s'] *occupe que des affaires communales, dans l'unique intérêt de la ville de Narbonne* ».

« *Naïf, boy-scout ? Peut-être* », reconnaît M. Mouly. « *Mais,* note-t-il, *après douze ans d'expérience, l'engagement est aujourd'hui crédible.* »

Pas pour ses adversaires, cela va sans dire. Et surtout pas pour deux de ses anciens colistiers, MM. Devèze et Soulié, qui, conseillers sortants, ont constitué une « *liste verte* ». Pour eux, l'apolitisme ne veut pas dire « *castration* ». La « *démocratie Mouly* » à leurs yeux est un leurre : « *Quand il s'agissait de choisir la couleur des volets d'un bâtiment communal, de baptiser une ruelle, d'accord on était libre, mais dès qu'il y avait des décisions importantes, c'était la chape, et les élus entérinaient comme des béni-oui-oui* », explique M. Devèze.

Un troisième conseiller démissionnaire depuis janvier avait tenté de rejoindre cette troisième liste. M. Gibert avait mal accepté son éviction de la liste Mouly, après douze ans de mandat, pour « *raison d'âge* » (soixante-douze ans). Sous la pression affectueuse des instances de son parti, M. Gibert (R.P.R.) a renoncé *in extremis* à tout combat... « *pour raisons familiales* ».

La naïveté nécessaire

Pour M. Mouly, il est normal que les sortants ne se représentent pas tous : « *Il faut une moitié de nouveaux venus à chaque élection pour apporter la naïveté nécessaire à l'oxygénation d'une équipe de gestion.* »

« *Gestion* » et « *apolitisme* » sont les mots fétiches de M. Mouly, qui les associe non sans délectation. « *Il n'y a pas une méthode de droite et une méthode de gauche pour gérer une ville.* » « *Ce n'est pas l'analyse de notre budget qui peut faire dire que nous sommes une municipalité de droite.* » Selon lui, l'important est que les Narbonnais ont, en 1982, payé moins d'impôts locaux qu'à Sète, à Carcassonne, à Nîmes ou à Béziers ; que le montant en francs par habitant de l'annuité d'emprunt y soit moins élevé que dans ces quatre villes (administrées – hasard ? – par la gauche). Fierté suprême : Narbonne est devenue la première ville du département (40 543 habitants en 1975, 42 657 en 1982). La croissance démographique est à en croire M. Mouly, la preuve indiscutable de l'expansion urbaine qui se traduit par d'autres chiffres : 470 hectares urbanisés en 1971, près de 900 aujourd'hui.

La mode des « face-à-face » télévisés ou radiodiffusés sévissant en cette période électorale, à Narbonne comme ailleurs, M. Mouly, ses « fiches » sous la main, lance des chiffres, s'appuie sur eux, les utilise pour charpenter son exposé, comme il le ferait dans l'exercice de sa profession d'avocat. « Fiches » sous la main, son *challenger* socialiste et chef de file de la liste d'union de la gauche, *M. Pierre Tournier, président* de la fédération départementale Léo-Lagrange, les conteste : « *La ville a grandi, certes, mais au profit de l'intérêt privé* », note-t-il. Désigné en remplacement de *M. Pierre Guidoni, député socialiste*, nommé ambassadeur à *Madrid, M. Tournier fait campagne* sur le thème « *l'autre choix* », et *joue avec l'étiquette de la liste* adverse Nouveau Narbonne pour *proposer un* Narbonne *nouveau*. L'union de la gauche, ici, contraste avec les dissensions apparues à Carcassonne. Dans cette ville, s'affrontent la lite du maire sortant, M. Fernand Ancely, non investi par son parti le P.S., celle de celui que le P.S. lui a préféré, M. Joseph Vidal, *député*, celle de M. Marcel Peytavi, ex-P.C., conseiller sortant, et celle *de l'opposition unie derrière* M. Raymond Chesa, conseiller général R.P.R.

Narbonne, « *la cité rouge* » (1), la première d'entre les premières communes socialistes ; Narbonne où *Léon Blum* venait *se faire* plébisciter en 1929 ; Narbonne, qui, en 1971, après quatre-vingt ans d'hégémonie des socialistes, a contracté un mariage avec les « apolitiques » de M. Mouly ; Narbonne, la première ville du département le plus mitterrandiste de France le 10 mai 1981, va-t-elle retrouver le chemin de la tradition socialiste ? Elu en 1971 au second tour avec 51,09 % des voix, réélu en 1977 au premier tour avec 55,08 %, M. Mouly ne s'inquiète guère des 58,46 % recueillis par le chef de l'Etat au second tour de l'élection présidentielle.

Etonné de son succès inattendu en 1971, satisfait *a posteriori* de la confirmation de 1977, M. Mouly ne serait pas « *triste* » d'être battu, mais il serait « *content* » de gagner, une fois encore, histoire de voir achever ce qui a été commencé... et de préparer sa succession. A cinquante-huit ans, avec trois paquets de cigarettes par jour, serein, il y pense.

ANNE CHAUSSEBOURG.

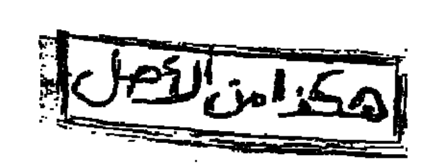
(1) *La Cité rouge* (par Pierre Guidoni, éditions Privat) retrace l'histoire du socialisme narbonnais de 1871 à 1921.

APRÈS LES ELECTIONS RÉGIONALES OUTRE-MER

● *M. Pierre Lagourgue*, ancien député U.D.F., ancien président du conseil général de La Réunion, a annoncé, mardi 22 février à Saint-Denis-de-la-Réunion, qu'il présentera sa candidature à la présidence du nouveau conseil régional. Placé en position d'arbitre depuis que sa liste centriste a obtenu cinq sièges contre dix-huit à la liste du R.P.R. et vingt-deux aux communistes et aux socialistes, M. Lagourgue a déclaré, après avoir eu des contacts, notamment avec les dirigeants de la fédération socialiste : « *Je pense être celui qui pourrait permettre le rassemblement de tous ceux qui veulent travailler au développement de la Réunion.* » – *(Corresp.)*

● *M. Jacques Chirac* a déclaré, mardi 22 février, au cours d'un déjeuner avec la presse municipale parisienne, que les résultats des élections régionales outre-mer constituent « *un échec pour le gouvernement* ». Le maire de Paris a estimé, d'autre part, que ce scrutin avait démontré le « *caractère pernicieux et peu démocratique* » du mode de scrutin proportionnel.

● *Le gardien d'un dépôt d'explosifs* situé à Petit-Bourg (Guadeloupe) a été attaqué, dans la nuit du samedi 19 au dimanche 20 février, par quatre hommes armés qui l'ont neutralisé et ont dérobé 516 kilos de dynamite, a-t-on appris mardi 22 février à Pointe-à-Pitre. Selon les premiers éléments de l'enquête, ce ne sont pas ces explosifs qui ont été utilisés lors des attentats commis la même nuit à Pointe-à-Pitre contre les locaux de la recette-perception des impôts et du quartier des affaires maritimes. Ces attentats, qui n'ont fait que des dégâts matériels, n'ont pas été revendiqués.


هكذا من الأصل

Le Monde

société

Le premier procès de M. Lemoine contre « Minute »

Première procédure en diffamation de la campagne municipale, simple routine de justice pour corriger les écarts du débat politique ? Ou bien, plus sérieusement, le procès, une nouvelle fois, de la calomnie contre un homme public, par voie de presse ? L'audience, mardi 22 février, de la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, relevait de la seconde catégorie : M. Georges Lemoine, secrétaire d'État auprès du ministre de la défense poursuivait, en effet, le directeur de l'hebdomadaire *Minute*, M. Jean-Claude Goudeau qui l'accuse, dans ses cinq derniers numéros, de concussion dans des opérations immobilières ayant pour cadre Chartres, ville dont M. Lemoine est le maire (*le Monde* du 12 février). Seul, en fait, le dernier numéro de *Minute*, celui du 19 au 25 février, paru après l'ouverture officielle de la campagne des municipales, était assigné en référé, selon la procédure d'urgence que permet, en période électorale, la loi sur la liberté de la presse. D'autres procès sont déjà prévus, les 1er et 8 mars, au cours desquels seront assignés les numéros antérieurs de l'hebdomadaire, ainsi que le *Quotidien de Paris*, qui avait repris à son compte les accusations de *Minute*.

A défaut de servir à ses lecteurs les preuves de la faute de M. Lemoine qu'il promet, à grand tapage, à chaque nouvelle une de son hebdomadaire, M. Goudeau allait sûrement se croire obligé, pensait-on, d'éclairer la justice. Il devait bien détenir des documents, des témoignages, quelque chose pour étayer son *« dossier accablant »* sur la malhonnêteté de ce ministre *« à pots-de-vin »* dont il réclame., depuis cinq semaines, la démission.

Des preuves ? Le directeur de *Minute* concède bien vite qu'il n'en possède aucune et qu'il ne dénonce que sur la base de son *« intime conviction »*. *« En trente ans de journalisme »*, explique-t-il au tribunal, il n'a pas *« souvenance d'avoir vu une affaire aussi grave »*, mais il ne l'apprécie, il ne la jauge qu'à l'intuition, à l'expérience des bassesses de ce monde. En vertu d'une philosophie toute simple : les ministres ne sont que canailles et compagnie, et le bon peuple a le droit de le savoir, même si les soupçons portés ne sont pas confirmés par les faits. S'adressant à M. Lemoine, l'avocat de M. Goudeau, Me Giloux est encore plus clair : *« Monsieur le ministre, ou vous êtes un coquin (...) ou vous êtes un naïf. Je crois que vous êtes entre les deux, comme beaucoup d'hommes politiques. »*

Pourquoi, dès lors, s'embarrasser de preuves ? M. Lemoine avait confié la rénovation d'une fermette qu'il possédait dans l'Orne à l'entreprise Della-Vera, filiale de Bouygues, durant la période où cette même société remportait l'adjudication du marché d'État de l'hôpital de Chartres. *« Il y a là quelque chose de louche. »* Le secrétaire d'État a revendu ladite fermette à deux de ses connaissances, elles-mêmes amies d'un troisième particulier qui s'est rendu propriétaire d'une entreprise à Chartres. *« Comme par hasard ! »* M. Goudeau, en son *« âme et conscience »*, croit savoir que *« la vente n'est qu'un habillage »*, que les acquéreurs *« sont les obligés du ministre »*. Et ainsi de suite. Dans cette affaire, puisqu'on l'écrit, ce ne sont que copains et coquins.

Ce procès pourrait s'arrêter là, juste après l'audition du directeur de *Minute*, qui prête aussi obligeamment le flanc, – M. Philippe de Caigny, représentant du ministère public, le note – à une condamnation en diffamation. Mais le secrétaire d'État et son défenseur, Me Christian Charrière-Bournazel, ont choisi de démonter, pour eux et pour nous, les procédés de ce qu'ils appellent *« le sordide hebdomadaire du vendredi »* et d'éclairer *« la mécanique de la calomnie »*.

Défilent alors, à la barre, dix-neuf personnes, architectes, relations d'affaires, fonctionnaires, médecins, commissaire de la République, qui détaillent longuement la régularité des opérations immobilières, dénoncées par *Minute* comme frauduleuses. L'hebdomadaire, prouvent-elles, documents et règlements à l'appui, a commis vingt, trente mensonges, volontairement ou par défaut d'enquête.

Ces témoins qui, pour certains – la question leur est posée, – appartiennent à l'opposition, vident de sa substance le *« dossier accablant »*. Ils montrent, patiemment et sans passion, que l'acharnement de *Minute* ne repose, en fait, selon Me Charrière-Bournazel, que sur la *« haine civile »*, *« la technique traditionnelle de la presse d'extrême droite »*, sur *« les vieux trucs qui fleurissaient au temps de* Gringoire *et qui ont parfois poussé des hommes au suicide »*. Roger Salengro, par exemple, le ministre de l'intérieur du Front populaire, en novembre 1936.

Pour toute conclusion de leur poursuite, tard dans la nuit, et avant de reprendre, la semaine prochaine, leur dénonciation, le secrétaire d'État à la défense, le visage blême, et son avocat lisent des extraits du discours de Léon Blum aux obsèques de Roger Salengro : *« Seul le résultat compte, et, s'il ne peut être utilement obtenu que par le mensonge et la calomnie, va pour le mensonge et la calomnie. Si un homme souffre et meurt, tant pis. La fin justifie les moyens. »*

• Le jugement de ce premier procès sera rendu le 28 février.

PHILIPPE BOGGIO.

DANS UN RAPPORT REMIS AU PREMIER MINISTRE

M. Alain Vivien formule neuf propositions pour limiter l'influence des sectes

M. Alain Vivien, vice-président de l'Assemblée nationale et député socialiste de Seine-et-Marne, qui avait été désigné en septembre dernier par M. Pierre Mauroy comme parlementaire en mission auprès de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État chargé de la famille, pour étudier le problème des sectes en France, a remis son rapport au premier ministre le 21 février.

Le rapport n'a pas été rendu public et M. Mauroy s'est donné un délai d'une dizaine de jours pour étudier le document, qui n'engage que son auteur, avant de décider s'il doit être publié ou non sans modifications. Après avoir évalué l'importance numérique des sectes religieuses en France, département par département, et cité des exemples du phénomène sectaire à l'étranger, notamment sous l'angle législatif, le rapport de M. Vivien formule neuf propositions pour limiter l'influence des sectes.

Voici les neuf propositions :

1) Créer une structure interministérielle de coordination qui aura pour tâche de suivre cette question. Le rapport propose qu'un haut fonctionnaire soit nommé auprès du premier ministre pour coordonner cette structure.

2) Prévenir et informer avec impartialité sur les sectes. Ces informations devraient être à la disposition des travailleurs sociaux, du corps enseignant et des associations de parents.

3) Développer une pédagogie des droits de l'homme à l'école pour que l'enfant ou l'adolescent puisse avoir les moyens moraux, spirituels et intellectuels de faire des choix avec lucidité et dans une démarche autonome.

4) Permettre aux associations qui s'occupent de ces questions de se regrouper à l'échelon international.

5) Mieux informer le grand public. La Haute Autorité doit alerter les radios et télévision sur ces problèmes afin que les reportages sur les sectes ne soient jamais isolés de leur contexte et que l'on puisse identifier la nature réelle des objectifs de la secte.

6) Créer des lieux de type associatif où des personnalités bénévoles pourront aider les familles, les informer et servir de lieu de médiation entre les familles, les enfants et les pouvoirs publics.

7) Adapter le code de la Sécurité sociale pour que les jeunes qui sortent des sectes et n'ont aucune couverture puissent être pris en charge.

8) Venir en aide aux Français qui sortent des sectes à l'étranger.

9) Affirmer les droits de l'enfant en tant que personne humaine et ne pas permettre aux parents de se considérer comme propriétaires absolus de leurs enfants et de les emmener à l'étranger sous prétexte de les faire participer à la vie des sectes.

Abordant ensuite la question des écoles ouvertes par les sectes, le rapport estime que *« de telles structures scolaires, dans la mesure où elles choisissent d'enfermer les élèves dans un milieu univoque, sans aucune ouverture vers le pluralisme métaphysique, philosophique ou religieux, constituent de pseudo-espaces éducatifs, car ils attentent à la liberté de choix des élèves qui y sont rassemblés »*.

Ces écoles devraient disparaître à la faveur de l'unification du système éducatif français, sur la base de la laïcité et du pluralisme des convictions.

La situation des divorcées sera améliorée

(Suite de la première page.)

« Mais voilà, ajoute Mme Roudy, *nous avons rencontré les résistances habituelles : personne n'a envie de se charger des recouvrements, personne n'a envie d'avancer les fonds nécessaires. Et puis il y a eu cette affirmation du ministre de la solidarité nationale montrant que les femmes isolées avec enfants sont largement représentées dans les poches de pauvreté. Nous avons alors cherché une formule de transition. Déjà depuis le 23 juin 1982 les femmes (il ne faut pas être hypocrite, ce sont surtout les femmes qui sont concernées) qui n'ont pas touché leur pension alimentaire depuis deux mois peuvent toucher l'allocation orphelins. Lorsque le projet de loi sera adopté, toutes auront un minimum de 426 francs par mois et par enfant, mais nous ne nous arrêterons pas là. Ce qui nous paraît tout aussi important, c'est que nous nous sommes mis d'accord avec le garde des sceaux pour qu'il inclut, dans son projet de loi sur les victimes, un délit d'insolvabilité organisée qui permettra de poursuivre les auteurs et les complices. Le juge pourra prendre des mesures conservatoires (hypothèques, saisies)... et le tribunal indemniser les victimes. »*

L'insolvabilité représente en effet un des motifs les plus fréquemment invoqués lors du non-paiement des pensions. On signale, au ministère, ce cas d'une standardiste, mère de trois enfants, dont le mari, médecin, refusait de payer les pensions. Il se prétendait insolvable, ce qui ne l'empêchait pas de passer chaque année des vacances aux Seychelles... *« Il y en aura toujours qui parviendront à bien s'organiser, mais nous comptons traquer tous ces faux insolvables »*, souligne le ministre, qui annonce que, dans un avenir proche, d'autres dispositions législatives seront proposées, en matière pénale, civile ou fiscale.

Dans le domaine fiscal, le ministère des droits de la femme a reçu l'accord du ministère de l'économie et des finances pour la rédaction d'un texte prévoyant la communication par les services fiscaux des extraits de rôle relatifs au montant de l'impôt sur le revenu des ex-conjoints qui refusent de payer les pensions, et cela quel que soit leur lieu de résidence.

En attendant, des mesures réglementaires et administratives vont être prises, notamment pour introduire dans la liste des pièces à communiquer par les conjoints lors de la procédure de divorce des avis d'imposition des quatre dernières années de vie commune, et des bordereaux de situation fiscale.

Le garde des Sceaux fera des recommandations aux huissiers de justice pour leur rappeler leurs obligations dans la mise en œuvre de la procédure des paiements directs, et il donnera des instructions aux parquets au sujet des procédures. *« On oublie qu'un juge a la possibilité de prononcer des peines de substitution pour les non-payeurs, comme le retrait du permis de conduire ou du permis de chasser, assorties ou non d'une amende »*, explique Mme Roudy, qui annonce la mise en place de trois expériences-pilotes dans trois villes de France sur les procédures de recouvrement des pensions alimentaires. Dans ces villes, il est prévu d'intensifier l'information auprès des parents isolés, de les aider à mettre en œuvre les procédures de recouvrement. Des conclusions en seront tirées au début de 1984 pour juger s'il est nécessaire de mettre en place une structure permanente et spécifique de recouvrement et de garantie des pensions alimentaires.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Faits et jugements

Escroquerie à l'enseignement

Beauvais. – M. Alain Mathieu, trente-sept ans, de Laboissière-en-Thelle (Oise), a été inculpé d'escroqueries, tentatives d'escroquerie, de faux en écritures privées et d'infraction à la législation sur les organismes privés dispensant des enseignements à distance par un juge d'instruction de Beauvais. Il a été écroué.

M. Mathieu avait créé une société fictive portant son nom, l'« Organisation Mathieu », puis avait recruté six personnes qui, moyennant un versement de 35 000 francs chacune, avaient reçu la qualification de « franchisés ». Ceux-ci avaient à leur tour recruté une trentaine de revendeurs qui ont réussi à monnayer, au prix de 3 500 francs pièce, un ensemble de vingt « cours » de vente commerciale.

Un suicide et un meurtre en prison

Un détenu de la maison d'arrêt de Nevers (Nièvre), auteur d'un double meurtre, s'est suicidé lundi 21 février dans sa cellule. Armé d'un fusil de chasse, Daniel Brac, qui est âgé de trente ans, avait profité du régime de semi-liberté qui lui était accordé pour tirer, en mai dernier, une vingtaine de coups de feu sur les nomades stationnés à Metz-le-Comte (Nièvre), tuant son ex-compagne, Bernadette Weiss, dix-huit ans, et l'ami de cette dernière, François Fuhrmann, dix-neuf ans, et blessant trois autre personnes de la famille Fuhrmann.

D'autre part, un détenu a été mortellement blessé d'un coup de poinçon à l'abdomen, dimanche 20 février au cours de la promenade, à la maison d'arrêt de Nancy (Meurthe-et-Moselle). Jean-Jacques Selignac, trente ans, était incarcéré depuis le mois de mai 1982 pour trafic de stupéfiants. Il est mort lundi matin des suites de sa blessure.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

«La Traviata», un film de Franco Zeffirelli

Fièvre, voix, mort

LA courtisane est malade, la courtisane va mourir. Minée par la tuberculose, *ruinée*, abandonnée, elle gît, pâle et défaite, sur le grand lit de sa chambre d'amour vénal où passe l'ombre blafarde de la grande faucheuse, un jour d'hiver, à Paris. Dans les autres pièces de son hôtel particulier, les meubles sont recouverts de housses, les tableaux décrochés, les objets entassés, pour le déménagement, la vente. Mais, avant de mourir, Violetta Valéry a un sursaut. Elle se lève péniblement, se traîne vers les salons et, sous les yeux éblouis d'un jeune déménageur qu'elle fascine comme une légende, elle s'arrête au seuil de la grande salle fastueuse, soudain illuminée, colorée, bruyante comme autrefois, où elle rencontra, pour la première fois, Alfred Germont. Aux dernières mesures de l'ouverture de *la Traviata* de Verdi succède « l'attaque » joyeuse, emballée, du premier acte.

On dira peut-être que ce n'est pas une bien grande audace, de la part de Zeffirelli, d'avoir illustré ainsi l'ouverture mélancolique pour faire un « retour en arrière » qui va durer jusqu'au quatrième acte. Mais, Dieu merci, ce passionné d'opéra qui fut l'ami et le metteur en scène de Maria Callas ne cherche pas une « lecture nouvelle », comme on dit, de cette œuvre lyrique mondialement célèbre. Il porte *la Traviata* de Verdi au cinéma, il lui donne un mouvement, une transcription cinématographiques.

Les meilleurs films de Zeffirelli, ses adaptations de Shakespeare et même, dans une certaine mesure, *Jésus de Nazareth*, ont toujours eu, par les décors, la mise en scène, l'utilisation de la lumière, un aspect d'opéra. Cet ancien assistant-réalisateur, au cinéma, de Visconti (et quelques autres, mais l'influence viscontienne prédomine) n'est à l'aise que dans le lyrisme exacerbé. On préfère oublier *le Champion* et *Un amour infini*. Le voilà retrouvé, dans toute sa splendeur et toute son inspiration naturelle, avec cette affaire de cœur qu'est, pour *lui*, *la Traviata*. Osons dire que sa part de « féminité » le disposait à cette exaltation de l'amour condamné, interdit dans une société où tout se vend et s'achète, où l'ordre moral commande à une femme affamée de bonheur un « sublime sacrifice » qui n'est que le triomphe de l'hypocrisie bourgeoise. Et puisque l'opéra filmé, depuis le *Don Giovanni* de Mozart vu par Joseph Losey, entre dans une nouvelle ère, la prédestination de *Zeffirelli se concrétise par cette Traviata* que nous appellerons (sans soulever de comparaisons avec d'autres tentatives) « filmopéra ».

Les grands décors début Second Empire de Gianni Quaranta, la science des éclairages tamisés, filtrés, dorés ou blafards d'Ennio *Guarnieri*, les *costumes de Piero* Tosi, composent la parure décorative de ce calvaire, au milieu des fêtes orgiaques du demi-monde ou dans la retraite campagnarde abritant la brève liaison de Violetta et Alfredo. C'est l'enchantement pour les yeux. Mais Zeffirelli ne s'en tient pas là. *Il a compris que le problème* majeur du « filmopéra » est l'utilisation de chanteurs-acteurs (ayant un aspect physique crédible) par rapport à la bande musicale, préenregistrée. Autrement dit, le « play-back » doit se plier aux mouvements de caméra, aux déplacements cinématographiques, à *la composition* des plans et des séquences sans que le chant, les voix, l'exécution d'orchestre, y perdent quelque chose.

L'opéra des cœurs brisés

Dans l'espace clos de la scène de théâtre, on peut changer de décor. Au cinéma, on peut changer de lieu et recréer le théâtre lyrique dans un autre espace, à condition que le découpage « colle » étroitement à la fois à l'action, au chant et au rythme musical. C'est là où Zeffirelli a réussi un mariage parfait. Sa mise en scène de « filmopéra » (mais attention, il ne s'agit pas d'une « recette » infaillible ; *le Trouvère, la Force du destin, Norma, Lucia di Lammermoor* ou *Sémiramis*, pour en rester à l'opéra italien, demanderaient des découpages différents, d'autres idées) épouse le drame de Violetta en suivant son itinéraire moral et sentimental, en montrant, autour d'elle, les détails qui explicitent son comportement et celui des autres protagonistes.

A la fin de ce qui est, à la scène, le premier acte, Violetta chante ses hésitations en « voix intérieure », et *Alfredo, qui contemple*, sous la pluie, dans la cour de l'hôtel, sa fenêtre éclairée, l'entend en « voix off ». Germont père ne cesse de rôder, après sa première intervention, du côté de Violetta, pour être bien sûr qu'elle obéit à ce qu'il lui a dicté. Ce vieil homme terriblement adroit dans ses *manœuvres et dont le re*pentir final est la dernière comédie – il s'assure de sa mort – jouée à la pauvre fille chez laquelle il a fait vibrer la corde sensible (dans la scène *du sacrifice*, Violetta *imagine*, pendant qu'il chante, le mariage heureux de la sœur d'Alfredo ; elle se voudrait comme cela, elle aussi) trouve en Cornell McNeil le remarquable interprète du « fatum » bourgeois en habit de responsabilité.

Et pouvait-on imaginer, pour le cinéma, une *Violetta plus belle, plus* frêle, plus noble et plus douloureuse que Teresa Stratas ? Déjà marquée par la maladie sous les fards de la fête, rayonnante et fière dans la maison de campagne, puis brisée à *l'heure du renoncement et dans* le bal où une danse-corrida espagnole préfigure sa mise à mort, agonisante au moment où Alfredo lui revient, elle est sublime.

Cela vous prend à la gorge, cela vous emporte comme la caméra filmant les étapes du calvaire. Cette femme amoureuse, voilà que nous avons, pour elle, le regard et les larmes du jeune déménageur. Elle meurt de sa passion perdue tout autant que de la turberculose et de sa *vie brûlée dans les plaisirs factices*. On voudrait entrer dans le film, être à la place de Placido Domingo (il a maigri, il est romantique à souhait et dupé, lui aussi ; il est un acteur parfait et le chanteur-partenaire qu'il fallait à cette cantatrice) pour la comprendre et la sauver, malgré tout. *Ce n'est pas possible, on le sait* bien, mais quand Violetta, chancelante, se penche à la fenêtre, s'accroche aux rideaux pour regarder, dans la rue animée par un carnaval fanto*matique*, si Alfredo n'arrive pas, on souhaite le voir aussi et changer le cours du destin.

Peu d'œuvres lyriques – est-ce à cause du mythe de la Dame aux ca*mélias ? – suscitent*, à ce point, la participation et l'identification du spectateur à cette histoire d'amour (contemporaine, socialement, de l'époque où Verdi en fit un opéra) et à ses personnages. Dirigés par Zeffirelli dans cet univers esthétique reflétant la fièvre, l'agitation, les pré*jugés* et la *douleur d'un monde où il* fallait être femme-objet et mourir, Teresa Stratas et Placido Domingo raniment nos rêves et nos hantises, nos désirs et nos illusions, sur cette musique de Verdi si populaire qu'on croit bien la connaître et que, pourtant, on redécouvre toujours, avec des émotions accrues.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films en exclusivité.

Au plus près de Verdi

SI *la Traviata* est probablement aujourd'hui le plus beau des films qui aient été inspirés par l'opéra, c'est *sans aucun doute parce que* Franco Zeffirelli est un très grand metteur en scène lyrique et un cinéaste (sans oublier le décorateur) qui connaît et aime cet art de l'intérieur, avec toutes ses exigences musicales et temporelles.

Zeffirelli se tient au plus près de Verdi, de son « réalisme » passionné et romantique. Une seule fois, dans le grand air solitaire de Violetta au premier acte (*« E strano... Follia... »*), *la ca*valcade échevelée à travers l'immense appartement semble un morceau de bravoure bien inutile, peut-être amené par les acrobaties vocales qui mettent en difficulté l'admirable Stratas, désavantagée de plus par un *son cinématographique écrasé* assez laid.

Mais tout le reste est d'une poignante vérité (mis à part quelques retours d'images de la *campagne pour illustrer les illu*sions plus ou moins conscientes de l'ultime duo). Les scènes fastueuses du bal chez Violetta et de la soirée chez Flora sont menées jusqu'au bout de leur griserie, de leur crispation, de leur crescendo dramatique, avec la même main de fer et la même souplesse de mouvement que la musique. Cornell McNeil impose une voix et une présence terrifiantes au personnage hypocrite du père Germont, si bien symbolisé par la coupe stéréotypée de ses airs.

Et les duos de Placido Domingo et Teresa Stratas sont les plus bouleversants que l'on ait jamais vus, à l'extrême limite de la passion, de la cruauté et du désespoir, magnifiés par la voix exceptionnelle du premier, l'accent sublime de la seconde, qui, comme dans *Lulu*, joue à la pointe de son être. On ne s'étonne pas que Zeffirelli ait *estimé que, après Callas, nulle* n'était plus digne qu'elle d'habiter le rôle.

L'Orchestre du Metropolitan de New-York flamboie sous la *direction de James Levine, qui* impose une direction puissamment dramatique, sans raffiner le son à l'excès. On épiloguera sur les quelques libertés que *s'est permises le metteur en* scène avec le texte musical, une coupure surtout dans le duo Violetta-Germont au deuxième acte. Celle des premières *scènes du dernier acte* (dû au bel enchaînement des images avec le retour en arrière du prélude) accroît l'intensité dramatique, avec l'inconvénient d'amener trop vite le chœur des masques ; mais le sens de ce dernier est renforcé par l'émouvante vision d'Alfredo traversant le carnaval pour arriver jusqu'à Violetta. Enfin, la reprise de la fête du prélude pour accompagner les images de la campagne au début du deuxième acte paraît difficilement justifiable ; on aurait préféré le silence et les bruits de la nature. Mais ce sont là de minuscules détails à côté d'un authentique chef-d'œuvre promis au plus mérité des succès.

JACQUES LONCHAMPT.



Animation musicale en Mâconnais

Un trio s'en va dans la campagne

LE vendredi 4, ils étaient à Vonas ; le samedi 12, à Azay ; le dimanche 13, à Clayette, le mardi 22 à La Roche-Vineuse ; ils sont ce jeudi 24 à Blany, le vendredi 25 à Saint-Germain-du-Bois et le samedi 26 février ils termineront leur tournée... à Tournus. *Tournus, bon, on situe à peu* près : à cause des casseroles françaises, qui, généralement, proviennent de là, *à cause d'une* abbatiale cistercienne mémorablement belle. Mais alors, par exemple... Trambly où ils se produisaient la semaine passée, *Trambly, vous connaissez ?*

Un patelin dans la campagne, à la lisière des nobles vignobles mâconnais en allant vers les prairies du Charolais. Distance de Mâcon : 30 kilomètres. Une commune comme la France en compte des mille et des mille : *petite, petite, petite.*

Voilà : en dehors du bourg peu éclairé, il était une fois, un soir, dans un bâtiment préfabriqué, une salle aux murs peints en jaune paille et au plafond de tôle, avec chauffage à air pulsé et cuisine attenante pour les journées *festives où l'on peut gagner* deux jambons au concours de belote.

Il était une fois, un soir d'hiver, trois musiciens : Charles Frey (violon), Michel Michalakakos (alto) et Jean Groult (violoncelle)...

On les appelle le Trio à cordes de Paris, et leur réputation nationale, et hors de France itou, n'est plus à établir. Cela fera donc vingt et un jours samedi – moins un (car dimanche dernier ils étaient invités aux Journées de *musique contemporaine* de Nice), – trois semaines donc, qu'ils sont partis en « mission ». Le mot mission a des relents douteux. Expliquons néanmoins : ce genre de « truc » est un nouveau « machin » de la direction de la musique au ministère, *« relayée »*, cela va de soi, par le conseil régional, la direction départementale du temps libre (c'est la loi, *etc*). On connaît l'antienne. Saluer dans le cas précis le Centre d'action culturelle de Mâcon, le premier des CAC (prononcer « caque » ou « kak », selon), le premier à inaugurer *« le dernier en date d'un projet culturel autour de la musique classique et contemporaine, tant en animations-rencontres qu'en concerts sur Mâcon et son environnement rural »* (sic). On ne dira donc pas *mission*, on laissera dans un coin le *concept* usagé d'*animation*, et celui, qui menace, de *ruralité*. Notre *rural* n'a jamais rien attendu, merci, d'ailleurs il offre peu de prise aux jargons cultu*rels. Coût de l'opération :* 280 000 francs. Pas cher. De l'argent bien placé, c'est-à-dire qui travaille bien. Dame oui.

Le Trio à cordes de Paris est en route (c'est plus joli, dit *ainsi*; comme on dit « les gens du voyage »)...

Et à en juger par ce que nous avons entendu, vu, senti, partagé, ce soir-là à Trambly, ces trois compères font bonne route lorsqu'ils s'évadent de l'Orchestre national de France – dont ils sont tous membres. Petites ex*cursions aux allures guillerettes* d'école buissonnière où, non contents de faire de la musique de chambre ils ne sont plus, derrière cent vingt ou cent trente autres pupitres, des numéros dans les rangs obéissant à un chef, mais trois amis persuadés – de*puis 1966 pour deux d'entre eux* – que la musique ne s'écoute pas seulement lors des grand-messes symphoniques au Théâtre des Champs-Élysées, mais aussi ailleurs, et autrement. Et qu'elle peut faire l'objet de démonstrations.

Ils ne sont pas vraiment jeunes, ni vieux non plus. Le violoncelliste a le sourire d'un offi*cier de la marine anglaise, l'hu*mour aussi. Le violoniste également bonhomme – cool, mais dans un style plus français, mène apparemment le groupe. L'altiste, petit dernier (recruté en remplacement du précédent devenu âgé), est d'origine grecque. *Il a pour particularité – outre* jouer mieux que bien – celle de posséder un des plus anciens et des plus magnifiques instruments signés par Gasparo da Salo (luthier italien du seizième siècle).

Il sera fâché qu'on le dise. Un *secret. C'est d'ailleurs folie de sa* part d'emporter ainsi sur les routes de Saône-et-Loire – d'école en hôpital, de prison en foyer rural, de comité d'entreprise en salle communale – une merveille digne des plus grandes collections. Après tout, bravo à *lui : car les instruments, juste*ment, ne sont pas faits pour être enfermés dans des coffres de banque.

Sans que rien ait été dit de la préciosité de cet objet, ce soir-là à Trambly, dans une œuvre contemporaine entre la *Sérénade opus 8* de Beethoven et le dernier divertimento de Mozart, l'alto de Michakalakos fascinait, *au premier rang, un enfant*. C'était beau. Ce soir-là, un agriculteur était heureux de trouver « drôle » la musique moderne, *« difficile à retenir*, a-t-il dit, *parce que je ne peux pas m'en resiffler à moi-même la mélodie »*. Ce soir-là, on parlait, peut-être plus en vérité qu'à Beaubourg, de Schoenberg. Et l'on était content *« d'avoir dans la salle » un compositeur*. On l'a interrogé, *« ce type »* qui fait aujourd'hui *« le même métier que Mozart »*, alors que le temps n'est plus aux harmonies. Il avait l'air très modeste, et remerciait les artistes de cette deuxième exécution depuis la création de son trio, en janvier dernier, à Paris. Une femme a dit : *« Ça va nous laisser des traces d'avoir vu en vrai. »*

M. LA BARDONNIE.

★ Le Trio à cordes de Paris renouvellera cette expérience d'animation dans les alentours de Dieppe au mois d'avril.

THÉATRE

« La neige ou le bleu » Un charme

LA maison de la culture de Grenoble, exemple d'architecture moderne lisse et ronde, abrite un théâtre à l'ancienne tout en bois. Le sol est fait de planches étroites, en pente douce, sagement parallèles, ni cirées ni vitrifiées. On les dirait entretenues au savon noir. Des bancs y sont posés, face à la scène. Le cadre, le rideau, les galeries de côté sont d'un bleu que les ans ont foncé, comme ils ont verdi les ornements dorés. Ce n'est qu'un décor, et pourtant s'en dégage la magie des vrais vieux théâtres. Il vient d'être construit pour *la Neige ou le Bleu, une vie de Stendhal*, pièce d'Alexis Baatsch, mise en scène par Georges Lavaudant. Juste un décor de Jean-Paul Vergier, et parce que le spectacle se donne en sous-sol, on croirait un trésor archéologique, découvert au cours de fouilles, laissé là tel quel, avec son passé qui renaît par morceaux sous la lumière anachronique de l'électricité.

Le bois de ce théâtre à l'ancienne donne aux voix une sonorité devenue inhabituelle : musicales, nuancées, elles sont de nature humaine. L'espace est relativement petit, les comédiens sont proches, un peu comme si on était avec eux dans une longue vue dirigée vers le dix-neuvième siècle.

Les acteurs changent de personnages, qui défilent, portent des noms historiques, ressemblent à leurs portraits dans les manuels d'histoire et de littérature. Leurs costumes sont merveilleusement gracieux (également de Jean-Paul Vergier), d'époque, mais embellis par la fantaisie pailletée du regard théâtral. L'imagerie entraîne l'histoire, une « vie de Stendhal », vie imaginaire d'un écrivain très réel, fasciné par Napoléon (Gilles Arbona), la guerre, l'opéra, les femmes (Sylvie Milhaud, Marie-Paule Trystam), fuyantes créatures, ombres blanches qui se ploient, passent, valsent, de plus en plus inaccessibles quand l'expérience disperse les rêves, les ambitions illusoires. Il ne reste plus qu'un homme tassé par l'angoisse et les déceptions, plus fort que jamais, plus seul aussi (Gabriel Monnet, impressionnant), dialoguant avec sa jeunesse (Marc Betton) sur le plancher rugueux. Le rideau bleu s'est refermé sur les toiles peintes, les intrigues, la neige artificielle, la musique — qui en appelle aux tambours, à Verdi, à Webern... Le bleu est effacé par la nuit, par la mort. Une histoire simple, directe, ce qui est étonnant de la part de Georges Lavaudant : « *Nous avons voulu offrir un cadeau d'anniversaire à Stendhal*, dit-il, *un objet naïf, une boule de verre avec des petits personnages et de la neige en pluie quand on la remue.* »

Naturellement, un tel spectacle n'est pas vraiment naïf. Il est beau, mélancolique, au-delà de l'histoire racontée. Parfois, les metteurs en scène les plus complexes, les plus soucieux du présent, éprouvent la nécessité de revenir aux lois et aux charmes d'un théâtre primitif, et, pour cette bizarre cérémonie d'invocation, ils le reconstituent en décor. Quelque chose se passe, le charme joue.

COLETTE GODARD.

★ Maison de la culture de Grenoble, jusqu'au 26 février.

Pip Simmons au T.E.P. Images

PIP SIMMONS fait partie de la vie théâtrale française depuis que, régulièrement, il traverse le Channel et montre sur le continent ses œuvres — farces sauvages, drames sardoniques, humour plus noir que la détresse des humiliés et offensés. *Alice in Wonderland, An die musik, Woyzeck* ou *Rien ne va plus* d'après « l'affaire » du Palais de la Méditerranée, les embrouilles niçoises jouées en anglais et chantées de même. La musique — de Chris Jordan — tient une place essentielle dans le théâtre de Pip Simmons, y compris dans *Snuff* que le T.E.P. présente en coproduction avec le Centre dramatique du Languedoc-Roussillon et la Maison de la culture de Bourges, où le groupe a répété — en français cette fois.

On retrouve dans le spectacle les clichés et les surprises que peut offrir un pays visité en touriste — et où on est amené à vivre — ainsi qu'une langue inconnue mais familière. Il y a quand même Roderic Leigh, qui est bilingue, sert d'interprète aux autres, a écrit le texte français, joue le présentateur en smoking étincelant qui annonce l'arrivée de Snuff, star en Angleterre, ignoré chez nous. Il meuble, pendant que les écrans vidéo montrent une silhouette avachie portant une valise, qui parcourt les couloirs du théâtre.

Et voici sur scène « Snuff live » : « *Applaudissez bien fort !* » Snuff en chair et en os et en images, et obstinément silencieux. Il a choisi de se taire, son mutisme déclenche des affolements de mots, enclenche une succession de tableaux, misère clinquante du peuple de la nuit, misère barbare des animaux encagés, nus, dépouillés de leur fourrure.

Le lien entre tous ces éléments paraît bien lâche et la musique, omniprésente, est mièvre. Les Anglais jugent incompatibles le rock et le rythme de la langue française, qu'ils entendent, à ce qu'il semble, comme une mélopée sirupeuse. Tout chauvinisme mis à part, on finirait par s'ennuyer s'il n'y avait pas l'étonnant talent de Pip Simmons pour donner, généreusement, les beautés de son incurable tristesse — complicité sans tendresse, tendresse imprévue chez les saltimbanques, les sans feu ni lieu, les humiliés et offensés, — magnéto cassette métallisé, abandonné sur scène, dans un rond de lumière et qui tourne à vide son dernier message : « *Aller vers le suicide par lassitude de vivre...* » Le talent intact de Pip Simmons.

C. G.

★ T.E.P., 20 h 30.

LIVRES

Derniers mémoires d'un discologue

Où l'on retrouve

AUX *Nouveaux écrits sur le jazz*, de Vian, parus l'an passé à l'automne (voir *le Monde* du 5 novembre 1981), vient de s'ajouter un second tome qui ramasse, sinon tout, du moins presque tout le reste de ce que l'auteur a rédigé concernant un domaine qu'il a fréquenté, exploré, sans lassitude jamais, sa vie durant. Dans un inédit, il plaisante, à sa manière : « *Il n'y a qu'à peine dix-sept ans que j'écoute presque exclusivement du jazz, et j'aurais aimé attendre encore un peu avant de commencer à en parler pour de vrai.* » Qu'à cela ne tienne, chez Vian éclate, à chaque ligne, l'amour profond de ce jazz, amour qui ne saurait s'évanouir quand le moi se réveille et se débarrasse d'un objet emprunté, pour une circonstance, par l'un des personnages qu'il jouait. Amour, au contraire, durable, amour vrai, qui n'aurait pu, à la rigueur, disparaître que si, radicalement, ce moi avait changé et, complètement, viré de bord. Ce ne fut pas le cas pour Vian, et, à ce degré d'adhésion, n'était-ce sans doute que très faiblement possible.

On retrouve, sous des formulations variées, quelques idées chères à Boris. D'abord, il se plaît à « *jouer ses disques* ». Transitif direct. Pour lui, le rapport au pick-up et le rapport à la trompette ne sont pas totalement dissemblables. On doit savoir s'en servir. Un disque, ça se choisit et ça se pratique. Le talent est mobilisé en cette affaire, en cette véritable action. Si le chorus est bon, on le remet, on s'épargne la suite : au deuxième coup, d'ailleurs, il n'est plus tout à fait le même, au dixième, c'est à peine si on le reconnaît. Vient un moment où il induit autre chose. Le discologue organise ainsi ses concerts en chambre avec la complicité de ses hôtes. Il dégaine de leurs pochettes les armes absolues « *offertes aux désirs* », pour leurs « *solides satisfactions* ».

Ce n'est pas tout. Si l'on veut s'extraire de l'instant, faire l'historien, il faut le disque. Lui seul donne « *l'idée d'une évolution* », le sentiment fort de « *l'interaction à distance* » chez les musiciens de l'époque du phonographe, celle où Pathé, avec ses usines, fut un « plus important » acteur historique que le ministre américain de la marine fermant les bordels du quartier français. D'autre part, si l'on veut chasser l'illusion, faire le critique, rien ne vaut non plus le disque, « *seul moyen d'examiner bien* », hors influence d'une salle et d'un spectacle qui, neuf fois sur dix, « *faussent le jugement* ». Que de génies nous rapportent les mémoires de voyageurs conquis par New-York.

Les phénix et les buses

Mais « *les génies s'évaporent à coup d'aiguille* », dans le sillon « *démystifiant* ». Enfin, qu'on y songe, sans la cire, sans le vinyl, le jazz, « *volatil, immatériel, échappant à la transcription* », aurait été sans grande conscience de lui-même arrêté dans sa course, et, assurément, presque inconnu de nous.

Mais de quoi s'agit-il, au juste ? « *Je voudrais répéter*, dit Vian, *qu'en matière de jazz il ne faut pas mélanger les torchons avec les serviettes.* » Cette rigueur le conduit à un éloge d'Hodeir, qui, parmi les écrivains de la cause, a fait un livre « *remarquable, capital, et d'humour glacé* » s'attachant à décrire « *des essences* » et interdisant d'appeler n'importe quoi n'importe comment, au grand dam des petits poètes, des gueulards ou des brouillons de profession. Comme chacun a ses faiblesses, Vian a souhaité, pour sa part, « *désubjectiviser* » plus nettement encore l'analyse. D'où quelques tentatives de simples « *fiches techniques* ». Le livre en donne des exemples, empruntés à la *Gazette* et à *Jazz News*. L'anatomiste s'en tient aux squelettes, tout cela n'est guère convaincant. D'ailleurs, ficher un disque plutôt qu'un autre, n'est-ce pas, déjà, intervenir, et magistralement ?

Vian, descripteur pur, n'aurait pas survécu à son fichier. Il demeure, en revanche, notre compagnon de tous les jours quand il s'abandonne à l'appréciation, quand il émet, sans complexe, son avis honnête et marrant. A chacun son goût, avec, tout de même, quelque connaissance, quelque argument, et que l'un ou l'autre gagne, au gré des temps qui viendront : telle est la bonne doctrine. Et Vian ne manque pas de donner son sentiment sur tout. Sur la mode, « *impératif catégorique des indécis* », sur l'appétence de bruit, la maladie des décibels « *qui fait sonner les têtes comme une cloche* », « *moyen de s'évader d'un monde qui accable* », moyen d'« *abrutissement* », comme « *la marijuana, le chewing-gum et le roller catch* ». Au passage, il brocarde les « *étazuniens* », les « *uhessa* » quand ils débloquent, mais non moins leur mère, « *la vieille Europe en digue-digue* ».







JAZZ

Boris Vian

Qui tient-il pour un phénix et qui pour une buse ? Il désigne, sans détours, ceux que, vraiment il aime : Mildred Bailey, Nelly Lutcher, Sarah Vaughn, Dinah Washington, Fats Waller, Earl Hines, Pete Johnson, Teddy Wilson, Jelly Roll, Oscar Peterson, Don Murray, Chew Berry, Jacquet et Jack McVea, Willie McLeish Smith, et encore : Slim Gaillard, *« dément et jovial »*, Hawkins, *« injustement éclipsé par Lester »*, le Prez lui-même, d' *« une originalité totale »*, Ella, qui *« possède dans sa voix le perfect pitch »*, Kid Ory, *« truculent, offrant sa joyeuse musique, et seul à la hauteur chez Louis »*, les Peter Sisters, parce que *« la grâce n'est pas une question de corpulence »*, Guy Laffite pour *« son timbre puissant et chaud, et l'excellence de son phrasé »*, Bunny Berigan, *« un des deux grands trompettes blancs des années précédant la seconde guerre mondiale »*, Katherine Dunham, dont les ballets sont *« du jazz qu'on voit, du jazz plastique qu'on reluque, de la danse* ad libitum », Bix Beiderbecke, au *« timbre unique – la note à l'état pur, – être pas tout à fait réel que le hasard fit naître à une époque dangereuse pour les faibles et les doux »*, enfin le dessinateur David Stone-Martin, dont les œuvres *« allusives, évocatrices de transe, ont le pouvoir d'envoûtement d'un bon disque et suent le jazz par toutes leurs lignes »*.

Mais les jugements ne cessent d'être corrigés, nuancés. Même Ellington, l' *« empereur »*, le plus grand des rois, se voit reprocher ses *« chanteurs à voix de veau »*, et Garner, le presque intouchable, *« le pianiste le plus romantique depuis Chopin »*, est accusé de verser parfois du *« sirop »*. A l'inverse, ceux qu'il se laisse aller à détester cordialement sont réhabilités pour un concert, pour une plage. Zoot Sims, qui, d'ordinaire, *« reproduit de façon sur-léchée les découvertes de Parker »*, n'est rien de moins, dans *Tenorly*, que *« solide et généreux »*. Stan Getz, *« musicien ennuyeux et sous-développé »*, se révèle, dans *Grazy Rhythm*, *« avec une vigueur étonnante »*, comme *« ayant quelque chose à dire »*, et quelque chose d'*« intéressant »*. Même Goodman, ne serait-ce que pour son concert de Carnegie Hall, mérite qu'on lui *« rende justice »*.

Même Kenton, *« presque toujours minable »*, se montre, en *Peanuts Vendor*, *« efficace, saisissant »*. Et Brubeck n'est *« pas dénué d'attrait »*, ni Billy May, ni Sinatra, pour qui on peut avoir un *« petit faible »*. On doit se prononcer cas par cas. Ainsi, pour Teagarden, coutumièrement *« filandreux et pénible »*, mais, à l'occasion d'un *Saint James Infirmary*, *« capable de coller au vieux mélo, avec humour, et d'une voix désolée »*, avec un talent vocal que complète le talent d'instrumentiste, d'*« une agilité admirable »*. Contradictions ? Non. Critique d'humeur, qui n'épargne personne, mais qui n'a ni haine ni remords.

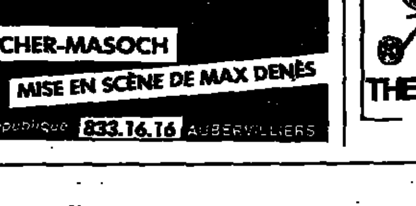
Dîner de têtes

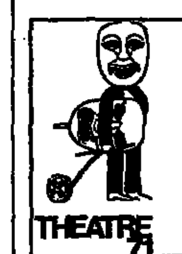
Le désir de complétude – du reste inassouvi : il eût fallu trop de temps, trop de place – aboutit à l'exhumation, qui ne s'imposait pas, de quelques fonds de tiroirs et de quelques traductions par Boris Vian du remarquable Akavian. Mais, dans cet épais volume, de page en page, la pêche est bonne. Nous retiendrons, notamment, dans la veine du *« Dîner de têtes »*, les portraits nombreux du petit monde du jazz. Ils sont tous là : ceux qui, néophytes, cherchent un correspondant en Australie, lequel *« les met en rapport avec leur voisin de palier »* ; ceux qui se félicitent d'être avisés, *« regards lourds de mépris »* ; ceux qui *« travaillent de la lyre »* ; ceux qui parlent du jazz *« parce qu'ils détestent ça »* ; ceux qui sont *« extrémistes de droite et de gauche »*, *« auxquels l'injure ne fait pas peur »* et dont *« le fanatisme est généralement à proportion de l'ignorance »* ; ceux qui ont *« un âge mental de neuf à douze ans »* et dont *« les opinions sont d'autant plus tranchées qu'ils sont frais dans le bise-nièce »*.

Vian, qui aimait à pratiquer lestement le mode subjonctif et qui parodiait le latin de Leibniz, se plaisait à fustiger aussi, quand ils étaient venimeux et le prenaient à parti, les noircisseurs de papier, les Aliboron de l'écriture. Cette vengeance, assez fréquente, était l'une de ses coquetteries. L'essentiel n'est pas là. Il est dans l'observation mi-amusée mi-attristée des turpitudes du monde. Il donnait, en souriant, la recette infaillible de l'heureux succès des ambitions : *« Quand on ne sait plus quoi dire, il suffit de prétendre avec une forte conviction que l'interlocuteur est un imbécile, car il lui est absolument impossible de prouver le contraire. »* Ce fut vrai de tous les temps, et ce n'est pas demain la veille du moment béni où l'on n'entendra plus ça.

LUCIEN MALSON.

★ **Boris Vian** : *Autres écrits sur le jazz*, réunis et présentés par Claude Rameil, Paris, Christian Bourgois, 1982, 382 pages, tome II, 100 F.







CINÉMA

« Cap Canaille » Salut les copains

IL fallait caser Marseille, la métropole interlope, et une citation de Joseph Conrad sur la Canebière, les terrasses de ses bistrots ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre, *ses parkings, ses dancings, une chaleur d'été étouffante* (sur ce côté « portrait d'une ville », Jean-Henri Roger *et Juliet Berto s'en tirent mieux – de façon moins décorative* – que René Allio dans *Retour à Marseille).*

Il fallait caser les copains, et c'est comme ça qu'on a retrouvé Jean-Claude Brialy en avocat véreux, Bernadette Lafont en greluche de choc, et l'ex-Mirabelle au toupet rose Nini Crépon en inspecteur de police à barbichette (étonnant transfert). Daniel Schmid s'est promené, le long de la mer bleue, dans un beau costume blanc, bientôt suivi d'Andrex, que les nouvelles générations ne reconnaîtront pas.

Il fallait caser les amours, et l'on a glissé des noms mythiques entre les lignes des dialogues. La Canebière est devenue un *« Port de l'angoisse »* où se balade une réplique de *« Shangaï Gesture »* et où *« Le jour se lève »* sur une *« French Connection ». Dans une lumière d'« Ami américain »*, surplombé par un gros ventilateur à hélices, Patrick *Chesnais s'est appelé « Wim », et la filière « Blondie » pour* tancer un peu la musique (belle) d'Elisabeth Wiener. On a fait *hurler* de peur et de chagrin, dans un commissariat, une petite fille à laquelle un vilain monsieur avec une glace à deux boules avait promis d'aller voir un film de Godard.

Dans *Cap Canaille,* on se refile un petit paquet de poudre blanche, qui n'est pas le seul joint avec *Neige* (mais ce nouveau film est bien meilleur), et on voit deux garçons s'embrasser ; on se paye le luxe, chose rare au cinéma, de descendre dans un bouge, de l'éclairer, juste pour le visiter, comme on fait dans la vie ou dans la nuit, sans une réplique, et d'en ressortir pour aller ailleurs : comment imaginer un guide « by night » plus séduisant que Juliet Berto ?

Alors, une bonne affiche (de Benjamin Baltimore, auquel le succès public de l'Antonioni doit certainement beaucoup), une histoire parano à la Rivette et du décousu main à la Godard, de chouettes copains et des clins d'œil de cinémathèque font-ils un film « sensass » ? Les jeunes de treize à dix-huit ans, c'est à peu près sûr, n'auront pas à se forcer pour aimer *Cap Canaille.*

H. G.

Entretien avec Christian Gasc costumier

« JE n'ai pas eu de formation de styliste, *dit Christian Gasc.* Quand j'avais dix-neuf ans, je prenais des cours d'acteur. J'étais catastrophique, mais mon désir aurait été de devenir acteur. J'ai commencé ce métier par le plus grand des hasards, Liliane de Kermadec m'ayant *parachuté* comme costumier *sur* son film *Aloïse.* Ce fut un grand moment de bonheur. Puis les *choses sont allées très vite : mes quatre premiers films ont* eu un succès critique, et ils ont fait boule de neige. Les metteurs en scène qui m'ont engagé, Truffaut comme Godard, connaissaient mon travail.

» Ma vraie formation est cinéphilique. Très souvent, les costumes viennent de souvenirs, des émotions d'adolescence que d'anciens films m'ont apportées et que j'essaye de restituer en les stylisant. Le costume de Marie-France Pisier dans *Barocco* était issu de celui de Gina Lollobrigida dans *le Trapèze,* de Carol Reed, avec un peu celui de Shirley Mac Laine dans *Irma la douce.* Il m'arrive aussi d'emprunter à des livres qui m'ont plu, ou à des chansons, des détails de costume que je réincorpore dans un film. Par exemple, le modèle *de la* robe de chez Réal *que portait* Sylvie Vartan *quand* elle chantait *la Plus Belle pour aller danser* a été le point de *départ, pour les Ailes de la colombe, du costume d'*Isabelle Huppert en milliardaire fraîche. Isabelle Adjani, dans *Barocco, avec son imperméable* jaune, *son manteau gris et* sa cagoule, est partie du typage de bande dessinée de la petite Annie. Dans *les Deux Visages,* une nouvelle que j'adore, James raconte l'histoire d'une femme qui se venge d'une rivale en l'habillant de costumes qui ne lui vont pas....

» Le costume doit participer de la mise en scène, être un élément aussi important que la lumière. Il s'empare de l'action et donne une force à l'acteur. On ne peut pas se contenter de costumes qu'on ne voit pas : un costume doit avoir de l'ampleur, jusque dans son effacement. J'ai horreur du prêt-à-porter au cinéma, je n'aime pas les costumes qui sont des vêtements, je trouve qu'ils n'ont pas d'impact. *Je travaille* en dehors de la mode : elle m'intéresse dans la vie, mais pas *pour la remettre au cinéma.*

» *Cap Canaille* m'a redonné le goût du travail. J'ai lu le *scénario* et *j'ai tout de suite eu une idée de la silhouette du* personnage. J'ai su ce que je ne voulais pas : l'habiller en *jeans, en pulls, en jupes amples. Les producteurs avaient* pensé habiller Juliet Berto chez Dorothée Bis. J'ai voulu coordonner le principe de l'héritière et de la marginale : son costume est le même d'un bout du film à l'autre, et les couleurs diffèrent en fonction des effets dramatiques, pas pour faire passer le temps. J'ai voulu que sans arrêt ce costume apporte de l'émotion, dans le passage du rouge au jaune et du jaune au blanc, en suivant les situations, même si c'était un pléonasme avec le jeu de Juliet, toujours fondé sur l'émotion. La soie est un matériau précieux, mais dans une forme très épurée, intemporelle, elle donne une fragilité un peu farouche. *La silhouette d'une héroïne doit devenir inoubliable.*

» Le plus grand plaisir survient quand l'actrice arrive sur le plateau *(je pense à Catherine Deneuve avec son imperméable* vert pré dans *Hôtel des Amériques),* et quand je sens qu'elle aime le costume et qu'elle le met en scène, quand nous avons trouvé ensemble l'apparence physique d'un personnage. C'est un moment de « projection », entre guillemets, une identification d'un millième de seconde. Un costume devient un facteur dynamique à partir du moment où le metteur en scène et l'opérateur le prennent en charge, et, quand je retrouve son impact sur un écran, il ne peut rien m'arriver de mieux.

» Très vite, au bout de trois ou quatre films, pour ce métier *que j'ai* envisagé *comme une vocation, je n'ai pas* eu la volonté de faire carrière, mais j'ai eu envie qu'il représente *une toute petite œuvre pour moi. Les metteurs en scène avec* lesquels j'ai travaillé, que ce soit Téchiné, Jacquot, Adam, Zucca, Zingg, appartiennent à une même famille, ils ont tous le goût de se mettre en danger, ils ont en commun d'être liés à une culture cinématographique, qui est comme une affaire de désir. Et j'ai voulu laisser une minuscule empreinte dans leur travail. Si j'aime bien qu'à l'intérieur d'un même film un costume ait une relation avec le précédent et annonce le suivant, il m'arrive aussi de faire des recoupements d'un film à *l'autre, sur des détails de bretelles ou de tissus. Si on pouvait* réunir les personnages de tous ces films, on s'apercevrait *qu'ils ont un air de ressemblance, peut-être un mélange* de fougue et de rigueur, comme des épures extravagantes. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.



SÉLECTION

CINÉMA

La Semaine « Positif »

Neuf films inédits à Paris, avec en avant-première *Sans soleil*, de Chris Marker. On retiendra en particulier *la Complainte de Jimmy Blacksmith*, de Fred Schepsi, le plus talentueux des cinéastes australiens, une nouvelle cinématographique de Satyajit Ray, *la Délivrance*, d'Italie un Comencini *(le Mariage de Catherine)* et la révélation d'un comique inconnu chez nous, Pupi Avati, ainsi que du Brésil *Ils ne portent pas de smoking*, du vétéran du cinéma novo Leon Hirszman.

Le Mystère Picasso de Henri-Georges Clouzot

Picasso au travail, œuvrant sur la durée et inscrivant ce « travail » directement sur l'écran grâce à une idée originale du metteur en scène. Célébré avec enthousiasme par Georges Sadoul et André Bazin (qui admirait particulièrement la possibilité offerte par le film de montrer l'esquisse ou la rature avant l'œuvre achevée), *le Mystère Picasso*, vu aujourd'hui, peut être l'occasion d'une redécouverte pour l'amateur de peinture comme de cinéma.

THÉATRE

Combat de nègre et de chiens à Nanterre

C'est l'événement attendu : l'ouverture du Théâtre des Amandiers avec la mise en scène de Patrice Chéreau (décors de Richard Peduzzi, costumes de Jacques Schmid, lumières d'André Diot) sur la pièce d'un auteur d'aujourd'hui, Bernard Marie Koltès, et Michel Piccoli, Philippe Leotard. L'événement en tout cas.

Les Trois Mousquetaires à Créteil

Bientôt ils vont repartir, chevaucher à travers les Amériques latines. Ils sont encore jusqu'au dimanche 27 à la maison des arts de Créteil, les héros du panache à la française, œil clair, jarret tendu, fleur bleue et fleur de lys au cœur, les mousquetaires de Maréchal dans leurs duels époustouflants et un spectacle vraiment réjouissant.

MUSIQUE

Les Noces et la musique moderne

Voici revenues *les Noces de Figaro* dans la fameuse mise en scène de Strehler, avec une distribution très renouvelée : Titus, Price, Trudeliese Schmidt, etc., sous la direction de Ralf Weikert (Opéra de Paris, les 24 février, 1, 3, 7, 9 mars, etc.), et en même temps de toutes nouvelles *Noces* à Genève, mises en scène par Peter Hall, avec R. Raimondi dans le comte (les 24 et 26 février, etc.).

Parmi les nombreux concerts intéressants, choisissons celui du B.B.C. Symphony, dirigé par G. Sinopoli, qui se révèle un excellent chef d'orchestre, avec Maurizio Pollini qui jouera *Masse* de Manzoni, tandis que Sinopoli s'attaquera à la *Neuvième* de Mahler (Pleyel, le 26). Des découvertes peut-être à faire, comme toujours, aux deux programmes du G.R.M., avec des œuvres de Malec et Texier (18 h 30), de Vinao et surtout Chion (20 h 30, le 28 février), et au concert de Musique vivante, avec le Warsaw Music Workshop : œuvres de Maderna, Hollinger, Krauze, Erb (Chaillot, le 1er mars). En remontant le temps, ne pas manquer le concert Schütz dirigé par Philippe Herreweghe (Saint-Germain-des-Prés, le 25).

JAZZ

Sun Ra Arkestra à Sevran

Avant-dernier concert du remarquable Jazz en Aulnoye, avant la Nuit du Blues, celui de l'Arkestra de Sun Ra. Figure légendaire, mythique et théâtrale du dépaysement musical, Sun Ra a fait couler assez d'encres contradictoires pour qu'on y revienne. A peu près autant, dans un autre genre de musique, que Jacques Lacan, mais sur le même motif : shaman ou charlatan ? En un mot, autour du thème central de la vérité... Une chose est sûre : c'est que, pour un musicien si prolixe en disques (une centaine depuis 1956), rien ne vaut l'épreuve splendide et souvent confondante de la scène (le 25 février, au gymnase Jesse-Owens de Sevran).

— ET AUSSI : Zaka Percussion au New Morning (24, 25, 26) ; la Compagnie Lubal au Théâtre du Forum (jusqu'au 5 mars) ; Claude Guilhot et Michel Roques au Petit-Opportun.

Libre parcours

MAURICE CULLAZ propose, dans « Libre parcours jazz », tous les styles et les genres du jazz. Émission enregistrée en public chaque mois et diffusée par France-Culture, « Libre parcours » a invité des musiciens comme Johnny Griffin ou Sunny Murray.

Après Narada Burton Greene, John Lindberg et le guitariste Jean Vognet, c'est Alien qui se présente pour le quatrième « Libre parcours » de la saison. Fondé par Christian Vander (Magma), Alien fait déjà murmurer, parler, s'interroger, comme toutes les initiatives d'un batteur qui sait particulièrement bien s'entourer : avec lui sur scène, deux claviers (Michel Graillier et J.-L. Fouquet) et le bassiste Alby Cullaz.

Une occasion de faire librement son chemin, dans l'atmosphère d'un concert diffusé : moins glacée qu'en studio, plus tendue qu'en club, avec le public comme acteur. (Studio 106, Radio-France, 26 février.)

DANSE

Concours et fêtes

En prélude aux festivals de printemps qui vont bientôt fleurir à Paris et dans sa région, quelques confrontations s'organisent entre la jeune danse et son public : le *Concours chorégraphique de Bagnolet* (composition internationale très attendue avec une répétition générale et une finale publique (Gymnase Maurice-Baquet, *26 et 27 février*) ; *Danse en Yvelines 1983*, avec K. Saporta, la Cie D. Bagouet, Kaleïdance... (Gymnase Jean-Macé,à partir du 3 mars ; *Quatrième Festival national de danse amateur du Chesnay* (réservé cette année à la danse classique, 27 février, 5 et 6 mars).

— ET AUSSI : *la Belle au bois dormant* au Palais des congrès, par le Ballet de l'Opéra de Paris (version Hightower). Une « belle » victime des enchantements de l'audio visuel ; *Chorégraphies délétères* par Michael Desnard, étoile de l'Opéra de Paris, à l'exposition Boussignao, FIAP, 2 mars 18 h 30. *Serge Bennaton* au Théâtre de l'Olivier d'Istres (création d'un personnage à épisodes, 22, 23, 24 février).

GALERIES

Maria Simon, les boîtes dépliées

LES sculptures de Maria Simon sont générées par des boîtes d'emballage en carton gaufré. Elle les ouvre et les développe en souplesse, sans les mettre tout à fait à plat, leur laissant les lignes de force de leurs plis originaux. Elle ne donne qu'un léger coup de pouce au hasard qui les fait ressembler à des personnages. D'un geste une tête penchée, d'un geste voilà un homme, assis, renversé, debout, les bras déployés comme un oiseau, en méditation ou en extase... Le « Penseur » de Rodin pourrait bien être quelque part ici. Mais la sculpture plate de Maria Simon venue du carton mou déplié avant d'être coulé dans le bronze offre au regard ses plis anciens devenus des articulations nouvelles.

« *Des rides* » dit Maria Simon. Elle en joue avec un humour lourd d'un certain sens du tragique. Le « vécu » du carton devenu bronze est une représentation symbolique du vécu humain. — J.M.

★ Galerie Denise-René rive gauche, boulevard Saint-Germain.

Jean Le Gac, le délassement du peintre français

ALLONGÉ dans un fauteuil de jardin, le peintre L... fait la sieste, les jambes enveloppées dans un grand plaid, tel un convalescent ou un curiste. Juste repos après toute une série d'expositions... Le grand ami qui vient lui rendre visite à ce moment-là trouve au pied du dormeur un dessin réalisé d'après une illustration d'un livre pour la jeunesse. Plus tard le peintre montrera à son ami, avec émotion, un grand nombre de ses copies, fruit de ses loisirs momentanés, et lui expliquera l'attrait qu'il avait toujours pour ces images, auxquelles il devait sa vocation de peintre, avant d'avoir mis les pieds dans un musée. Voilà pour l'histoire qui « justifie » les nouvelles œuvres de Jean Le Gac qui, cette fois, s'est remis au crayon et au pastel pour « recopier » les couvertures des petits fascicules dans lesquels étaient publiées les aventures d'Harry Dickson, ou de quelque autre héros du genre : Arsène Lupin ou Father Brown.

Ce sont des œuvres assez superbes et trop pleines de charme pour donner l'envie de se lancer à leur propos dans des discours savants, comme au bon vieux temps du conceptuel. Il faut cependant souligner que si rien n'a fondamentalement changé dans la construction du travail de l'artiste depuis dix ans, là se joue avec beaucoup de subtilité une étonnante partie entre le je — Le Gac — et l'autre — le peintre J... — en train de devenir le même. Tout en posant avec beaucoup d'intelligence et de sensibilité des questions à l'ordre du jour : celles de la création re-création par le biais de la copie (des images populaires ici au lieu de grande peinture ailleurs) et de la peinture, un sujet depuis toujours traité par Le Gac, même sans peinture.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg.

Moninot, le cercle et le carré

LE dessin de Bernard Moninot est passé ces dernières années du papier sous verre au verre même. Du coup, le peintre quitte les lieux habituels dont il nous faisait voir les structures constructives comme des objets. Des objets qui en vérité deviennent des lieux. Moninot est habité par des images circulaires, ramenées à leurs lignes les plus ténues, les plus aiguës, les plus tranchantes. Ces cercles souvent dessinés les uns dans les autres, parfois avec un vide en leur cœur, parfois avec un moyeu central d'où partent des rayons comme des roues.

En fait ce sont souvent des roues, des jantes de machines qui ne roulent plus. Elles sont là pour la magie de leurs structures mécaniciennes. Un déplacement du point central en fait des cônes. Le foyer ouvre toujours sur la totalité de la périphérie, comme dans ce projet de prison d'où on ne s'évade pas, imaginée par le philosophe Bentham sur les bords de la Tamise à Londres.

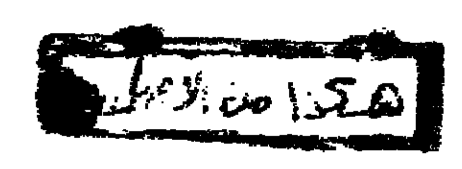
Le peintre laisse aller ses songes sur les constructions possibles ou impossibles qui sont des pièges du regard, glissant insensiblement de l'ordre rationnel à l'irrationnel. Peint par « ombres portées » sur plaques superposées, chacune étant le support d'un morceau du tout, l'objet n'existe que par fragments. De la réalité, il n'a *que* l'apparence.

Naturellement on pense au « grand verre » de Marcel Duchamp, à ses cylindres et à ses cônes inversés, qui se livrent dans la transparence. Les peintures de Bernard Moninot sont des « petits verres » enfermés dans des « boîtes blanches » où des cercles se trouvent captés, comme suspendus, flottant, dans le noir de fumée, une nuit de graphite incrustée de lueurs de plomb, une pâle vapeur d'azur...

Ses plus récentes fantasmagories sur le cercle se réfèrent aux observatoires de Jaipur en Inde dont la rotondité dialogue avec l'univers ! Bernard Moninot s'y laisse aller à un jeu pictural d'ocre rose, de blanc de craie, de noir de charbon qui double résolument la lente rectitude du géomètre rêveur, d'un travail de peintre sensualiste.

JACQUES MICHEL.

★ Galerie Karl Flinker, rue de Tournon.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche et le mercredi.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

GIORGIO DE CHIRICO. Jusqu'au 25 avril, visite animation : 16 h et 20 h (jusqu'au 1er mars).

HANS/JEAN ARP : Le temps des papiers déchirés. Jusqu'au 28 mars.

IMAGES FABRIQUÉES. — Jusqu'au 13 mars.

NANCY WILSON-PAJIC. — Salon photo. Jusqu'au 20 mars.

TRICOLOR VIDEO DE NAM JUNE PAIK. Forum. — Jusqu'au 11 avril.

TETES D'AFFICHES. Photographies de P. Ulmann. Grand foyer. Jusqu'au 28 février.

LES COULISSES DU DISQUE. — Salle d'actualité. Jusqu'au 28 février.

ENSEIGNER LES ARTS PLASTIQUES. — Carrefour des régions. Jusqu'au 13 mars.

JE VEUX UN CHEVAL. Bibliothèque des enfants, piazza. Jusqu'au 21 mars.

C.C.I.

LA VILLE EN SES JARDINS. A propos du parc de La Villette. Jusqu'au 21 mars.

LES PORTES DE LA VILLE. Jusqu'au 4 avril.

B.P.I.

L'AMERIQUE REGARDE LA FRANCE : Time 1923-1983. Jusqu'au 7 mars.

FERA-T-IL BEAU DEMAIN ? Météo et climat. — Entrée libre. Jusqu'au 14 mars.

Musées

DE CARTHAGE A KAIROUAN. 2 000 ans d'art et d'histoire en Tunisie. — Petit Palais, avenue W.-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 27 février.

GRAVURE DE LA COLLECTION DUTUIT, Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée 9 F. Jusqu'au 30 avril.

L'ECOLE DE LA HAYE. Maîtres hollandais du XIXe siècle. Grand Palais. Entrée place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h ; mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 14 F ; sam. : 11 F. Jusqu'au 28 mars.

CLAUDE GELLÉE DIT LE LORRAIN (1600-1682). — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée 15 F ; le sam. 12 F. (gratuite le 28 avril). Jusqu'au 16 mai.

RICHESSES ARTISTIQUES DU PLATEAU DE MILLEVACHES. — Grand Palais avenue du Général-Eisenhower. Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

LA LIBERTÉ GUIDANT LE PEUPLE. Jusqu'au 11 avril. — **LES COLLECTIONS DU COMTE D'ORSAY,** dessins du musée du Louvre. Du 25 février au 30 mai. Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée 12 F, gratuite mercredi et dimanche.

COLLECTIONS D'ART KHMER. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

DANIEL GRAFFIN. Sculptures à vent. FELLINI, ses photographies, ses dessins. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 27 février.

TRUC ET TROC. Leçons de choses. - MARKUS RAETZ. Travaux 1971-1981. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 mars.

PRÉSENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. L'Orient des croisades. Peinture du dix-septième siècle. Aspects de l'art napolitain au dix-septième siècle. — Jusqu'au 25 mars. — Emar : un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. — Jusqu'à la mi-octobre. — Georges Shaw : paysages photographiques. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

TAPIO WIRKKALA. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 avril.

ROUCHON, pionnier de l'affiche illustrée. — Jusqu'au 6 juin ; **LE CRU 1982 DE LA CRÉATION PUBLICITAIRE.** — Jusqu'au 13 mars. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

CARLOS COBRA / JEAN-PAUL PHILIPPE : Prix Bourdelle 1981. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 27 février.

LES CANARDS ILLUSTRÉS DU XIXe SIÈCLE : Fascination du fait divers. — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. et jours fériés), de 11 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 mars.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE-LE PREMIER EMPIRE. — Dessins. Jusqu'au 22 mai. **ACQUISITIONS DE LA VILLE DE PARIS pour le musée Carnavalet, 1977-1983.** Jusqu'au 17 avril. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h (fermé les 1er et 12 mai). Entrée 9 F, gratuit le dimanche.

DES BURGONDES A BAYARD, mille ans de Moyen Age. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (354-95-00). Sauf le lundi, de 11 h à 18 h, le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée 11 F, 8 F le samedi (gratuit le 15 mars). Jusqu'au 24 avril.

L'HISTOIRE DE LA CHINE PAR SES TIMBRES-POSTE. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (354-95-00). Jusqu'au 12 mars.

JEAN GIRAUDOUX. Du réel à l'imaginaire. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 1er mars.

UNIFORMES CIVILS, CÉRÉMONIAL, CIRCONSTANCES. — Palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 17 avril.

ERIK SATIE A MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F. Jusqu'à fin avril.

ANDRÉ JACQUEMIN A LA MONNAIE DE PARIS. — Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

DANTON ET ROBESPIERRE A LA CONCIERGERIE. — Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (354-30-06). De 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

LES MÉMOIRES DE L'ARC DE TRIOMPHE. — Musée national des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi (sam. et dim. matin), de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée : 5 F. A partir du 26 février.

GUERRE ET RÉVOLUTION EN RUSSIE 1914-1921. Affiches et imagerie. — Musée des deux guerres mondiales, Hôtel des Invalides, corridor de Valenciennes (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 19 mars.

LE FAIT DIVERS. — Musée des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h 30. Entrée : 10 F (gratuite le 4 mars). Jusqu'au 18 avril.

Centres culturels

SERPAN, 1922-1976. Rétrospective. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 21 mars.

CÉSAR. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau.

L'HOTEL DE SALM, palais de la Légion d'honneur, 2, rue de Bellechasse (555-95-16). Sauf lundi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 10 avril.

INGEGERD MOLLER. Tout près de la terre. Aquarelles, textiles, peintures. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Du 25 février au 7 avril

JEAN PROUVÉ. L'imagination constructive — ADOLF LOOS, 1870-1933. Exposition du cinquantenaire. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 avril.

ABRAHAM DAVID CHRISTIAN. Dessins, travaux de papier. Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars.

T.L. SOLIEN. Les pierres du Minnesota. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 26 mars. (Le 24 février, à 10 h, rencontre avec T.L. Solien.)

CHILDERIC-CLOVIS, rois des Francs. De Tournai à Paris, naissance d'une nation.— Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 heures à 18 heures. Entrée 10 F. Jusqu'au 15 mai.

A PIERRE ET MARIE. Une exposition de travaux. — Institut Curie, 36, rue d'Ulm (329-68-61). Ven., sam. et dim., de 11 h à 19 h. (Première partie : jusqu'en mars).

SEVRES, de 1850 à nos jours. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 avril.

LEOPOLD KRETZ, Sculptures, dessins, peintures. Union de banques à Paris, 22, boulevard Malesherbes (268-33-44). Sauf sam. et dim., de 9 h à 17 h 30. Jusqu'au 18 mars.

ÉMIL WACHTER, Lithographie. Le visage. — B.I.M.C.-Galerie, 32, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). Sauf dim. et lundi, de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 5 mars.

GÉRARD RAURICH. Peintures. Carré Silvia Monfort, 106, rue Brancion (531-28-34). Aux heures de spectacle. Jusqu'au 17 mars.

LE JEU DU PONT, à Pise depuis la fin du XVe siècle. Chapelle de la Sorbonne, 15, rue de la Sorbonne. Sauf lundi, de 15 heures à 20 heures. Jusqu'au 13 mars.

DIEGO MAZUERA. Huiles. Centre culturel latino-américain, 6, rue des Fossés-Saint-Marcel (336-56-04). De 9 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures. Du 26 février au 30 mars.

JACOB BALGLEY (1891-1934), peintre. — Centre juif d'art et de culture, 68, rue de la Folie-Méricourt (805-28-60). Jusqu'au 6 mars.

L'UNIVERS MAGIQUE DES INDIENS HUICHOLES. — Centre culturel du Mexique, 47 *bis*, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 mars.

BECASSINE AU MARAIS. — Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 mars.

RENÉ CLAIR. — Cinémathèque française, Palais de Chaillot. Jusqu'au 15 mars.

LA CHAUVE-SOURIS. — Opéra (266-50-22). Entrée par la façade. Jusqu'au 31 mars.

LE THÉATRE DE L'ODÉON. 1782-1982. — Foyer du théâtre, place Paul-Claudel (325-70-32). Jusqu'en avril.

Galeries

MALAVAL, MESSAGIER, MURTIC. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 5 mars.

FORMES MODULAIRES : œuvres de Dias, Krajcberg, Tomasello, etc. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 15 mars.

AUTOPORTRAITS par les artistes de l'Associété. Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan. Jusqu'au 1er avril.

ILLUSION PRODUCTION : O. Lerch et H. Leforestier. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 31 mars.

BOURSE AUX PROJETS. Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard Sebastopol (271-83-65). Jusqu'au 3 mars.

OLIVIER AGID. Dessins sur la ville. Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 2 avril.

MARCEL ALOCCO. Dix ans de Patchwork. Galerie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 26 mars.

BALMES. Peintures et dessins. Galerie P. Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 16 mars.

STANLEY BROUWN. Œuvres récentes. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Du 26 février au 2 avril.

BERNARD BUFFET. Paysages. Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 28 mars.

CAMOLLI. Peintures. Galerie V. Schmidt, 41, rue Mazarine (354-71-91). Du 25 février au 19 mars.

CARABIN, 1862-1932. Dessins. Galerie Plantin, 33, rue de Seine (633-82-41). Jusqu'au 31 mars.

CREMONINI. Huiles et aquarelles. Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 2 avril.

ALAIN FLEISCHER. Quelques miroirs dans la nuit. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 10 mars.

MADELEINE FOLLAIN-DINES. Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 5 mars.

MONIQUE FRYDMAN. Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 19 mars.

PAULA GABRIEL. The state of being side by side. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 8 mars.

PIERRE GAUDU. La faim des origines. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 6 mars.

GILLIAM. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 26 mars.

GOMEZ, peintures. La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (633-34-14). Jusqu'au 12 mars.

ISTRATI. Peintures 1951-1981. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Du 25 février au 31 mars.

JOHN KAUCHER. Peintures récentes. Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 12 mars.

GEORGES KOSKAS. Peintures 1947-1950. — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 mars.

JEAN LE GAC. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 10 mars.

ROBERT LIEBKNECHT. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (551-00-85). Jusqu'au 12 mars.

BRUCE MCLEAN. — Galerie C.-Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 29 mars.

YO MARCHAND. Testament du silence. — Peintures. Gal'Artemis, 96, rue de Grenelle (544-57-87). Jusqu'au 5 mars.

MINAUX. Illustrations pour « Le Roi Cophétua ». Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 19 mars.

MNIKOWSKI. Le Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 19 mars.

MONINOT. Oeuvres nouvelles. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 12 mars.

MOSNER. Galerie P. Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 5 mars.

PAPAZIAN. Peintures. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 5 mars.

JOAQUIN RAMO. Peintures 1953-1983. Paris art center, 36, Falguière (322-39-47). Jusqu'au 19 mars.

RAMSA. N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 30 mars.

SALOMÉ. — Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 3 mars.

MARIA SIMON. Boîtes. — Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 7 mars.

CHRISTIAN SORG. Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 26 mars.

M.-P. THIÉBAUT. Plages-sculptures. — Galerie des femmes, 74, rue de Seine. (329-50-75). Jusqu'au 19 mars.

DARIO URZAY. Projets pour un musée imaginaire. Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 19 mars.

VALLERY-RADOT. Galerie D. Valtat, 59, rue La Boétie (359-27-40). Jusqu'au 18 mars.

VIRGILIO. Huiles et gouaches. Galerie Tête d'affiche, 5, rue Caron (272-57-26). Jusqu'au 19 mars.

OLEG ZINGER. Petrouchka : Peintures récentes. Galerie Vialetay, 23, rue de l'Abbé-Grégoire (222-12-76). Jusqu'au 15 mars.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Portraits d'oiseaux. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h à 23 h ; dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 18 mars.

CORBEIL-ESSONNES. Papiers... œuvres de Bistra, Degottex, Gleb, etc. C.A.C. Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf dimanche et lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; mar., ven. et sam., jusqu'à 24 h. Jusqu'au 20 mars.

CRÉTEIL. Une pratique : le moulage en sculpture. Maison de la culture, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'au 23 mars.

EVRY. L'affiche politique française de 1789 à 1983. Maison de Quartier de Courcouronnes, Le Mail de Thorigny (077 03 95). Jusqu'au 28 février.

IVRY. Fernand Léger 1930-1955. Salles d'exposition, 89 bis, rue Lénine (670-15-71). 14 h à 19 h, sauf dimanche. Jusqu'au 6 mars.

MARLY-LE-ROI. Remzi-peintures : Institut national d'éducation populaire, 11 rue, W. Blumenthal (958-49-11). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 mars.

MASSY. Poésie murale : Abidine, Corneille, Garcia Fons, etc. Bibliothèque publique, place de France (920-31-17). Jusqu'au 20 mars.

MONTROUGE. L'Atelier Yankel. La Boulangerie, 67, rue de Bagneux. Sauf lundi, de 11 h à 13 h et de 16 h 30 à 19 h 30 ; dim., de 11 h à 13 h. Jusqu'au 13 mars.

PONTOISE. Geneviève Asse. Musée Tavet Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Du 26 février au 30 avril. **Donation Freundlich.** Jusqu'en mars. — **Charles Gir et le monde du théâtre de son époque.** Jusqu'au 30 avril. Musée Pissaro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h.

SAINT-DENIS. Michaël Gaumnitz : dessins et papiers froissés. Cafétéria du théâtre Gérard-Philipe, 59, rue Jules-Guesde. Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 19 h. Entrée libre. Du 24 février au 3 avril.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. L'éclatement de l'impressionnisme. — Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87). Jusqu'au 16 mars.

VILLEPARISIS. Pour un espace d'Irmgard Sigg. Centre d'action culturelle Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Les mer. sam. dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 mars.

VITRY-SUR-SEINE. Constantin Xenakis. L'itinéraire d'un peintre. Galerie municipale, 59, rue Guy-Moquet (680-85-20). De 14 h à 19 h. Du 26 février au 27 mars.

En province

ARRAS. Kijno. Peintures 1965-1982. Centre Noroit, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 15 mars.

BESANÇON. Peintures et société, 1870-1914. Musée des beaux-arts, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 28 mars.

BORDEAUX. Salomé, Castelli, Fetting. Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 5 mars.

BOURGES. Estève : proposition pour une rétrospective. Maison de la culture, place André-Malraux (20-13-84). Jusqu'au 6 mars.

CAEN. Gérard Fromanger, 1963-1983. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château, et autres lieux. Renseignements au 76-12-79. Jusqu'au 6 mars. — **Roues et chevrons d'E. Haldorf.** Atelier de recherche esthétique, rue de Bras (85-73-15). Jusqu'au 31 mars.

CALAIS. Burgin/Tuttle/Brochard/Darras. Musée, 25 rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 14 mars. — **D'une photographie l'autre.** Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta (97-99-00). Jusqu'au 13 mars.

CHALONS-SUR-MARNE. Art chinois ancien et contemporain. Musée municipal, passage Henri-Vendel (68-21-61). Jusqu'au 28 février.

DIJON. La peinture dans la peinture. — Présence discrète. Musée des beaux-arts, Place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 28 février.

FLAINE. Gaston Chaissac : Dessins, peintures, sculptures. Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 17 avril.

LE CREUSOT. Michèle Blondel : Nuit blanche. CRACAP, château de la Verrerie (55-O1-11). Jusqu'à fin avril.

LILLE. Jean-Pierre Jouffroy : Figures humaines. Gravures, palais Rihour — **Peintures,** Ecole régionale des beaux-arts. Du 25 février au 11 mars.

LUNÉVILLE. Vêtements liturgiques de Meurthe-et-Moselle des dix-huitième et dix-neuvième siècles. — L'enlèvement d'Europe. Tapisserie. Musée du Château (318-27). Jusqu'au 23 mai.

LYON. Figures imposées. Hiver 1983. ELAC, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 15 mars.

MARCQ-EN-BARŒUL. Dans la lumière de Corot. Septentrion, fondation Prouvost (46-26-37). Jusqu'au 1er mai.

MARSEILLE. Hantaï, peintures, 1969-1982. ARCA, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 19 mars.

MONTAUBAN. Le Languedoc ou les villes rouges : Hommage à F. Desnoyer (1894-1972). Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 13 mars.

MULHOUSE. Roberto Matta : Avoir à voir. Galerie AMC, 7, rue Alfred-Engel (45-63-95). Jusqu'au 26 mars.

NICE. Attention peinture fraîche. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Du 25 février au 15 mai — **Peinture haïtienne.** Musée d'art naïf, château Sainte-Hélène (71-78-33). Jusqu'au 29 avril. **Cinéma d'animation français. Un siècle de création.** Jusqu'au 20 mars. — **L'appel de l'islam. Photographies de R. Hubert.** Jusqu'au 30 mars. CARJ, villa Arson, 20, avenue Stephen-Liégeard (51-30-00). **Tobiasse.** Galerie des Ponchettes, 77, quai des États-Unis. Jusqu'au 13 mars. **Aujourd'hui le Moyen Age.** E.N.A.C. Nice Étoile, av. Jean-Médecin, jusqu'au 24 avril.

NIMES. Jules Salles, peintre nimois. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foule (67-25-57). Du 26 février au 10 avril.

PAU. Cavernes et abîmes. Collection Pierre Minvielle. Musée des beaux-arts, rue Mathieu-Lalanne (27-33-02).

QUIMPER. Hommage à Georges-Perros. Musée des beaux-arts, place Saint-Corentin (95-45-20). Jusqu'au 28 mars.

RENNES. Acquisitions 1979-1982. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 10 avril.

SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY. Krasno, sculptures et empreintes. Centre Jean-Prévost, le Château-Blanc. Jusqu'au 8 mars.

STRASBOURG. Markus Lupertz. Musée d'art moderne, Ancienne Douane (35-29-06). Du 25 février au 10 avril.

TOULON. Du côté du réel. Collection du musée, dossier no 1 — Hélène et Rachel Théret — Anne Français/Jean-Marie Poumeyrol. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 7 mars.

TOULOUSE. Salles et châteaux en Lomagne. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (22-29-22). Jusqu'au 7 mars. — **Henri Martin, 1860-1943.** Palais des arts, quai de la Daurade.

TOURS. Autour de David et Delacroix, dessins français du musée de Besançon. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 4 avril.

VILLEURBANNE. M. Eigenheer — R. Prince. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 7 mars. — **Pignon.** Hôtel de ville. Jusqu'au 13 mars.

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CASTING — Centre Pompidou (277-12-35), 20 h 30 (23).

CONTES D'ANDERSEN — Espace Cardin (266-17-30), 20 h 30 (23).

ORLAMONDE — LES CHANTS DE MALDOROR — Epicerie (272-23-41), 18 h 30 et 20 h (23).

LA MANEKINE — Essaïon (278-46-42), 20 h 30 (23).

LA VIE DE GALILÉE (en allemand) Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 (le 25) 15 h (les 26 et 27).

LA PASSION A MÉNILMONTANT — Théâtre de Ménilmontant (636-97-63), 10 h 30 (28).

LAMENTU DE L'OMU... — Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 (1).

LE FAUTEUIL A BASCULE — Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h (1).

JOYEUSE PAQUES — Edouard VII (742-57-49), 21 h (1).

CHANT DU CYGNE — Atelier (606-49-24), 18 h 30 (1).

AGIR JE VIENS — Déchargeurs (236-00-02), 18 h 30 (1).

LA NOCE TOMATE — Théâtre 14 (545-49-77), 21 h (1).

HORS PARIS

MONTPELLIER — Le Procès de Jacques Cœur, par la Compagnie Guy Vassal, au Théâtre municipal (67) 66-00-92, les 24 et 25 à 21 h.

SAINT-ÉTIENNE — La Cagnotte, par le centre dramatique (77) 25-01-24, en coproduction avec le Bremen Theater, mise en scène de Daniel Benoin, salle Jean Dasté du 24 février au 16 mars.

REIMS — Un, deux, trois, de Mario Gonzalès, au Théâtre de la Comédie (26) 85-61-69, du 25 février au 30 mars.

LYON — Celle dans l'ombre, d'après Avant-garde de Marieluise Fleisser, par le Théâtre de la Chrysalide (7) 839-18-67, salle de l'Attroupement, 45, rue Turbil, du 1 au 12 mars.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), Les 23,25, 26, 28 à 19 h 30 : la Chauve-souris ; les 24 et 1er mars : les Noces de Figaro ; le 27 à 18 h 30 : concert : Musique de Chambre.

SALLE FAVART (296-06-11), Les 23, 26, 28 à 19 h 30 : l'Amour des trois oranges.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). Les 23, 26 à 14 h 30 et les 25, 28, le 1er mars à 20 h 30 ; Intermezzo : les 23 et 27 à 20 h 30 : l'Avare ; les 24 et 26 à 20 h30 : la Seconde surprise de l'amour ; la Colonie.

CHAILLOT (727-81-15), Grand foyer (D) : le 23 à 14 h 30 : le Réveil-matin (marionnettes) ; les 23, 24, 1er mars à 18 h 30 ; les 25, 26 à 17 h : Palerme ou Jérusalem ; le 28 à 20 h 30 : Poésie, rendez-vous avec la Revue « Europe » ; Grand Théâtre (L) : les 23, 24 à 20 h ; les 25, 26 à 18 h 30, le 27 à 16 h (versions intégrales) : Hamlet ; le 1er mars à 20 h 30 : Concert : Musique vivante, dir. Diego Masson : Théâtre Gémier : Relâche.

ODÉON (325-70-32) (L), les 23, 24, 25,26 et 1er mars à 20 h 30 et le 27 à 15 h : Triptyque.

PETIT ODÉON (325-70-32) (L Mar), les 23, 24, 25, 26 et 1er mars à 18 h 30 : Jocaste.

TEP (797-96-06) (L), les 23, 25, 26, 1er mars à 20 h 30 ; le 27 à 15 h : le Pip Simmons : Snuff, le silencieux ; le 24 à 20 h 30 : Gala radio 20/20 ; le 26 à 14 h 30 et le 27 à 20 h 30 : le Sous-marin jaune : Tom Jones.

BEAUBOURG (277-12-35) (mardi). Débats : Le 23 à 18 h : Pratique du paysage ; le « Shtetl et la Diaspora juive » ; à 15 h : Pédagogie sociale et institutionelle et arts plastiques ; le 24 à 18 h 30 : Les enjeux de l'espace ; à 15 h : La photographie et la narration par la pratique du roman-photo ; le 25 à 15 h : Expérience pédagogique d'intégration ; Rencontre autour de la « Maison utopique » et du modelage ; les 26, 27 à 15 h : Radiographie d'une académie (Nancy) ; le 28 à 18 h 30 : A. Negri et Spinoza. — Cinéma-Vidéo : le 23 à 18 h : cycle sur la chanson francophone (Y. Montant, J. Brel) ; les 23, 24,25,26,27 : G. de Chirico, l'énigme de l'ombre ; les 23, 24.25,26,27 : Germaine Dulac. — Concerts : le 24 à 20 h 30 : Musique contemporaine par « le Cercle » ; le 25 à 20 h 30 : Quintette de jazz de J. Di Donato ; le 26 à 15 h : Animation musicale Balafons : à 20 h 30 : Rythmes et danse, J. Claës ; le 27 à 16 h : la Marmite infernale.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 24, à 20 h 30 : la Flûte enchantée. — Concerts (voir les 25, 27 et 28).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), (Dim., lun.), les 23, 24, 25, 26, 1er mars à 20 h 30 : les Bas-fonds ; les 23, 24, 25 26 à 18 h 30 : E. Chojnacka, le 1er mars à 18 H 30 : Yvon Deschamps (Québec).

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), les 23, 24, 25, 26, 1er mars à 20 h 30 et le 27 à 16 h : Chaud et froid ; les 27, 28 à 20 h 30 : Concert : « Cante flamenco » (C. Sanchez et P. Bacan).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), (L.), 22 h 30 : Rose ou les Épines de la passion (dern. le 25).

AMERICAN CENTER (321-42-20) 21 h : Contretemps (dern. le 26).

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. D., 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (J., D. soir), 21 h, mat. Sam. et D., 15 h : Moi.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), Jeu., Ven., Sam., 20 h 30 : le Malentendu : Ma., 20 h 30, D., 16 h : les Bonnes.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, mat. D. 15 h et 18 h 30 : L'amour tue.

ATHÉNÉE (742-67-27), (D., L.), I : Me., J., Ma., 18 h 30 ; V., S., 20 h 30 : les Corps étrangers. — II : Mer., Ma., 19 h, Jeu, Ven., Sam., 21 h : Ida.

BASTILLE (357-42-14), (D. soir, L.), 19 h 30 : Elen (dern. le 26) ; 21 h mat. D. 17 h : Krehler.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) 20 h 30, sam., 19 h et 22 h, mat. dim. 15 h 30 : En sourdine, les sardines.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) les 24, 25, 26, à 18 h 30, le 27, à 15 h 30 : la Nuit des rois ; le 23, à 18 h 30 ; Richard II.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h 30 : Superdupont ze show.

CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16) (D., L., Mard.), 20 h 30 : L'opéra blanc (à partir du 24).

CINQ DIAMANTS (580-18-62) (D., L.). 21 h : la Mort d'Elsa.

C.I.S.P. TH. PARIS 12 (343-19-01), Me., Ven., Sam., 20 h 45, dim., 15 h : Haute fidélité.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69). Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30 : les Dix Petits Nègres ; Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Bon Dieu ; le Marchand d'anchois ; Galerie (D., L.), 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.

COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, mat. 15 h 30: Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. Dim. à 15 h et 18 h 30 : Comédie passion.

CONSTANCE (258-97-62) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., 17 h : Distorsion.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, mat. D. 15 h 30 : Argent mon bel amour.

DEUX PORTES (361-49-92) (D., L.), 20 h 30 : Les Fourmidiables.

ELDORADO (208-45-42) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h : Azaïs.

ESPACE-GAITÉ (327-95-94), (D. L.) 20 h 30 : Valardy 83 ; (L.) 22 h, D. 20 h 30 : Kadoch.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55) (D., L., Ma.) 20 h 30 : Tambours de la nuit.

FONTAINE (874-74-40) (S. soir, D.) 18 h 30, mat. S. 16 h : Jeux de mots (dern. le 28) ; (L.) 20 h 15, mat. S. 18 h, D. 17 h, 20 h 15 : Vive les femmes ; II. (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h : S. Joly.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h : la Chienne dactylographe.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : A Separate Peace — After Magritte.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. D. 18 h : Gilles X : Maréchal de Rais.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.) 21 h, mat. D. 16 h 30 : G. Bedos.

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque ; le 27, à 17 h : M. Genson, Clothilde.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, mat. D. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LIERRE-THEATRE (586-55-83), les 23, 24, 25, à 20 h 30 : Armaguedon ; le 26, à 20 h 30, le 27 à 15 h : l'Opéra nomade.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; II. 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Troubadours de Pendule.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 45, S., à 18 h et 21 h 15, mat. D. 15 h : la Dixième de Beethoven.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 21 h, mat. D. 15 h, et 18 h 30 : L'avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74) (D.) 21 h : l'Education de Rita.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.) 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 15, mat., D. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. S. 15 h 30, D. 14 h 45 : Un grand avocat.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.) 21 h, mat. D. 15 h : R. Devos ; Petit Montparnasse (D. soir L.) 21 h, mat. D. 16 h : Trois fois rien.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, mat. D. 15 h : Hold-up pour rire.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h 30, mat., D. 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, S. 18 h 45 et 22 h, mat. D. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PENICHE-THEATRE (245-18-20), les 23, 24, 25, 26, à 21 h, le 27, à 15 h : Rêves d'écluse.

POCHE (548-92-97) (D.) 21 h : le Butin.

POTINIERE (261-44-16) (D.) 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.) 20 h 45, mat. D. à 15 h : le Charimari.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. (D., L., Ma.) 20 h 30 : Freud ; L., Ma. 20 h 30, V., S. 22 h, D. 15 h : l'Ecume des jours ; II. (D. soir, L. Ma.) 20 h 30, mat. D. 15 h : Huis clos ; Mar., Mer., à 22 h., Sam. et Dim., à 18 h 30 : Feu et Viols.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : Yes, peut-être ; 22 h : Hamlet.

TH. DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 22 h 30 : la Croisade ou du sang pour l'éternité.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h ; Pas de fantaisie dans l'orangeade.

TH. DU LYS (327-88-61) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h : l'Antichambre.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.) 20 h 30 : le Misanthrope.

TH. DE PARIS (280-09-30), les 23, 24, à 19 h 30 : l'Exception à la règle.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir), 20 h 30, mat. D. 16 h : Fragments (dern. le 27).

TH. DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir), 20 h 30, mat. Dim. 17 h : Mille et une nuits (dern. le 27).

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Ma.), 20 h 30, mat. Dim. 15 h : Scaramouche.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, les 23, 24, 1er, à 20 h 30 : Dylan ; les 25, 26, à 20 h 30 ; le 27, à 15 h : les Strauss. Petite salle, (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 15 h : l'Ambassade.

THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.) 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le Mal court ; 22 h 30 : Donnez-moi signe de vie.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h 30, S. 18 h 45 et 22 h : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLÉTIC (624-03-83) (D. L. Mard.) 21 h 30 : Homo Tape Dance

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h, séance supplémentaire le samedi à 23 h 45 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.), 19 h 30 : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou ; 22 h 30 Des bulles dans l'encrier. (dernière le 26) ; — II : 20 h 15 : Philippe Ogouz tout a changé (dernière le 26) ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 + sam., 24 h : Version originale.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 + sam., 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II : 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D. soir, L.), 20 h 15, mat. dim., 17 h : M. Lagueyrie : Rouleur.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h : J. Mailhot ; 21 h 15 : Étoiles rouges.

LA GAGEURE (367-62-45), 21 h : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : la Garçonne.

LES LUCIOLES (526-51-64) (L.), 19 h 30 : Si j'aurais su ; 20 h 45 : S. Deschaumes.

PATACHON (606-90-20) 20 h 30 : Un sifflet dans la tête.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (L.), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; (D., L.), 22 h 30 : Douby ; vendr., sam., 23 h 30 : Lâche mon tabouret.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.

RESTO SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Le chemin des dames ; (D., L., Mar.), 21 h 45 : Et si c'était vrai.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil ; 22 h 45 : Autant en emporte le banc.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Le monde est petit, Les Pygmées aussi ; 22 h : Albert.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; sam., 16 h : la Timbale.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D), 18 h 30 : l'Autocensure ; 20 h 30 : Santons français ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D. L.) 20 h 30 : C. Zarcate, les Mille et une Nuits (dernière le 28).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim., 15 h 30 : A la Courte-Paye.

THÉATRE DES DEUX-ANES (606-10-26) (mer.), 21 h., mat. dim. 15 h 30 : A vos Ronds... Fisc.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : L'Opéra de Smyrne.

ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 25, à 20 h 45 : Images de Kafka.

ASNIÈRES, C.C.A. (790-63-12), le 26, à 20 h 45 ; le 27, à 15 h : Arts martiaux.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16) I. (D. soir), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Diderot à Petersbourg (dernière le 27). — II. (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Noce.

AULNAY, M.C., (831-11-45) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h 30 : les Ames mortes.

BOBIGNY, Théâtre (831-11-45) le 23 à 20 h 30 : La bande à Nicéphore.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.T.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : la Fleur au fusil.

BRÉTIGNY, C.C. (084-38-68), le 25, à 21 h : Parioca.

CHATILLON, C.C.C. (657-22-11) (D., L.), 21 h : Marat-Sade (dernière le 26).

CHATOU, Maison pour tous (071-13-73), le 26 à 21 h : E. Bex, X. Jouvelet, M. Ducret.

CHELLES, C.C. (421-20-36), les 24 à 14 h 30 et 20 h 45, le 25 à 20 h 45, le 26 à 18 h 30, le 27 à 16 h, le 1er à 14 h 30 : la Colère d'Achille ; le 25 à 20 h 45 : Baden Powell.

CHEVILLY-LARUE, C.C.C., le 24 à 21 h : Blue Big Band.

CHILLY-MAZARIN, Maison des jeunes (909-01-87), le 26 à 21 h : Top Fuel rock.

CHOISY, Th. P.-Eluard (890-89-79), les 23, 25, 26 à 20 h 30 : Cauchemar à 4 litres 12 ; la veille de ses noces.

CLAMART, C.C. J. Arp (645-11-87), le 25 à 20 h 30 : Gilles Vigneault ; le 1er à 20 h 30 : Henri IV.

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 24 à 20 h 30 : G. Vigneault.

CORBEIL-ESSONNES, CAC P.-Neruda (089-00-72), le 25 à 20 h 45 : Insaisies-zigz.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 24 à 21 h : Dis, la vague ; M.J.C. (333-58-24), le 25 à 21 h : E. Watson.

CRÉTEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50) (D. soir), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : les Trois Mousquetaires (dernière le 27). - II. : le 27 à 16 h : Sextuor Helios ; le 1er à 20 h 30 : S. Getz. - Comédie de Créteil (339-21-87), jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. à 16 h ; Chattelise, ma chattelise (dernière le 27).

CROSNE, Église, le 26 à 20 h 30 : Quatuor 2E2M (Bartok, Stravinsky, Ravel).

ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 26 à 20 h : F. Lalanne.

ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), le 26 à 20 h 45 : le Malade imaginaire. — II. : les 23, 24, 25 à 20 h 45 : Attila Dounai.

FRANCONVILLE-LA-GARENNE, Chê H.-Langlois (413-54-96), le 26 à 15 h. : Mannick.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h, mat. dim. 17 h : la Tragédie de Coriolan. — II. : le 25 à 21 h : S. Retout.

IVRY, Théâtre (670-15-71), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Bad-Lands (dernière le 28).

JOUY-EN-JOSAS, Salle du vieux marché, le 26 à 15 : J. Rebourn/J. Molineux, X. Lacouture, D. Gasser, A. Kloetr.

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45) (J., D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Mère courage et ses enfants.

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 26 à 21 h : Off Jazz Dance Company.

MASSY, C.C. P.-Bailliart (920-57-04), le 25 à 21 h : B. Santeff, A Ionitos.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) (J., D. soir), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Combat de nègre et de chiens. — Centre G.-Brassens (725-36-32), les 23, 24, 25, 26, 27 à 20 h 30 : Quatre un nº 3.

POISSY, Usine-Théâtre (074-70-18), le 26 à 21 h : D. Allum ; le 28 à 21 h 30 : Un rideau d'incolore.

PALAISEAU, Ecole Polytechnique (941-82-00), le 24 à 21 h : S. Getz.

PAVILLON-SOUS-BOIS, CECAS (848-10-30), le 25 à 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. S. Cardon (Berlioz, Saint-Saëns, Brahms).

PONTOISE, Th. des Louvrais (030-46-01), le 26 à 21 h : J. Edwards.

RIS-ORANGIS, Centre R.-Desnos (906-42-42), le 24 à 14 h 30, le 26 à 20 h 45 : le Quatuor.

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22) ; 23, 24, 25,26, à 21 h : la Tonnelle orange.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59) les 23, 24, 25,26 à 20 h 30 : Granit ; le 1er à 20.30 : La légende d'Agamemnon.

SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté (889-22-11), le 24 à 21 h : Méli-Mélomane ; le 27 à 15 h : Pauvre France.

SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE, salle municipale (052-31-84), le 26 à 20 h 45 : G. Joy, M. Bléger (Brahms, Janacek, Schubert).

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), les 25, 26 à 21 h : la Fausse Suivante.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 25 à 14 h 30 et 21 h, le 26 à 21 h : le Rocher, la Lande, la Librairie.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 24 à 21 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Rameau, Leclair) ; les 25, 26, 1er à 21 h, le 27 à 15 h : Celui qui n'avait rien fait.

LE VÉSINET CAL (976-32-75), le 23 à 21 h : G. Vigneault.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), le 27 à 14 h 30 : voir Pavillons-sous-Bois le 25.

VILLIERS-LE-BEL, église Saint-Didier, le 25 à 20 h 30 : Ensemble instrumental R. Fonteny, chœurs des Enfants de Paris.

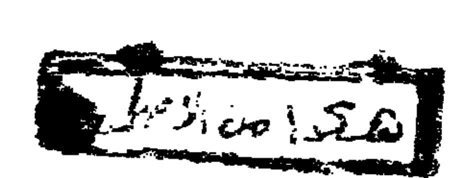
VITRY, Th. Jean-Vilar (680-37-55), le 26 à 21 h : voir Pavillons-sous-Bois le 25.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, C.C.M. (389-21-18), le 25 à 21 h : la Fête à Boris ; le 27 à 16 h 30 : Concert de l'Alliance.

VILLEPREUX, Th. de Val de Gally (462-49-97), le 26 à 21 h : Brenda Wootton.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74), (D. soir, L., Mar.), 21 h, mat. Dim. 18 h : Yes, peut-être. — II. : (S., D. soir, Mar.) 21 h, mat. Dim. 18 h : le Cormoran de Bougainville (dernière le 27).





MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 23

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. S. Cambreling (Cherubini, Bartok, Schubert).

RANELAGH, 18 h 30 : A. Ebi (Beethoven, Chopin, Ravel).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : I. Haebler, P. Dauelsberg (Beethoven).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Ch. Dutoit (Dutilleux, Liszt, Stravinsky).

THEATRE DES VARIETES, 15 h : J. Cotte, Ensemble Arte da Camera (Brahms, Mozart).

LUCERNAIRE, 21 h : Trio Mozart (Brahms, Ravel).

JEUDI 24

LUCERNAIRE, 19 h 45 : P. Vallet (Bach, Beethoven, Brahms) ; 21 h : voir le 23.

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : voir le 23.

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Cl. Kahn (Beethoven, Chopin, Debussy).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : W. Akl (Schubert, Liszt, Beethoven).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : la Camerata Florentine, solistes de l'O.N.F. (Peri, Caccini, Strozzi).

EGLISE SAINT-ROCH, 21 h : Ensemble vocal J.-P. Loré, dir. J.P. Loré (Monteverdi).

ÉGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h 45 : J. Le Buis, R. Grenier).

MAIRIE DU 1er ARRONDISSEMENT, 18 h 30 : J.-Ch. Benoit, Ensemble de cordes Rossini (Capelier, Rossini).

SALLE CORTOT, 20 h 45 : Th. Fevre (Bull, Tomkins, Bach, Scarlatti).

INSTITUT NATIONAL DES JEUNES AVEUGLES, 20 h 30 : Trio à cordes français (Mozart).

SORBONNE, Grand Amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur et Ensemble instrumental de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Victoria, Guerrero, Comes...).

VENDREDI 25

RANELAGH, 18 h 30 : K. Ebbinge, M. Henry, T. de Zwart, A. Parker-Zylberajch (Hotteterre, Vincent, Couperin...).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : voir le 23.

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. L. von Matatic (Wagner).

LUCERNAIRE, 19 h : voir le 24.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 h : Collegium vocal de Gand, dir. Ph. Herreweghe (Schütz).

FIAP, 20 h 30 : N Oxombre, G. et Ch. Andranian (Schubert, Brahms, Mahler).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Tristan et Isolde : le Crépuscule des dieux (Wagner) ; dir. Lovro von Matatic, mezzo-soprano : Dunja Vejzovic.

MUSÉE CARNAVALET, 20 h 45 : Vetera et Nova (J.-Ph Rameau, J.-S. Bach), N. Alexandre, Ph. Foulon, I. Krainik.

SAMEDI 26

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 24.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : M. Giardelli, J.-L. Charbonnier (Bach).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : B.B.C. *Symphony Orchestra, dir. O. Sinopoli* ; sol. : M. Pollini (Manzoni, Mahler).

SALLE GAVEAU, 17 h ; Quatuor Lasalle (Haydn, Schubert, Apostel) ; 20 h 30 : E. Richepin, Orchestre de chambre H. Brunn (Mozart, Chopin).

RANELAGH, 16 h 30 : Trio Ponti (Mendelssohn, Tchaïkovski).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, 17 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine (Ravel, Lalo, Franck).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h : Ensemble instrumental Pro Mamona (Weil, Satie).

THÉATRE DE PARIS, 18 h : O. Dartevelle, C. Gamberoni.

EGLISE SUÉDOISE, *18 h : Quatuor du* Nord (Haydn, Debussy).

SALLE DU CONSERVATOIRE, 20h 45 : Quintette Arc-et-Senans (Onslow, Schumann, Schubert).

EGLISE AMÉRICAINE, 20 h 30 : J.-M. Bauman, E. Arnal (Bach, *Hindemith*, Debussy). — *II. : 20 h 30*, Ch. Cukerzstein, E. Neumark (Beethoven, Brahms, Prokofiev).

DIMANCHE 27

NOTRE-DAME, 17 h 45 : Ph. Lefebvre (Grigny, Alain).

THEATRE DU ROND-POINT, 11 h : Amati Quartet (Haydn, Brahms).

LUCERNAIRE, 21 h : voir le 23.

SALLE PLEYEL, 17 h 45 : Orchestre des Concerts *Lamoureux*, dir. *J.-Cl.* Bernède (Paganini, Berlioz).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir : I. Karabtchevsky (Beethoven) ; 20 h 30 : Quatuor Amadeus (Brahms).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : R. Milosi + Xe anniversaire conservatoire municipal du Luxembourg (hommage à Daniel Lesur), Fr. Petit, G. Pierrot.

CONCIERGERIE, 17 h 30 : les Saqueboutiers de Toulouse (Bradé, Schutz, Monteverdi).

ÉGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h 30 : A. Bedois (Titelouze, Bach).

EGLISE SAINT-LOUIS DES *INVALIDES, 17 h : R. Falcinelli* (Dupré, Guillou, Vierne...).

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : Ensemble 12, Ph. Bride (Bach, Vivaldi, Telemann).

ORATOIRE DU LOUVRE, 17 h 30 : N. Mealouf, M.-L. Girod (Haendel, *Vivaldi, Torelli*).

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : A. Kéruzoré, M. Tellier, R. Troman, J.-C. Frisch, G. Scharapan (Quantz, Telemann, Boismortier...).

SALLE CORTOT, 17 h : A. Piechowska-Pascal (Coréa, Katchaturian, Loche...).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, *15 h : musique médiévale, dir.* S.-M. Hasler (livre vermeil de Monserat) ; 18 h : J. Hennion (Cabanillès, Muffat, Buxtehude...).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS, 18 h : Concert, hommage à la danse (D. Khalfouni ; D. Ganio) (Saint-Saëns, *Duruflé, Landowski, Ravel*).

EGLISE DE L'ETOILE, 16 h : pages vocales et instrumentales (A. Cellier), C. Maurane, F. Rogé, M. Lécluse.

LUNDI 28

LUCERNAIRE, 21 h : Trio d'Aix-en-Provence (Beethoven, Brahms).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, Cycle acousmatique, 18 h 30 : Texier, Malec ; 20 h 30 : Vinao, Chion.

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : V. Yankoff (Beethoven, Chopin).

CITÉ INTERNATIONALE, GRAND THÉATRE, 20 h 30 : M. Le Dizes, J.-Cl. Henriot (Beethoven).

EGLISE SAINT-ETIENNE DU MONT, 20 h 45 : Chœur et Orchestre des solistes de la Ville de Paris, dir. H. Reiner (Mozart).

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, *21 h : Ensemble instrumental* J.-W. Audoli (Janacek, Bottesini, Spohr...).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS, 18h 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, J.-S. Bereau, A. Roussin, N. Bera-Tagrine (Mendelssohn, Ravel) ; 20 h 30 : voir le 27 à *18 h* : hommage à la danse...

MARDI 1er

LUCERNAIRE, 19 h 45 : F. Phan-Thanh (Bach, Beethoven, Messiaen...) ; 21 h : voir le 28.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, *20 h 30 : Quatuor Amadeus* (Brahms).

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : Cl. Giardelli (Bach).

EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h 45 : Chœurs J.-B. Corot, dir. G. Boulanger (Fauré).

CHAILLOT, Grand Théâtre, 20 h 30 : musique vivante, dir. D. Masson (Holliger, B. Maderna, D. Erb, Z. Krauze).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), le 24 à 20 h 30 : M. Lowenthal Quartet ; le 26 à 20 h 30 : Workshop de Lyon.

CAILLOU BLANC (277-32-40), les 22, 23 et 24 à 20 h : Ph. Bas et J.-M. de Saisset.

CALYPSO (380-03-11), le 1er à 21 h : Mission impossible.

CASINO DE PARIS (285-00-39), le 28 à 21 h : Peter, Paul and Mary.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30, les 23, 24, 25, 26, et 27 : D. Doriz ; les 28, 1er : M. de Villiers.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (D., L.), 22 h 30 : Agbavia.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), *mer. à 23 h : M. Passos* ; jeu., ven., sam. à 23 h : Los Salseros.

DEPOT-VENTE (637-31-87), le 23 à 21 h 30 : V. Kone, 22 h 30 : L. Allison ; à 23 h 30 : A. Levitt ; à 21 h 30, le 24 : Swing limited Corporation ; le 26 : Dadie Ho.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 24 : J.-F. Canapé, Quartet ; les 25 et 26 : Carlos Zingaro, trio.

L'ECUME (542-71-16), les 23, 24, 25 et 26 à 20 h 30 : Progressif Duo ; à 22 h : R. Bonneville ; Église St-Merri le 27 à 16 h : Moder flûte consort.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (606-38-79), le 1er à 20 h 30 : R. Guerin.

FORUM (297-53-39), 21 h : Cie Lubat.

MUTUALITÉ (329-12-99), le 28 à 20 h : The Stranglers.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 23 : J. Vidal/F. Sylvestre ; les 24, 25 et *26 à 20 h 30 : Zaka Percussion.*

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer. : High Society Jazz Band ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : Dixie six plus X ; sam. : Soul Quartet ; lun. : New Jazz Bandar.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : *Cl. Guilhot, M. Roques, G. Arvanitas,* P. Michelot (dernière le 27) (à partir du 28) : Erica.

RADIO-FRANCE Auditorium 106 (524-15-16) le 24 à 18 h 30 : J. Vidal/F. Sylvestre Quintet ; le 26 à 18 h 30 : Alien Quartet.

SLOW CLUB (233-84-30), les 23, et 24 à 21 h 30 : les Haricots Rouges ; les 25 et 26 : J. Caroff.

SUNSET (261-46-60) les 23, 24, 25 et 26 à 23 h : Ch. Vander, F. Lockwood, S. Marc ; le 1er à 23 h : Panam Fusion.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 24 à 20 h : I. Posteggiatori.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), le 23, à 14 h 30 ; le 26, à 14 h 30 et 20 h 30 ; le 25, à 20 h 30 ; le 27, à 14 h 30 et 18 h 30 : le Vagabond tzigane.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) *(D. soir)*, 20 h 45, mat. dim., à 16 h : B. Haller (dernière le 27) ; le 1er, à 20 h 45 : J. Beaucarne.

CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE (354-30-75), le 24, à 21 h : Bernadette.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 23, 24, 25, 26, à 20 h 30 : Faustino.

GYMNASE (246-79-79) : voir théâtres.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), à 22 h 30 : J. Humenry, J. Ada.

MARIGNY (256-04-41) (*D.* soir, *L.*), à 21 h ; mat. dim., à 15 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49), à 21 h ; mat. dim., à 17 h : M. Jonasz (dernière le 27) ; les 28, 1er, à 21 h : Chants et danses de l'Ensemble soviétique de Géorgie.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir), à 21 h ; mat. dim., à 16 h 30 ; mat. suppl. le 26, à 17 h : M. Sardou (dernière le 27).

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), à 20 h 30 ; mat. dim., à 15 h : Dimitri.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), jeu., ven., mar., à 21 h ; sam., à 14 h 15, 17 h 30 et 21 h ; dim., à 14 h 15 et 17 h 30, mer., à 15 h : Holiday on Ice.

PORTE DE PANTIN, sous chapiteau (245-88-11) (D. soir, L.), à 20 h 30 ; mat. dim., à 16 h : J. Clerc ; le 28, à 21 h : Grand Orchestre du Splendid, Coluche.

QUAI D'AUSTERLITZ, le 23, à 18 h 30 : G. Oryema ; les 25, 26, à 16 h : M. Rafa.

RADIO-FRANCE, Auditorium 106 (524-15-16), le 28, à 18 h 30 : L. Carpio.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), les 23, 24, 25, à 20 h 30 ; le 26, à 15 h. et 20 h 30 : Hard Klowns Rock Forain.

THÉATRE DE PARIS (874-10-75), 18 h 30 : Talila (dernière le 26).

FOYER, le 23, à 18 h 30 : D. Borano, H. Mettais-Cartier, W. Songway...

THÉATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), les 24, 25, 1er, à 20 h 30 ; les 23, 27, à 15 h ; le 25, à 15 h et 20 h 30 : A. Cordy.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.), à 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, Josefina ; dim., à 21 h 30 : O. Guidi, J.-C. Carrasco.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), les 26, 28, à 18 h 30 ; le 27, à 17 h 30 : Petit et Gros (mer., D. soir) à 20 h 30 ; mat. dim., à 15 h 30 : J. Gaudin : les Autruches.

BASTILLE (357-42-14), le 1er, à 19 h 30 : Pandora Suite.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 27, à 15 h : Danse de Shiva ; le 1er, à 20 h 45 : Maitreyi.

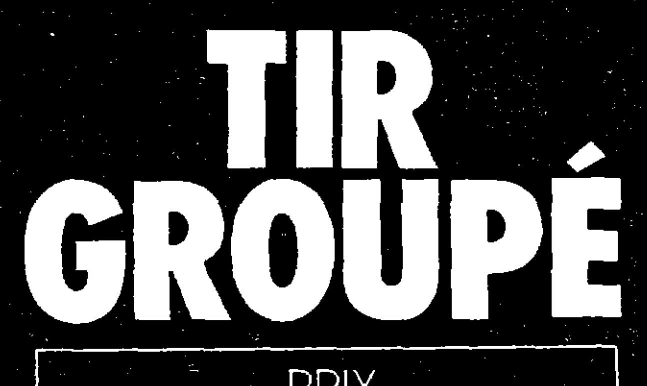
CITÉ INTERNATIONALE, Petit Théâtre (589-67-57), les *24*, 28, à 14 h 30 : Danses indiennes d'Amérique latine.

ESPACE CARDIN (266-17-30), jeu., ven., sam., à 20 h 30 : Contes d'Andersen.

TEMPLIERS (272-94-56), jeu., ven., sam., à 20 h 30 ; dim., à 14 h 30 : Ballet Iberia.

THÉATRE 18 (226-47-47), le 1er, à 20 h : Et si elle a chaud, elle !









CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 23 FÉVRIER

15 h, les Bas-Fonds, de S.A. Franklin ; 19 h, Hommage à J. Ivens : Pour le Mistral : le ciel, la terre : Rotterdam-Europort : 21 h, Loin du Vietnam.

JEUDI 24 FÉVRIER

15 h, Saint-Louis Blues, de J. Cromwell : 19 h, Hommage à J. Ivens : le 17e parallèle : le Peuple et ses fusils.

VENDREDI 25 FÉVRIER

15 h, l'Oiseau de paradis, de D. Daves : 19 h et 21 h, Hommage à J. Ivens : Comment Yukong déplaça les montagnes.

SAMEDI 26 FÉVRIER

15 h, la Fille sur une balançoire, de R. Fleischer : 17 h, the Fiend who walked the west, de C. Douglas : 19 h et 21 h, Hommage à J. Ivens : Comment Yukong déplaça les montagnes.

DIMANCHE 27 FÉVRIER

15 h, Ma sœur est du tonnerre, de R. Quine : 17 h, l'Héritage de la chair, de E. Kazan ; 19 h et 21 h, Hommage à J. Ivens : Comment Yukong déplaça les montagnes.

LUNDI 28 FÉVRIER

17 h 30, Hommage à J. Ivens : table ronde : cinéma documentaire et actualités télévisées : 21 h, Hommage à K. Paxinou : Rocco et ses frères, de L. Visconti.

MARDI 1er MARS

15 h, L'heure suprême, d'H. King ; 19 h, Hommage à K. Paxinou : The Martlet's tale, de J. Crowther ; 21 h, L'Académie Morlock présente : l'Inattentif, de *F. Raoul-Duval ; les Sorties de Charlerine* Dupas, de J. Morder ; Marylin, G. Lux et les nonnes, de G. Couram ; Terres noires ; de *L. Moullet ; Tosca, de D. Noguez ;* Grève et pets, de N. Godin.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 23 FÉVRIER

15 h, Hommage à J. Ivens : la flèche ardente ; 17 h, les premières années ; 19 h, les Derniers Rois de Thulé, de R. Malaurie : l'esquimau polaire, le chasseur.

JEUDI 24 FÉVRIER

15 h, Hommage à J. Ivens : études de mouvements ; La Seine a rencontré Paris ; Pour *le mistral ; 17 h. Le pont ; La pluie ;* Pilotis : Zuyderzee ou Nouvelle terre : Rotterdam-Europort : 19 h. Les Derniers Rois de Thulé, de R. Malaurie ; l'Esquimau chômeur et imprévisible.

VENDREDI 25 FÉVRIER

15 h, Hommage à J. Ivens : Terre d'Espagne ; Le ciel, la terre ; Notre front russe : Alarme ! : 19 h, Inuit de J. Malaurie : le cri universel du peuple esquimau.

SAMEDI 26 FÉVRIER

15 h, Hommage à J. Ivens : Symphonie industrielle ; L'électrification et la terre ; Komsomol ou le Chant des héros ; 17 h 30, L'Italie n'est pas un pays pauvre : Inuit, de J. Malaurie - Les Groenlandais et le Danemark ; Hommage à L. Comencini : 21 h, Il museo dei sogni ; l'ospedale del Delitto : *Quelle strane occasioni.*

DIMANCHE 27 FÉVRIER

15 h, Trente années d'expérience (Anthologie de films expérimentaux) : Viking eggeling : Symphonie diagonale ; H. Richter : Rythmus 21 : Filmstudie 1926 ; Inflation ; Rennsymphonie ; Two pence magic ; Everything turns ; *Everything revolves : Vormittagsspuk ;* W. Ruttmann : Opus IV : 17 h, Hommage à J. Ivens : Le chant des fleuves ; 19 h, Inuit, de J. Malaurie - Les Esquimaux et le Canada - Les Esquimaux d'Asie et d'Union soviétique : 21 h, Hommage à L. Comencini : Mesdames et Messieurs, bonsoir.

LUNDI 28 FÉVRIER

15 h, Hommage à J. Ivens : Carnet de voyage ; Peuple armé ; Le train de la victoire ; Le petit chapiteau : A Valparaiso : 17 h, Passions juvéniles, de K. Nakahira ; 19 h, Inuit, de J. Malaurie : Les Esquimaux alaskiens et les États-Unis d'Amérique.

MARDI 1er MARS

Relâche.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).

L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montpar*nasse Pathé, 14e (322-19-23).*

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — (V.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE *(Fr.) : Gaumont* Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) : Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LE BATTANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 13e (271-52-36) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) : 14 Juillet-Beaugrenelle, *15e (575-79-79).*

BLADE RUNNER (A.) (*) (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM 2 *(Fr.) : Ambassade, 8e (359-*19-08).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A.) :(v.f.) *(Saint-Ambroise, 11e (700-*89-16).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARSDS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE CAMION DE LA MORT (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e *(329-90-10).*

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Élysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Franco-polonais) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; *Saint-Germain Huchette, 5e (633-*63-20) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e (705-12-15).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. Ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-02-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-07-06) ; Images, 18e (522-47-94).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04).

L'ENFANT SECRET (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Le Paris, 8e (359-53-99).

LA FUITE EN AVANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wépler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR DES IDIOTS (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES FILMS NOUVEAUX

CAP CANAILLE, film français de Juliet Berto et Jean-Henri Roger : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'EMPRISE (*), film américain de Sidney J. Furie, v.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) : Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FEUX DU THÉÂTRE, film inédit de Sidney Lumet, v.o. : Action Lafayette, 9e (878-80-50) (à partir du vendredi 25).

L'IMPOSTEUR, film italien de Luigi Comencini, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

ITINÉRAIRE BIS, film français de Christian Drillaud : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

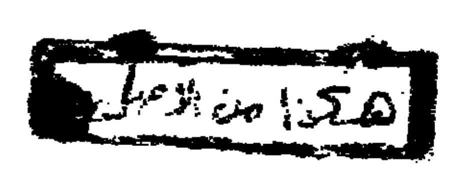
LA RÉVOLTE DES JEUNES LOUPS, film grec de Yiannis Dalianidis, v.f. : Concordia, 10e (208-32-05) ; Cigale, 18e (606-11-75).

T'ES HEUREUSE ? MOI TOUJOURS ! film français de Jean Marbœuf : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TOUT L'OR DU CIEL, film américain de Herbert Ross, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAVIATA, film italien de Franco Zeffirelli, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).





CINEMA

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

MEURTRE, EN TROIS DIMENSIONS (*) (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA MORT AUX ENCHÈRES (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PETITES GUERRES (Lib., V.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).

PARTNERS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PHOBIA (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE PREMIER AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Arcades, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA RIVIÈRE DE BOUE (Jap., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE RUFFIAN (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; *Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse* Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA TEMPÊTE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

THE VERDICT (A, v.o) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; *Quintette, 5e* (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 6e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, *11e (357-90-81) ; P.L.M. St-Jacques, 14e* (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-30-19) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-63-68) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e *(770-33-88)* ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

TRIPTYQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86), mer. : Steamboat Bill Jr ; jeudi : le Mécano de la « General » ; vend. : Sherlock Jr ; sam. : les Lois de l'hospitalité ; dim. : Fiancées en folie ; lun. : le Dernier Round ; mar. : la Croisière du « Navigator ».

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Un jour aux courses ; jeud. : Un jour au cirque ; vend. : Une nuit à l'Opéra ; sam. : la Soupe au canard ; dim. : Chercheurs d'or ; lun. : les Marx au grand magasin ; mar. : Monkey Business.

HOMMAGE A SIDNEY LUMET *(v.o.) : Action* La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : le Prince de New-York ; jeudi : Un après-midi de chien.

FESTIVAL DE COURTS MÉTRAGES : Studio 43, 9e (770-63-40), mar., 20 h 30.

SPIELBERG (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), t.l.j. (sf mardi), à 20 h 30 : *1941 ; à 22 h 30 : Rencontres du troisième type.*

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : la Baraka ; jeud. : la Guerre d'un seul homme ; vend. : journée Anton Tchekhov ; 15 h : Partition inachevée pour piano mécanique ; à 17 h : Oncle Vania ; à 19 h : la Dame au petit chien ; à 21 h : Récit d'un inconnu ; sam. : Retour ; dim., lun. : Officier et gentleman.

IVAN PASSER, SCENARISTE ET REALISATEUR (v.o.) : Espace-Gaieté, 14e (327-95-94), mer., vend., dim., mar. : Né pour vaincre ; jeu., sam., lun. : Cutter's Way.

RITA HAYWORTH (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer., lun. : la Blonde ou la Rousse ; jeu., dim. : Cover Girl ; ven. : L'amour vient en dansant ; sam. : Strawberry Blonde ; mar. : O toi ma charmante.

JOURNÉES DU CINÉMA ALBANAIS *(v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44)*, jeu., 21 h ; sam., 20 h : En toute saison ; ven., 20 h ; sam., 22 h : le Général Gramophone ; ven., 22 h ; sam., 18 h 15 : le *Concert de 1936.*

HOMMAGE A G. CUKOR (v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46), mer., sam., mar. : le Milliardaire ; ven., dim. : la Femme aux deux visages ; jeu., lun. : Indiscrétions ; mar. : les Liaisons coupables.

SEMAINE DE LA REVUE « POSITIF » (v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46), mer. : Fast Walking ; jeu. : Kisatmata, Batch 81 ; vend. : Il ne porte pas de smoking ; *sam. : Aide-moi à rêver ;* dim. : la Complainte de Jimmy Blacksmith ; lun. : le Tour d'honneur des coureurs de marathon ; mar. : le Mariage de Catherine, la *Délivrance.*

JACQUES RIVETTE : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mer. : Paris nous appartient ; jeu. : la Religieuse ; ven. : le Pont du Nord, *Out One* : Spectre ; sam. : Duelle, Noroit ; dim. : Out One : Spectre, Merry go Round ; lun. : Céline et Julie vont en bateau ; mar. : Out One : Spectre.

STUDIO CUJAS, 5e (354-89-22). – **VIVRE LA VILLE** : mer, 14 h, 18 h : Main basse sur la ville ; 16 h, 20 h : le Rebelle ; jeu., *14 h, 18 h : Prends 10 000 balles et* tire-toi ; 16 h, 20 h : Retour à Marseille ; ven., 14 h, 18 h : Mandiu, je vous aimerai ; 16 h, 20 h : Desperado City ; sam., *14 h, 18 h : Mamma Roma ; 16 h, 20 h :* le Désert rouge. – **LA NUIT DU POLAR** : sam. de 24 h à l'aube : le Cercle rouge, Buffet froid, Quand la ville dort, Scarface. – Dim., *14 h, 18 h* : Schock Corridor ; 16 h, 20 h : le Paradis des riches ; lun., 14 h, 18 h : Nous étions tous des noms d'arbres (avant-première) ; 16 h, 20 h : les *Sacrifiés* ; mar., *14 h*, 18 h : la Ville à prendre ; 15 h 30, 20 h : Je demande la parole.

DENFERT, 14e (321-41-01). – 3e **FESTIVAL DU CINÉMA BRÉSILIEN** (v.o.) : mer., 22 h : O homen que virou suco ; jeu., 20 h : Amuleto de ogum ; ven., 24 h : Macunaima ; lun., 17 h : A idade de terra.

LE MONDE DES SPECTACLES

CINEMA

Les grandes reprises

AGENT X 27 (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

ALPHAVILLE (Fr.) : Studio-Logos, 5e (354-26-42).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : la Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Marylin, 14e (542-67-42).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LA CAPTIVE AUX YEUX CLAIRS (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHAGRIN ET LA PITIÉ (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE CHOC (Fr.) : Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

DEEP END (Angl., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DEROBADE (Fr.) : Lumière, 9e (246-49-07).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GILDA (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

JE SUIS UN EVADE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re partie) (2e partie) : Grand Pavois 15e (554-46-85).

JOSEPHA (Fr.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)

KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-25).

MAD MAX I (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA MORT AUX TROUSSES (A, v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

OUT ONE : SPECTRE (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33). H. Sp. : Olympic, 14e (542-67-42).

PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

PROVIDENCE (Fr.-Ang.) - V.a. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (**) (A., v.o.) Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE TRÉSOR DE LA SIERRA MADRE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LA VEUVE MONTIEL (Mex.-Cub., v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES VIKINGS (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 35, ven. 0 h 15.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 35, ven. 0 h 15.

BABY DOLL (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 12 heures.

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun. 11 h 55.

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 21 h 15.

LE CHAGRIN ET LA PITIÉ (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mar. 19 h 45.

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 40.

LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 heures en semaine.

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) 14 heures + Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), dim. 19 h 45, lun., 18 heures.

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 21 heures.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 17 h 30.

ÉLECTRE (Grec, v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 22 heures.

L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 10.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56), mar., 22 heures.

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 50.

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 50.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.

L'HOMME A LA PEAU SERPENT (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-57-77), 12 h et 24 h.

LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 45.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 14 heures.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 14 heures sauf mardi.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 heures.

MARAT-SADE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), dim., 21 h 45.

MÉDÉE (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu., ven., 19 h 15.

MÈRE JEANNE DES ANGES (Pol., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 heures en semaine.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 heures.

NEIGE (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h 20.

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 heures.

PLAY-TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., 21 h 45.

PSYCHOSE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), t.l.j. 18 h 20.

QUERELLE (All., v.o.) (*) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), mer., jeu., ven., lun., mar., 13 h 30 + t.l.j. 22 h 30.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 30.

RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30.

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), 14 heures.

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu., 21 h 15, mar., 20 heures.

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., lun., 21 h 30.

SAMEDI SOIR, DIMANCHE MATIN (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (272-52-36), sam., 11 h 55.

SHOOT THE MOON (A., v.o.) : Cité Internationale, 13e (389-38-69), mar., 21 heures.

SYLVIA SCARLETT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 heures en semaine.

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56), t.l.j. sauf mar., 19 h 50.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 15-0 h 10.

TOMMY (Ang., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., 23 h 15.

WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-19-68), 12 heures.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 23 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les mercredis de l'information : le dessous des cartes.
Reportage de F. Debré et J. Kapriellan.
Loto, cartes ou dés, poker ou passe anglaise, les jeux en France ont une façade légale, mais aussi leurs cercles clandestins : Rivalités, financements louches, etc.

21 h 35 Musique : Festival de Saint-Denis.
Réal. P. Cavassilas.
« Stabat mater », de Rossini, par l'Orchestre national de Lille, dir. J.-C. Casadesus. Avec M. Castro-Alberty, T. Berganza, R. Gambill, N. Ghiuselev.

22 h 45 Court métrage : « Les conteurs », de B. Guilchou (Redif.).

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Les cinq dernières minutes.
A bout de courses, réal. C. Loursais. Avec J. Debary, M. Eyraud.
Course truquée, assassinat, une sombre histoire qui se déroule dans le milieu hippique. Cabrol et Ménardeau enquêtent...

22 h 5 Document : Miro.
Coproduction du ministère de la culture. Réal. : G. Patris.
Un montage de documents mais surtout une promenade sentimentale à travers l'œuvre d'un des derniers « grands ». Miro aura quatre-vingt-dix ans en avril. Ce qu'il dit, ce qu'il a écrit... Tous ses souvenirs livrés ici, sobrement... Cela, il faut l'écouter, le regarder. En couleur.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Spectacle 3 : la Cagnotte.
Comédie d'E. Labiche, réal. P. Masson. Au Centre dramatique du Nord-Pas-de-Calais. Avec C. Artaux, P. Beglia, R. Bertrand... (coproduct. ministère de la culture).
Rêves de petits-bourgeois pantouflards et rondouillards s'installant à Paris, capitale des plaisirs secrets. Imaginez !

22 h 35 Journal.

22 h 55 Bleu outremer.
La société wayana, en Guyane ; les Français de Terre-Neuve.

23 h 45 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.

23 h 50 Prélude à la nuit.
Trio sonate en sol majeur, de J.-S. Bach, par J. Galway, flûte, K. Wha-Chung, violon, et P. Moll, clavecin.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : les mirages gravitationnels.

20 h, Manca 83 : compositeurs et interprètes de la région Nice-Côte d'Azur

22 h 30, Nuits magnétiques : les nouveaux nègres.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées, à Paris) : « Médée, ouverture », de Cherubini ; « Concerto pour piano et orchestre » de Bartok ; « Symphonie no 9 » de Schubert ; par l'Orchestre national de France, dir. S. Cambreling, sol. P. Entremont.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : le club des archives.

Jeudi 24 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 A tout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé :
La rééducation respiratoire.
16 h 30 Croque-Vacances.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Le Jardinier récalcitrant.
De M. Failevic et J.C. Carrière.
Un simple jardinier continue de cultiver des tomates à pépins, malgré l'interdiction d'une société internationale. Un conte d'anticipation, à double lecture, filmé avec un plaisir rare, de l'humour, un sens très particulier du suspense, un amour fou de la couleur, du détail : une écriture.

22 h 15 Série documentaire : Les pique-talosse.
Récits du pays de Chalosse, réal. H. Knapp. No 1 : la Despourguère.
Le pays de Chalosse est situé en Aquitaine, entre l'Adour et le gave de Pau. Ses habitants évoquent leurs traditions, leurs fêtes, racontent la « despourguère » (le dépouillage du maïs).

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 30 Émissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.

15 h 5 Film : Cinq gars pour Singapour.
Film franco-italien de B. Toublanc-Michel (1965), avec S. Flynn, M. Green, T. Downes, M. Michel, D. Berry.
Un agent de la C.I.A. enquête à Singapour avec quatre volontaires servant, comme lui, d'appâts, sur la disparition de « marines » américains. Film d'aventures (avec péril jaune, bagarres et espionnage) tiré d'un roman de Jean Bruce. Bien confectionné. On y reverra Sean Flynn (fils du grand Errol) qui disparut, en 1970, au Cambodge, où il faisait un reportage.

16 h 45 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Le système « V » : un dossier sur les cambriolages.

17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Magazine : Résistances.
De M. Thoulouze et B. Langlois.
Plusieurs reportages et interviews consacrés à la défense des droits de l'homme, partout où sont perpétrées des atteintes à la liberté.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
« Genesis » en Amérique ; magazine l'impeccable : spécial policier.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Scènes de la vie de province.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.

20 h 40 Film : le Couteau dans la tête.
Film allemand de R. Hauff (1978), avec B. Ganz, A. Winkler, H.C. Blech, H. König, H. Brenner, U. Samel (v.o. sous-titrée).
A Münich, un biogénéticien, blessé à la tête d'un coup de révolver, se retrouve amnésique, aphasique et presque paralysé. Tandis qu'il lutte pour se « reconstituer », la police le tient pour un terroriste et les gauchistes s'en servent comme victime.
La hantise des complots et la répression policière en Allemagne de l'Ouest. Et, surtout, une prodigieuse composition de Bruno Ganz, homme qui veut retrouver son identité, sa vérité, échapper aux manipulations.

22 h 10 Débat : Vivre avec le terrorisme ?
Avec J. Rovan, historien, spécialiste de l'Allemagne ; M. Padovani, journaliste, spécialiste du terrorisme en Italie ; C. Bonjean, journaliste, auteur d'un livre sur le terrorisme, *le Jour où Baader*, et J.-M. Bougereau, rédacteur en chef de *Libération*.

23 h Journal.

23 h 20 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Œuvres de Scriabine, par A. Kremski, piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : images de la jeunesse dans un Québec en crise.

8 h, Les chemins de la connaissance images de la solitude volontaire ; 8 h 50, Le cœur enneigé.

9 h 7, Matinée de la littérature.

10 h 45, Questions en zigzag à Jacques Bourgeois : l'opéra des origines à demain.

11 h 2, Musiques actuelles : Nice - Côte d'Azur (et à 13 h 30 et 17 h 32).

12 h 5, Agora.

12 h 45, Panorama.

14 h, Sons : Cinéma.

14 h 5, Un livre, des voix : « La Danse du loup », de S. Bramly.

14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Départementale à Montfavet ; à 17 h : Roue libre.

18 h 30, Feuilleton : le Bonheur fou.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'angiographie thérapeutique.

20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Bibi le Kid », de Y.-F. Lebeau. Réal. de J. Rollin-Weisz. Avec J. Magre, M. Lonsdale..., suivi d'un entretien avec l'auteur.

22 h 30, Nuits magnétiques : Les Créoles.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin : œuvres de Moniuszko, Abélard, Chostakovitch, R. Strauss, Ravel, Grieg, Monteverdi, Debussy.

8 h 7, Le Bougolama 8-9.

9 h 5, L'oreille en colimaçon.

9 h 20, Le matin des musiciens : Wagner.

12 h, Le royaume de la musique : œuvres de Rachmaninov, Saint-Saëns, Calvi, Petit, Lancen, Arban, Bassi, Rossini.

14 h 4, Musiciens à l'œuvre : œuvres de Gluck, Rousseau, Piccinini, Gluck.

17 h 5, Repères contemporains : Heininen, Nancarrow.

17 h 30, Les intégrales : la musique de chambre de J. Brahms.

18 h 30, Studio-Concert (en direct du Théâtre du Ranelagh, à Paris) : jazz avec le quintette de J. Vidal, et F. Sylvestre, guitare.

19 h 38, Jazz : le bloc-notes.

20 h, Actualité lyrique.

20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « Pièces pour chitarrone », de Piccinini ; « Quintette en ut », de Hoffmann ; « Andante et Scherzo », de Schmitt ; « Cantilège et Scherzo », de Menotti ; par les solistes de l'Orchestre national de France et G. Robert (luth), H. Nargosen (soprano).

23 h 30, La nuit sur France-Musique : musiques de nuit, studio de recherche radiophonique ; 0 h 5, Nocturne.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 23 FÉVRIER

– L'émission « Le téléphone sonne » est consacrée à l'enquête du *Monde de l'éducation* sur les résultats des lycées au baccalauréat. Elle a pour participants notre collaborateur *Jean-Michel Croissandeau* et *M. Marc Minier*, proviseur du lycée Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie, sur France-Inter, à 19 h 15.

– Un débat sur les espaces verts oppose *M. Alain Hubert*, tête de liste (P.S.) du 15e arrondissement, et *Mme Jacqueline Nebout*, adjointe au maire de Paris, chargée de l'environnement, à 19 h 30 sur Radio-Express, 100,5 Mhz.

JEUDI 24 FÉVRIER

– *M. Marcelin Courel*, vice-président des Caves coopératives, est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

– *M. Brice Lalonde*, animateur des Amis de la terre, est l'invité du journal de 13 h sur TF 1.

– *M. Alain Juppé*, membre du bureau politique du R.P.R., participe à l'émission « Un candidat face à la presse », à 19 h sur Radio Service-Tour-Eiffel, 101,5 Mhz, Paris.

– *MM. Pierre-Charles Krieg*, député R.P.R. de Paris, et *Maurice Benassayag*, conseiller (P.S.) de Paris, sont invités à « Face à Face », à 19 h 30 sur Radio-Paris, 102,1 Mhz.

– *M. Jack Lang*, ministre de la culture, est reçu à 20 h 30 sur Radio-Communauté, 94,4 Mhz, Paris.

– Le débat entre *MM. Edmond Hervé*, ministre délégué chargé de l'énergie, et *Claude Champaud*, qui conduit la liste d'opposition à Rennes, organisée à la Maison de la culture, est retransmis en direct à 20 h 30 sur Radio-Vilaine, 95 Mhz, Rennes.

Lu

« MÉMOIRES D'EXTRÊME-ASIE », d'Étienne Manac'h

Le regard d'un ambassadeur

« Pékin, vendredi 3 mars 1972. Il y a dans l'air, aujourd'hui, une douceur printanière (...). Les trois avions américains (...) ont enlevé, avec leur matériel, les techniciens qui, durant la visite de Richard Nixon, étaient chargés des transmissions entre la Chine et les États-Unis. » Ainsi commence – mélange de notations de vie quotidienne et d'analyses planétaires – le tome III des Mémoires d'une ambassade, celle d'Etienne Manac'h, en Chine.

En Chine ? *« En Asie »*, plutôt, comme le précise l'auteur. L'Asie de 1972-1973 en mutation. Mutation chinoise d'abord. Si Mao et les théoriciens de la révolution culturelle demeurent présents, soudain, le jeudi 12 avril 1973, au cours d'un dîner, *« un petit homme »* sort des *« oubliettes »*. M. Deng Xiaoping est revenu ! Deux clans vont encore coexister pendant un certain temps, avec au centre, ou au-dessus, la très forte personnalité de Zhou Enlai, omniprésent dans l'ouvrage.

Mutation indochinoise ensuite. La guerre s'épuise. Les Etats-Unis se retirent et l'ambassadeur de France en Chine est au cœur de l'affaire en raison, notamment, de la question cambodgienne. Washington a en effet *« jeté le peuple khmer dans la mêlée »*. Sihanouk et son entourage séjournent souvent à Pékin et Etienne Manac'h suit, heure par heure, les développements d'un drame dans lequel la France intervient peu, et mal.

Mutation asiatique aussi. Le Japon continue d'entrer sur la scène chinoise. Le 12 avril 1972, une délégation du parti socialiste-démocrate nippon, en visite à Pékin, approuve les thèses chinoises relatives à la normalisation des relations sino-japonaises. A la fin de septembre, M. Tanaka, premier ministre japonais, séjourne en Chine. *« Cette visite, après celle de Richard Nixon, sera sans doute pour Pékin l'événement le plus important de ces dernières années »*, note l'ambassadeur sur son carnet.

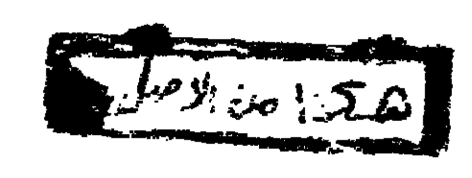
Nixon, Tanaka... Et la France ? Elle tient, de par les fonctions et les espoirs de l'auteur, une place importante dans le livre, mais quelle faiblesse fondamentale, quel manque d'intérêt et d'audace ! On participe pourtant dans le livre à la préparation – souvent sans grandeur – et au déroulement du voyage du président Pompidou (septembre 1973). Un an avant de prendre l'avion pour Pékin, le chef de l'État a abordé la question cambodgienne au cours d'un entretien avec la presse : *« Le président se réfugie dans une prudence qui n'est que la forme diplomatique de l'indolence »*, écrit l'ambassadeur, pour lequel *« la France se met piteusement sur la touche »*. Ces remarques de dépit reviennent souvent sous la plume d'un homme qui a, d'autre part, des pages très sensibles sur son séjour à Hanoï fait à l'occasion du bombardement par les Américains de notre chancellerie.

Étienne Manac'h note encore, au cours des entretiens Pompidou-Zhou Enlai : *« Dans la première partie de la joute sur le Cambodge, Zhou Enlai, me mettant sur des charbons ardents, semble me prendre à témoin de l'affaiblissement de notre ancienne politique indochinoise : malaise de me sentir partagé entre le loyalisme et l'amer regret de voir mon pays sortir piteusement de la scène. Fini, le temps du courage : c'est un grand seigneur de la révolution chinoise qui jette dans la conversation les noms du général de Gaulle et de Mendès-France. »*

Comme l'étaient les deux tomes précédents, le livre d'Étienne Manac'h est une très utile contribution à la connaissance de l'Asie contemporaine. L'auteur y a joint, parmi les documents annexes, un jugement particulièrement vif sur les prétentions de Malraux à connaître l'Extrême-Orient. Il ne confond pas, lui, le rôle de « voyant » et celui d'historien. Il fait œuvre d'historien sans jamais négliger l'art de l'écrivain. Un quatrième tome suivra.

JACQUES DECORNOY.

★ Étienne Manac'h, *Mémoires d'Extrême-Asie, t. III, Une terre traversée de puissances invisibles*. Fayard, 635 pages, 120 F. (Nous avons rendu compte du tome I dans *le Monde* du 19 janvier 1978 et du tome II dans *le Monde* du 15 novembre 1980.)



COMMUNICATION

AU COLLOQUE DE « RÉVOLUTION »

L'organisation du secteur public de l'audiovisuel suscite des « inquiétudes » chez les communistes

Le deuxième colloque sur la radiotélévision organisé par l'hebdomadaire communiste *Révolution*, le samedi 19 février – bien que largement ouvert à l'ensemble de la gauche, – a été dominé par les deux préoccupations actuelles du P.C.F. : l'information, d'une part, et la position dominante du service public dans la politique de création audiovisuelle.

Selon M. Guy Hermier, membre du bureau politique et directeur de *Révolution*, *« de sérieuses inquiétudes demeurent »* dans le secteur public de l'audiovisuel, dont l'information qui emprunte *« une pente dangereuse »*. Il s'agit de *« prendre toute la mesure de la déception qui s'empare de ceux qui ont contribué à la victoire du 10 mai »*, a-t-il déclaré, même s'il est hors de question de *« substituer d'autres charrettes à celles du passé »*.

Pour la création audiovisuelle, d'autre part, *« l'inquiétude est très vive chez les professionnels »* de ne pas voir concrétiser la mise en œuvre d'un appareil de production à la mesure des besoins culturels. A cet égard, M. Hermier y voit la justification du refus du groupe communiste de voter, en juillet 1982, la loi sur l'audiovisuel. Dans tous les cas de figure, il s'agit pour le parti communiste, de *« restaurer un pluralisme véritable »*.

Cette loi sur l'audiovisuel, ainsi mise sur le gril, devait être défendue par son rapporteur, M. Bernard Schreiner, député socialiste, qui, en raison d'une modification de programme (1) s'était fait excuser. Son porte-parole s'est bien employé à expliquer que la nouvelle loi constituait *« un droit ouvert et positif, rompant avec la politique protectionniste »*, cadrant mal avec l'explosion des moyens modernes de communication et que *« sa grande force était de garantir que le service public serait toujours à l'avant-garde d'une production de qualité »*, ses propos n'ont pas paru convaincre une assistance *a priori* contestataire.

Parmi les interventions qui ont suivi ces exposés liminaires, on a relevé celles des réalisateurs Roger Kahanne et Marcel Bluwal, le premier exprimant le *« mépris sans mauvaise conscience »* que les responsables de la télévision afficheraient vis-à-vis des créateurs, le second *« pessimiste »*, dénonçant pour sa part la politique de M. Jack Lang par rapport au cinéma.

Journaliste et militant

Trois carrefours – Information et pluralisme, Création et production nationale, Décentralisation et démocratie – étaient destinés à approfondir les idées directrices lancées à la séance plénière. Dans le premier carrefour, le débat a été indroduit de manière très hétérogène par Mme Geneviève Guicheney (FR 3), MM. Jean-Pierre Berthet (TF 1), Hervé Brusini (A 2) et Lucien Sève (P.C.F.). Ce qui importe à Jean-Pierre Berthet, *« content de participer à ce colloque »* sans être pour autant suspect de *« crypto-communisme »*, c'est de se mettre au service du public, dans le respect de sa diversité. Le grand progrès, depuis le 10 mai, c'est, selon lui, que les journaux télévisés sont le résultat d'un travail collectif et non plus de quelques-uns seulement.

Les réflexions du philosophe communiste Lucien Sève, plus denses, sont aussi plus critiques sur les sources de l'information utilisées par la télévision. Estimant que *« le fait n'est jamais donné mais construit »* et que *« le pluralisme de la démarche reste à définir »*, il met en cause la formation des journalistes.

Mais la question qui, sous diverses formes, revient dans les préoccupations des participants est celle-là même qui entretient la controverse actuelle des journalistes communistes dans le service public de la radiotélévision. Doivent-ils être exclusivement ou d'abord journalistes ? Ou journalistes et militants communistes en même temps ? L'étude critique que peuvent faire de la « désinformation » et de ses remèdes deux journalistes communistes donne même lieu à l'attaque d'un rédacteur de *l'Humanité* contre Michel Cardoze, rédacteur en chef adjoint à Radio-France, à propos d'un article signé de lui dans *Révolution*.La démarche, toute nouvelle encore, semble tellement peu assurée qu'un journaliste de TF 1, employant une métaphore, avoue simplement : *« Je suis dans un aquarium où même les poissons rouges perdent leur sillage. »*

CLAUDE DURIEUX.

(1) Le colloque, prévu pour débuter le matin, a été reporté à l'après-midi par suite des obsèques de M. Waldeck Rochet.

LA C.G.T. DÉNONCE LA « SITUATION MALSAINE » DE L'INFORMATION

M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., a présenté, au cours d'une conférence de presse sur l'information réunie mardi 22 février, le « journal-tract », *Info-Intox* (tiré à 4 millions d'exemplaires) distribué dans toute la France avant la fin de la semaine, qui donne la version de la centrale ouvrière sur différents conflits ou conquêtes sociales.

« La France du changement a besoin d'un grand service public de l'information, rénové, indépendant et pluraliste », lit-on dans un pavé noir et blanc de première page. Tout en englobant les différents médias dans ses propos critiques – photocopies à l'appui dans un dossier de presse, – M. Krasucki a qualifié de « *situation malsaine* » celle qui résulte selon lui d'une mauvaise pratique du journalisme : *« tantôt dramatisation démesurée, tantôt banalisation d'informations importantes, tantôt silence total »*. *« Nous acceptons les analyses différentes des nôtres*, a précisé le secrétaire général, *mais non de voir les faits déformés et non rapportés correctement »*.

La C.G.T. entend ainsi apporter *« une contribution à une certaine moralisation de la vie publique »*.

Et M. Krasucki de conclure : *« Nous pensons recommencer l'opération du journal à 4 millions d'exemplaires chaque fois que cela s'imposera, pour que les Français soient informés vraiment, loyalement »*.

● *L'Association des journalistes de l'information sociale*, qui vient de tenir son assemblée générale, dénonce dans sa résolution finale *« la persistance des discriminations et de phénomènes de rétention d'information chez les partenaires de la vie sociale et tout particulièrement de nombreuses entreprises »*. Elle note *« avec satisfaction la progression générale de la place des faits sociaux »* et estime *« urgent de renforcer les effectifs et les moyens »* des rédactions sociales. Enfin, l'AJIS *« dénoncera avec fermeté toute entrave à un accès libre et pluraliste aux sources d'information. »* Le bureau de l'AJIS demeure présidé par notre collaborateur Michel Noblecourt.

CORRESPONDANCE

● *Mise au point.* M. André Rousselet nous écrit :

« *Le Monde* n'a pas cru devoir m'accorder une « première lecture » de la réponse adressée par M. Foyer à ma lettre parue dans ses colonnes le 28 janvier 1983 comme il en avait fait, alors, bénéficier l'ancien garde des sceaux.

Si un traitement égal m'avait été accordé, j'aurais seulement ajouté que la présentation très « personnelle » par Jean Foyer des faits qui se sont déroulés en 1962 confirme à l'évidence qu'il n'était pas le plus qualifié pour prononcer l'éloge funèbre de mon père.

J'ai été heureux de constater que la majorité des membres de l'Institut des sciences morales et politiques ont à cet égard partagé mon sentiment. »

APRÈS TROIS MOIS D'EXISTENCE

Le quotidien « Toulouse-Matin » dépose son bilan

(De notre correspondant.)

Toulouse. – *Toulouse-Matin*, c'est fini, ou presque. M. Claude Bernardini, directeur-gérant de la SPEGI, société éditrice du titre, a déposé, mardi 22 février, le bilan de l'entreprise. Il vient ainsi de mettre fin à une période d'incertitudes mouvementées ouverte le 4 février dernier lorsqu'il décida, à la surprise de tous, d'interrompre momentanément la publication du quotidien *sous prétexte de difficultés internes*.

Le tribunal de commerce a le choix entre une mise en règlement judiciaire, permettant la poursuite pendant quelque temps de l'activité de l'entreprise, d'une part, et la liquidation de biens pure et simple, d'autre part, ce qui mettrait un terme à la tentative, commencée le 14 octobre dernier, de rompre le monopole de presse dont jouit depuis de nombreuses années *la Dépêche du Midi* dans la région.

Lancé et présenté au public comme une entreprise sérieuse dotée de moyens financiers importants, *Toulouse-Matin* était indéniablement attendu par un public désireux de renouer au plan local avec le pluralisme de la presse quotidienne. Mais, dès le début, *Toulouse-Matin* n'est pas parvenu à dissiper tous les doutes, notamment en ce qui concerne la solidité financière de l'entreprise. Le secret qui, dans ce domaine, a entouré la parution du quotidien puis la présentation d'un industriel toulousain, M. Pierre Dumons, comme principal actionnaire de l'entreprise, n'ont pas fait taire les interrogations.

Rendez-vous manqué pour *Toulouse-Matin* avec des lecteurs qui n'ont pas trouvé dans ses pages suffisamment de raisons d'abandonner le vieux « *quotidien de la démocratie* ». Rendez-vous manqué aussi avec des lecteurs qui espéraient voir éclore dans la ville rose un journal qui ne craindrait pas de détoner dans le paysage politique régional. Tardivement instruit du problème, les ventes plafonnant à dix mille numéros quotidiens, M. Claude Bernardini crut bon d'opérer précipitamment ce qu'il a appelé « *un recentrage politique* », engageant le journal, par note de service, dans un soutien affirmé aux partis de droite. Un seul numéro, celui daté du 4 février, concrétisa ce cours nouveau.

Obligée de lutter, à l'extérieur, avec une concurrence aux moyens énormes, l'entreprise vivait, à l'intérieur, depuis plusieurs semaines, des situations de plus en plus conflictuelles, la direction s'opposant principalement au syndicat C.F.D.T. des journalistes. Lock-out le 4 février, occupation des locaux par la C.F.D.T., mise à pied de huit journalistes, communiqués contradictoires, apparition de faux adhérents du Syndicat national des journalistes, dramatisation de la situation, avec signature de pétitions sous l'œil attentif de gros bras nerveux recrutés par la direction du quotidien...

Triste agonie pour une aventure de presse qui aura tourné court et dont le seul résultat concret sera peut-être de conforter encore la position dominante de *la Dépêche du Midi*.

GÉRARD VALLÈS.

En Grande-Bretagne

L'éclipse (forcée) du « Sun »

Décidément, à tout instant il se passe quelque chose à Buckingham Palace. Quand ce n'est pas un inconnu qui vient fumer sa première cigarette de la matinée tranquillement assis sur le lit de la reine, c'est le garde du corps de Sa Majesté qui est convaincu de s'être surtout consacré à celui d'une jeune prostituée. Jadis et naguère, les aventures de la princesse Margaret désolèrent cette méritante famille. Si le grand fils Charles a fini par se ranger, en épousant lady Di, dans l'allégresse populaire, c'est désormais son petit frère Andrew qui, quoique auréolé de sa gloire malouine toute neuve, donne bien du souci à sa royale maman.

Passe encore que son idylle avec la belle Koo Stark, dont les spectateurs américains ont pu admirer la plastique sur le grand écran, soit désormais connue de tous. Mais un quotidien britannique, *The Sun*, franchit cette fois-ci les bornes de l'admissible, aux yeux du palais, en publiant les confidences, peut-être un peu sollicitées au demeurant, d'un ancien employé des cuisines, Kieran Kenny. A vingt ans, ce dernier paraît déjà être passé maître dans l'art de vendre ses souvenirs.

Le Sun offre à ses quelque quatre millions de lecteurs le récit des frasques princières. On y apprend, parmi d'autre horreurs, qu'Andrew et Koo se seraient fait servir le petit déjeuner au lit à Buckingam, et que la jeune actrice grignote les chocolats de la reine lorsque celle-ci a l'imprudence de s'absenter (sans penser, probablement à les mettre sous clé avec les joyaux de la couronne).

Le palais a obtenu de la justice, mardi 22 février, la suspension de la publication du *Sun*, en se fondant sur le fait que, comme toute personne engagée au service de la famille royale, M. Kenny avait signé un engagement de ne rien révéler de la vie privée de ses illustres employeurs. Le *Sun* s'apprêtait pourtant à révéler, avant son eclipse forcée, et, toujours d'après les confidences de l'ex-cuisinier, qu'il arrive à la princesse Diana de beurrer ses toasts pieds nus pour le breakfast. C'est dire tout ce que l'information va perdre avec la non-publication de cette série d'articles. – B. B.

MÉDECINE

Le gouvernement va encourager un développement cohérent de la production d'interféron

Une réunion groupant des spécialistes et des représentants des différents industriels français intéressés par la production d'interféron (1) vient d'avoir lieu à l'hôtel Matignon, sous la présidence du *professeur François Gros, ancien directeur de l'Institut Pasteur*, conseiller auprès du premier ministre. Elle sera suivie, fin mars, d'une réunion interministérielle.

L'objectif est de définir les conditions nécessaires – et de contribuer – au développement cohérent en France de la production et de l'étude scientifique et médicale de l'interféron. Le gouvernement *paraît désormais vouloir faire en sorte* que la France soit présente en bonne place dans un secteur où règne, à l'échelon *international*, une *intense* compétition scientifique et industrielle.

Sept cent cinquante millions de francs, telle est la somme que le groupe américain Schering Plough va investir en Irlande, dans la première construction mondiale d'une unité de production d'interféron (*le Monde* du 19 février). Au Japon, une dizaine de grandes firmes pharmaceutiques viennent d'annoncer leur intention de se lancer prochainement dans une production du même type. Il y a quelques mois, un accord a été passé entre la société américaine Genentech, spécialisée dans les techniques des recombinaisons génétiques et le groupe suisse *Hoffman-Laroche*

C'est aussi une technique de recombinaison génétique mise au point par la société européenne Biogen que Schering développera de façon industrielle. La liste n'est pas exhaustive : l'intérêt porté par les grands de l'industrie pharmaceutique à une famille de substances pour lesquelles on ne peut encore évaluer avec précision l'intérêt thérapeutique est considérable.

En France, une expérience novatrice avait été mise en place, début 1981, sous les auspices du ministère de la santé. Elle associait l'Institut Pasteur Production (groupe Sanofi), le Centre national de transfusion sanguine (C.N.T.S.) et une commission scientifique chargée de l'expérimentation. Quelques lenteurs, des atermoiements et aussi des accidents avaient paru compromettre ce projet. L'Institut Pasteur Production fut, dans un premier temps, amené à interrompre sa production. Les expérimentations cliniques furent ensuite suspendues.

On enregistre aujourd'hui une évolution des états d'esprit. Ainsi, la réunion organisée à l'hôtel Matignon traduit une volonté nouvelle de débloquer la situation. Les différents partenaires industriels – l'Institut Pasteur Production, le groupe Mérieux, le C.N.T.S., la Sanofi et Roussel-Uclaf, notamment – constituent un ensemble complet qui pourrait être présent « *sur tous les fronts* » de l'interféron (2). Tous semblent aujourd'hui décidés à œuvrer de manière commune et cohérente.

Ainsi, des contacts ont déjà été pris entre eux et des collaborations techniques commencent à s'établir. Elles concernent, par exemple, certaines études de toxicologie ou des travaux indispensables de purification du produit. Une réunion devrait prochainement faire à nouveau se rencontrer, à Matignon, les industriels intéressés. Elle sera suivie, fin mars, d'une réunion interministérielle qui définira précisément les mesures politiques de soutien à un programme national dans ce domaine.

Il restera à régler la difficile question du cadre éthique dans lequel pourront s'inscrire les travaux cliniques utilisant les interférons produits. Quelques spécialistes expriment déjà certaines réserves sur la nécessité de maintenir, à l'échelon du ministère de la santé, la commission scientifique, jugée trop rigide.

JEAN-YVES NAU.

(1) L'interféron est une substance produite naturellement par l'organisme, notamment en cas d'infection virale. On en distingue différents types (Alpha, Bêta et Gamma) eux-mêmes partagés en plusieurs sous-types. Si certaines indications anti-virales des interférons semblent aujourd'hui bien établies, leur éventuelle action anti-tumorale fait l'objet de nombreuses discussions au sein de la communauté médicale et scientifique.

(2) On peut produire l'interféron de manière « naturelle » (mise en culture de cellules – des globules blancs – isolées de dons du sang) ou « artificielle » après clonage et expression du gène dans des systèmes cellulaires mis en culture.

AVANT LA GRÈVE DU 24 FÉVRIER

Le projet ministériel de statut divise les syndicats de médecins hospitaliers

La grève organisée par de nombreuses organisations de médecins hospitaliers pour le jeudi 24 février pourrait toucher l'ensemble des établissements publics, qu'il s'agisse des centres hospitalo-universitaires, des hôpitaux généraux ou spécialisés. il est vraisemblable cependant que le mouvement affectera davantage les services de malades aigus, notamment en chirurgie, que les unités de malades chroniques. Les « grévistes » assureront néanmoins la permanence des soins aux malades hospitalisés et le traitement des urgences.

S'opposant à l'« intersyndicale » des protestataires, une autre « intersyndicale » estime que le projet gouvernemental est un progrès considérable. C'est aussi l'avis des médecins C.G.T.

De son côté, le ministère de la santé a l'intention de demander aux médecins de déclarer nominativement aux directions des établissements auxquels ils appartiennent s'ils se joindront au mouvement, c'est-à-dire s'ils ont l'intention d'interrompre leur activité le 24 février.

Le contentieux qui oppose la majorité des médecins hospitaliers aux pouvoirs publics n'a pas été réduit au cours de ces jours derniers. Mais il porte, en apparence tout au moins, sur les problèmes administratifs et financiers davantage que sur l'aspect politique, qui prévalait jusqu'à ces dernières semaines à propos de la suppression du secteur privé dans les établissements publics et du projet de « départementaliser » l'hôpital.

Le professeur Michel Garbay (hôpital Boucicaut, Paris), président du Syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes et biologistes des hôpitaux publics, autour duquel s'est constituée l'« intersyndicale » des protestataires, souligne, en effet, que les médecins des hôpitaux « *sont en présence d'une quantité d'incohérences et de promesses non tenues* ».

Dans le futur statut des médecins hospitaliers tel qu'il est défini dans le projet du ministère de la santé (*le Monde* du 22 février), les praticiens ne bénéficient nullement, estime le professeur Garbay, d'un alignement de leur protection sociale et de leur retraite sur celles de la fonction publique. Seul le ministre, ajoute-t-il, décidera de la promotion des médecins qui parviendront au sommet de la carrière (les onzième et douzième échelons). Combien d'années s'interposeront-elles entre la fin de l'internat et le futur concours, national et anonyme, par lequel les médecins accéderont au statut hospitalier ? Comment sera financée l'amélioration de la situation matérielle des praticiens des hôpitaux si l'enveloppe de crédits qui leur est attribuée est fixée d'emblée, comme l'annonce le ministère ?

Ces interrogations s'ajoutent, conclut le professeur Garbay, à la « spoliation » que représente la suppression du secteur privé et contre laquelle le syndicat a l'intention de déposer un recours en Conseil d'État. Il est vrai, ajoute-t-il, « *que ce qu'on nous propose est un progrès. Mais c'est un progrès très insuffisant* ».

Très différente est la position de l'« intersyndicale » opposée à celle des protestataires et groupée notamment autour du Syndicat de la médecine hospitalière, qu'anime le professeur Jean-Philippe Derenne (hôpital Saint-Antoine, Paris). Selon ce dernier, la logique même de ce que propose le gouvernement constitue en soi un progrès considérable. Mais cette logique se heurte nécessairement « aux contradictions profondes qui traversent le milieu des médecins hospitaliers », dont pourtant elle aménage, unifie et améliore le statut.

Certes, ajoute-t-on de même source, des ambiguïtés et des insuffisances subsistent dans les projets ministériels, notamment parce que les contraintes financières dans lesquelles ce statut devra s'insérer demeurent mal définies, mais une grève des soins ne peut en rien favoriser la recherche d'une solution.

Tel est aussi le sentiment des médecins C.G.T. qui voient dans le projet de statut « *une grande avancée* » pour les praticiens non universitaires, notamment parce que ce dernier « *met un terme au recrutement par cooptation et clientélisme local* », parce qu'il « *démocratise et modifie les pratiques médicales* ».

Entre ces positions tranchées se trouvent de nombreux praticiens qui ont quelque peine à se situer face à un mouvement de grève des soins traditionnellement critiqué en France dans les milieux médicaux. C'est l'attitude de ces indécis qui permettra d'évaluer, au lendemain de la journée d'action, le degré de détermination des médecins hospitaliers.

CLAIRE BRISSET.

PRÈS DE SIX MILLE ÉTUDIANTS EN MÉDECINE ONT MANIFESTÉ A PARIS

Près de six mille étudiants en médecine de différents centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) ont manifesté, le 22 février, à Paris, de l'Odéon aux Invalides. Précédé d'une immense banderole affirmant : « *Non à l'examen classant et validant obligatoire en fin du deuxième cycle des études médicales* », le cortège s'est successivement rendu au ministère de la santé et aux abords du ministère de l'éducation nationale, où la manifestation s'est dispersée dans le calme.

Des représentants des différents C.H.U. en grève ont déposé dans les deux ministères une liste contenant leurs revendications demandant notamment « *une concertation nationale avec les instances concernées* ».

Cette manifestation fait suite à un mouvement de grève qui touche depuis plusieurs jours les facultés de médecine et les C.H.U. parisiens (*le Monde* du 19 février). Trois C.H.U. (Le Kremlin-Bicêtre, Bobigny et Bichat) ne se sont pas associés à cette manifestation. Ils ne contestent que le caractère classant de l'examen de fin de deuxième cycle et non sa création.

L'UNEF indépendante et démocratique, dans une lettre à M. Jack Ralite, ministre de la santé, demande qu'« *une « table ronde » soit organisée avec les étudiants et qu'il soit mis fin à l'examen classant et validant que les étudiants assimilent à un concours* ».

EXPOSITION

Boudha en « bande dessinée »

(Suite de la première page.)

La troisième période (907-1368) est caractérisé par l'importance donnée aux gouverneurs, à leur entourage et à leurs hauts faits. Les portraits sont plus grands que nature. Les Bouddhas sont encore présents, mais bien petits.

Outre les peintures, l'exposition du Muséum présente sept statues peintes fort belles, modelées comme toutes celles de Dunhuang dans un mortier à la paille supporté par une armature interne de bois. La plus belle de ces statues est un buste de boddhisatva (1). Réalisé entre 439 et 534, ce buste fait penser tout à la fois à une vierge médiévale avec ses cheveux en bandeaux surmontés d'une haute couronne ornée de fleurs de lys et à l'ange de Reims avec son demi-sourire...

YVONNE REBEYROL.

★ Muséum national d'histoire naturelle, jusqu'au 17 août, salle des expositions de la galerie de zoologie, Jardin des plantes. Entrée par le 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris 5e. Ouvert de 10 h à 17 h 30, tous les jours, sauf le mardi. Entrée : 11 F. Pour les groupes, se renseigner en téléphonant au 336-14-41, poste 54. Le catalogue très illustré en couleurs, édité par le C.N.R.S. : 80 F. Le *Petit Journal* de huit pages : 5 F.

(1) Dans le bouddhisme, un boddhisatva est un être exceptionnel et miséricordieux qui a refusé d'entrer dans le nirvana pour pouvoir aider les êtres humains. Il s'agit d'une entité masculine, mais sa représentation est souvent un peu androgyne.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Bain à l'ancienne

La salle de bains est la pièce la plus personnelle de la maison. Selon ses goûts, on la souhaite *dépouillée* et fonctionnelle ou originale et renouant avec le passé.

En réaction contre la standardisation des appareils sanitaires actuels, certains cherchent à retrouver le charme de la toilette à l'ancienne. Ils apprécient la qualité, les formes très élaborées et les matériaux nobles des fabrications de la fin du dix-neuvième et *du début du vingtième siècle*. A Paris, deux magasins situés dans le quinzième arrondissement ont *chacun leur spécialité* dans ce domaine du rétro.

Près de la porte de Versailles, *Le bain rose* est une boutique d'angle où Christian et Odile Lefèvre ont réuni des meubles de toilette, dans une ambiance 1900. Ces meubles anciens, remis en état, allient la fonction de lavabo à celle de rangement. L'un d'eux, en chêne, a encore sa *vasque d'origine*, en porcelaine blanche veinée de bleu, comme les deux porte-savons amovibles, *encastrés dans le dessus de marbre* (7 500 F). Un rare petit meuble, à une seule porte, supporte une vasque en porcelaine anglaise à grosses fleurs bleues. Un grand meuble en pitchpin, avec deux appliques à pétrole, a son plan de toilette en marbre, ainsi que l'encadrement d'un miroir ovale et deux tablettes de chaque côté ; la vasque est neuve mais la robinetterie est d'origine, révisée et adaptée au confort de l'eau chaude (16 500 F).

Pour créer un décor mural en harmonie avec ces meubles de toilette, les Lefèvre proposent des lots de carreaux de céramique d'époque 1900, représentant des frises ou des panneaux ornés de fleurs. Pour parfaire la décoration, de grands cache-pot sur colonnes sont en céramique très ornementée du début du siècle. Côté éclairage, des lustres de la même époque sont équipés de verreries dont la fabrication n'a pas cessé depuis leur conception. *En exclusivité au Bain rose,* des appliques copies 1900 sont en laiton, à motifs de libellules *(210 F), avec un choix de verreries en cristal et opaline rose ou en verre de Murano, à pétales* soufflés à la bouche.

A l'autre bout du quinzième arrondissement, près du pont de Bir-Hakeim, Serge Volevatch a intitulé sa boutique *La boutique délirante. Rien de plus rigoureux,* pourtant, que le travail de recherche et de remise en état fait *par cet ancien plombier, devenu* antiquaire de salle de bains par passion pour les appareils sanitaires du passé. Il a une prédilection pour les robinetteries anciennes (pièces rares car exécutées en toutes petites séries), qu'il sait réparer et adapter à un confort sanitaire d'aujourd'hui.

Tous ceux qui veulent – à partir d'*une table de toilette ou* d'accessoires 1900 – aménager une salle de bains comme il y a un siècle, peuvent trouver chez Serge Volevatch des appareils authentiques, restaurés et prêts à fonctionner. Parmi ceux qu'il a réunis dans sa boutique : un très grand lavabo double, monté sur deux pieds galbés, avec des cuves arrondies ; les robinets en *cuivre, à col de cygne, ont un* mélangeur et un inverseur pour une douchette (15 000 F).

JANY AUJAME.

★ *Le bain rose,* 226, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél. : 530-29-50.

★ *La baignoire délirante,* 26, rue de Lourmel, 75015 Paris. Tél. : 579-23-19.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 25 FÉVRIER

« *Les uniformes civils* », 15 heures, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Mme Bachelier.

« Musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne, Mme Hulot.

« Jean Giraudoux », 15 heures, 58, rue de Richelieu, Mme Legrégeois.

« Musée du tabac du *SEITA* », 15 heures, métro Latour-Maubourg, Mlle Oswald.

« L'Atelier », 15 heures, place Dancourt, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Lorrain », 15 h 15, Grand Palais (Approche de l'art).

« Hôtels, église de l'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Arts et curiosités de Paris).

« Les impressionnistes », 10 h 30, hall du Jeu de Paume, D. Bouchard.

« *Hôtel de Miramion* », 15 heures, 47, quai de la Tournelle, Mme Ferrand.

« Hôtels, jardins autour de Notre-Dame-de-Lorette », 14 h 30, métro *Notre-Dame-de-Lorette (Paris pittoresque et insolite)*.

« Vieilles maisons de Paris », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Cimetière du Montparnasse », 15 heures, métro Raspail, M. Jaslet.

« *Hôtels, jardins* du Marais, *place* des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels, église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

« Musée Cognacq-Jay », 14 h 30, 25, boulevard des Capucines (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

18 heures, 2, place Jussieu, salle 513 : « L'identité culturelle palestinienne » (U.E.R. d'ethnologie Paris-VII).

18 h 30, 5, rue Largillière : « Les Mayas, *maîtres du temps* » (Nouvelle Acropole).

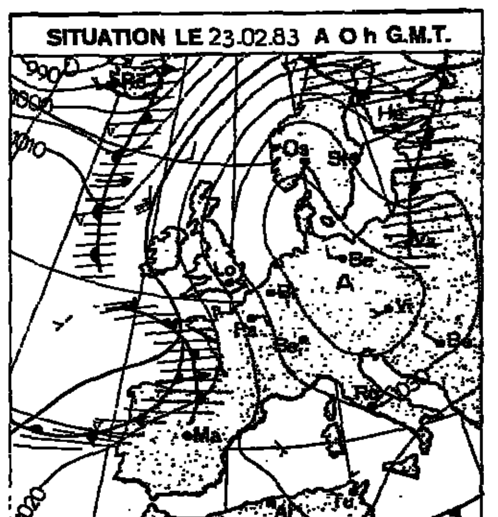
19 h 30, 1, rue Victor-Cousin, Bachelard, M.-M. Davy : « Mystère de Dieu et mystère de l'homme » (Université populaire de Paris).

20 h 15, 11 bis, rue Keppler : « La vie spirituelle dans le quotidien » (*Loge unie des théosophes*).

20 h 45, 28, avenue George-V, P. Brouwers : « Australie » (Projections).

21 heures, 6, rue du Mont-Valérien à Saint-Cloud, R. Huygue : « Monet et l'impressionnisme » (Centre culturel des Trois-Pierrots).

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le mercredi 23 février à 0 heure et le jeudi 24 février à minuit.

Le lent décalage vers l'est des hautes pressions européennes permet à nouveau la pénétration du courant perturbé atlantique sur la France. Il apporte de l'air doux qui vient progressivement remplacer le froid de la période précédente.

Jeudi, les gelées matinales ne concerneront plus que les régions du Nord-Est, du Centre-Est et des Alpes. Le début de journée sera encore ensoleillé sur le Nord-Est, puis le ciel s'y couvrira, la neige tombera en montagne et de la pluie faible en plaine, qui pourra verglacer localement au début. Ailleurs, les températures minimales seront de 3 à 6 degrés. Le ciel sera généralement très nuageux avec des pluies faibles du Bassin parisien au Centre, modérées plus au sud, localement fortes en versant sud des massifs. En montagne de la neige à basse altitude d'abord, progressivement plus haut. Sur l'ouest du pays se développeront quelques éclaircies.

Le vent de secteur sud sera encore assez fort sur le quart Sud-Est. Les températures maximales seront de l'ordre de *14 à 16* degrés dans le *Sud-Ouest*, 14 degrés près de la Méditerranée, 8 degrés dans le Nord-Est, 10 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le *23 février à 7 heures, de 1 024,5 millibars*, soit 768,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré* au cours de la journée du 22 février ; le second le minimum de la nuit du 22 au 23 février) :

Ajaccio, 14 et 7 degrés ; Biarritz, 16 et 12 ; Bordeaux, 13 et 7 ; Bourges, 7 et –2 ; *Brest, 9 et 4 ; Caen, 5 et –3* ; Cherbourg, 4 et –1 ; Clermont-Ferrand, 7 et –3 ; Dijon, 5 et –4 ; Grenoble, 6 et –1 ; Lille, 4 et –8 ; Lyon, 6 et –1 ; Marseille-Marignane, 14 et 7 ; Nancy, 2 et –7 ; Nantes, 7 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 8 ; Paris-Le Bourget, 5 et –5 ; Pau, 19 et 8 ; Perpignan, 11 et 8 ; Rennes, 5 et 2 ; Strasbourg, 4 et –9 ; Tours, 6 et –1 ; Toulouse, 12 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 6 degrés ; Amsterdam, 3 et –4 ; Athènes, 14 et 4 ; Berlin, 1 et –4 ; Bonn, 2 et –6 ; Bruxelles, 3 et –5 ; Le Caire, 16 et 4 ; îles Canaries, 21 *et 16* ; Copenhague, *5 et –4* ; Dakar, 24 et 19 ; Djerba, 16 et 8 ; Genève, 1 et –5 ; Jérusalem, 9 et 2 ; Lisbonne, 15 et 14 ; Londres, 5 et –4 ; Luxembourg, 0 et –8 ; Madrid, 14 et 8 ; Moscou, –6 et –16 ; Nairobi, 27 et 14 ; New-York, 9 et 2 ; Palma-de-Majorque, 16 et 7 ; Rome, 13 et 0 ; Stockholm, 5 et –7 ; Tozeur, 18 et 8 ; Tunis, 15 et 5.

PRÉVISIONS POUR LE 24 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 23 février :

DES DÉCRETS

● Portant création du Centre d'études des systèmes et technologies avancées ;

● Conférant les rangs et prérogatives de général de brigade et les rangs et appellations de vice-amiral d'escadre et portant nominations, affectations et admissions par anticipation dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve) ;

● Portant abrogation de la liste nationale d'aptitude à l'enseignement de l'architecture ;

● Pris en application de l'article 62 de la loi du 22 juin 1982, relatif à l'information du candidat locataire et de l'acquéreur d'un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte professionnel et d'habi*tation*.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la mixité dans la fonction publique.

BREF

ASSOCIATIONS

UN MUSÉE DU TEXTILE A CHOLET. – Une association des amis *du musée du textile choletais* vient d'être fondée à Cholet, dans le Maine-et-Loire, à l'initiative de plusieurs enseignants et industriels. Le but de cette association est de recenser, pour ensuite les conserver, tous les objets, vestiges et bâtiments qui témoignent de la civilisation industrielle dans cette région.

★ **Renseignements : M. Francis Baur, S.N. SEUMO, 85380 Saint-Laurent-sur-Sèvre, et M. Jean-Joseph Chevalier, 51, rue Saint-*Louis, 49300 Cholet*.**

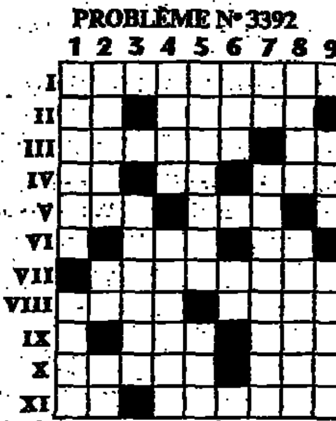
FORMATION PERMANENTE

CADRES D'ENTREPRISE AU JAPON. – La Commission des Communautés européennes offre aux entreprises européennes désirant pénétrer le marché japonais trente stages de dix-huit mois. Ceux-ci entrent dans le cadre de promotion des relations de la C.E.E. avec le Japon. Les stagiaires doivent avoir quelques années d'expérience dans le secteur international et une bonne connaissance de l'anglais.

★ **Peat, Marwick, Mitchell and Co., M. Armand de Fayet, tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris La Défense. *Tél. : 796-28-47*.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3392



HORIZONTALEMENT

I. Est interdite dans les pays où l'on n'admet que le parti unique. – II. Article. Faire sortir de la pièce. – III. Ce qui *reste après une prise* de son. Rejoignit le troupeau. – IV. Conjonction. Grecque. Direction. – V. Cassé par celui qui ne trouve personne. Mot pour annoncer qu'on a fait des boulettes. – VI. Rougit facilement quand elle est blanche. Symbole pour un métal léger. – VII. Un homme qui a quelque chose à dire. – VIII. Quand on en manque, il n'y a pas de mesure. Mit à la hauteur. – IX. Éprouvée par celui qui avait la rage. Imite un héros de Victor Hugo. – X. Pas libres. *On se découvre quand il arrive.* – XI. Adverbe. Des arrêts qui peuvent être dangereux.

VERTICALEMENT

1. Des gens vraiment gentils. Souvent saupoudré sur des sièges. – 2. Mot pour chasser les moucherons. Possessif. Romains pour Henri. – 3. Une loge pour un individu. – 4. Biens ouverts pour celles qui couvent. Sur l'étang de Berre. – 5. Participa aux premières manifestations du cubisme. D'un auxiliaire. – 6. Planches. Article rabe. – 7. Pronom. Nom qu'on donne à certains rayons. – 8. Fleur. Vieux manteau. – 9. *Dissipé.* Pas eus.

SOLUTION DU N° 3391

Horizontalement

I. Gare. Esaü. – II. Aliments. – III. Remonte. – IV. Drenne. Fi ! – V. Et. De. Gît. – VI. Remembrer. – VII. Uri. Ave. – VIII. B.C.G. Etre. – IX. Eau-de-vie. – X. Sueur. Nus. – XI. Steen. Xi.

Verticalement

1. Garde-robes. – 2. Alerte. – 3. Rime. Muguet. – 4. Emonder. Due. – 5. Ennemi. Ere. – 6. Ente. EV. – 7. Ste. Gratin. – 8. As. Fiévreux. – 9. Titrée. Si.

GUY BROUTY.

P.T.T.

LE SERVICE POSTÉCLAIR

De plus en plus souvent, les usagers ont besoin de transmettre des messages dans un délai ultrarapide. Dans ce cas, la lettre, avec un délai d'acheminement de vingt-quatre heures, leur paraît trop lente. Quant au télégramme, il ne permet que l'envoi de mots, pas de dessin, ni de tableaux, ni de graphiques... et, pour le destinataire, il ne constitue pas *vraiment un document.*

Pour répondre le plus exactement possible à la demande du public, la poste propose le service Postéclair qui est mis en place dans trente-quatre villes et offre la possibilité de transmettre rapidement la photocopie d'un document d'un bureau de poste ou d'une agence des télécommunications à un autre bureau de poste. Les tarifs varient selon la *prestation choisie* par l'expéditeur. Il s'agit là d'une expérience sur deux ans.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

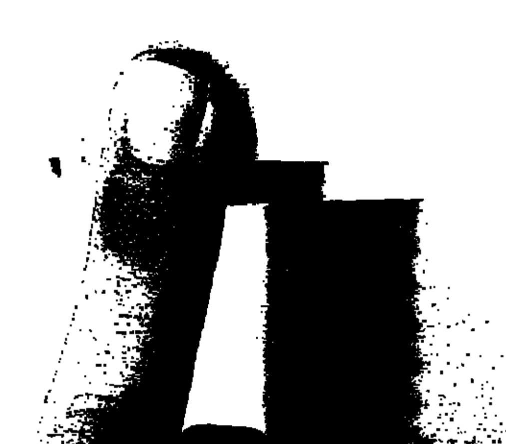
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

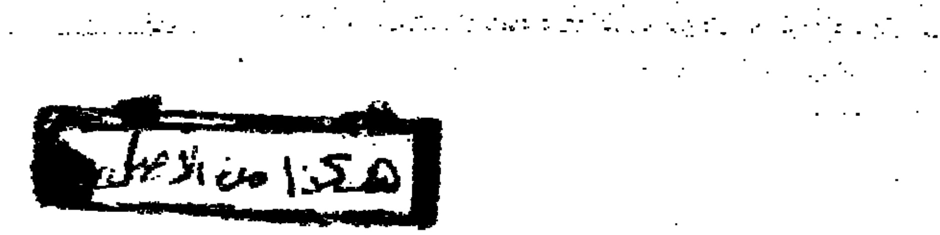
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

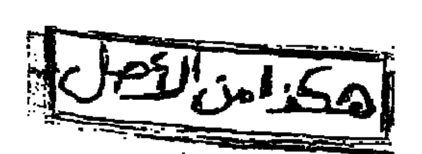
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.







Gagnez à tous les coûts.

49F TAMP. Miroir laqué rouge. 39×39 cm.

SEGEL. Suspension. Abat-jour coton écru.
SEGEL 39 - **35F**
SEGEL 45 - **39F**

39F LEMI. Tabouret pin non traité. Pieds acier laqué blanc. Haut 45 cm.

98F STRAJK. Table roulante. Blanc/laqué rouge. Poche sable. Long 50. Larg 44. Haut 58 cm.

10F RUTER. Papier peint blanc quadrillage brun, bleu ou rouge. Lavable. 0,53×9 m.

35F ROBBAN. Chaise pliante. Bouleau. Vernis incolore.

290F TANA. Lit pin massif. Non traité. 90×200 cm.

9,50F TUMBLER. Verres 25 ou 30 cl. Paquet de 4.

39F JEKSEN. Tapis multicolore. 65×130 cm.

19F TID. Eclairage multi-usages. Jaune, vert, bleu. Dim 18 cm.

390F FAGERLI. Tables gigognes. Plateau laqué blanc. Structure pin massif vernis incolore. Long 90/42/42. Larg 44/41/41. Haut 50/44/44 cm.

390F STOCKHOLM. Canapé-lit. Beige ou rouille. Tissu amovible 100% coton. Long 150. Haut 72. Prof 83 cm. Long ouvert 195 cm.

5F RUTOR. Chope en faïence.

295F KUTTER. Fauteuil hêtre massif. Vernis incolore. Tissu écru. Larg 75. Prof 93. Haut 93 cm.

149F PONTUS. Etagère bois massif non traité. Larg 75. Prof 28. Haut 175 cm.

390F DECIMAL. Bureau plaqué pin. Vernis incolore. 1 tiroir. Long 140. Larg 60. Haut 73 cm.

15F ENNER. Tapis maïs. Couleur naturelle. 60×90 cm.

98F MAJKONG. Lit enfant. Osier tressé. Long 90. Larg 60. Prof 32 cm.

Chez IKEA, il n'y a pas de hasard. Quoi que vous achetiez, vous êtes sûrs de gagner. D'y gagner. Nous avons une technique bien à nous. Tous les articles que nous vous proposons, c'est nous qui les avons conçus. Et qui les faisons fabriquer, de manière à pouvoir toujours vous offrir en même temps que la qualité, le prix juste. C'est d'autant plus facile que, vous le savez, IKEA vous demande un peu de travail.

Venir jusqu'à chez nous. Feuilleter le catalogue. Lire les étiquettes (elles ne sont pas très bavardes, mais très éloquentes). Et emporter l'objet de votre choix. Ou votre meuble, démonté, jusqu'à chez vous. Là, vous n'aurez plus qu'à le monter. C'est un jeu d'enfant, même pour un adulte.

Et voilà comment IKEA arrive à proposer des articles dont beaucoup envieraient l'esthétique et les prix. Des prix encore plus exceptionnels qu'à l'habitude* (c'est dire !...) du 23 au 26 février. Pendant ces 4 jours, IKEA vous offre de nombreux articles à des prix qui sont un défi à la raison.

Du 23 au 26 février, venez chez IKEA. Vous êtes sûrs de repartir gagnants.

*Prix valables du 23 au 26 Février. Prix hors accessoires, matelas et literie.

Ils sont fous ces Suédois.



PARIS. CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2.
Tél. : 832.92.95. Ouvert lun. au mer. 11 h - 20 h - jeu. et ven. 11 h-22 h - sam. 9 h-20 h (A 5 mn de la Porte de Pantin).

LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND-VIRE. VAULX-EN-VELIN.
Tél. : 879.23.26. Ouvert lun. au ven. 11 h-20 h - sam. 9 h-20 h.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91.32
DEMANDES D'EMPLOI	22.80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61.67
AGENDA	52.00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151.80	180.03

ANNONCES CLASSEES

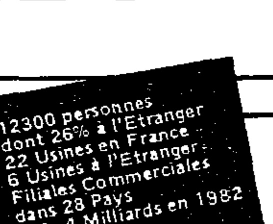
ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13.00	15.42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Telemecanique

LES SOLUTIONS DE PROGRÈS



Un des leaders europeens des constituants pour automatismes industriels utilisant des techniques avancees dans les domaines

ÉLECTROTECHNIQUE — ÉLECTRONIQUE
AUTOMATISME — PNEUMATIQUE

recherche pour son siège situé à NANTERRE, un

RESPONSABLE DE LA GESTION COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS

Ce poste comporte en particulier :
- **le suivi physique sur 40 établissements**
- ***les écritures comptables et le suivi fiscal***

a l'aide d'un fichier informatisé de 40.000 postes.

Les candidats devront avoir une formation au moins équivalente au BTS ou DUT en Gestion et/ou comptabilité et posséder une expérience similaire de 2 à 3 ans.

La connaissance de l'utilisation de l'informatique est impérative.

Adresser lettre manuscrite avec CV et photo en rappelant la référence 1 A 83 01 à la Direction du Personnel des Directions fonctionnelles TELEMECANIQUE ELECTRIQUE 33 bis, av. du Mal Joffre - B.P. 204 - 92002 NANTERRE Cedex.

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES
RÉGION VERSAILLES
recherche

POUR SON SERVICE COMPTABLE :
UN JEUNE DIPLOMÉ DECS
ou (niveau équivalent).
Structure bilan, évolution chef comptable.

POUR SES SERVICES ADMINISTRATIFS
JEUNE SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO CONFIRMÉE

POUR SON SERVICE MÉDICAL :
UNE DACTYLO

POUR SES SERVICES GÉNÉRAUX
UN ADJOINT AU RESPONSABLE.

Adresser c.v. + photo et prétentions à l'attention de M. ESTANOVE, LABORATOIRES NEGMA, 584, r. Fourny, 78530 BUC.

Cabinet d'experts-comptables Paris 8e recherche pour son développement
COLLABORATEUR

D.E.C.S. + avec expérience Cabinet 5 ans min. pour fonctions encadrement.
COLLABORATEUR
ayant une expérience min. de 2 ans. Cabinet niveau D.E.C.S. pour missions de surveillance et révision comptable.

Env. C.V. et prétentions sous no 14121 à P.M.P, 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS.

URGENT
recherchons
TECHNICO-CCIAUX
électronique, connectique, péri-informatique, bureautique ou bâtiment.

C.V. + photo à : ALTMAN 47, rue Bucourt, 92210 SAINT-CLOUD. 771-65-59.

TIMEG recrute

INGÉNIEURS COMMERCIAUX RESPONSABLES

de la promotion et de la vente de progiciels commercialisés clefs en main sur mini et micro ordinateurs.

Adr. C.V., photo et prét. à :
TIMEG INFORMATIQUE.
16, rue Trézel. 92300 LEVALLOIS.

TELERAMA
LE JOURNAL HEBDOMADAIRE TELERAMA
recherche

UN(E) RESPONSABLE POUR SON SERVICE GESTION DES ABONNEMENTS

(Une dizaine de personnes/6 écrans).
Une bonne connaissance de la gestion informatisée des abonnements est souhaitable.

Adresser curriculum vitae détaillé à la DIRECTION DU PERSONNEL 163, bd Malesherbes, 75017 Paris.

DOCUMENTATION ARABE

Société dynamique de documentation et d'assistance à la *formation en langue arabe* offre poste de

TRADUCTEUR TECHNIQUE

Salarié, à des ingénieurs ou scientifiques ayant une parfaite connaissance écrite et parlée de la langue arabe en plus du français ou de l'anglais.
Expérience en traduction souhaitée.

Téléphoner au 584-15-40 poste 32/82

Un des premiers groupes industriels français siège Paris Étoile leader à l'exportation
recherche :

Adjoint Direct du Directeur Général Responsable financier et juridique

Poste évolutif dans sa nouvelle filiale du secteur pétrolier.

Formation :
- Grandes Écoles de Commerce.
- Universités (Droit, Économie, Gestion).
- Ou expérience équivalente.

Profil :
- Environ 35 à 45 ans.
- Un minimum de 5 ans d'expérience industrielle polyvalente est nécessaire.
- Anglais courant indispensable.

Prière d'envoyer curriculum-vitae, référence, photo et niveau de rémunération atteint sous réf. 62144 — Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra, Discrétion assurée.



Cii Honeywell Bull

recherche pour sa Direction Juridique, un

INGENIEUR BREVETS

dont les responsabilités principales seront la recherche des inventions au sein de la compagnie, la rédaction des brevets et leur dépôt en France et à l'étranger, l'étude des problèmes généraux en matière de propriété industrielle (contentieux, contrats).
Ce poste conviendrait à un ingénieur en électronique, possédant une expérience brevets affirmée, acquise dans une grande entreprise ou au sein d'un cabinet conseil.
Un diplôme de propriété industrielle (CEIPI) serait souhaitable.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions *en précisant* la référence 404 M à Cii Honeywell Bull PC 0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20



emplois régionaux



elf aquitaine

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Formation Génie-Chimique. Expérience en chromatographie liquide.
Anglais parlé et écrit.
Pour travaux de laboratoire et de développement en chromatographie liquide préparative.
L'activité est basée dans le SUD-OUEST, mais nécessite de fréquents déplacements à l'étranger.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous N° 61 686 S.N.E.A.P. DC Recrutement - 26, avenue de Lilas Tour 12.04 - 64028 PAU Cedex

---

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
recrute

INGÉNIEUR GRANDES ECOLES TECHNIQUES

(CENTRALE de PARIS et LYON, Mines, Arts et Métiers...) ayant une formation complémentaire en Marketing ou organisation, *intéressé par l'amélioration* des process de fabrication et les transferts intersectoriels pour analyse des techniques de fabrication de matériaux et matériels destinés à la construction et de leurs possibilités d'évolution dans le contexte national et international.
Anglais indispensable
2e langue souhaitée.
Débutant ou quelques années d'expérience.

Ce poste nécessite de bonnes aptitudes à la communication avec les milieux professionnels.

Envoyer C.V. et prétentions à M. URIEN, Service Economie C.S.T.B. 4, avenue du Recteur-Poincaré, 75016 PARIS.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ch.
COMPTABLE TITULAIRE B.P.
NIVEAU D.E.C.S.
Débutant accepté.
Env. C.V. et prét. s/réf. 7.681 A PUBLISCOPE JUNIOR 13, rue Royale, Paris 8e (qui transmettra).

AÉROPORT DE PARIS
recherche
pour ORLY

UN COMPTABLE

BTS ou diplôme équivalent.
Expérience en comptabilité analytique et informatique.

Il sera chargé de coordonner le travail d'un groupe de comptables (10 personnes) pour assurer la facturation et le traitement des charges d'une partie de l'activité d'ORLY.

Adresser C.V. + prétentions à : M. CARRIÈRE AEROPORT DE PARIS 291, bd Raspail, 75014 PARIS Téléphone : 320-15-00.

Ce EUROPÉENNE D'ACCUMULATEURS
recherche pour sa Direction Régionale Commerciale

UN JEUNE CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

ayant une formation B.T.S. électricité ou électro-technique et quelques années d'expérience dans un poste similaire pour vente batteries stationnaires. *Envoyer C.V., photo* et prétentions à M. HASCOET 2, r. Curnonsky 75017 PARIS.

École techn. centre Paris rech. PROFESSEURS très qualifiés math. physique, chimie.
Écrire UBI, 38, r. des Mathurins, Paris, 8e, qui transmettra.

JEUNES INGENIEURS fort potentiel

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN, *activités diversifiées et internationales,* **CA supérieur à 15 milliards;** offre des possibilités de formation et de carrière à de **JEUNES INGENIEURS** débutants ou ayant une première expérience professionnelle. Ils auront un fort potentiel d'évolution, le goût de la technique, des qualités d'opérationnels et seront dynamiques, organisateurs, animateurs.

Nous recherchons :

- ***des Ingénieurs grande école à dominante mécanique ECP, AM, IDN, INSA...***
  Postes : Nord France - Lorraine — **réf. WP 400 CM**
- ***des Ingénieurs grande école d'électricité ESE, IEG.***
  Postes : Nord France - Lorraine — **réf. YR 401 CM**
- ***des Ingénieurs automaticiens ESE ou autres écoles avec option automatismes.***
  Poste : sud-ouest — **réf. ZS 402 AM**

Ils assumeront rapidement des responsabilités opérationnelles.

Ecrire en précisant la référence.

4, rue Massenet 75016 Paris **etap**

Mines, ECP, AM, IDN... pour postes opérationnels en usine

FIRME FRANÇAISE, **leader européen dans la réalisation d'appareils en métaux nobles destinés aux industries pétrolières, nucléaires, chimiques... (1700 personnes, 3 usines)** offre des carrières évolutives à de **jeunes Ingénieurs Diplômés.**

Destinés à assumer des responsabilités **importantes en production,** ils seront solidement formés en assumant des responsabilités concrètes : industrialisation, organisation industrielle, *qualité, progrès techniques.*
Ultérieurement, ils pourront évoluer soit dans la filière Production, soit dans la filière Ingénieurs d'Affaires.
Ces postes conviendraient à des candidats dynamiques, ayant le goût de la technique, le sens des réalisations concrètes, des qualités d'animateur et d'organisateur.
Poste à Soissons.

Écrire sous réf. WI 360 AM

4, rue Massenet 75016 Paris **etap**



L'UNIVERSITÉ D'ANGERS
recherche
UN INFORMATICIEN

responsable du Service de Gestion Administrative et Financière contractuel type C.N.R.S. catégorie 3 A rémunération 7.200/mois primes comprises.

Diplôme indispensable : 3e cycle ou DEA informatique exceptionnellement MIAGE.

Candidature à présenter à : l'Université d'Angers 30, rue des Arènes B.P. 3532 49035 ANGERS CEDEX

Téléphone Secrétaire Général : (41) 88-49-24.

Date limite : 15 MARS 1983.

ENTREPRISE G.A. recherche INGÉNIEUR début. ou qques années d'expérience béton armé et béton pré-contraint. Poste au sein de son bureau d'études. Adresser C.V. à G.A. BP 4366-31030 TOULOUSE CEDEX.

M.J.C. LE HAVRE cherche pour le 1er mai 1983 UN ADMINISTRATEUR(TRICE) expérience : gest. pers. économat. Envoyer c.v., 2, av. Foch, 76600 LE HAVRE.

Cours de vacances province *recherche PROFESSEURS* très qualifiés math, physique, français, philo. Écr. ICLA, 38, r. des Mathurins Paris 8e, qui transmettra.

I.N.R.S. recherche pour son CENTRE DE NANCY
INGÉNIEUR CHIMISTE
Grande école ou universitaire pour son laboratoire de chimie analytique minérale.
Expérience pratique de l'analyse *instrumentale appréciée.* Envoyer C.V., photo et prét. s/réf. 3446 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

EDF/GDF recherche Jeunes
TECHNICIENS SUPÉR.
disposant d'un BTS ou DUT, option électrotechnique.
Adresser candidature à EDF/GDF, 56, avenue Foch, 77370 NANGIS.

ENTREPRISE G.A. recherche INGÉNIEUR début. ou qques années d'expérience béton armé et béton précontraint. Poste au sein de son bureau d'études.
Adr. C.V. à G.A., B.P. 4366, 31030 TOULOUSE Cedex.

Importante société transports maritimes. recherche pour son agence de LILLE

JEUNE DIPLOMÉ
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COMMERCIAL

Env. C.V., photo et prét. à RÉGIE PRESSE sous no T 038.511 M 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

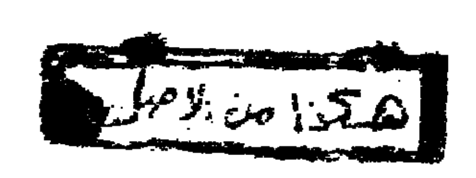
CIBA—GEIGY
DEPARTEMENT PIGMENTS
recherche deux

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
PARIS ou LYON

Ils auront à promouvoir plusieurs lignes de produits à usage industriel auprès d'une clientèle des secteurs encres, peintures, matières plastiques.
Ils devront effectuer de courts mais fréquents déplacements à l'intérieur du territoire national.

Le profil souhaité est celui d'ingénieur chimiste avec une formation complémentaire du type IAE, ICG...
Une expérience de la vente en milieu industriel serait appréciée mais nous recherchons avant tout des personnalités dynamiques et entreprenantes, capables de mener des négociations de long terme, et dotées d'un bon équilibre général.

Nous vous *remercions d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle à* Mme MONTEIL Département-du-Personnel 2 et 4 rue Lionel Terray — 92506 RUEIL MALMAISON.



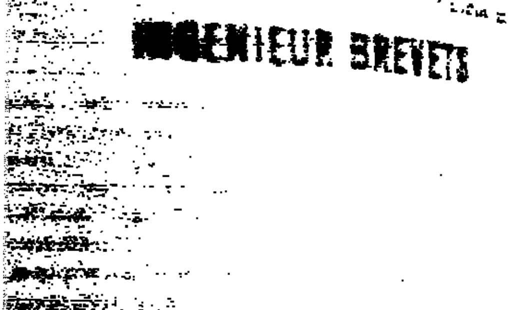


	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



OFFRES D'EMPLOIS

Mercuri Urval

Notre groupe:
créé en Suède depuis 20 ans, il occupe plus de 100 consultants sur 18 agences et filiales en Europe et aux U.S.A.

Notre domaine:
l'Entreprise, ses hommes et leur utilisation du recrutement/sélection à l'inventaire global des Ressources Humaines.

Notre spécialité:
l'encadrement opérationnel et les hommes de Vente/Marketing.

En France:
depuis Juin 80, nous sommes aujourd'hui 9. Nous voulons être 12 pour notre 3e anniversaire.

Notre métier:
est un des plus riches, stimulants et rémunérateurs qui soient.

Notre force:
une méthode, un esprit et des outils logiques et efficaces basés sur une formation sérieuse en France et à l'étranger de nos consultants.

POUR RÉUSSIR, NOS CONSULTANT(E)S

présentent les caractéristiques suivantes:

Compétences:
un ballast de culture générale université (psycho-socio), grandes écoles (ingénieurs ou gestion) ou de très solides autodidactes, complété par de bonnes bases en anglais.

Expérience:
un minimum de 5 à 8 ans d'activité professionnelle riche, formatrice et variée est INDISPENSABLE.

Personnalité et motivation:
- un niveau de tonus élevé combiné à un esprit sportif: ouvert et combatif;
- une intelligence sociale, sûre, rapide et souple;
- un esprit de synthèse clair et ordonné, assorti de bon sens;
- la volonté et le courage d'assumer des ambitions personnelles puissantes dans un milieu exigeant, combatif et stimulant qui n'exclut pas le sens de l'humour.

Si vous pensez avoir en main l'essentiel de ces cartes, nous souhaitons vous rencontrer car c'est peut-être de vous que nous avons besoin.
Nos consultants vous décriront alors de vive voix le contenu de leur poste et ce qu'ils ont pu trouver à titre personnel chez MERCURI URVAL.

Dans ce but, veuillez nous adresser CV, photo et rémunération actuelle, sous référence MU 205 LM, à MERCURI URVAL - 21, rue Eugène-Flachat - 75017 PARIS.

HAVAS CONTACT

Mercuri Urval

INTERDATA est une jeune société en pleine expansion, très bien implantée sur le marché français, spécialisée dans le domaine des testeurs et équipements pour réseaux de *télématique.*

Nous recherchons

pour notre support technique et notre service après-vente :

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN POSITION II
ayant des connaissances en transmission de données. Anglais parlé et écrit souhaité.

1 TECHNICIEN DÉBUTANT
ou quelques années d'expérience. Niveau BTS électronique ou équivalent. La formation complémentaire en télématique est assurée.

Rémunération très motivante pour candidats de valeur.

Lieu de travail : Gif-sur-Yvette (Essonne). *Déplacements fréquents en France métropolitaine.*

Envoyer photo et curriculum vitae à :
INTERDATA
B.P. 47, 91190 GIF-SUR-YVETTE.

Organisme parapublic *recherche*

JEUNE CHARGÉ D'ÉTUDES STATISTIQUES

Diplômé d'une école supérieure *de statistiques,* ou de formation universitaire, pour assurer la gestion d'une enquête statistique dans le milieu hospitalier et participer à l'élaboration du *système d'information.*

Lieu de travail : Paris 7e. Nombreux déplacements de *courte durée en province.*

Envoyer C.V. + photo et prétentions sous réf. 2849 à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

secrétaires

EXPORT SECRETARYSHIP
THE BEAUFOUR LABORATORIES seek à

BILINGUAL SECRETARY

English-French
Her position will consist in :
- Different secretary works amidst the export direction.
- *Correspondence, filing, meeting and travel arrangements, etc.*

(Mainly in regard to english speaking countries).
She will be at least 25 years old, perfectly bilingual (mother tongue at the best), with a liable knowledge of the secretaryship techniques.
We offer interesting conditions of work in a nice area (Working place : 16e. Salary 78.000 F, 13 months).
Immediate disponibility.
Please send :
Handwritten letter, resume and picture to :
Mrs HOYAU
Laboratoires Beaufour
33/37, rue Spontini
75116 Paris. Tel. :296-47-08.

URGENT CHERCHONS

DACTYLO TEMPS PLEIN

Expérience professionnelle minimum et connaissance de l'espagnol souhaitable. Très bonne orthographe.

Etablissement financier rech. pour son Siège Social Paris-8e

SECRÉTAIRE CONFIRMÉE

pour un remplacement de *10 mois* à compter du 15 mars 1983. B.T.S. apprécié. Salaire intéressant. Avantages sociaux.

Ecr. avec photo et C.V. sous no 82.031 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Le Comité International Olympique cherche
SECRÉT. STENODACTYLO
langue maternelle française.
Ecr. pour envoi questionnaire Comité International Olympique, Château de Vidy CH-1007 LAUSANNE.

Société d'Edition de logiciels grand public de la librairie FERNAND NATHAN
PARIS : QUARTIER LATIN
recherche :

SECRÉTAIRE

excellente DACTYLO

pour seconder l'assistante du directeur.

Il faut une solide culture générale et une bonne souplesse d'esprit pour s'adapter à des tâches variées au sein d'une petite équipe créative et enthousiaste.

Rémunération : 65.000/an.

Merci d'écrire, en joignant C.V. détaillé sous réf. 326 M *à Denis JOUSSET.*

PLEIN EMPLOI
10, rue du Mail,
75002 PARIS
Conseil en ressources humaines.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 25 ans, trilingue russe-anglais-français (licenciée), diplômée Académie commerciale internationale recherche, *Paris ou Région parisienne,* emploi stable de cadre commercial ou d'exportation.
Ecr. s/no 6.464 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrét. Direction posit. cadre, 47 ans, célib., sérieuses réf. comptab. cherche situat. en rapport. Prétent. 8.000 × 13.
Ecr. s/no 6.428 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune homme 23 ans, dégag. obli. mil. Niv. bac G3. Ch. place stable. Emploi administratif ou autre. Étudierait toutes propositions.
Téléphone : 737-73-35.

Jne fme, 27 ans, B.T.S. Assurance, 5 ans expérience sinistre en compagnie, rech. poste respons. au sein d'un service juridique pour département assurance dans entreprise Avocat industrielle.
Ecr. s/no 6.469 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 23 ans, dipl. B.T.S. assist. techn. d'ingén., expér. 7 mois: libre de suite, cherche emploi stable Paris ou banlieue.
Ecr. s/no 0.824 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Fille danoise cherche travail au pair de préférence dans une famille scandinave. S'adresser à Kirsten Ehlers, 155, Legindvej, DK-7752 Snedsted.
Tél. 19-45-7 939032.

BIJOUTIER JOAILLIER

H., 21 ans, ayant terminé son apprentissage de 3 ans chez *grand patron.* Consciencieux et travailleur cherche place.
Tél. le soir : 637-07-15 ou Ecr. s/no 6.450 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JEUNE FEMME, 32 ans, cherche emploi de dactylo standardiste. 15 ans d'expérience dans les secteurs publicité et tourisme. Dynamique et esprit d'initiative. Etudie toutes propositions sur Paris et Hauts-de-Seine.
Ecr. s/no 6.470 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE DIRIGEANT 56 ans, ESCP, dipl. anglais, allemand, arabe, espagnol, grec, italien, portugais. Solide expérience commerciale, du milieu industriel et de gestion, maîtrise des aspects financiers. Spécialiste des négociations internationales.
RECHERCHE situation avec responsabilité dans toute entreprise soucieuse de rentabilité et désirant développer activité commerciale hors de France.
ACCEPTE le cas échéant missions ponctuelles de conseil auprès de PME souhaitant restructurer *département ocial export.* (section BCO/JCB 331).
RESPONSABLE études informatiques, 44 ans, autodidacte, formation IBM, anglais lu, expérience 23 ans gestion informatique PME (1.000 à 2.000 pers.) IBM 34 + 38, GAP II + GAP III, OCL CL 38, esprit d'analyse, de synthèse, *homme de terrain* ayant sens du commandement et esprit d'équipe.
RECHERCHE situation auprès entreprise soucieuse rentabilité et performance outil informatique désirant s'adjoindre collaborateur de haut niveau, Paris. R.P. (section BCO/JCB 332).
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL en produits industriels, 42 ans, formation technicien supérieur *mécanique,* moteur Diesel et essence, 15 ans exp. en commercial et technique industrielles (PMI), sens des contacts, grande disponibilité.
RECHERCHE situation dans toutes entreprises *désirant renforcer ou développer réseau commercial (Sud-Ouest)* (section BCO/JCB 333).
CADRE DE DIRECTION PME, 53 ans, autodidacte, anglais courant, notions allemand, 12 ans expérience polyvalente (entreprise 50 pers. et plus). Négocie distribution production, rompu à l'informatique de gestion et *industrielle. Esprit de synthèse,* goût des responsabilités, sens de l'organisation, grande adaptabilité.
OFFRE service à tout dirigeant souh. être secondé dans son activité, Paris, province (déplacements étranger acceptés) (section BCO/JCB 334).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

PSYCHOLOGUE - D.E.S S. Psycho. pratique clinique, 24 ans, expér. Etudie ttes prop. *de poste, ds ts secteurs.* Ecr. Corinne Faure, 217, rue Vendôme, 69003 Lyon.

J.H., 23 ans, maîtrise en droit 82 (mention carrières judiciaires) cherche travail au dossier mi-temps chez avocat. Tél. 771-89-23.

Responsable de département édition 10 ans d'expérience. *(Préparation de manuscrit, devis, composition, mise en pages, impression et brochage),* recherche poste ouvert sur l'avenir des méthodes et des idées.
Ecrire sous le no T 038.437 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Urgent, J.H., 27 ans, ouvrier, nettoyeur cherche travail.
Tél. 262-29-78 Paris et banl.

VENDEUR BUREAUTIQUE
30 ans, marié, Bac + formation comptable, 1 a. gde distribution + 6 a. bureautique et informatique chez fabricant sanctionné par des *résultats,* cherche poste de responsabilité, d'animation ou de conclusion, accepte mission ponctuelle (exemple mise en place de nouveau moyen de vente) étudie toutes propositions.
Tél. (85) 43-10-06, M. Carrette, 24, rue Hoche, 71100 Châlon-sur-Saône.

Homme, 32 ans, droit psychologie, expér. divers., étudie ttes proposit. à mi-temps. ERARD, 7, avenue Vavin, 75006 Paris.

DIPL. EXPERT COMPTABLE PAR L'ÉTAT
47 ans, expérience 20 ans en entreprises et cabinet expertise.
- Anglais, motions All., Espagnol.
- Gestion et analyse financière, audit, contrôle de gestion, droit fiscal social et sociétés.
- Spécialisé en exportation recherche :

DIRECT. FINANC.

dans entreprise dimension nationale ou internationale axée sur l'exportation.
Ecrire sous le no 038.483 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RESPONSABLE D'EXPLOITATION INFORMATIQUE

32 ans.
10 ans exp. informatique en petite et grande entreprise, actuellement en poste recherche place identique sur gamme IBM. Salaire mini souhaité 140.000 F/an.
Écrire M. *MANYRI,* 14, *la* Roseraie, 27420 CAHAIGNES.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM HALLES. Bel imm. pierre, studio, 150.000 F, 2 p., 400.000 F, 3/4 p., tt cft, 800.000 F. 508-41-35.

FORUM 2 PIÈCES
EN DUPLEX tt cft. Le Propriétaire 265-11-66.

3e arrdt

ARTS ET MÉTIERS
2/3 P. DUPLEX
tt cft, caractère, poutres, 580.000. D.T.I. 555-02-87.

Eglise St-CLAUDE/TURENNE insolite petit 4/5 P., w.c., poutres. 450.000 F. 577-96-85.

MARAIS 230 m²
Duplex, grand luxe, 6 pièces, 7e et 8e ét. + 50 m² terrasse. Cave. Parking. 522-06-96.

4e arrdt

AU CŒUR DU MARAIS
dans GD HOTEL PARTIC. TTES SURFACES à rénover. PROPRIÉTAIRE : 766-03-18.

PORT DE PARIS
Pierre de T., stand., appt 2 récep., 6 pièces, 2 bains, serv. REGY 577-29-29.

SULLY-MORLAND
Imm. récent, asc., beau studio tout confort. 634-13-18.

ILE SAINT-LOUIS
dans bel imm. à vendre 2 p. cuis., 44 m² occ. Loi de 1948, dame 78 ans. T. 500-54-00.

5e arrdt

Mo MAUBERT-MUTUALITÉ
Petit studio, kitch., dches, balc., clair, calme, 150.000 F. Vis. jeudi 24 de 13 h à 16 h. 17, rue des Bernardins.

8e arrdt

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE
Bel imm. pierre de t., stand., 2e ét., récept., s. à manger, bur., 4 chbres, 2 s. de bains possib. prof. 1.920.000 F. NOTAIRE 501-54-30 LE MATIN.

9e arrdt

10, RUE MANSART
2 p., 2e ét., asc., à rénover. Jeudi, vendredi 14-16 heures.

PIED DE MONTMARTRE. Beau 2 P., 50 m², immeuble récent s/jdin, calme. Prix intéressant GÉRANT 233-04-30.

SAINT-GEORGES GD 3 P. ORIGINAL dans bel imm. CALME, SOLEIL, pkg, 800.000. VERNEL 526-01-50.

10e arrdt

SUR LES RIVES DU CANAL ST-MARTIN
Du *studio* au 6 p. sur place ce jour et demain 14-19 h, samedi et dimanche 11-13 h/14-19 h.
SAINT-MARTIN GRANGE-AUX-BELLES
152, quai de Jemmapes.
245-73-13 SERCO 723-72-00

12e arrdt

12e, métro Dugommier, 3 p., cuis. éq., s. d'eau, w.-c., *rénové, papiers, peintures,* moquettes neuves, chff. ind., cave, faibles ch., 295.000 F. 327-83-06 9-15 h, ap. 20 h.

MARCHE DES NOTAIRES
2 P. tout cft, stand., 48 m², rue et jardin, balcon et terrasse, calme, park. Tél. 555-07-64.

DAUMESNIL, bel immeuble ravalé, studio, cuisine, tt cft. Prix : 185.000 F. 346-88-53.

13e arrdt

BUTTE-AUX-CAILLES imm. 79 4-5 p., cuisine équipée, box, soleil. Téléph. : 589-49-34.

14e arrdt

Plaisance 150 m² 384-42-70
TERRASSE 100 m²
Imm. récent, 150 m² + 30 m², terr., 4 chbres, 3 bns, 2 park., 1.680.000 F - 545-34-28.

15e arrdt

SEGUR 327-82-40
Grenier, asc., séj. avec cheminée, 3 chbres, 2 bains, cuis. équipée, finition en cours, 1.750.000 F soir 828-72-71.

RUE VAUGIRARD
CHARMANT 3 Pièces + cave IDÉAL INVESTISSEUR
Prix : 500.000 F.
F.I.P. 575-62-78.

CECOGI Construit
329, RUE LECOURBE
IMM. GRAND STANDING
STUDIOS, 2,3,4 PCES
Prix moyen 12.800 F le m²
Renseignements 575-62-78.

Mo PTE VERSAILLES/ISSY 5 P. cft, 4e ét., asc. Parking. balcon. 750.000 F. 577-96-85.

Mo PTE VERSAILLES/ISSY 6e asc., 4 P. *CONFORT 82 m².* Balcon. 540.000 F 577-96-85.

16e arrdt

PASSY BOIS imm. exceptionn. dble liv. 2 chbres, 2 bains, expos. sud, nombreux aménag. EUROPA 705-24-10.

PARIS 16e FLANDRIN
Studio tout confort, calme, soleil, balcon. 475.000 F. Tél. 503-21-21.

PARIS-16e, FAISANDERIE
Stand. 8 P. tt cft, chbre serv. 2.750.000 F. — 503-21-21.

AV. DE VERSAILLES
2 P. cuis. w.c., bains, ascens. chauf. cent. Prix 320.000 A.C.O.P.A. 251-10-60.

AVENUE FOCH
Exceptionnel appt 200 m². Intérieur luxe, terrasse, balc. 2 garages. Vis. sur R.V. TRÉVAL 277-62-23.

ETOILE. Gd 5 p., r.-de-ch., clair, calme, soleil, 950.000 F. 233-51-36 (580-80-47 soir).

AVENUE HOCHE
ÉLÉGANT PIED-A-TERRE de réception 100 m². 1 300 000 F. DORESSAY, 624-93-33.

9 PIÈCES LANNES
240 m² en duplex, imm. gd stand. PROMOTIC, 553-14-14.

17e arrdt

BD PÉREIRE, STUDIOS et 2 P., rénovés à partir de 160.000 et surfaces à aménager. D.T.I. 555-02-87.

18e arrdt

A VENDRE PARIS-18e studio réf. nf, tt cft, 7e ét., imm. p. de t. Px 95.000 F. T. 607-74-09.

CEGOGI Construit
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS de standing
STUDIOS, 2-3 P. PARK
Prix moyen 11.600 F le m²
Renseignements 575-62-78.

RUE ORDENER
Gd séj., pl. sud + 2 ch., cuis., w.-c., bns, cab. toil., chf. cent., 580.000 F, ACOPA, 251-10-60

PIED BUTTES MONTMARTRE
Immeuble récent, studio, tout confort, 162.000 F.
IMMO MARCADET, 252-01-82.

JULES-JOFFRIN. Très bel imm. p. de t., gd 3 p., entrée, cuis., w.-c., salle de bains, ch. centr., 73 m² env. 540.000 F. IMMO MARCADET, 252-01-82.

Mo LAMARCK, Square Carpeaux, imm. stand., *gd studio,* tt cft, 38 m² env., 260.000 F. IMMO MARCADET, 252-01-82.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Pptaire vend A RÉNOVER 40 à 120 m². Sur place, les 23-24-25, de 13 h à 17 h. 47, rue de la Villette.

78-Yvelines

Parc de MAISONS-LAFFITTE dans luxueuse résidence, appt de 87 m² + 11 m² *BALCON,* séj. dble, 2 ch., cuis. éq., cave, 2 garages. PX 900.000 F. Pour visites : Ag. 962-50-95.

92 Hauts-de-Seine

Fontenay-aux-Roses. Part. à part. vd 3 p., 70 m², parf. ét. + 20 m² de terrasse, garage. 580.000 F, 702-50-04 le soir.

NEUILLY
CHAMPERRET
dans bel imm. stdg. soleil. TRÈS BEAU 4 P., étage élevé, cave, box. Tél. 575-62-76.

92 NEUILLY, SAINT-JAMES, grand studio sur jardin, tout confort, balcon. Px 440.000 F. T. 503-21-21.

MEUDON imm. 1975, 3 p., cft, 75 m² + 13 m² balc., parkg, 860.000 F. A.C.O.P.A. TÉL. : 251-10-60.

NEUILLY, rue de l'Eglise, charmant 3 p., 60 m², cuisine, *salle d'eau, 4e étage, ss asc.* Prix : 450.000 F.
NOTAIRE 501-54-30.
LE MATIN.

Bourg-la-Reine résidentiel 5 P., 130 m² sur terrasse. 1 600 000 F. 547-62-62.

RUEIL-MALMAISON
Part. vend 4 P., 106 m². tt cft, vue, loggias 34 m², park. Tél. matin ou après 20 h au 751-51-97, *après-midi au 579-84-42.*

PUTEAUX-LA-DÉFENSE
STUDIO, tt cft, 130 000 F.
2 PCES, tt cft, 260 000 F.
Tél. 531-20-99.

BOULOGNE
STUDIO, balcon, 200 000 F.
2 PCES, balcon, 290 000 F.
Refait neuf, Tél. 531-20-99.

SÈVRES Mo, imm. pierre de taille, 3 pièces, cuisine, bains, parking couvert. 380 000 F. 534-57-40.

94 Val-de-Marne

PARC SAINT-MAUR
AVENUE DES ARTS
1' RER 3' commerces, mairie. Superbe appt 122 m² avec terrasse et gd balcon, 3 ch., cuis. équipée, parfait état, box + parking. Px 1.100.000 F.
DEJUST 883-15-50.

CHARENTON-ÉCOLES
Imm. récent, gd séj., 2 ch., cuisine, tout cft, 7e étage, asc. Px *435.000 F.* T. *345-88-53.*

Province

COURSEULLES-SUR-MER
Part. à part. vd studio 30 m² et un 2 p. 37 m² (possibilité de les réunir), avec chacun kitchenette, s. de bains, loggia, placards *rangements. Possibilité,* crédit intéressant. Téléphoner de 10 h à 12 h au 772-74-54.

CANNES
Urgent 3 pièces luxe, vue mer. Promoteur : BEL' AUSE, 7, rue des Michels, 06110 Le Cannet.

appartements achats

MALESHERBES 73
PARIS 8e - 522-05-96.
Pour Consulats ou Ambassades rech. appartements toutes surf. Hôtels particuliers et Bureaux.

locations non meublées offres

Paris

Paris 16e, 7, rue Decamp *libre 1er avril* luxueux 5 P. gde réception, 3 chambres, 7.900 F ch. comp. s/place à 14 h.

A CÉDER, MADELEINE BAIL MIXTE
Appt 200 m² + 2 ch. ind.
Loyer 4 400 F ch. comp.
Reprise bail 65 000 *F.*

Province

Proche NEMOURS
A louer grande propriété. Loy. 6 000 F + pas-de-pte + mobilier. Tél. 428-94-94.

locations non meublées demandes

Paris

J.H. salarié, ch. studio ou 2 p., non meublés, Paris ou pr. banl., env. 1.000 F. Appeler ap. 19 h 209-27-56 ou 638-12-31.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées offres

Etranger

Part. loue, de quartier résidentiel ALGER CENTRE, à société, beau 2 pces, cuis., s.-de-b., meublé, tél., usage d'habitation ou bureau. T. Paris 805-75-00.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 P. et plus - 281-10-20.

villas

A *VENDRE* de préf. part. à part. à 1 km de la mer et 10 km de LA BAULE. Mais. rénovée, 4 p., 130 m² (séj. 50 m², poutres app., cheminée pierre, s. d'eau + s. de bns, cave, 1 gar., terr. 850 m², clôturé et planté avec bassin. T. 588-37-38 ap. 18 h.

95 HERBLAY
Maison Ile-de-France 1977 350 m² habitables + pavillon gardien sur 4.000 m² parc paysagé. Prix justifié.
Tél. : H.B. 260-66-13.

LE MUY :
089/22 : Proche de la mer et du village, ds domaine résident., belle villa neuve P.P. 120 m² sur 1 ha, hall, cuis. séjour sur terrasse couverte, 3 gd chbres, s.d.b., s. d'eau, W.C. + lave-mains, grand garage.
Prix : 1.000.000 F.

LE LUC :
151/5 : très belle villa P.P. 150 m², séjour cheminée (50 m²), cuis., s.de b., 2 chbres, W.C., lingerie, buanderie, garage 30 m², terrasse 63 m² couverte sur un terrain de 6.700 m² dont 5.000 m² de vignes A.O.C. en pleine production.
Prix 950.000 Francs.

GAREOULT :
109/19 : villa traditionnelle de 70 m² sur 1500 m² clos : séjour, cuis., 2 chbres, s.de b., W.C., garage, terrasse.
Prix : 480.000 Francs.

LOGINTER VAR
83.340. LUC-en-PROVENCE.
Tél. : (94) 60-74-43.

maisons de campagne

VDS PORT-GRIMAUD (VAR) maison + anneau. Baudisson, 4, Lamothe-Guérin, 83000 TOULON.

PART. vend à Touquin (10 km de Coulommiers) maison briarde en meulière, entièrement rénovée. 3 chbres, s. à m., salon cheminée, poutres, cuis., s. de bains, ch. élect., grenier, cave et jardinet clos. Px 400 000 F. Tél. 060-57-44 à part. de 17 h.

propriétés

SOLOGNE
A vendre pour chasse et placements forestiers OOS TERRITOIRES + OU — GRANDS avec ou sans étangs et bâtiments. Ecrire à : AGENCE HAVAS No 200907 B.P. 1519 45005 ORLEANS CEDEX.

NAXOS GRÈCE, part. vend *maison + 2 ha bord de mer.* 1 200 000 F. Terr. 40 a., dep. 175 000 F. Tél. 329-76-43.

domaines

Achèterais
VASTE PROPRIETE DE CHASSE SOLOGNE
Ecrire sous le no 255.851 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

châteaux

220 km Paris-Sud, château XIXe, 12 p., s/cave voûtée, pierre de taille, à rénover.
RARE : 220 000 F.
Étude BOSQUET 705-84-49.

viagers

5e - CARDINAL-LEMOINE
Beau 3 P., bel imm. pierre *230.000 + 2.350 - Occupé* couple 71/73 ans - F. Cruz 8, rue La Boétie - 266-19-00.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, *PARIS XIe. Tél. : 355-81-58.* Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

2e arrdt, 3 pces, cft, 3e ét. sur rue et petit square. 88.000 + *1.000 F. Occupé femme* 72 ans - Cruz 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris 8e, 9e ou 15e.
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services
CONSTITUTIONS STÉS,
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC, 293-60-50 +

DOMICILIATION 8e
R.M. - R.C. 220/330 MOIS
PERMANENCE TÉL.
TELEX SECRETARIAT
CRÉAT. DE SOCIÉTÉ
TOUTES DEMARCHES
AGECO 294-95-28
(STATIONNEMENT AISE)
DEPT ASSUR. 550-43-87.

VOTRE SIEGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés.
Démarches et tous services.
Permanence téléphonique.
355-17-50.

UNE ANTENNE EN PROVENCE
Bureau ou domiciliation
R.C. - R.M. - S.A.R.L.
démarches et tous services secrétariat, téléphone télex.
Plein centre MARSEILLE.
Téléphone : (91) 54-92-02.

locaux commerciaux

Ventes

R. des ARQUEBUSIERS pr. bd Beaumarchais, local à vendre vide, 600 *m²* à usage magasin, dépôt atelier, etc. Vis. sur R.-V. TRÉVAL 277-62-23.

Locations

Bail à céder gare de l'Est, local 4 P., 100 m², bail professionnel, poss. mixte, conviendrait prof. libérale, loyer 3 900 F par mois, charges comprises. *Tél. 246-95-43.*

fonds de commerce

Ventes

Carrosserie automobile entièrement équipée. Plein centre de Nice. Prix intéressant. Ecrire Agence Havas, 6, rue Chevalier-Martin, 06800 Cagnes/Mer réf. 1369.

Particulier vend centre grande ville région Est (Lorraine).
SALON COIFFURE ET INSTITUT DE BEAUTÉ
500 m², en pleine exp., très grande renomm., réc. standing. Très gros C.A. (il n'est pas important que le successeur soit un professionnel mais un très bon gestionnaire).
Ecrire sous le no T 038 129 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CARNET

Naissances

– M. Bernard ALBOU et Mme, née Viviane Rossant, laissent à Arnaud la joie d'annoncer la naissance de sa sœur,

Aurélie,

le 21 décembre 1982, Neuilly-sur-Seine.

Décès

M. JEAN MARIE

La Compagnie générale maritime a le regret de faire part du décès de

M. Jean MARIE,
président d'honneur
de la Compagnie générale *transatlantique*,
grand-croix de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le jeudi 24 février 1983, en l'église* Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7e, à 13 h 45 précises, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

La Compagnie générale d'armement maritime a le regret de faire part du décès de son président d'honneur,

M. Jean MARIE,
grand-croix de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 février 1983, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris 7e, à 13 h 45 précises, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

[Né le 8 janvier 1891 à Honfleur (Calvados), M. Jean Marie était ancien élève de l'Ecole polytechnique. Il devient ingénieur du génie maritime en 1921, puis administrateur de la Transat en 1933. De 1938 à 1939, il occupe le poste de directeur de la flotte de commerce et du travail maritime et est nommé président délégué de la *Transat en* 1939.

Devenu ingénieur général du génie maritime, il est président de la Société des services contractuels des Messageries maritimes de 1940 à 1944, puis prend la présidence de la Transat jusqu'en 1961, dont il devient ensuite président d'honneur. Parallèlement, il a été jusqu'en 1972 président de la Compagnie générale d'armements maritimes, filiale de la Transat.

M. Jean Marie a écrit plusieurs livres sur les problèmes de sécurité maritime et des ouvrages de poésie sous le nom de Jean Quesnel.]

(Le Monde du 23 février).

– Mme Isaac Benmussa,
M. et Mme Daniel Benmussa,
M. Jacques Benmussa,
M. et Mme André Benmussa,
M. et Mme Serge Benmussa,
Mme Marcelle Benmussa,
M. Antoine Deutch,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Benmussa, Naccache, Cohen, Saal, Amanou, Boccara, Chemla, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Isaac BENMUSSA,

survenu le 21 février 1983, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien le jeudi 24 février, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Gilles, Patrice, Michel, Nicole Combredet,
Et toute la famille,
nous prient d'annoncer le décès de

Mme Georges COMBREDET,
née Agnès Gautier,

survenu le 20 février 1983.

Après la cérémonie religieuse à Paris, l'inhumation a eu lieu à Amiens.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Paris le 17 février 1983, de

Véronique CORPET,
née de Véricourt.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 25 février, à 8 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

De la part de
François Corpet,
Stéphanie, Mathieu, Damienne, Grégoire et Anne Corpet,
Wynne Reynolds,
M. et Mme de Véricourt et leurs enfants,
Mme Jean Corpet et ses enfants.

– Les familles Dagneaux, Costa et Belmas ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme René DAGNEAUX,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le jeudi 24 février.

– Mme Huguette Netter Brieu,
M. et Mme Bernard Parzy Netter,
M. et Mme Jean-Claude Netter-Rommel,
M. et Mme André Netter,
M. et Mme Lucien Netter,
M. le bâtonnier Jean Levy,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul NETTER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu à Cannes le 16 février 1983, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 23 février 1983 au cimetière de l'Est, à Lille.

30, boulevard de la Liberté,
59000 Lille.
10, avenue de la Liberté,
59290 Wasquehal.
566, avenue de la République,
59800 Lille.

– *M. Pierre* Ponsard,
M. Guy Ponsard,
Mme Annie-Laurie Ponsard,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre PONSARD,
née Lise Buard,
croix de guerre 1939-1945,

survenu en son domicile le 18 février 1983.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité le 22 février 1983.

Guermantes, 77400 Lagny.
167, boulevard Malesherbes,
75017 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– M. et Mme Vasseur-Poutrain,
Mme Eugénie Poutrain, en religion Sœur Véronique,
M. et Mme Caron-Poutrain,
Mme Poutrain-Leduc,
font part du décès de

l'abbé Louis POUTRAIN,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

rappelé à Dieu le 21 *février* 1983, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Une messe sera célébrée le jeudi *24 février*, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e.

L'inhumation aura lieu le samedi 26 février à 14 heures, à Saint-Jean-Saint-Nicolas (Hautes-Alpes), où il reposera près de son frère Pierre, fusillé en juin 1944 par la Gestapo.

Ni fleurs ni couronnes.

– L'Association des déportés de Flossenbürg et Kommandos et l'Amicale des déportés tatoués du 27 avril 1944 ont la douleur de faire part du décès de leur camarade

l'abbé Louis POUTRAIN,
résistant, déporté,
commandeur de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu le 21 février 1983, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Et prient d'assister au service qui aura lieu le jeudi 24 février 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e (métro Alésia).

Union de prières.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

L'abbé Louis Poutrain sera inhumé auprès de son frère Pierre, fusillé par la Gestapo en juin 1944, dans la paroisse qu'il a desservie pendant de nombreuses années à Saint-Jean-Saint-Nicolas, dans les Hautes-Alpes, le samedi 26 février 1983, à 14 heures.

– Martine du Roselle,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Et tous les siens,
font part du décès de

Bruno du ROSELLE,

survenu le 21 février 1983.

Une cérémonie aura lieu le 25 février, à 8 h 30, à l'église Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Quelques fleurs sans couronne.

– On nous prie d'annoncer la mort de

Mme Henri SCHRICKE,
née Madeleine Six,

survenue à Tanger le 20 février 1983.

Le service religieux et l'inhumation auront lieu à Tanger le 26 février 1983.

De la part de
M. et Mme Henri Schricke, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Tita Filleul et son fils,
Le colonel et Mme Paul Schutz,
M. et Mme Gilbert Schricke et leurs enfants,
M. Jean-Paul Schricke.

13, allée de Trévise, 92330 Sceaux.
24, Ramon-y-Cajal, Tanger.
Le monastère, 92470 Ville-d'Avray.
1, rue des Châtaigniers,
44000 Nantes.
Ambassade de France au Suriname.

– Mme le docteur Marie Bonnafé-Villechenoux, sa mère,
M. le docteur Serge Villechenoux, son père,
M. Marc Villechenoux, son frère,
Mme J. Tall-Bonnafé,
M. le docteur L. Bonnafé,
M. et Mme J. Villechenoux, ses grands-parents,
Ainsi que toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Alice VILLECHENOUX,

survenue accidentellement le 20 février 1983, à l'âge de vingt et un ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière de La Ville-du-Bois (91).

20, rue Soufflot, 75005 Paris.
17, rue Roovère, 03200 Vichy.
16, rue Marcellin-Berthelot, 92800 Puteaux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– **BAGNON Victor,**

quittait les siens.

Que ceux qui l'ont aimé conserve une pensée pour lui.

Communications diverses

– Conférence « Foi et Culture », de *la Centrale catholique* : jeudi 24 février, à 19 heures, salle P.-J.-Eymard, 23, avenue de Friedland, Paris-8e (métro Charles-de-Gaulle, George-V) : « Les communautés de vie et *groupes de* prière : renouveau de la foi. Qu'est-ce que les charismatiques ? », par Mme Monique Hébrard. Dialogue avec les auditeurs. Part. *10 F.* Renseignements : 260-56-32.

– Le conseil d'administration de l'Association des anciens élèves du lycée Carnot (reconnue d'utilité publique) a élu son nouveau bureau :

Président : M. Patrick de Gmeline (1965) ;

Secrétaire général : M. Laurent de Panafieu (1965) ;

Trésorier : M. Jacques Grossetete (1954).

M. Jean Jourdain (1930), ancien président (de 1970 à 1982), a été élu président honoraire.

Adresse du siège : 145, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

Adresse du président : 14, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 75017 Paris.

C.C.P. de l'Association : Paris 7-223-65 K.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-X (Nanterre), vendredi 25 février, à 17 heures, *salle 614 (bât. G), Mme Geneviève Roy* : « Equilibres et rééquilibres extérieurs de la France. »

– Université Paris-IV (Sorbonne), vendredi 25 février, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Marie Sarrieu : « Par-delà le poème : rêverie sur l'univers imaginaire de Robert Frost. »

Bienfaisance

– La vente de bienfaisance traditionnelle organisée par l'Œuvre lyonnaise des enfants à la montagne et à la mer aura lieu, les 2 et 3 mars, dans l'atrium de l'hôtel de ville de Lyon. Cette kermesse *est destinée à financer le départ* en vacances d'enfants déshérités ou orphelins.

Les dons (en espèces, chèque postal ou bancaire établis au nom de la caisse des écoles, ou en nature) peuvent être adressés au secrétariat, 13, rue Jean-Sarrazin, 69008 Lyon.

Gala

– L'association Hatikva de Vincennes *organise, le samedi 5 mars*, son grand gala annuel, dans les salons Georges-Pompidou (142, rue de Fontenay, à Vincennes), à partir de 21 heures.

SPORTS

FOOTBALL

ROBERT HERBIN SIGNE UN CONTRAT AVEC LYON

Robert Herbin, ancien entraîneur de l'Association sportive de Saint-Etienne, a signé, mardi 22 février, un contrat de quatre mois avec l'Olympique lyonnais. Herbin, qui était libre de tout engagement à la suite de son licenciement du club stéphanois *(le Monde* du 17 février), dirigera l'équipe lyonnaise jusqu'à la fin de la saison.

L'ancien stephanois collaborera désormais avec l'entraîneur yougoslave de l'équipe lyonnaise, Wladimir Kovacevic. En engageant Robert Herbin, les dirigeants ont, semble-t-il, voulu créer au sein du club – dernier du classement de première division – un choc psychologique pour le sortir de la mauvaise passe dans laquelle il se trouve.

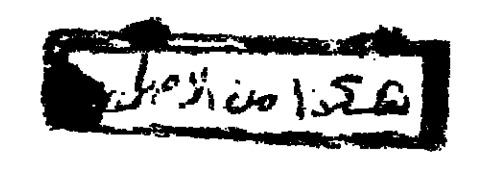
D'un sport à l'autre

BASKET-BALL. – *Villeurbanne, qui a battu, le 22 février à Hertogenbosch (Pays-Bas), l'équipe néerlandaise de Den Bosch 81-76, jouera, le 10 mars à Palma-de-Majorque, la finale de la Coupe des coupes contre Pesaro (Italie), vainqueur de son côté de Ljubljana (Yougoslavie) 107-92.*

NATATION. – *Le Soviétique Vladimir Salnikov a battu, le 22 février à Moscou, le record du monde du 1 500 mètres en 14 min. 54 sec. 75. L'ancien record lui appartenait déjà en 14 min. 56 sec. 35.*

TENNIS. – *Yannik Noah s'est qualifié, le 22 février, pour le deuxième tour du tournoi de Palm Springs (Californie), en battant l'Allemand de l'Ouest Damir Kiretic 6-1, 6-2. Henri Leconte a battu, de son côté, l'Américain Smith 6-3, 6-4 ; Thierry Tulasne, en revanche, a été éliminé par le Mexicain Ramirez 6-3, 6-1.*

VOILE. – *Philippe Jeantot est toujours en tête de la Course autour du monde en solitaire avec une avance estimée à trois jours sur le Sud-Africain Bertie Reed. Le Français devrait arriver au Brésil dans les premiers jours de mars au terme de la troisième étape Sidney-Rio-de-Janeiro. Dix concurrents sur les dix-huit qui ont pris le départ sont encore en course.*



Le Monde

économie

COMMERCE INTERNATIONAL

Les Dix accueillent favorablement les accords conclus avec le Japon

La France attend pour supprimer le dédouanement des magnétoscopes

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – Le conseil des ministres des Dix a accueilli de façon positive les accords récemment conclus par la Commission européenne avec le Japon. Celui-ci s'est engagé à autolimiter ses exportations vers la C.E.E. de magnétoscopes et de tubes de télévision en couleurs et à modérer celles de huit autres produits.

M. Jobert, ministre français du commerce extérieur, constatant que la C.E.E. et le Japon étaient entrés ainsi dans une *« période contractuelle »*, a estimé qu'il s'agissait là d'*« une première étape satisfaisante »*, mais a souligné qu'il était nécessaire de demeurer très vigilant. Il ressort de ces propos que le gouvernement français envisage de lever la mesure imposant le dédouanement des magnétoscopes à Poitiers, mais n'a pas l'intention de le faire avant d'avoir vérifié si Tokyo mettait en œuvre correctement l'arrangement approuvé.

Le conseil des ministres a insisté sur deux points : les arrangements conclus ne sont pas suffisants ; il faut, en outre, veiller à ce qu'ils soient scrupuleusement respectés. D'une part, pour sérieusement atténuer le déséquilibre des échanges de la Communauté avec le Japon, il faut continuer à œuvrer dans cette voie et en particulier obtenir une meilleure ouverture du marché japonais aux exportations européennes. D'autre part, le conseil a invité la Commission à mettre en place les moyens de surveillance nécessaires pour s'assurer de la bonne exécution des accords. La comptabilisation exacte des importations japonaises dans la Communauté des produits couverts par l'arrangement sera effectuée chaque trois mois.

C'est ce que M. Jobert nomme *« le suivi de cette action »*, et, après *avoir rappelé que « Poitiers n'était pas dans la négociation »*, il observe que la suppression du dédouanement obligatoire des magnétoscopes à Poitiers fait partie de ce *suivi*. Le ministre note, non sans sourire, que la *contrainte imposée aux importateurs* de magnétoscopes – contrainte critiquée par Bruxelles – a grandement facilité la tâche des négociateurs de la Commission.

« Si c'était à refaire, nous le referions... Dans le cas du moindre vacillement japonais par rapport à leurs engagements, nous n'hésiterons pas, pour d'autres produits et dans d'autres villes, à prendre de nouvelles initiatives », a-t-il ajouté. Le coup de frein donné aux importations de produits japonais les plus sensibles constitue pour lui un succès non négligeable : en octobre 1982, à Luxembourg, il avait en tout cas fortement contribué à réveiller la Commission *en annonçant* que, si elle ne parvenait pas à des résultats concrets avec le Japon, la France serait obligée de prendre des mesures nationales de protection.

L'attaque américaine

M. Jobert, à l'évidence, n'écarte pas la possibilité d'exercer une pression analogue dans le cas où la Communauté resterait sans réaction face à l'agression agricole des États-Unis. On n'en est cependant pas là. Confirmant la position modérée prise la veille par l'ensemble du conseil, le ministre français a déclaré : *« La Commission reste juge de la tactique à suivre, même si jusqu'à présent elle n'a pas très bien réussi dans cette entreprise. »*

La Commission ayant reçu l'appui formel des Dix va donc, encore une fois, s'efforcer de convaincre les États-Unis qu'ils se sont engagés dans une voie périlleuse. M. Jobert a été très clair sur ses objectifs : *« Le gouvernement français n'entend pas laisser attaquer la politique agricole commune par des actes profondément inamicaux et irréguliers. Nous n'avons pas l'intention de laisser remettre en cause les marchés et les exportations de l'Europe. »*

La solidarité européenne jouera-t-elle s'il est nécessaire de contrer plus sèchement l'attaque américaine ? Le ministre d'Etat le croit. *« Certes,* constate-t-il, *les mesures prises par les Etats-Unis touchent en premier lieu la France. Mais la R.F.A., par exemple, peut comprendre que la France pourra encore plus difficilement supporter un déficit commercial avec elle de 35 milliards de francs si, du fait de l'action américaine, elle se trouve privée d'une partie de ses exportations agricoles, lesquelles ont représenté en 1982 19 milliards de francs. »* La mise en garde est claire.

Que se passera-t-il si Washington poursuit dans la *même voie* ? *« Il existe toute une panoplie de contre-mesures qui pourront être mises en œuvre »*, répond M. Jobert, et il ajoute que, si par malchance le conseil des ministres des Dix hésitait alors à s'engager dans ce sens, *« chacun prendrait des initiatives sur le plan national »*.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Moindres pertes pour American Motors au dernier trimestre de 1982.** – Le quatrième constructeur automobile, dont Renault détient 46,4 % des parts, a enregistré, au dernier trimestre de 1982, 2,9 millions de dollars de pertes. Toutefois, pour l'*ensemble* de l'année, A.M.C. a perdu 153,5 millions de dollars contre 136,6 millions de dollars en 1981.

INDUSTRIE

LES CONTRATS DE PLAN DES ENTREPRISES NATIONALISÉES

Un échafaudage financier complexe

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, devait recevoir, mercredi 23 février en fin d'après-midi, les P.-D.G. des onze groupes nationalisés du *secteur concurrentiel pour tirer* un premier bilan des contrats de *plan pluriannuels que l'État* a signés avec sept de ces entreprises.

La première phase de l'après-nationalisation s'achève. Les contrats de plan pluriannuels qui devaient, aux yeux des pouvoirs publics, servir de base de départ aux nouvelles orientations stratégiques de ces groupes sont presque tous signés. Avec retard, puiqu'ils avaient successivement été annoncés pour juin, décembre... puis janvier. Non sans mal, car l'exercice était nouveau, *et chaque protagoniste* a dû faire son apprentissage sur le terrain, et non *sans friction*.

Au prix de nombreuses réunions, sept groupes – *C.I.I.*-Honeywell, Bull, Saint-Gobain, E.M.C., Rhône-Poulenc, *Usinor, Renault*, Sacilor – ont déjà signé leur contrat avec le *ministre de la* recherche et de l'industrie. La C.G.E. devrait suivre *dans les prochaines heures. Les* cas de PUK, Thomson-Brandt et C.D.F.-Chimie *sont* un peu *plus* complexes, la mise au point définitive *des contrats dépendant de* facteurs extérieurs qui échappent à l'*entreprise*.

Le plan de PUK est *suspendu* pour *une large part aux décisions* du gouvernement quant à la révision de la tarification d'*E.D.F. Le* ministre de l'industrie y est fermement attaché et *souhaite* même *que* la diminution ne se limite pas à quelques groupes comme PUK, *mais s'applique* plus généralement à l'industrie. E.D.F., *on s'en doute*, n'est *guère* favorable à une telle remise en cause.

La politique de Thomson est tributaire des choix qui seront faits par les pouvoirs publics pour sa filiale dans la radiologie (la C.G.R.), la *restructuration de l'industrie du téléphone* et, bien évidemment, de l'issue donnée à son projet de rachat de la société allemande Grundig. Quant à C.D.F.-Chimie, les incertitudes qui pèsent toujours quant au règlement financier des dossiers engrais et chimie retardent bien sûr la conclusion de son contrat.

Exercice nouveau, tant pour l'Etat que pour les entreprises concernées, ces contrats de plan ont eu, selon le ministère de la recherche et de l'industrie, plusieurs vertus. *« Ils ont permis de compléter nos connaissances sur ces groupes et de faire l'apprentissage du dialogue. »* Les pouvoirs publics ont demandé aux entreprises de prendre en compte des facteurs horizontaux : emploi, formation, balance commerciale, économies d'énergie.

Chaque entreprise a indiqué de son côté aux pouvoirs publics sur quels critères de gestion elle entendait ête jugée au terme de ces contrats de plan. Elles ont en général choisi la marge brute d'autofinancement, certaines, telle Renault, y ajoutant des objectifs de gains importants de productivité. Un regret, exprimé rue de Grenelle : la dimension internationale contenue dans les plans *« aurait mérité d'être améliorée »*.

Les discussions sur les enveloppes financières *ont été fort difficiles*. Entre les divers ministères, comme avec les *P.-D.G.* des groupes. *Il y a* quelques mois, un chiffre avait été avancé dans *divers ministères : celui* de vingt milliards de francs. C'était, expliquait-on, *le montant* de l'effort que l'Etat-actionnaire allait consentir en *1983* pour les onze groupes nationalisés du secteur concurrentiel. *Un montant qui comprenait* 12,45 milliards de francs de dotations budgétaires : *chiffre, lui*, intangible, puisque inscrit dans la loi de *finances initiale. Restait* à trouver le financement pour les 7,55 milliards restants et à ventiler cet argent entre les groupes.

Apparemment, il y eut ces derniers mois quelques interprétations divergentes. *Ainsi* certains avaient-ils compris que les aides à la restructuration de la *chimie n'étaient* pas comprises dans les 20 milliards. Au ministère du budget, on avait, en revanche, toujours pensé que la totalité de ces aides – soit 3 milliards de francs – y étaient incluses. Il a donc fallu trouver un compromis. MM. Delors et Chevènement se sont finalement mis d'accord sur une cote mal taillée, en imputant 1 milliard du plan chimie sur l'enveloppe de 20 milliards. Reste que, pour les 2 autres milliards, le financement n'est toujours pas assuré.

Le douzième groupe

Autre surprise, de dernière heure celle-là. Un douzième groupe s'est subrepticement glissé dans le lot des heureux élus : la SNECMA. Grâce, semble-t-il, à l'habileté de son ministre de tutelle, M. Hernu, qui a réussi au dernier moment à faire émarger l'*entreprise pour une dotation* de 300 millions. C'est autant que le ministère de la défense n'aura pas à verser... Il est vrai que les 20 milliards ont été légèrement augmentés et se sont finalement transformés en 20,22 milliards de francs.

Ce chiffre de 20,22 milliards est *très précis. Il n'est cependant*, comme on le reconnaît dans les ministères, *qu'une « construction »*, un ordre de grandeur. Ceci en raison *des inconnues qui subsistent encore* quant aux montants réels qui seront *drainés par quelques entreprises* sur le marché financier.

Il faut savoir, en effet, que ces 20,22 milliards de francs ne seront *pas en totalité versés par l'Etat*. Cette somme se décomposerait de la *façon suivante :*

- ● 12,45 milliards de dotations budgétaires ;
- ● 4 milliards environ de prêts participatifs, voire de prêts superbonifiés de l'Etat ou de divers organismes comme le Crédit national ;
- ● 2,5 milliards de francs au minimum par l'émission de certificats participatifs. Cinq entreprises : C.G.E., Saint-Gobain, Rhône-Poulenc, Thomson-Brandt et Renault sont autorisées à émettre, chacune pour 500 millions de francs au moins, de tels certificats. Un montant qui pourrait être plus important si les conditions du marché financier le permettent.
- ● 1 milliard de francs environ sera obtenu à partir d'une opération financière de l'Etat. Celui-ci a hérité, lors des nationalisations, d'obligations de la Caisse nationale de l'industrie. Il va en vendre pour 1 milliard de francs et injecter ensuite cet argent directement dans le capital de certaines firmes.

Le gouvernement a rendu public le 9 février (*le Monde* du 11 février) la ventilation de ces 20,22 milliards de francs entre les douze groupes (les « onze » plus la SNECMA). Toutefois, la répartition de l'allocation globale de chaque entreprise par type de financement reste, explique-t-on, *« confidentielle »*. *En fait*, il semble que les pouvoirs publics n'aient pas *souhaité « figer la situation »* en détaillant les chiffres, dont certains sont encore *provisoires*, voire de simples ordres de grandeur.

Quelques précisions peuvent cependant être apportées. Tous les groupes recevront une dotation en capital. Pour certains, elle sera symbolique, pour d'autres (C.I.I.-H.B. par exemple), elle représentera la *totalité de leur allocation de fonds* propres. Le cas de Saint-Gobain est particulier. La dotation en capital du groupe ne proviendra pas des 12,45 milliards de francs prévus dans la loi de finances, mais du rachat par l'Etat des actions que la compagnie détenait dans les Machines Bull. Etalé sur deux ans, ce rachat amènerait environ 600 millions de francs d'argent frais dans les caisses de l'entreprise. Reste que l'on ne peut pas tout à fait assimiler cette cession – forcée – d'actifs à une dotation en capital.

Les prêts participatifs sont surtout concentrés sur la sidérurgie et la chimie. L'allocation de groupes comme Thomson, C.G.E., Rhône-Poulenc, Renault, sera obtenue par un « panachage » des diverses sources de financement.

Certaines entreprises sont, à l'évidence, mieux servies que d'autres. Ainsi, *un effort particulier* a été fait pour Rhône-Poulenc. C.I.I.-H.B. ne *s'en sort pas trop mal. Il en ira de* même pour PUK : à condition que le groupe *obtienne un rabais pour son* électricité. En revanche, Thomson, *si l'on tient compte des pertes* de la C.G.R., et C.D.F.-Chimie ne sont pas, pour le moment, gâtés. Il est vrai que les pouvoirs publics réfléchissent *sur* les moyens de compléter, dans le courant de l'année, par d'autres voies, les allocations de ces deux groupes (remise de pénalités des P.T.T., abandons de créances).

Les « onze » demandaient globalement *à l'Etat, à travers* leurs plans d'entreprise, un effort financier en fonds propres et *quasi*-fonds propres de 50 milliards de francs sur trois *ans. Ils obtiennent, pour 1983*, 20 milliards. Il resterait donc à fournir, *pour les années 1984-1985*, 30 milliards de francs. Il paraît exclu que l'*Etat leur accorde la totalité* de cette somme. Toutefois, il pourrait *consacrer un effort encore* important en 1984 (autour de 15 milliards de francs), *pour revenir en* 1985, avec l'espoir que la crise s'estompera *et que la situation financière* des groupes sera assainie, à un *montant nettement inférieur*.

Tout ceci va faire maintenant l'objet d'un vaste débat dans le cadre de la préparation du IX[e] Plan et de *la loi de développement industriel*. Espérons qu'avant la fin de l'année, l'Etat pourra, à travers cette loi, se sortir du carcan des règles budgétaires et définir *l'effort* financier pluriannuel qu'il entend consentir aux groupes *nationalisés*.

J.-M. QUATREPOINT.

Des titres participatifs d'un montant de 3 milliards de francs pourraient être émis en 1983

Parallèlement aux certificats d'investissements, plus particulièrement adaptés aux entreprises mixtes où l'Etat continuera à cohabiter avec un actionnariat privé, la loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne (parue au *Journal officiel* du 4 janvier 1983) prévoit également la création d'un nouveau produit financier : le titre participatif.

Destinés aux entreprises publiques et, au premier chef, aux sociétés du secteur industriel récemment nationalisé, ces titres participatifs doivent renforcer les fonds propres de ces firmes en complétant les dotations en capital effectuées par l'Etat actionnaire.

Les titres participatif, qui seront cotés en Bourse, présentent trois *caractéristiques :*

1) Ils ne sont pas amortissables, ce qui signifie, conformément *au* texte de la loi (chapitre VI), qu'ils ne sont rembours*ables qu'en cas de* liquidation de la société ou, à son initiative, à l'*expiration d'un délai* qui ne peut être inférieur à sept ans *et dans les conditions prévues par* le contrat d'émission ;

2) Ils ne confèrent à leurs détenteurs nidroit de vote ni droit à répartition des réserves. *En cas de liquidation* de la société, les titres participatifs prennent rang après l'ensemble des prêts – y compris les prêts participatifs – *et juste avant* les actions et les parts.

3) Ils sont rémunérés de deux façons :

– une partie fixe déterminée dans le contrat d'émission.

– une partie variable indexée sur *un ou* plusieurs paramètres économiques choisis par l'émetteur, et qui *« ne saurait excéder 40 % du nominal »* selon les termes du décret d'application à paraître au mois de mars prochain, après avoir été soumis préalablement au Conseil d'État.

S'ils sont privés du droit de vote dans la mesure où la totalité du capital est entre les mains de la puissance publique, les porteurs de titres participatifs ont, *toutefois*, les mêmes droits que les détenteurs d'obligations. *Groupés en « une masse jouissant de la personnalité civile »* pour *assurer la défense* de leurs intérêts communs, ils peuvent désigner *des représentants pour* assister aux assemblées d'actionnaires ou de porteurs de *parts*. Ils doivent obligatoirement être consultés sur *toutes les questions* inscrites à l'ordre du jour de ces réunions.

Enfin, les détenteurs de titres participatifs, qui peuvent exiger, de la même façon que les *actionnaires*, la communication des documents sociaux de l'*entreprise*, *doivent se réunir* une fois par an pour entendre le rapport des *dirigeants* sociaux sur l'activité de l'entreprise au cours de l'*exercice écoulé ainsi* que le rapport des commissaires aux comptes sur les résultats de l'exercice et sur la détermination de la rémunération de ces titres.

Pour séduisante que puisse paraître cette nouvelle formule, à mi-*chemin entre* l'action et l'obligation au gré du mode de calcul de la partie variable de la *rémunération* choisie par la société, le principal écueil *réside* dans la situation financière radicalement différente des groupes *tentés par une* émission de titres participatifs. Il faut en effet mettre au point un mécanisme d'indexation suffisamment attrayant pour la clientèle visée : les anciens actionnaires des groupes nationalisés.

Voilà qui explique la navette avec le Trésor à laquelle se livrent les *cinq directeurs* financiers des cinq groupes qui ont fait acte de candidature (Saint-Gobain, Compagnie générale d'électricité, Rhône-Poulenc, Thomson et Renault), sur la base de 500 millions de francs chacun, en *moyenne*.

Le projet qui paraît pour l'instant le *plus avancé*, celui de Saint-Gobain, porterait sur une première tranche de 750 millions de francs. La rémunération, qui comporterait une partie fixe de 75 % calquée sur le taux moyen du marché obligataire *et* 25 % indexée sur les bénéfices du groupe et n'est pas définitivement fixée. On bute encore sur la nature du bénéfice qui sera pris en compte (net, courant, consolidé ?). De même, Renault, qui prévoyait initialement dans son projet une clause d'indexation sur le prix de vente au kilo de ses voitures, a dû revoir sa copie.

Au-delà de ses péripéties propres à l'élaboration de tout nouveau produit financier (et celui-ci devrait drainer aux alentours de 3 milliards de francs dès cette année), le titre participatif devra offrir une rémunération suffisamment élevée (aux alentours de 12,50 % à 13 %) pour capter l'épargnant, qui se voit actuellement offrir (à commencer par l'État) une rémunération nette voisine de 11 % en souscrivant à des obligations classiques, un placement rentable et sans risque.

SERGE MARTI.

AFFAIRES

Le gouvernement veut faciliter l'accession à la propriété

(Suite de la première page.)

De plus, il serait prévu une limitation du nombre des ventes possibles en fonction aussi bien de la densité de la présence H.L.M. que de la tension observée sur le marché locatif. Il faut éviter, comme disent certains *« l'expropriation de biens publics pour cause d'intérêts privés »*.

Les immeubles mis en vente devraient être en « bon état ».

Après versement d'un apport personnel, dont le montant reste à déterminer, le prix du logement, fixé à la fois par une estimation des domaines et par l'actualisation du coût de la construction, serait acquitté par mensualités, bien sûr plus fortes que le loyer, mais modulées selon des critères de ressources, d'âge, d'ancienneté d'occupation de l'acquéreur.

L'organisme vendeur de son côté utiliserait une partie de ces ressources à rembourser plus rapidement les emprunts contractés pour la construction de l'immeuble et une partie à réinvestir en centre-ville ou à améliorer le reste de son patrimoine.

La location-accession

Autre texte plus novateur, le projet de loi créant le contrat de location-accession répond aux vœux du rapport de M Darnault adopté il y a dix-huit mois par le Conseil économique et social (*le Monde* du 24 octobre 1981) sur *« une politique souple d'accession à la propriété »*. La finalité en est à la fois financière et juridique.

Financière, car la formule permet à un candidat à l'accession à la propriété qui a signé un tel contrat de se constituer un « apport personnel » *suffisant en versant en sus du loyer*, une « redevance », une sorte d'important surloyer. Après cette période de réflexion et d'épargne, un prêt ouvrant droit à l'aide personnalisée au logement pourrait être offert au « locataire » devenu « accédant à la propriété ». Il s'agit, bien sûr, de trouver un moyen de « solvabiliser » des ménages aux revenus moyens que la hausse des taux d'intérêt tout comme la hausse spectaculaire des prix de vente en *centre-ville en 1979* et 1980 contraignent de renoncer à l'achat d'un logement.

La finalité de ce texte est aussi juridique, car jusqu'ici le statut de *locataire-accédant est rien moins* que flou. En particulier, on ne sait à quel moment il cesse d'être un locataire (avec les droits et les devoirs que la loi Quilliot a précisés) pour *devenir un copropriétaire* (soumis aux dispostions de la loi sur la copropriété, et en particulier aux charges découlant du gros entretien de l'immeuble). De plus, sans statut *précis*, le locataire-accédant peut actuellement voir ses projets s'effondrer, si le logement qu'il occupe est saisi par un créancier du bailleur. Il s'y ajoute de multiples inconvénients, qu'il s'agisse de malfaçons, de réparations, de gestion de l'immeuble. L'absence d'une législation d'ensemble, comme le soulignait M Darnault, empêche le développement d'une telle formule. C'est cette absence qu'ambitionne de combler le texte fort complexe qui devait *être soumis* au conseil des ministres. Définissant avec précision les droits (plus importants que ceux d'un locataire) et les devoirs (eux aussi plus lourds) du locataire-accédant, il énumère les caractéristiques de ce contrat d'un type nouveau.

Ce texte ne devrait pas concerner les opérations de vente à terme qui posent des problèmes du même genre, non encore résolus, à de nombreux accédants à la propriété de maisons individuelles (*le Monde* du 12 octobre 1982). Cependant, il semble qu'une partie de ces dispositions puissent leur être appliquées, du moins au plan juridique.

JOSÉ DOYÈRE.

Des conseils paritaires dans les logements-foyers

Troisième projet législatif intéressant *le logement à être soumis* à l'approbation du conseil des ministres, celui sur les logements-foyers : ces immeubles comprenant à la fois des logements ou des chambres privées *et des locaux collectifs, offrant* des prestations particulières ou des soins, accueillent immigrés, personnes âgées, handicapés, jeunes travailleurs, jeunes femmes enceintes *ou mères célibataires. Il s'agit cette* fois de mettre en harmonie les règles de vie dans ces logements-foyers avec les dispositions de la loi Quilliot, de façon à redonner à leurs occupants une qualité de *locataires*, en adaptant à leur cas les principes qui ont déjà guidé le législateur : c'est ajouter un nouveau titre à la loi du 22 juin 1982.

L'évolution des loyers et des charges dans les foyers d'immigrés *avait donné lieu à des grèves et* soulevé des vagues de protestations il n'y a guère. Par ailleurs, le mode de vie trop réglementé par un paternalisme mal compris avait choqué dans un certain nombre de maisons de retraite.

Les termes du contrat, la distinction entre le loyer, les charges et les prestations, leur évolution, les modalités de gestion, devraient ainsi être précisés. En outre; une instance spéciale de concertation serait créée, *comprenant un nombre égal de re*présentants du gestionnaire et des locataires, auxquels se joindraient des représentants des collectivités locales, lorsque celles-ci y apportent *leur aide. Ce « conseil de foyer »* traiterait des principaux sujets ayant trait à la vie quotidienne : affectation des locaux collectifs, répartition des charges, projets de travaux, résiliation du contrat d'un locataire ne respectant pas ses obligations, etc.

Les *logements-foyers* devraient ainsi constituer un nouveau secteur locatif où les associations jouiraient des mêmes droits que dans les autres secteurs et où des accords d'évolution des loyers pourraient être conclus. — J. D.

Favoriser le logement locatif de catégorie intermédiaire

M. Quilliot, ministre de l'urba*nisme et du logement*, après avoir dressé, devant le conseil des ministres, un bilan de l'activité des H.L.M. en 1982, devait présenter un programme de relance de la *construction des logements locatifs* de catégorie intermédiaire dans le centre des grandes agglomérations, notamment à Paris. Ce logement « intermédiaire » est destiné aux *ménages disposant de revenus* moyens (plus de 10 000 F par mois), trop hauts pour leur donner accès à un logement H.L.M. (lorsqu'il y en a en suffisance en *centre-ville*), *trop faibles pour leur* permettre de louer un logement de secteur libre au loyer prohibitif.

Le programme de relance envisagé consiste donc à obtenir des administrations et des grandes entreprises publiques la mise à disposition de leurs terrains. Il existerait ainsi à Paris *intra muros*, dans la petite couronne et dans le cœur des grandes villes de province où le marché du logement locatif est particulièrement tendu (Grenoble, Bordeaux, Marseille, Nice, Toulouse), les terrains nécessaires à la construction de 10 000 logements intermé*diaires en deux ans, une première* tranche de 5 000 à Paris et dans la proche banlieue à lancer dans l'immédiat et une seconde tranche à court terme faisant porter essentiel*lement l'effort sur les villes de pro*vince.

L'objectif est de mettre des logements de ce type à la disposition des intéressés à un prix d'environ 30 F par mètre carré (soit moins de 2 000 F pour un trois-pièces). Le financement serait assuré par des fonds propres des compagnies d'as*surances nationalisées*) avec une rentabilité brute de 6 %), par le 0,9 % des salaires versé par les entreprises, et, le cas échéant, par des prêts conventionnés locatifs. Quant *aux terrains, il s'agit*, en accord avec les municipalités, de convaincre les administrations et les entreprises publiques (S.N.C.F., R.A.T.P., P.T.T., défense nationale, etc.) de les céder non au prix du marché mais moyennant l'attribution de logements pour leur personnel.

J. D.

M. Pierre Netter est élu président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce

M. Pierre Netter est élu, ce mercredi 23 février, président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie. Il remplace M. Robert Delorozoy *qui occupait* cette fonction depuis cinq ans.

Ce n'est pas une coïncidence. Ce changement d'hommes a lieu tandis que se mettent en place, lentement, les instances et administrations qui appliqueront dans les régions les récentes dispositions relatives à la décentralisation.

Celui qui sort, M. Delorozoy, n'était pas très en cour auprès des pouvoirs publics depuis vingt mois. Celui qui entre, M. Netter, homme de *terrain*, a du *provincial* un côté rassurant. Depuis 1955 — il a alors trente ans, — il a participé aux travaux de la chambre de commerce et d'industrie de Colmar (Haut-Rhin). Il est président de cet organisme depuis 1974. Il a été aussi président du conseil économique d'Alsace, son meilleur souvenir d'homme public, confie-t-il.

Né à Colmar, M. Netter a repris, en 1945, l'entreprise familiale Centra S.A. (transformation de papiers, cent salariés). Qu'on n'attende pas de cette homme fin, peu bavard, mais facilement souriant, une entrée en fanfare à la tête de l'Assemblée permanente. Il entend faire des quelque *cent cinquante chambres de* commerce de bons observatoires de la vie économique de la province et aussi qu'elles témoignent avec moins de discrétion des risques et des exi*gences du métier de patron, petit ou* grand.

Lors de sa dernière réunion générale en octobre, l'A.P.C.C.I. avait défendu fermement l'entreprise privée et elle avait aussi mis en garde le gouvernement contre la rancœur de ses animateurs. Le texte de la motion avait pour principal rédacteur M. Netter.

C'était finalement la générale de la grande manifestation solennelle *qu'allait organiser*, deux *mois* plus tard à Villepinte, dans la banlieue nord de Paris, le Conseil national du patronat français.

A. T.

SOCIAL

M. Bergeron relance le débat sur l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale

L'équilibre financier des régimes de sécurité sociale est-il de nouveau menacé ? M. Bergeron le pense, qui a déclaré, mardi 22 février, que le déficit de la Sécurité sociale a été de 10 à 11 milliards de francs en 1982 et serait de 20 milliards de francs en 1983. Le secrétaire général de F.O., interrogé par nos soins, a quelque peu rectifié ce chiffre en nous indiquant que les 20 milliards de francs cités représentaient le déficit cumulé pour 1981, 1982 et 1983. Reste que cette déclaration risque de *faire rebondir le débat sur l'équilibre des comptes sociaux et la rigueur.*

Qu'en est-il exactement ? Il n'existe pas encore de bilan définitif pour 1982. Néanmoins, selon des estimations provisoires, et solides semble-t-il, le *« trou »* pour 1982 ne serait pas de 2,49 milliards de francs, comme le prévoyait, en décembre, la commission des *comptes de la Sécurité sociale*, mais d'environ 5 à 6 milliards de francs en raison notamment d'un accroissement plus important des dépenses de santé (+ 17,1 % en 1982, soit *+ 6,5 % en volume*) et à une accélération des facturations hospitalières.

Y aura-t-il un déficit en 1983 ? Au ministère, on maintient la thèse de l'équilibre, en affirmant que M. *Bérégovoy* dispose d'armes nouvelles pour compléter le budget des régimes sociaux (taxes sur l'alcool et le tabac, forfait hospitalier) ; en ajoutant aussi que la prévision d'une meilleure maîtrise des dépenses de santé (+ 12,5 % en 1983 au lieu de + 17,1 %) n'est pas un objectif impossible puisqu'en volume — en fonction d'une évolution des prix de 8 % — l'accroissement serait de + 4 % au lieu de + 6 % en 1982.

Ces *objectifs* d'équilibre demeurent pourtant bien difficiles à atteindre. On ne peut exclure des risques de dérapage : une augmentation plus forte que prévu du chômage — donc *moins de cotisants — ainsi qu'un* freinage des salaires et une poussée des dépenses de maladie due aux grippes peuvent bouleverser les statistiques et entraîner un déficit de quelques milliards de francs pour un budget qui avoisinera les 890 milliards de francs.

Au total, on le voit, il n'est quand même pas question d'un déficit de 20 milliards de francs pour 1983.

Lorsque de tels chiffres sont avancés, *ils* portent sur ce qu'on appelle le *« déficit cumulé »*, c'est-à-dire sur 1983 mais aussi 1981 et 1982. C'est ce que nous a déclaré M. André Bergeron : les 20 milliards de francs, a-t-il rectifié, *portent* sur les exercices 1981 à 1983, en tenant compte d'un déficit de 9 milliards de francs pour 1983.

Là encore la prudence est requise. De quoi est-on sûr ? Si l'on additionne le déficit de 1981 (— 6,6 mil*liards de francs*), *celui très vraisem*blable de 1982 (— 5 milliards de francs), on arrive déjà à un déficit cumulé de 11 milliards de francs. Ce déficit cumulé resterait de 11 milliards de francs si les comptes de 1983 se révèlent équilibrés... mais passerait à 15, voire 20 milliards de francs, comme le pense F.O., si personne — des caisses au gouvernemnt sans oublier les assurés — ne maîtrise les dépenses.

Dans la pire des hypothèses, des mesures de redressement seront nécessaires avant la fin de l'été. Dans l'hypothèse plus vraisemblable d'une relative stabilisisation en volume des prestations sociales, le « trou » de 11 milliards de francs pour 1981 et 1982 ne devrait pas poser de problèmes trop délicats... (1). Surtout si l'on compare ce « trou » financier au déficit cumulé du budget de l'État, qui se *chiffrerait alors non pas en dizaines* mais en centaines de milliards de francs. Quoi qu'il en soit, et au-delà de ces querelles de chiffres, la persistance d'un décalage entre recettes et dépenses exige, comme l'ont estimé M. Edmond Maire et les divers rapporteurs pour le IXe Plan (2), une vigilance et même une rigueur soutenues.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Des facilités de trésorerie — environ 7 milliards de francs — peuvent être consenties par la Caisse des dépôts et consignations.

(2) *Selon ces prévisions, encore plus* aléatoires que celles portant sur 1983, le déficit serait de 10,8 milliards de francs en 1981 par an d'ici à 1988... Ce qui impliquerait un accroissement annuel des cotisations de 0,8 point déplafonné.

RETRAITES : DES « AVANCES » SERONT VERSÉES DÈS SOIXANTE-CINQ ANS

Le ministère des affaires sociales a confirmé, mardi 22 février, qu'il a pris les dispositions nécessaires pour *éviter aux préretraités arrivant* à l'âge de soixante-cinq ans un « trou » de trésorerie entre le paiement de la « garantie de ressources » — désormais supprimé à soixante-cinq ans au lieu de soixante-cinq ans et trois mois — et celui de la retraite.

Le ministère a envoyé à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (réglant les retraites de la Sécurité sociale) et aux ASSEDIC (délivrant les indemnités des demandeurs d'emploi) des consignes allant dans ce sens.

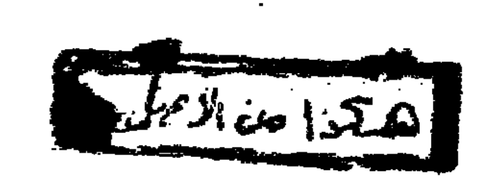
De leur côté, les ASSEDIC verseront les allocations jusqu'à la fin du mois pendant lequel le chômeur aura soixante-cinq ans.

Si *la* date d'anniversaire est le 2 avril, par exemple, le demandeur d'emploi sera indemnisé *jusqu'à* la fin du mois d'avril. Le mois suivant, en mai, il pourra demander à sa caisse d'assurance-vieillesse une avance sur le montant de sa pension de *retraite qui est versée, selon* l'usage, à terme échu, c'est-à-dire à la fin du trimestre.

ENVIRONNEMENT

UNE VILLE DU MISSOURI EST « DÉPLACÉE » POUR ÉCHAPPER AUX DANGERS DE LA DIOXINE

Le gouvernement américain va financer intégralement la réinstallation en lieu sûr des deux mille quatre *cents habitants d'une petite ville* du Missouri, Times-Beach, polluée par la dioxine. Les rues de la ville, non asphaltées, avaient été « traitées », il y a plusieurs années, avec un mélange d'huiles industrielles pour fixer la poussière. Dans ce mélange *se* trouvait de la *dioxine — un* produit hautement toxique révélé par l'affaire de Seveso en 1976, en Italie — provenant d'une usine du Missouri qui fabrique notamment l'*« agent orange »*, le fameux défoliant utilisé naguère au Vietnam par l'armée américaine. — *(A.F.P.)*.



CONJONCTURE

M. DELORS : l'endettement net de la France est d'« un peu moins de 60 milliards de francs » (8,8 milliards de dollars)

« Si les résultats du commerce extérieur ne s'améliorent pas, il faudra prendre des mesures pour le ramener de 93 milliards de francs en 1982 à 45 milliards en 1983 et retrouver l'équilibre en 1984 », a déclaré, mardi soir 22 février, M. Delors, à l'antenne d'Europe 1, lors d'un débat l'opposant à M. Fourcade, ancien ministre de l'économie. *« La réduction du déficit extérieur est l'objectif essentiel du gouvernement »*, a dit M. Delors. Mais le ministre a nié l'existence d'un plan.

Répondant aux critiques de M. Fourcade sur l'*« endettement fantastique »* de la France depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, M. Delors a chiffré à *« un peu moins de 60 milliards de francs »* (8,8 milliards de dollars) – soit, selon lui, l'équivalent d'un mois d'exportation –, l'endettement extérieur net de la France.

Le ministre a expliqué ce chiffre d'endettement net en retranchant des 14,5 milliards de dollars levés par la France sur les marchés étrangers, selon les récentes statistiques de l'O.C.D.E., 4 milliards correspondant à l'emprunt international lancé par l'Etat en septembre, et 1,7 milliard correspondant à des remboursements réalisés l'an dernier.

L'eurocrédit lancé par l'Etat à l'automne *« n'est pas utilisé »*, a affirmé M. Delors. *« Il a été placé et rapporte des intérêts. »*

Une obscure clarté

Il est difficile d'avoir une idée précise de l'endettement extérieur de la France, le gouvernement s'étant *jusqu'à maintenant catégoriquement* refusé – et à plusieurs reprises – à fournir des données détaillées. Il est significatif que M. Delors ait attendu les chiffres publiés par l'O.C.D.E. (14,5 milliards de dollars d'endettement brut en 1982) pour raisonner à *partir d'une donnée officielle chiffrée.*

Le chiffrage de l'endettement du pays est compliqué pour au moins trois raisons qui transforment un problème d'ordre quantitatif en un problème qualitatif. La première est que, parallèlement aux emprunts levés sur les marchés internationaux – au travers de l'État et des entreprises, notamment des grandes entreprises nationales, – le pays prête à des pays étrangers le plus souvent pour leur donner les moyens d'acheter nos productions ou de payer les contrats d'équipement conclus. Selon que l'on *compte l'endettement brut* (les seules sommes empruntées par la France) ou l'endettement net cité par M. Delors (le solde emprunts-prêts), les différences sont considérables. Quel chiffre retenir ? Si le remboursement de ses dettes par la France *ne fait aucun doute, il n'en va pas de* même du remboursement de certains prêts consentis à des pays étrangers par la France. Du point de vue de notre indépendance, de notre sécurité, et des bilans présentés par nos créanciers il est plus rigoureux – et plus prudent – *de raisonner* en terme d'endettement brut.

*Autre problème : à côté d'em*prunts à moyen et long terme, tout pays contracte également – *au tra*vers de ses banques notamment – des emprunts à court terme. Faut-il comptabiliser ceux-ci dans l'endettement extérieur ? Non, répondent catégoriquement les pouvoirs publics. *La question ne vaut pourtant pas que* pour les oraux d'examem d'ENA, car, pour pouvoir exporter, la France consent des prêts à ses clients à partir d'emprunts à court terme effectués sur le marché de l'eurodollar et transformés. D'une certaine façon, plus nous voulons exporter pour équilibrer notre commerce extérieur, et plus nous devons nous endetter. Il y a là comme un cercle infernal.

De même faut-il faire la différence entre emprunts lancés, tirés et utilisés. C'est ainsi que M. Delors a *laissé entendre que l'emprunt inter*national de 4 milliards de dollars lancé en octobre n'avait pas été utilisé puisqu'il le soustrait du chiffre de l'endettement net de 14,5 milliards de dollars avancé par l'O.C.D.E. pour 1982.

Au-delà des controverses entretenues par le refus des pouvoirs publics *de communiquer tous les chiffres né*cessaires, le véritable problème est celui d'un déficit commercial depuis fort longtemps structurel, mais qui jusqu'à une date récente était en tout ou partie compensé par les excédents du tourisme, de l'ingénierie, *des assurances, et d'autres recettes* dites invisibles. Tel n'est plus le cas, et le déficit de la balance des paiements courants aura avoisiné 80 milliards de francs en 1982. C'est ce déséquilibre qu'il est important de ramener rapidement à quelques mil*liards de francs seulement*, faute de quoi la France devra continuer à emprunter. – Al.V.

ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE A PERDU 2,5 MILLIARDS DE FRANCS EN 1882

Gaz de France a perdu 2,5 milliards de francs en 1982, soit près de trois fois plus que l'année précédente (900 millions de francs en 1981), a indiqué M. Pierre Alby, président de l'établissement. Souhaitant que G.D.F. *« sorte du rouge coûte que coûte »*, M. Alby a demandé au gouvernement d'accorder à l'entreprise *« une plus grande liberté de manœuvre »*, soulignant l'impact sur ses comptes des retards intervenus *« depuis plus de deux ans »*, pour répercuter dans les tarifs des consommateurs les augmentations du coût d'achat du gaz à l'étranger. Une augmentation des tarifs du gaz de 14 % à 15 % au 1er janvier dernier aurait permis d'équilibrer *« facilement les comptes de G.D.F. en 1983. »* Gaz de France, dont l'endettement *« galopant »*, selon son président, atteignait 22 milliards de francs à fin décembre 1982, a dû, au début de 1983 effectuer un nouvel emprunt de 3,5 milliards de francs a précisé M. Alby.

Au Qatar

B.P. ET LA C.F.P. VONT PARTICIPER A LA MISE EN VALEUR D'UN GISEMENT GÉANT DE GAZ

Le groupe britannique B.P. et la Compagnie française des pétroles (C.F.P.) participeront à la mise en exploitation du gisement de gaz géant de North Dome, situé au nord-est de l'Émirat du Qatar, dans le golfe Persique. Retenues par le Qatar parmi six sociétés internationales, B.P. et la C.F.P. devraient se partager une participation de 10 % à 15 % dans la société créée spécialement pour l'exploitation de ce gisement, la majeure partie du capital étant détenue par la compagnie nationale, Qatar General Petroleum Corporation. Le gisement de North Dome, découvert en 1972, dispose de réserves gigantesques, évaluées à 6 000 milliards de mètres cubes, soit quatre fois l'équivalent de la production mondiale (1 510 milliards de mètres cubes en 1981). Sa mise en exploitation, dont le coût est estimé entre 4 et 6 milliards de dollars (27,4 à 41,1 milliards de francs), ne devrait pas commencer réellement avant la fin de la décennie.

ÉTRANGER

GRANDE-BRETAGNE

Après plus de quatre semaines de grève les employés des services des eaux vont reprendre le travail

De notre correspondant

Londres. – Après plus de quatre semaines de grève, les vingt-neuf mille employés des services des eaux devraient reprendre le travail le jeudi 24 février. Un accord a, en effet, été conclu le 22 février entre les syndicats et les employeurs. Ainsi se termine un conflit qui a laissé plus de quatre-vingt-dix mille foyers sans eau et obligé plus de huit millions de Britanniques à faire bouillir leur eau par crainte des épidémies.

Les syndicats crient victoire : *« C'est un succès formidable*, a déclaré un de leurs négociateurs, *le meilleur accord conclu cette année dans l'ensemble de l'industrie. »* A l'origine, ils revendiquaient des augmentations de salaires de 15 % pour aligner leurs rémunérations sur celles des employés de l'électricité et du gaz. Les employeurs proposaient 4 %, conformément aux directives du gouvernement.

Après une première série de négociations infructueuses, les deux parties ont fait appel à la médiation de l'organisme officiel de conciliation qui a désigné trois « sages », un universitaire, un syndicaliste et un représentant patronal. Ces « sages » ont mis cinq jours pour tomber d'accord sur une proposition commune : les employés des eaux obtiennent des augmentations de 10,5 % à 12 % selon les estimations, étalées sur seize mois, soit 8 % à 9 % sur un an. C'est beaucoup plus que la limite fixée par le gouvernement pour les services publics (4 %), et plus que la hausse des prix au cours des douze derniers mois (5 %). L'accord sera soumis à l'approbation des salariés ; mais celle-ci ne fait guère de doute, malgré une certaine grogne.

Du côté patronal, on insiste beaucoup sur la spécificité de l'industrie de l'eau pour éviter que cet accord ne soit invoqué comme précédent dans d'autres branches. Si les syndicats des eaux avaient un dossier solide, ils ont aussi montré une détermination qui a manqué ces derniers mois à d'autres fédérations, et qui pourrait faire école.

Le gouvernement, qui voit sa politique salariale mise à mal, n'a pas encore réagi. Mais un porte-parole conservateur a critiqué un *« accord nuisible »*, qui entraînera une hausse des tarifs publics et, par ricochet, des difficultés pour l'industrie privée, des licenciements et finalement une augmentation du chômage. Le succès des syndicats ne serait alors qu'une *« victoire à la Pyrrhus »*.

DANIEL VERNET.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E.-U.	6,8665	6,8710	+ 190	+ 220	+ 420	+ 460	+1215	+1335
$ can.	5,6000	5,6050	+ 115	+ 150	+ 275	+ 325	+ 870	+ 995
Yen (100)	2,9200	2,9235	+ 130	+ 150	+ 280	+ 315	+ 885	+ 960
DM	2,8330	2,8365	+ 150	+ 170	+ 330	+ 355	+1000	+1070
Florin	2,5625	2,5650	+ 150	+ 170	+ 325	+ 350	+ 995	+1060
F.B. (100)	14,3850	14,4010	– 185	– 55	– 420	– 230	– 995	– 560
F.S.	3,3715	3,3765	+ 245	+ 270	+ 540	+ 570	+1550	+1630
L (1 000)	4,9085	4,9140	– 340	– 260	– 740	– 640	–1995	–1815
£	10,4185	10,4300	+ 55	+ 140	+ 185	+ 290	+ 685	+ 910

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	9	8 11/16	9 1/16	8 3/4	9 1/8	9	9 3/8
DM	5 9/16	5 15/16	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4
Florin	4 1/2	5 1/4	4 1/2	5 1/8	4 9/16	4 15/16	4 9/16	4 15/16
F.B. (100)	11 3/4	12 3/4	13 1/4	14 3/4	13 5/16	14 7/16	13 1/2	15
F.S.	3/4	1 3/4	2 7/16	2 13/16	2 9/16	2 15/16	3 5/16	3 11/16
L (1 000)	15 1/2	17 3/4	19 5/8	21 3/4	20 7/8	22 3/8	21	22 1/8
£	11 1/8	11 7/8	11 1/4	11 7/8	11 3/16	11 15/16	11 1/16	11 13/16
F. franç.	13 1/2	15	20 3/4	21 3/4	22 1/2	23 1/4	20 3/4	21 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

PÊCHE

UN CHALUTIER DE DIEPPE FAIT NAUFRAGE : TROIS DISPARUS

Un chalutier de 16,50 mètres, de Dieppe, *le Petit Forban*, a fait naufrage dans le Pas-de-Calais, le 22 février après-midi, dans la tempête. Le navire semble avoir eu une avarie de moteur. Trois membres d'équipage ont pu être sauvés et recueillis par un autre bateau de pêche, mais, en dépit de l'importance des moyens d'assistance et de recherche mis en œuvre, on comptait, ce mercredi, trois disparus.

CORRESPONDANCE

Les radiesthésistes dernier recours ?

Après l'article intitulé « Magie morbide », dans lequel nous relations les agissements de radiesthésistes bretons auprès de familles de disparus dans le naufrage, au large de l'Irlande, du chalutier Cité d'Aleth, *à la mi-janvier (*le Monde *du 18 février), nous recevons de Mme Hérout, dont un frère est mort dans l'accident d'un chalutier normand, il y a quelques mois, la lettre suivante :*

Nous, familles des membres de l'équipage du *Flibustier*, disparu en baie de Seine, le 15 novembre 1982, comprenons que certaines femmes des marins du *Cité d'Aleth* aient été contraintes de recourir à l'aide de radiesthésistes. Quand les familles se retrouvent seules, les recherches officielles abandonnées, alors que les corps des leurs reposent dans une épave qui peut être localisée par les moyens techniques existants, que ces moyens ne sont pas ou peu mis en œuvre, que reste-t-il ?

Après de nombreuses demandes, notre dernier recours a été d'écrire, le 15 janvier 1983, à M. le président de la République, pour lui faire part de notre désarroi et solliciter son intervention afin que soient entreprises des recherches efficaces. A ce jour, nous sommes sans réponse. Devons-nous, nous aussi, faire appel à des radiesthésistes ?

● **Grève de la faim de quatre ouvriers de Saint-Gobain Pont-à-Mousson.** – Quatre ouvriers d'une usine de construction mécanique à Arbouans, près de Montbéliard (Doubs), appartenant au groupe nationalisé Saint-Gobain Pont-à-Mousson, ont commencé le 21 février une grève de la faim pour protester contre un projet de restructuration de leur entreprise. Selon ce projet, les soixante employés auraient le choix entre partir dans une autre usine à Chalon (Saone-et-Loire) ou être réembauchés sur place au sein d'Est-Acier. *(A.F.P.)*.

En 1982

LE SALAIRE HORAIRE DES OUVRIERS A AUGMENTÉ DE 12,2 % ET LE SALAIRE MENSUEL DE 8,9 %

L'année 1982 a été marquée par une nette décélération de l'augmentation des salaires. Selon les résultats – encore provisoires – de l'enquête trimestrielle du ministère du travail sur l'activité et les conditions d'emploi de la main d'œuvre au 1er janvier 1983, l'indice du taux de salaire horaire des ouvriers aurait augmenté de 3,9 % au quatrième trimestre 1982, soit une hausse annuelle de janvier 1982 à janvier 1983 de 12,2 % (contre 16,3 % de janvier 1981 à janvier 1982).

Si l'on prend en compte la baisse de la durée hebdomadaire du travail, le salaire mensuel des ouvriers aurait augmenté de 3,2 % au quatrième trimestre et de 8,9 % en un an (contre 15,1 % l'année précédente). Le salaire brut mensuel des ouvriers aurait ainsi enregistré une légère baisse en pouvoir d'achat. Selon le ministère du travail, les prestations sociales ont augmenté de 16,5 % en 1982, la progression des revenus salariaux et sociaux ayant été de 11,5 %.

Au cours du quatrième trimestre de 1982, l'indice brut des effectifs salariés des établissements de plus de dix salariés aurait baissé de 1,2 %. Sur un an, l'évolution de l'emploi salarié serait donc de – 0,7 % (contre – 2,4 % entre le 31 décembre 1980 et le 31 décembre 1981). Après correction des variations saisonnières, la baisse serait de 0,3 % au quatrième trimestre et de 0,1 % en un an (– 1,1 % en 1981). La durée hebdomadaire moyenne du travail en janvier 1983 s'établirait à 39,3 h pour les ouvriers, 39,1 h pour les employés et 39,2 h pour l'ensemble des salariés en légère baisse (– 0,2 h) par rapport au trimestre précédent.

● **Dix-sept firmes standardisent leur disque informatique Floppy.** – Les industriels américains et japonais sont maintenant regroupés en deux blocs. Le premier constitué récemment par treize compagnies autour du format 3,5 pouces de diamètre. Le second qui vient de voir le jour autour d'un format 3 pouces.

SIEMENS

Information destinée aux actionnaires de Siemens

Forte poussée des commandes grâce à la prime à l'investissement

Mais prévisions mitigées et niveau d'activité toujours préoccupant

La prime à l'investissement octroyée en R.F.A. et à Berlin-Ouest jusqu'au 31 décembre 1982 a de toute évidence incité de nombreux clients allemands de Siemens AG à passer des commandes avant la fin de l'année calendaire 1982.

Commandes enregistrées. Le montant total des commandes enregistrées par Siemens a augmenté de 25% par rapport au premier trimestre de l'exercice 1981/82 et s'est établi à 38,4 milliards de francs. La progression est uniquement le fait du marché intérieur où le volume des commandes a fait un bond de 75%, soit 8,9 milliards de francs, et avoisine 20,8 milliards de francs. A l'origine de cette montée en flèche: l'expiration de la prime à l'investissement mais aussi la centrale nucléaire d'Emsland commandée à KWU. En revanche, les commandes prises à l'étranger, qui se chiffrent à 17,6 milliards de francs, accusent un recul de 7% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

L'expiration imminente de la prime à *l'investissement a tout particulièrement* stimulé les affaires de la division Infor*matique qui a vu son volume de comman*des nouvelles progresser d'environ 70% *par rapport à la fin de l'exercice 1981/82;* les ordres pris en Allemagne par la *division Technique médicale ont été de* 50% supérieurs à la valeur enregistrée *l'an dernier à pareille époque.*

En dépit de l'évolution favorable constatée au cours du premier trimestre, Siemens prévoit pour l'ensemble de l'exercice en cours un montant de commandes enregistrées quasi stationnaire en R.F.A. comme à l'étranger.

Chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires mondial, réalisé au cours du premier trimestre 1982/83, ressort à 25,3 milliards de francs contre 25,0 l'exercice précédent, ce qui correspond à une légère baisse en valeur constante. Les ventes en R.F.A., qui s'élèvent à 11,8 milliards de francs, n'ont pas tout à fait atteint le niveau de l'an dernier. Les facturations à l'étranger n'ont augmenté que de 3% pour atteindre 13,5 milliards de francs. Les divisions Energie et Automatisation, Informatique et Technique médicale ont connu des taux de croissance supérieurs à la moyenne.

Carnet de commandes. Les facteurs exceptionnels observés dans l'enregistrement des ordres au cours du premier trimestre ont fait augmenter le carnet de commandes de 9% pour le porter à 162,6 milliards de francs. Avec 50,3 milliards de francs, les stocks ont connu une hausse de 6% exclusivement due à l'accroissement des valeurs d'exploitation de KWU.

Personnel. En raison de la dégradation *mondiale de la conjoncture, le taux* d'utilisation des capacités de production *est resté insuffisant dans de nombreuses* usines. De plus, la conversion aux *nouvelles technologies réclamant moins* de main-d'œuvre se poursuit. Il nous a fallu en conséquence réduire de 2% les effectifs, qui comptaient 317 000 à la fin du premier trimestre. *Par rapport à l'an* dernier à pareille époque, le nombre moyen des *salariés, soit 320 000,* a été inférieur de 4%. Le relèvement de 3% des *frais de personnel, qui totalisent* 11,6 milliards de francs, est uniquement *imputable à l'étranger.*

Investissements. Les investissements se sont maintenus au niveau de l'an dernier, 893 contre 879 millions de francs fin 1981.

Bénéfice net. Le bénéfice net est passé *de 408 à 454 millions de francs, ce qui a* permis d'améliorer quelque peu le rapport *bénéfice net/chiffre d'affaires obtenu l'an* dernier durant la même période et de le *maintenir au niveau atteint pour l'ensemble* de l'exercice 1981/82.

En milliards de francs	du 1.10.81 au 31.12.81	du 1.10.82 au 31.12.82	Variation
Commandes enregistrées	**30,8**	**38,4**	**+25%**
Marché allemand	11,9	20,8	+75%
Marché étranger	18,9	17,6	– 7%
Chiffre d'affaires	**25,0**	**25,3**	**+ 2%**
Marché allemand	11,9	11,8	0%
Marché étranger	13,1	13,5	+ 3%

En milliards de francs	30.9.82	31.12.82	Variation
Commandes en carnet	**149,6**	**162,6**	**+ 9%**
Stocks	**47,6**	**50,3**	**+ 6%**

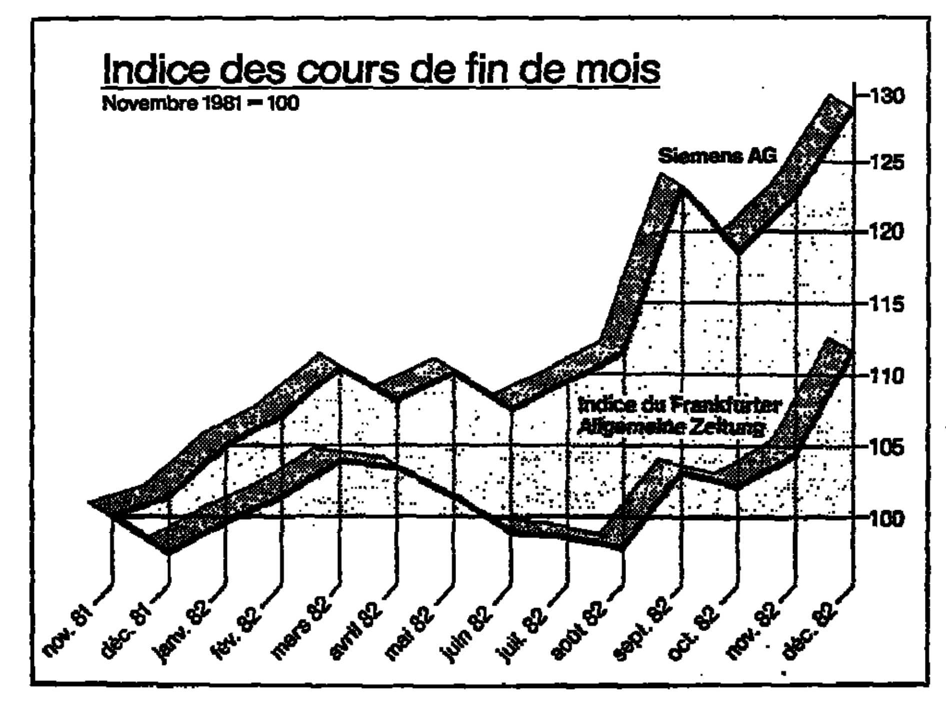
	30.9.82	31.12.82	Variation
Personnel en milliers	**324**	**317**	**– 2%**
Allemagne	220	215	– 2%
Etranger	104	102	– 2%

	du 1.10.81 au 31.12.81	du 1.10.82 au 31.12.82	Variation
Effectifs moyens en milliers	**334**	**320**	**– 4%**
Frais de personnel en milliards de francs	**11,3**	**11,6**	**+ 3%**

En millions de francs	du 1.10.81 au 31.12.81	du 1.10.82 au 31.12.82	Variation
Investissements	**879**	**893**	**+ 1%**
Bénéfice net	**408**	**454**	
en % du C.A.	1,6	1,8	

Les valeurs sont converties en fonction du cours moyen coté à la Bourse de Francfort le 31 décembre 1982: 100 FF = 35,280 DM.

Hausse vigoureuse du cours de l'action



L'amélioration des bénéfices déjà mise en évidence par les comptes rendus trimestriels a débouché sur une vive relance de la demande en actions Siemens. Rien *que sur les quatre grandes places bour*sières d'Allemagne fédérale, Düsseldorf, Francfort, Hambourg et Munich, près de 13 millions d'actions Siemens ont été *achetées, soit un tiers de plus que l'an* dernier.

Ce dynamisme de la demande a eu pour conséquence une forte hausse du cours de l'action Siemens. Fin 1982, *elle était* cotée à 260,60 DM, soit 36% de plus qu'à sa valeur la plus basse en novembre 1981.

L'indice de la Frankfurter Allgemeine Zeitung a augmenté de 16% dans le même temps.

Siemens AG En France: Siemens Société Anonyme

RÉGIONS

SELON « LE POINT »

Strasbourg est la ville où l'on circule le mieux

Selon un sondage réalisé par l'Institut Louis-Harris France, pour le compte de l'Automobile-Club de l'Ouest et publié par *le Point* du 21 février, Strasbourg est la métropole régionale où l'on circule le mieux, et Marseille celle où on circule le plus mal.

Le sondage prend en compte quatre critères et compare la situation à Paris et dans sept grandes villes de province. Ainsi, Strasbourg vient en tête pour la fluidité du trafic. Bordeaux se classe à la première place pour la sécurité et l'information des automobilistes d'une part, et pour l'action de la municipalité d'autre part. Lyon, enfin, est la mieux placée pour la voirie et l'équipement.

C'est à Strasbourg et à Bordeaux que les automobilistes sont les plus nombreux à approuver l'action de la municipalité et à juger que la situation du trafic urbain va en s'améliorant. Les Toulousains se plaignent de l'absence de places de parking. Les Marseillais, enfin, jugent leurs feux trop nombreux et trop mal placés, et sont les plus critiques envers les responsables de la circulation à la municipalité.

L'effet SIRAC

De notre correspondant

Strasbourg. – L'enquête de Louis-Harris France encourage les services municipaux de la circulation dans leurs efforts pour rendre plus fluide le trafic à Strasbourg. Le choix du *SIRAC* (système *intégré* de régulation automatique de la circulation) s'est révélé payant. Mais il n'est que la dernière étape d'un plan entrepris voici une quizaine d'années.

A l'époque, on avait surtout cherché à établir un système cohérent de voies à sens unique. Système qui intéresse les principales artères de l'« ellipse insulaire », où s'étale la vieille ville entre l'Ill et la canal des Faux-Remparts. Dans un premier temps, ces décisions se heurtèrent à l'opposition des commerçants, mais contribuèrent à faciliter l'écoulement du trafic automobile. Par la suite, la création et le développement de zones piétonnes, dans le secteur de la cathédrale et de la Petite-France, permirent de faire disparaître une série de points noirs générateurs d'embouteillages.

Le SIRAC a *été mis* en place en 1978. Il comprend un ordinateur central situé dans la salle des commandes de la circulation, place de la Bourse. L'appareil est relié à tous les carrefours équipés de feux de signalisation et reçoit des indications sur *la densité du trafic grâce* à des systèmes de mesures intégrés dans le revêtement de la chaussée. Il analyse, en permanence, les différents paramètres de la circulation, comme le débit et le taux d'occupation des voies, et peut intervenir pour accélérer ou *ralentir le fonctionnement* des feux.

Une douzaine de « plans de feux » ont été mis en place par les spécialistes de la circulation, quatre pour les principales plages horaires quotidiennes, huit pour les circonstances plus exceptionnelles, comme les visites de chefs d'État ou de gouvernement ou les *manifestations*. Aux heures de pointe, l'ordinateur peut bloquer momentanément le trafic en amont, par exemple à partir de la place de l'Étoile, pour éviter l'engorgement de la place Kléber, en aval, deux endroits fréquentés de Strasbourg. Aux heures creuses, on synchronise les feux selon un cycle court.

L'ordinateur peut intervenir dans des situations ponctuelles que révèlent au personnel de surveillance vingt-huit *caméras télécommandées* installées aux principaux carrefours et entrées de la ville. Sur les écrans de contrôle, à côté des grands tableaux synoptiques lumineux du réseau routier de la ville et de la communauté urbaine, apparaissent *les causes des embouteillages.*

Pour l'amélioration de la circulation, les Strasbourgeois comptent aussi beaucoup sur les travaux routiers en cours, notamment l'aménagement de la place de Haguenau avec son prolongement de la rocade nord, mais on attend surtout la construction de la rocade sud, pré*vue pour le prochain plan*, qui devra relier le pont du Rhin à la voie autoroutière de l'ouest.

Pour le moment, SIRAC étend ses services. Aux principales entrées de la ville, comme la place de Bordeaux, des panneaux automatiques indiquent aux usagers les *possibilités* d'accueil de différents parkings ou les *itinéraires à éviter* par suite d'embouteillages ou de manifestations.

JEAN-CLAUDE HAHN.

• *Situation confuse au tunnel du Mont-Blanc.* – Après deux jours de perturbations le trafic routier était redevenu fluide ce mercredi 23 février au tunnel du Fréjus, où les douaniers italiens ont repris leur travail. La situation était beaucoup plus confuse au tunnel du Mont-Blanc. Cinq cents poids lourds étaient toujours immobilisés sur l'autoroute Blanche qui mène au tunnel. Les douaniers italiens, qui refusent toujours d'effectuer des heures *supplémentaires*, ne travaillent que de 8 heures à 14 heures. Du côté français, on indique que vingt-quatre à trente-six heures seront nécessaires pour résorber la file d'attente. – *(Corresp.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PAPETERIES DE GASCOGNE

Le chiffre d'affaires de l'année 1982 s'est élevé à 601 841 000 francs en progression de 3,4 % sur l'année 1981.

L'activité de l'exercice a été principalement influencée par une diminution de 6,4 % en tonnage de ventes, par le blocage des prix de vente entre juin et décembre, et par un important conflit social en février.

En dépit de ces facteurs défavorables, la marge brute d'autofinancement provisoire de l'exercice s'élève à 33 millions de *francs, en diminution de 8 % sur* l'exercice précédent. Ce bon niveau de résultat s'explique essentiellement par la réduction du coût des matières premières et des frais financiers.

Néanmoins, il est à prévoir que le résultat net de la Société sera amputé du fait des pertes de la filiales FLEXEUROP dont les résultats pour 1982, grevés d'importants frais de restructuration, ont été particulièrement mauvais. Le partenaire des PAPETERIES DE GASCOGNE dans FLEXEUROP à 50 %, AMERICAN CAN COMPANY, ayant décidé de se désengager de ce Groupe, PAPETERIES DE GASCOGNE est *devenu actionnaire principal de* FLEXEUROP. Le désengagement d'AMERICAN CAN COMPANY s'est effectué dans l'esprit des accords qui liaient les actionnaires, et compte *tenu des difficultés rencontrées* à équilibrer financièrement les filiales de FLEXEUROP, principalement TRENTESAUX-TOULEMONDE à TOURCOING. Cette nouvelle situation exigera chez FLEXEUROP des restructurations indispensables, pouvant faire *intervenir de nouveaux partenaires.*

Par ailleurs, à la demande du Président *BLANC, Monsieur* Paul DESARMEAUX a été nommé directeur général des PAPETERIES DE GASCOGNE.

COMPAGNIE LA HÉNIN

Des négociations intervenues entre la Compagnie La Hénin et M. Jean Cordier se sont conclues par un accord d'association facilité par leur vocation viticole commune.

Il est rappelé que la compagnie La Hénin détient le contrôle de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, qui exploite le plus important vignoble français.

De leur côté, les Domaines Cordier sont propriétaires de plusieurs grands crus de réputation mondiale en bordelais et sancerrois et de deux maisons de négoce, premiers exportateurs de leur marché. M. Jean Cordier continuera à en assurer la présidence.

Ainsi sera constitué l'un des tout premiers groupes vinicoles européens.

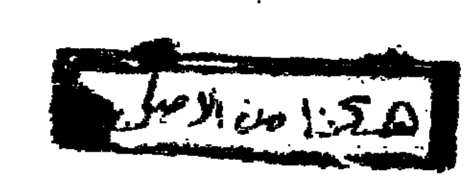
VOLVO

Année record pour les camions Volvo

Volvo a livré 35 000 camions en 1982, contre 29 800 en 1981, soit une augmentation de plus de 17 %.

« Ces deux années, précise Sten Langenius, président de VOLVO TRUCK CORPORATION, sont des années records pour notre société, qui s'est battue *avec succès sur un marché mondial* en chute. »

MARCHÉS



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 février

Flambée de hausse

Timidement ébauché en début de semaine, le mouvement de reprise s'est largement développé mardi à la Bourse de Paris. Dès l'ouverture, Michelin (+ 5 %) donnait le ton. Peugeot (+ 3,6 %) le suivait de peu et tour à tour toutes, ou presque toutes, les grandes valeurs de la cote leur emboîtaient le pas, tant et si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané enregistrait une avance de 1,44 %.

« Ça sent l'étranger », affirmait un professionnel. De fait, les ordres d'achat provenant de non-résidents ont augmenté.

Plusieurs spécialistes se disaient convaincus que les investisseurs internationaux, tirant un trait sur les résultats des prochaines élections, qui à leurs yeux ne devraient rien changer, jouaient maintenant la reprise en France et en premier lieu les valeurs rattachées à l'automobile, industrie la mieux placée pour profiter tout de suite de ses effets. Comme à Wall Street en quelque sorte.

Et les conflits chez Citroën et chez Renault ? Beaucoup se déclaraient persuadés que tout s'arrangerait dans les coulisses avant dix jours.

Bref, le sentiment était à l'optimisme pour la période pré mais aussi post-électorale, certains se fondant sur l'étroitesse du marché, favorable à une montée rapide des cours, pour pronostiquer une belle phase de hausse.

Mais si les étrangers ont acheté français, les Français ont acheté étranger et la devise-titre a fortement progressé, bien plus que le dollar, en s'échangeant à des cours oscillant entre 8,82 F et 8,88 F contre 8,66 F – 8,76 F.

L'or s'est effrité à Londres, son prix revenant de 504,50 dollars l'once à 503,25 dollars. A Paris, le démenti apporté par le ministre du budget sur les rumeurs d'une nouvelle taxation des transactions sur le métal jaune n'a pas empêché le lingot de perdre encore 450 F à 109 200 F. Le napoléon, en revanche, a gagné 45 F à 730 F.

NEW-YORK

Rechute

Wall Street a rouvert ses portes mardi après trois jours de fermeture, les marchés américains n'ayant pas travaillé le 21 février à l'occasion du Washington Birthday. Bien orientés, la semaine précédente, les cours ont replongé. Le signal de la baisse fut donné par les valeurs pétrolières. Il fut si bien suivi qu'à la clôture l'indice des industrielles s'établissait à 1 080,39, soit à 12,42 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la séance fut réellement mauvais. Sur 1 966 valeurs traitées, 1 089 se sont repliées, 551 seulement ont monté, tandis que 326 ne variaient pas. L'activité s'est accélérée et 84,08 millions de titres ont changé de mains contre 77,4 millions le vendredi précédent.

Cette réaction du marché a été essentiellement due aux craintes soulevées par le danger d'une guerre des prix du pétrole, qui, bénéfique pour les pays industrialisés, serait, au contraire, pénalisante pour les pays producteurs et pourrait, par voie de conséquence, sérieusement perturber le système bancaire international. Certains analystes faisaient néanmoins remarquer que le marché avait déjà plus ou moins anticipé la baisse des prix du brut et qu'il était improbable, dans ces conditions, qu'elle ait un effet à long terme sur le comportement de la Bourse. C'est une opinion que tous, cependant, autour du « Big Board » ne partageaient pas.

VALEURS	Cours du 18 fév.	Cours du 22 fév.
Alcoa	32 1/4	32 1/2
A.T.T.	67 3/4	68 3/4
Boeing	35 1/2	35 1/2
Chase Manhattan Bank	49	47 1/8
Du Pont de Nemours	39 3/4	37 7/8
Eastman Kodak	86 7/8	86 7/8
Exxon	29 3/8	28 1/2
Ford	40 5/8	40 1/8
General Electric	101 3/4	103 7/8
General Foods	39 1/8	38 1/4
General Motors	61 3/4	61 1/8
Goodyear	30	29 7/8
I.B.M.	98 3/8	97
I.T.T.	31 3/4	31 1/2
Mobil Oil	27 3/8	26
Pfizer	70 1/2	69 5/8
Schlumberger	43 3/4	41
Texaco	32	30 3/4
U.A.L. Inc.	34 1/8	35 1/2
Union Carbide	59	59 3/8
U.S. Steel	22 3/8	22 1/4
Westinghouse	44 5/8	44 5/8
Xerox Corp.	38	37 5/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

POCLAIN. — La société, filiale à 40 % du groupe américain Case Tenneco, a décidé de procéder à une augmentation de 251,9 millions de francs de son capital social, parallèlement à la mise en place de prêts participatifs et de prêts à moyen et à long terme. Cette opération constitue l'une des mesures contenues dans le plan de restructuration de l'entreprise — lequel comporte également la suppression de 1 300 emplois, — de façon à assainir les comptes de Poclain, qui se sont inscrits en « rouge » à hauteur de 110 millions de francs au premier semestre 1982, après un bénéfice de 40 millions de francs pour l'ensemble du précédent exercice.

La firme précise que cette augmentation de capital doit s'accompagner, « *à la demande des souscripteurs* », d'une nouvelle forme d'administration de la société comprenant un conseil de surveillance et un directoire. En conséquence, « *à une date qui reste à fixer* », l'assemblée générale des actionnaires modifiera les statuts de la société et nommera les membres du conseil de surveillance dont, M. Pierre Bataille, jusqu'ici président de Poclain, assurera la présidence.

CRÉDIT LYONNAIS/SLAVENBURG'S BANK. — A l'occasion du lancement du concours « Innover pour exporter », destiné aux petites et moyennes entreprises et doté de 2,1 millions de francs de prêts régionaux et nationaux, le président du Crédit lyonnais, M. Jean Deflassieux, *s'est déclaré « surpris du bruit »* fait aux Pays-Bas après la perquisition et la saisie de documents effectuée, vendredi 18 février, dans les locaux de la Slavenburg's Bank, filiale à 78 % du Crédit lyonnais.

« *L'affaire était déjà connue depuis plusieurs mois* », a assuré M. Deflassieux. La banque néerlandaise est actuellement « *en redressement* », et elle devrait retrouver « *une rentabilité normale* » au cours des trois prochaines années, a-t-il ajouté.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	21 fév.	22 fév.
Valeurs françaises	106,7	108
Valeurs étrangères	112,4	112,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	21 fév.	22 fév.
Indice général	105,5	106,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 février .... 12 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22 fév.	23 fév.
1 dollar (en yens)	233,15	236

BOURSE DE PARIS — Comptant — 22 FEVRIER

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

A.E.G.	100	....
Akzo	151	....
Alcan Alum	255	....
Algemeine Bank	1060	1058
Am. Petrofina	460	....
Arbed	174	....
Asturienne Mines	45	....
Bco Pop Espanol	75 90	76

SICAV

◆ : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrons être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 783	6 793	6 570	6 950
Allemagne (100 DM)	283 520	283 540	275	289
Belgique (100 F)	14 392	14 402	13 400	14 500
Pays Bas (100 fl.)	256 510	256 720	250	262
Danemark (100 krd)	80 050	79 940	76	82
Norvège (100 k)	96 160	96 046	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 438	10 378	10 100	10 800
Grèce (100 drachmes)	8 153	8 165	7	9
Italie (1 000 lires)	4 912	4 912	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	340 600	340 230	331	349
Suède (100 krs)	92 110	91 960	89	95
Autriche (100 sch)	40 350	40 370	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	5 263	5 256	5 050	5 500
Portugal (100 esc.)	7 380	7 440	6 700	7 800
Canada ($ can 1)	5 549	5 552	5 370	5 640
Japon (100 yens)	2 914	2 922	2 790	2 930

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22-2
Or fin (kilo en barre)	110000	110000
Or fin (en lingot)	109650	109200
Pièce française (20 fr)	728	730
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	739	725
Pièce latine (20 fr)	688	685
Souverain	839	840
Pièce de 20 dollars	4005	4110
Pièce de 10 dollars	1900	1900
Pièce de 5 dollars	1002 50	.....
Pièce de 50 pesos	4390	4390
Pièce de 10 florins	700	702

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DOCUMENTS

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

ÉCONOMIE

RÉGIONS



A B C D F G H

M. Mauroy reçoit M. Gattaz

Une commission paritaire d'évaluation des charges des entreprises pourrait être créée

Voilà quinze jours que M. Mauroy devait donner au C.N.P.F. la réponse du gouvernement aux *« propositions de Villepinte »*. Il reçoit finalement M. Gattaz le 23 février à 18 heures.

A moins de quinze jours des municipales, chacun est visiblement sur ses gardes. Pas question pour le premier ministre de s'engager sur quelque abaissement de charges que ce soit et d'avoir l'air ainsi de faire de nouveaux *« cadeaux »* au patronat. On s'attend d'autant moins à un tel geste du C.N.P.F. que le déficit de la Sécurité sociale inquiète de nouveau et que l'on est persuadé qu'il faudra remettre en chantier le dossier de l'UNEDIC avant même l'été.

De son côté, l'organisation patronale n'entend pas laisser le gouvernement se prévaloir d'allégements passés qu'elle estime inexistants. On ricane au C.N.P.F. de l'engluement du dossier du transfert de la charge des allocations familiales qui, dans l'état actuel, conduirait à une amputation du pouvoir d'achat des salariés, sans amélioration évidente de la situation des entreprises.

Le gouvernement devrait donc se contenter d'annoncer la création d'une commission de six membres (trois gouvernementaux et trois patronaux) pour évaluer réellement le poids des charges supportées par les entreprises françaises, par référence aux pays concurrents. Une promesse faite par M. Fabius à M. Gattaz lors d'un débat télévisé, au mois de janvier, afin de comprendre la différence qu'il peut y avoir entre l'estimation des services de M. Delors et celle du C.N.P.F. sur l'accroissement de ces charges depuis un an (de 20 à 100 milliards de francs).

L'emploi – et notamment l'emploi des jeunes – devrait aussi être discuté par le premier ministre et le président du C.N.P.F., après la proposition patronale d'embaucher pour des essais professionnels l'ensemble des jeunes qui entrent dans la vie active et les dispositions gouvernementales du 26 janvier. Mais, là encore, tout laisse à penser qu'aux demandes d'efforts faites par le gouvernementle patronat répondra par une requête d'aide financière. – B. D.

Le conflit Citroën à Aulnay

Les huit ouvriers licenciés ne se sont pas présentés à leur poste de travail mercredi

La situation est calme et normale ce mercredi matin 23 février tant à l'usine Citroën d'Aulnay que chez Renault à Flins. A Aulnay, les huit ouvriers licenciés ne se sont pas présentés à leur poste de travail, alors que le tribunal de Bobigny doit se prononcer jeudi sur la demande d'expulsion de la direction. A Flins, la direction fera connaître au comité d'établissement, mercredi à 16 heures, sa décision définitive sur sa demande de licenciement de trois délégués de la C.F.D.T. Elle devrait annoncer sa décision de demander l'autorisation de l'inspection du travail.

Apaisement ? Veillée d'armes avant de nouveaux affrontements ? Une certaine détente semble prévaloir, mercredi 23 février au matin, à l'établissement Citroën d'Aulnay. Contrairement à ce qu'ils avaient fait la veille, sans que cela donne lieu au moindre incident, les huit ouvriers licenciés de Citroën-Aulnay ne se sont pas présentés mercredi matin à leur poste de travail. Seuls les quatre délégués C.G.T. contre lesquels la direction a présenté une demande de licenciement se sont rendus dans l'établissement pour y exercer leur mandat.

Ce geste d'apaisement apparaît comme une suprême habileté de la C.G.T. Celle-ci indique que les *« huit ouvriers licenciés se sont rendus à l'union locale C.G.T. pour effectuer des démarches auprès de l'inspection du travail et pour examiner avec la C.G.T. des formes de soutien à leur action. Quand le syndicat C.G.T. jugera utile leur retour, ils retourneront à leur poste de travail »*.

Saisi par la direction d'Aulnay d'une demande de référé pour faire expulser les salariés licenciés, le tribunal de Bobigny pourrait se prononcer jeudi après-midi après avoir entendu le matin les ouvriers mis en cause. Mais qui aura-t-il à expulser de l'établissement – au besoin avec le concours des forces de l'ordre – si les huit licenciés n'occupent plus de fait leur poste de travail ?

Pas de rencontre avec M. Krasucki

La direction de Citroën a opposé une fin de non-recevoir à la proposition de M. Krasucki de la rencontrer. Au cours d'une conférence de presse sur l'information, le 22 février, le secrétaire général de la C.G.T. a affirmé : *« Si c'est utile, je suis prêt, tout comme André Sainjeon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie C.G.T., à rencontrer la direction de Citroën afin de trouver une solution de bon sens permettant de dépasser les problèmes que posent les relations sociales chez Citroën, pour arriver à des rapports nouveaux qui favorisent une activité fructueuse de l'entreprise dans l'intérêt même de l'industrie automobile française. »* Tout en s'affirmant attachée au *« dialogue social »*, la direction ne juge pas utile une telle rencontre dans la mesure où il n'est pas question pour elle de revenir sur ses décisions de licenciement.

Jouant là encore l'apaisement, M. Krasucki avait souligné que *« la détente, cela signifie pas de licenciements. A partir de là, tout est négociable. A partir de là, il est possible d'instaurer le dialogue. (...) En quoi la direction serait-elle déshonorée de trouver une solution acceptable ? »* S'adressant au gouvernement, il a déclaré : *« Vous pouvez faciliter une solution. C'est un problème de raison. Il y va de l'intérêt de l'industrie automobile. »*



« Nous interviendrons pour mettre un terme à la guerre des prix du pétrole »

déclare M. Yamani

Le ministre irakien du pétrole a rejoint mercredi 23 février à Ryad les ministres d'Arabie Saoudite, du Koweït, du Qatar et des Emirats arabes unis, réunis depuis mardi dans la capitale saoudienne afin de tenter de résoudre la crise traversée par l'OPEP, après l'échec de la conférence de Genève le 25 janvier et surtout la récente décision du Nigéria d'abaisser massivement les prix de son pétrole brut. Plusieurs autres ministres des pays proches de l'OPEP étaient attendus à Ryad, notamment le ministre libyen et M. Calderon Berti, qui devait quitter le Venezuela mercredi matin. Le ministre indonésien pourrait également assister à cette réunion en passe de se transformer en mini-sommet de l'OPEP.

Les ministres réunis à Ryad pourraient s'entendre sur une baisse des prix officiels du pétrole. M. Yamani, ministre saoudien, aurait lancé, mardi, un avertissement à ses collègues, assurant que son pays n'était pas disposé à accepter davantage de violation des prix par les autres membres de l'OPEP et qu'il prendrait les mesures nécessaires pour protéger sa richesse si aucune solution de compromis n'était trouvée. Mercredi, M. Yamani a ajouté : *« Nous interviendrons pour mettre un terme à la guerre des prix entre les pays pétroliers. »* M. Al Oteiba, le ministre des Emirats Arabes Unis, a déclaré à la presse : *« Il y aura une baisse des prix, sinon nous serons incapables de préserver nos intérêts sur nos marchés »*. A son arrivée à Ryad, le ministre irakien du pétrole a également assuré qu'*« il est impossible de rester au niveau de prix [actuel] de 34 dollars »*.

Rien ne permet pour l'heure d'estimer l'ampleur de la baisse envisagée, les avis semblant fort divergeants selon les pays. De même, on ne sait pas si la décision sera annoncée dans le cadre d'une nouvelle conférence de l'OPEP ou à l'issue de la réunion de Ryad. Plusieurs pays, opposés à toute diminution des prix, ont réclamé la tenue d'une nouvelle conférence, mais les pays du Golfe ne semblent pas décidés jusqu'ici à l'accepter. De leur côté, le Mexique et le Venezuela ont indiqué, dans un communiqué officiel publié mardi soir, qu'ils estimaient que *« toute modification du prix du brut devrait être décidée de façon disciplinée, en évitant à tout prix une guerre des prix qui entraînerait une spirale à la baisse »*.

Le communiqué, publié à l'issue d'un entretien à Mexico entre le ministre de l'énergie du Venezuela et le président mexicain, appelle en outre à *« intensifier le dialogue et les consultations entre pays membres de l'OPEP et pays non membre comme le Mexique »*.

Sur les marchés, la baisse des prix s'est poursuivie mardi, le pétrole de la mer du Nord tombant à 27,30 dollars par baril contre 29 dollars la semaine dernière et 30,50 dollars pour le prix officiel. Le Danemark, nous signale notre correspondante, a décidé de suivre la Grande-Bretagne et la Norvège, qui avaient abaissé leurs prix la semaine dernière de 3,50 dollars par baril, et de réduire ses tarifs dans les mêmes proportions.

APRÈS UNE NÉGLIGENCE DE PROCÉDURE

Quatre malfaiteurs libérés par erreur

Les quatre malfaiteurs remis en liberté, vendredi 18 et mardi 22 février, à Créteil (Val-de-Marne), à la suite d'une erreur de procédure comparaîtront en correctionnelle début avril... s'ils le veulent bien. L'ordonnance les renvoyant devant le tribunal correctionnel a, en effet, été prise mardi, le jour même où cette « bavure judiciaire » était rendue publique.

Mme Anne-Marie Gaudefroy, le juge d'instruction qui a ordonné cette mise en liberté, a strictement appliqué les textes, explique-t-on au parquet de Créteil. C'est pour cette raison que le procureur de la République, M. Yves Lesec, n'a pas fait appel, appel qui, de toute manière, *« aurait été voué à l'échec »*.

Arrêtés le 11 décembre 1981, alors qu'ils s'apprêtaient à commettre un hold-up dans un supermarché de Villejuif (Val-de-Marne), Jean-Claude Azoulay, Jean-Claude d'Andrea, Patrick Langlois et Maxime Briat avaient été aussitôt écroués ; seul Maxime Briat n'avait pas été libéré vendredi, étant détenu pour une autre affaire. Mais il l'a été mardi, ayant payé les amendes et les frais de justice qu'il devait.

C'est l'avocat de Jean-Claude Azoulay, Me Olivier Metzner, qui a découvert l'astuce juridique permettant de faire libérer son client et ses trois complices. Alors que Mme Gaudefroy était en vacances, le juge d'instruction qui la remplaçait, M. Jean-Paul Lacroix-Andrivet, avait oublié au mois d'août 1982 de renouveler dans les délais légaux l'ordonnance de détention provisoire prise contre les quatre malfaiteurs. L'article 145 du code de procédure pénale prévoit en effet que cette détention peut être prolongée de quatre mois en quatre mois. Pour Jean-Claude Azoulay et ses complices, la seconde prolongation aurait dû intervenir le 12 août. Or M. Lacroix-Andrivet n'a pris cette ordonnance que le 13 août.

Pour obtenir la libération de son client et de ses trois complices, Me Metzner a invoqué un arrêt du 4 janvier de la Cour de cassation selon lequel une ordonnance de maintien en détention prise tardivement doit être considérée comme inexistante. Me Metzner nous a déclaré que c'est la deuxième fois qu'il obtient ainsi la libération d'un client. L'affaire précédente visait un homme détenu à Limoges pour escroquerie.

Bien que relevant du tribunal correctionnel, les quatre détenus libérés à Créteil sont considérés comme des hommes dangereux. Patrick Langlois aurait été lié à Jacques Mesrine qui l'aurait recommandé à Jean-Charles Willoquet afin d'aider ce dernier à s'évader. Au moment de leur arrestation sur le parking du supermarché de Villejuif, Patrick Langlois et ses complices avaient été trouvés en possession d'armes. Des coups de feu auraient été échangés avec les policiers de la brigade de recherche et d'intervention. Me Metzner affirme néanmoins que son client n'a pas tiré.

Le numéro du « Monde » daté 23 février 1983 a été tiré à 506 334 exemplaires

Au Salvador

L'ARMÉE TENTE DE REPRENDRE LE CONTROLE D'UNE VILLE ENCERCLÉE PAR LA GUÉRILLA

San-Salvador *(A.F.P., Reuter)*. – De violents combats se sont déroulés le mardi 22 février autour de Suchitoto, ville située à une quarantaine de kilomètres au nord-est de la capitale, encerclée depuis douze jours par la guérilla. L'aviation et l'artillerie gouvernementales ont pilonné des positions tenues par les maquisards sur les flancs du volcan Guazapa, tout proche.

C'est vendredi dernier que l'armée a lancé une contre-offensive, appuyée par quatre mille soldats, pour rompre l'isolement de Suchitoto, qui, privée d'eau et d'électricité, est ravitaillée par voie aérienne.

Le ministre de la défense, le général José Guillermo Garcia, a affirmé qu'il n'y aurait pas de trêve pendant la visite du pape le mois prochain. L'armée, a-t-il expliqué aux journalistes, doit mener une *« sale guerre imposée de l'extérieur »*.

D'autre part, la Croix-Rouge internationale essaie d'obtenir des autorités un sauf-conduit pour venir en aide à trois journalistes – deux Suédois et un Nord-Américain – qui ont demandé sa protection pour quitter la zone de Guazapa.

En Afghanistan

DEUX EXPLOSIONS DANS LE CENTRE DE KABOUL

Islamabad *(A.F.P.)*. – Deux explosions se sont produites mardi 22 février dans le centre de Kaboul, après une nuit marquée par une nette intensification des échanges de tirs à travers la ville, a-t-on appris ce mercredi à Islamabad de source diplomatique occidentale.

Selon cette source, les explosions pourraient être des attentats visant les studios de Radio-Kaboul et une banque établie dans le quartier d'appartements réservés aux Soviétiques. On ignore s'il y a eu des victimes.

FORTE HAUSSE DU DOLLAR

Dans l'attente d'une forte baisse des prix du pétrole, le dollar a poursuivi et même fortement accentué son avance mercredi matin 23 février sur les grandes places financières internationales. Cette hausse est cependant opérée dans des marchés très calmes.

A Paris, la devise américaine, cotée mardi après-midi 6,7930 F, s'est traitée à 6,8725 F (+ 1,2 %). Elle est passée de 2,4050 DM à 2,4240 DM à Francfort et de 2,0145 FS à 2,0350 FS à Zurick. La livre sterling a été encore éprouvée, s'échangeant à 1,5190 dollar (contre 1,5222 dollar la veille), niveau légèrement supérieur quand même à celui atteint le 22 février dans la journée (1,5160 dollar) avant sa reprise.

La décision prise par le Venezuela d'instaurer un contrôle des changes ne se traduira pas par une dévaluation du bolivar dont la parité sera maintenue (4,30 bolivars pour 1 dollar).

Déjà en forte baisse mardi soir, l'or a poursuivi son repli. Dans la City, son prix vers midi se situait aux alentours de 480,50 dollars l'once contre respectivement 503,25 dollars et 485,50 dollars la veille.

• *Election à l'Académie française.* – C'est le jeudi 24 février que l'Académie française va mettre pour la troisième fois en compétition le siège vacant du duc de Lévis-Mirepoix. Les deux précédentes élections, rappelons-le, avaient été « blanches ». Sont, cette fois, candidats : Mme Marie-Madeleine Martin, MM. Michel Mohrt, Pierre-Jean Rémy, Michel de Saint-Pierre, et Charles Trénet.





